

# *HISTOIRE*
## GENERALE
# DES VOYAGES.

*TOME DOUZIE'ME.*

# HISTOIRE
## GENERALE
# DES VOYAGES,
*OU*
## NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES
PAR MER ET PAR TERRE,
Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues:
*CONTENANT*
CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE,
DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERÉ DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRÉ:
AVEC LES MŒURS DES HABITANS,
*LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.*
POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET
*d'Histoire & de Géographie moderne, qui représente l'état actuel de toutes les Nations:*
ENRICHI
DE CARTES GEOGRAPHIQUES ET DE FIGURES,
TOME DOUZIÉME.

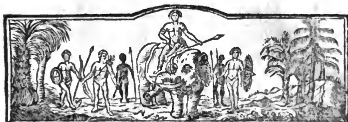







A PARIS,
Chez DIDOT, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or.

M. DCC. XLVII.
*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.*



# HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES

*Depuis le commencement du XV. Siécle.*

## PREMIERE PARTIE.

## *LIVRE HUITIE'ME.*



Voyages en Guinée, à Penin, & sur toute la Côte, depuis Sierra Léona jusqu'au Cap de Lope-Consalvo.

## CHAPITRE VI.

### *Voyage de William Smith en Guinée.*



ETTE Relation, imprimée en 1745, contient 276 pages, sans y comprendre la Préface & les Tables. C'est un récit continuel qui n'a aucune division de chapitres & d'articles. INTRODUCTION.

INTRODUCTION.

But du voyage de Smith.

Le but du voyage de Smith avoit été de lever les plans de tous les Forts & les Etabliſſemens Anglois dans la Guinée. Il exécuta ce deſſein avec beaucoup de peine. A ſon retour, il publia le fruit de ſon travail en trente Planches *in-folio*. L'Editeur paroît avoir ignoré que ces Planches avoient été publiées, lorſqu'il a fait ſortir l'ouvrage de la preſſe. Mais comme on en prépare une nouvelle édition, on y joindra les principales deſcriptions, avec les figures des animaux.

Vers la fin du Voyage, on lit une Relation de la Guinée par M. *Wheeler*, où les coutumes de ce Pays ſont comparées avec celles d'Angleterre. C'eſt un Dialogue entre un Gentilhomme Anglois & une Négreſſe qu'il aime. Le badinage qui regne dans cette piece, n'empêche pas qu'il ne s'y trouve un grand nombre de faits avérés.

Planches & deſſeins de Smith.

Le Voyage de Smith contient tant de particularités curieuſes, qu'il paſſe avec raiſon pour une des plus utiles & des plus agréables Relations que nous ayons de la Guinée, ſur-tout en y joignant les deſſeins anciennement publiés par l'Auteur. Comme ils doivent entrer dans ce Recueil, il eſt à propos d'en donner la liſte.

INTRODUCTION.

(71) 1. Un éléphant avec son château. 2. Côte de Guinée depuis le Cap Monte jusqu'à Jacquin. 3. Riviere de Gambra. 4. Vûe Sud-Ouest de l'Isle James sur la riviere de Gambra. 5. Plan de l'Isle James & du Fort. 6. Carte de la riviere de Sierra-Léona, & de cette Côte jusqu'à Scherbro. 7. VûeNord-Ouest de l'Isle de Bense dans la riviere de Sierra-Léona. 8. Isle de Bense. 9. Carte de la riviere de Scherbro. 10. Vûe Sud du Fort de Dixcove. 11. Plan du même Fort. 12. Vûe Sud-Ouest des Forts Anglois & Hollandois à Sukkonda. 13. Plan du Fort Anglois de Sukkonda. 14. Vûe Sud-Ouest des Forts Anglois & Hollandois à Commendo. 15. Plan du Fort Anglois de Commendo. 16. Vûe du Cap-Corse,

(71) Le Titre mérite d'être rapporté tout entier. A new Voyage to Guinea, describing the Customs, Manners, Soil, Climate, Habits, Buildings, Education, Manuel Arts, Agriculture, Trade, Emploiments, Languages, Ranks of Distinctions, Diversions, Mariages, & whatever else is memorable amongst the inhabitans. With an account of their animals, minerals; with à great variety of entertaining incidents, Worthy of obsertvation, that happened during the Author's stay in that large country. Illustrated with cuts, engraved from drawings taken from the life. With an alphabetical index, By William Smith Esqr, appointed by the Royal African Company, to survey their set'ements, make discoveries, &c. *A Londres*, *chez Jean Neurse.*

INTRODUCTION.

de Mina, de S Jago & de la Tour de Phips, du Château du Cap-Corse, & du Fort Royal. 17. Vûe Est du Château du Cap-Corse. 18. Vûe Nord-Ouest du même Château. 19. Plan du même Château. 20. Plan des Jardins. 21. Vûe Sud du Fort de Tantumqueri. 22. Plan de ce Fort. 23. Vûe Sud-Ouest du Fort de Winnebar. 24. Plan du même Fort. 25. Vûe Nord des Forts Anglois & Hollandois d'Akra. 26. Vûe du Fort James à Akra du côté de la mer. 27. Plan de ce Fort. 28. Vûe Sud-Ouest du Fort William à Juida. 29. Plan du Fort William. 30. Plan du Fort des Princes, qui appartient aux Portugais.

## §. I.

*Départ, Voyage & avantures de l'Auteur jusqu'à la Ville de Jamaïque en Afrique.*

SMITH.

1726.

LA Compagnie Royale d'Afrique ayant formé le dessein de se procurer des Plans exacts de tous ses Etablissemens sur la Côte de Guinée, prit en 1725 la résolution d'y envoyer un homme exercé dans le Dessein, & capable par ses autres qualités de répondre à cette vûe. Elle fit tomber son choix sur M. Smith. Le 11 d'Août 1726, il reçut des instructions qui l'autori-

Commission de l'Auteur.

ſoient à lever des plans, des deſſeins & des perſpectives de tous les Forts & les Etabliſſemens de la Compagnie, des principales rivieres, des Ports, & des autres lieux de commerce ſur les Côtes d'Afrique, depuis la riviere de Gambra juſqu'au Royaume de Juida. Avec ce plein pouvoir, Smith s'embarqua le Samedi 20 d'Août 1726, à bord de la *Bonite*, commandée par le Capitaine Livingſtone, avec le ſieur Walter Charles, Gouverneur de Sierra-Léona. Le 22, on traverſa les Dunes avec un bon vent; & le 25, on s'arrêta à la pointe de *Start*, d'où l'on mit ſérieuſement à la voile. Pendant pluſieurs jours on eut d'aſſez bons vents Nord-Eſt & fort beau tems, juſqu'à ce qu'étant tombé ſous le véritable vent de commerce, on paſſa le Tropique le 14 de Septembre. Smith y obſerva pluſieurs oiſeaux blanchâtres qui n'ont pour queue qu'une longue plume. Ils s'élevent fort haut dans leur vol. Les Matelots leur ont donné le nom d'*oiſeaux du Tropique.* On ne les voit que ſous la Zone Torride entre les Tropiques.

SMITH.

1726.

Son départ.

Oiſeaux du Tropique.

Le 22 Septembre, on découvrit la terre à ſix lieues de diſtance. C'étoit une Côte baſſe & ſablonneuſe, un peu

SMITH.

1726.

au Nord-Eſt du Cap-Verd, qui ſe fit voir quatre heures après. L'Auteur leva le plan de ce Cap, pour commencer l'exercice de ſa commiſſion. Le jour ſuivant, on doubla le Cap, & l'on eut la vûe de Gorée, Comptoir François. Le 26, étant entré dans la riviere de Gambra, on jetta l'ancre à l'Iſle James.

Smith arrive dans l'Iſle James. Il y trouve l'Empereur de Fonia.

Les Anglois du Vaiſſeau attendirent le lendemain pour deſcendre dans l'Iſle. Ils furent conduits au Château, où ils trouverent l'Empereur de Fonia, qui les ſalua à la maniere de l'Europe, en leur ſerrant les mains, & répétant pluſieurs fois *Mentoni*, c'eſt-à-dire en langage Mandingo, *Dieu vous béniſſe*. L'Auteur, après s'être aſſis, prit beaucoup de plaiſir à voir les Seigneurs Négres du cortege s'aſſeoir ſur le pavé comme autant de ſinges. Une heure après ſon arrivée, ils rentrerent tous dans leurs Canots, à l'exception de l'Empereur, que le Gouverneur du Fort renvoya dans ſa Barque, avec des Rameurs Anglois, & qu'il fit ſaluer de cinq coups de canon à ſon départ.

Projet d'un Corſaire nommé *Edmonſon*.

Un peu avant l'arrivée du Vaiſſeau, il étoit entré dans la Gambra une Chaloupe de quatre-vingt tonneaux

& de six pieces d'artillerie, commandée par un Anglois, nommé *Edmonson*. Cet ennemi de sa patrie avoit communiqué à ses gens quelque dessein de pillage auquel ils n'avoient pas voulu consentir. Dans leur indignation, ils avoient pris terre sous d'autres prétextes, à la réserve de trois Mousses; & s'étant présentés au Gouverneur & au Consul, ils avoient déclaré avec serment les perfides intentions de leur chef. Mais Edmonson, qui s'étoit défié de leur dessein, avoit levé l'ancre aussi-tôt, & s'étoit retiré sous la pointe de Lemaine, hors de la portée du canon de l'Isle. Les vents de mer & la marée, qu'il trouva également contraires, le forcerent de s'y arrêter, dans l'espérance de s'éloigner le lendemain.

SMITH. 1716.

Un départ si brusque confirmant la déposition des Matelots, le Gouverneur ne balança point à le faire suivre par sa meilleure Chaloupe. Elle étoit non-seulement bien armée, mais commandée par Orfeur, célebre Facteur de la Compagnie, qui avoit passé la moitié de sa vie sur un Vaisseau de guerre.

Orfeur, qui avoit une parfaite connoissance du Canal, prit avantage du

Orfeur est chargé de le poursuivre.

SMITH. 1726.

reflux de la nuit, pour s'avancer sans être découvert. L'Equipage d'Edmonson n'étoit plus composé que de trois Mousses blancs, & de six Négres qu'il avoit achetés nouvellement. Au point du jour, ayant apperçu la Chaloupe de l'Isle, & ne pouvant douter qu'elle n'en voulût à lui, il résolut de s'ouvrir un passage par la force. Orfeur, qui n'étoit plus qu'à la portée de la voix, lui cria de venir à lui. Mais le Pirate ne répondit que par une décharge de mousqueterie. Les Négres de la Chaloupe en furent si vivement irrités, qu'ils n'auroient pensé qu'à se venger, si leur colere n'eût été modérée par Orfeur. Comme il étoit résolu d'employer les voies de la douceur, il avertit encore Edmonson de jetter l'ancre ; mais il n'eut pour réponse qu'un coup de balle, qui le manqua heureusement, quoiqu'il eût été tiré sur lui-même. Enfin cette conduite le piquant à son tour, il permit à ses Négres de faire feu, & le furieux Edmonson reçut un coup du fusil dans l'estomac. La Chaloupe du Fort aborda immédiatement la sienne, & n'y trouva pas de résistance. A cette vûe, le desespoir s'empara du Pirate, & lui fit prendre le parti de se précipiter

Mort desespérée d'Edmonson.

dans la mer. Orfeur, ſans perdre ſa peine à faire chercher le corps, amena ſa priſe au rivage de l'Iſle, où elle étoit à l'ancre lorſque Smith y étoit arrivé.

SMITH. 1726.

Le 17 de Septembre, l'Auteur commença ſes Obſervations & ſes Plans, qui l'occuperent juſqu'au 10 d'Octobre. Il y trouva quelque difficulté. La premiere fois qu'il ſe rendit à la rive de Jilfray, vis-à-vis du Fort, il trouva les bords de la riviere ſi profonds, & la vaſe ſi molle, qu'il lui fut preſqu'impoſſible d'y trouver un lieu commode pour ſes meſures, & de faire d'un lieu à l'autre les mouvemens néceſſaires à ſon travail. Il n'avoit pas plus de reſſource ſur la terre ferme; parce qu'étant couverte de bois, la vûe & le paſſage lui étoient également fermés. D'ailleurs les arbres étoient couverts de groſſes fourmis noires, & de gueſpes venimeuſes, dont l'une mordit à la levre M. Hull, qu'il avoit amené de Londres avec lui pour l'aider dans ſon entrepriſe.

Difficulté que Smith trouve dans sa commiſſion.

Il raconte quelques circonſtances qui font bien connoître la ſimplicité & l'ignorance des Habitans. Un jour qu'il étoit à la pointe de Bagnon, dans le Royaume de Kumbo, près de l'em-

Exemple de l'ignorance & de la ſimplicité des Négres.

SMITH. 1726.

bouchure de la riviere, pour y prendre la diſtance de cette pointe à celle de Barra, qui lui fait face, la curioſité ayant fait ſouhaiter à ſon Pilote de lui voir meſurer les diſtances inacceſſibles, il eut la complaiſance de deſcendre à terre, ſur un rivage de ſable, près d'une petite Ville, où il vit cinquante ou ſoixante beſtiaux noirs, attachés à quelques pieux par les cornes. Tandis qu'il diſpoſoit ſes inſtrumens Mathématiques, pluſieurs Négres s'approcherent de lui. A la vûe de ſon *Théodolite*, ou de ſa roue de meſure, dont ils ne purent comprendre l'uſage, ils donnerent quelques marques de frayeur. D'abord, l'Auteur y fit peu d'attention. Mais ayant beſoin de deux pieux pour fixer ſes machines, il alla lui-même les choiſir entre ceux qui ſervoient à retenir les beſtiaux. Alors les Négres ne diſſimulerent plus leur effroi. Ils commencerent par lâcher la bride à leur troupeau, pour lui faire gagner les champs. Enſuite ayant répandu l'allarme dans leur Ville, ils revinrent armés, en moins de dix minutes, pendant que leurs femmes & leurs enfans, ſortant d'un autre côté, chercherent un azile dans les bois.

Smith demanda aux Esclaves qui l'accompagnoient quelle pouvoit être la cause de tant de trouble. Ils l'assurerent que les Habitans épouvantés par ses machines, s'imaginoient qu'il étoit venu dans le dessein de les faire périr par des sortileges. La crainte de quelque accident plus fâcheux lui fit prendre le parti de se faire suivre d'une arquebuse chargée. Un de ses Esclaves roulant le Théodolite, les Habitans voulurent s'y opposer; mais ce ne fut qu'en bouchant le passage, car aucun d'entr'eux n'eut la hardiesse de toucher à la machine. Celui qui la poussoit eut la malice de la faire quelquefois avancer contre leurs jambes; mais, avec plus d'agilité que lui, ils sautoient à droite & à gauche comme autant de chevres.

Lorsqu'il eut achevé son travail, il retourna vers le lieu où il avoit laissé sa Barque. La chaleur, qui étoit extrême, lui fit naître l'envie de s'asseoir à l'ombre d'un grand arbre, où il donna ordre qu'on lui préparât du *pounch*. Ses gens l'ayant laissé seul, tandis qu'ils étoient allés prendre dans la Barque les ustenciles nécessaires, sa frayeur fut égale à sa surprise, de se voir tout d'un coup environné d'une

SMITH. multitude de Négres, tous armés de
1729. javelines, de fusils, d'arcs, & de fleches empoisonnées. Il passa quelques momens dans cette violente situation. Enfin son Pilote reparoissant avec un flacon de pounch, la joie qu'il eut de voir finir sa peine le fit lever assez brusquement du lieu où il étoit assis. Ce seul mouvement inspira tant d'épouvante aux Négres, qu'ils prirent aussi-tôt la fuite. Plusieurs jetterent même leurs armes en fuyant. Cependant ils s'arrêterent à quelque distance. Smith prit un fusil, qu'ils avoient laissé tomber, & feignit de vouloir tirer sur eux. Mais ils se déroberent à sa vûe avant qu'il pût avoir le tems de lâcher le coup. Il retourna tranquillement sur son bord, où il divertit beaucoup les Officiers par le récit de cette avanture.

Visite que Smith rend au Roi de Barra.

Le 10 d'Octobre, il accompagna le Sieur Roger, Gouverneur de l'Isle James, dans une visite qu'il rendoit au Roi de Barra. Ce Monarque, qui avoit reçu avis de leur dessein, sortit de sa Ville, pour aller un quart de mille au-devant d'eux. Son cortege étoit composé de trois ou quatre cens de ses Sujets, dont les uns battoient le tambour, d'autres jouoient d'une

Smith. 1726.

espece de trompette d'yvoire, & formoient ensemble un bruit fort militaire. Le Roi reçut les Anglois avec beaucoup de caresses. Il les conduisit dans sa Ville, où tous les Habitans exprimerent leur joie, par des acclaclamations, par des décharges de mousqueterie, & par mille postures bizarres & comiques. Le Roi fit jouer sa propre artillerie, qui consistoit dans quelques pieces démontées, près de son Palais, c'est-à-dire près d'une cabanne de terre, couverte de roseaux & de feuilles de palmier.

Accueil que lui fait ce Prince.

Lorsqu'on se fut assis, le Roi fit paroître son Musicien, qui joua plusieurs airs de *Ballafo*. Cet instrument étoit fort bien monté, & rendit des sons que Smith trouva fort agréables. Plusieurs Négres, qui furent ensuite appellés, danserent l'épée à la main, en ferraillant avec beaucoup d'adresse. Après ces exercices, le Roi fit une courte harangue, qui fut interpretée aux Anglois par le Prince son frere, & dont Smith a conservé les termes :

Harangue du Roi.

« Il est d'un grand avantage pour les » Noirs d'aimer les Blancs, & de ne » leur causer aucun mal, mais d'en- » tretenir un fidele commerce avec » eux, parce que les Vaisseaux des

SMITH.

1726.

» Blancs apportent toutes les bonnes » choses & des liqueurs fortes dans » le Pays des Noirs ». De cet élégant discours, remarque l'Auteur, on doit conclure que toute la considération des Négres pour les Européens, n'est fondée que sur leur propre intérêt.

Admiration des Négres pout Smith.

Smith ayant pris congé de la compagnie pour faire les observations de son emploi, le frere du Roi & d'autres Seigneurs Négres s'obstinerent à l'accompagner. Dans leur marche, ils se demandoient entr'eux qui étoit Smith, & quelle vûe si pressante pouvoit l'avoir obligé de quitter la compagnie du Roi. Le Prince, qui voulut paroître le mieux informé, leur répondit que c'étoit un grand homme, un grand génie, envoyé par la Compagnie pour mesurer les Royaumes, les Isles & la Riviere de Guinée. Ils trouverent cette entreprise admirable. Ils témoignerent une joie extrême qu'on eut pensé à mesurer leur Pays; & pour marquer leur approbation, ils firent cent grimaces, en tournant autour de Smith, & le regardant en face avec un air d'étonnement. Le voyant sourire, ils le firent remercier de paroître si sensible à leurs félicitations, quoiqu'il ne fût porté à rire que par leurs singeries

& leurs contorfions ridicules.



Les réflexions qui l'occupoient continuellement fur la fituation des lieux, lui firent obferver que dans plufieurs Cartes le Niger eft placé à la même latitude que la Gambra ; de forte, dit-il, que fi l'on ne fuppofe que la Gambra portoit autrefois le nom de *Niger*, il y a néceffairement de l'erreur dans cette difpofition. Il ajoûte qu'il a vû les Journaux d'une Chaloupe de la Compagnie, qui avoit remonté cette riviere l'efpace de trois cens lieues, & qu'à cette diftance on l'avoit affûré qu'elle eft large & navigable. Enfin, il ne doute pas que les rivieres du Sénegal, de Rio-Grande, de Rio-Saint-Domingo, de Burfalli, de Rio-Nugrate, de Rio-Pungo, &c. ne foient autant de branches de cette grande riviere, qui fe décharge, comme le Nil, par plufieurs canaux différens (72).

Remarques de Smith fur une erreur de plufieurs Cartes.

Au milieu de fes occupations, Smith tourna fouvent fes yeux fur la Religion & les ufages du Pays. La Religion des Payens, qui font ici, dit-il, en beaucoup plus grand nombre que les Mahométans, confifte uniquement

Ses remarques fur la Religion des Négres,

(72) C'eft au Lecteur à comparer ces idées avec ce qu'il a vû dans les Relations précédentes, furtout au fixiéme Livre.

SMITH. 1726.

dans le culte de leur Fetiche (73). Tout prend pour eux cette qualité, une plume, un caillou, un morceau de vieille étoffe, un os de bête, la jambe d'un chien, &c. Le mot de *Fetiche* signifie aussi *charme* ou *enchantement*. *Prendre le Fetiche*, c'est faire un serment. *Faire le Fetiche*, c'est observer un culte de Religion. Ils portent tous leur Fetiche autour d'eux, & le regardent comme un objet si sacré, qu'ils ne permettent à personne d'y toucher. Le jour que Smith avoit dîné chez le Roi de Barra, il avoit remarqué que le Musicien du Prince avoit à la pointe de son bonnet le plumage d'un oiseau à couronne ; & le trouvant d'une beauté singuliere, il avoit voulu y porter la main, pour le regarder de plus près. Mais il avoit été fort surpris que le Musicien se fût échapé avec inquiétude, & qu'il eût disparu sur le champ. Quelques autres Anglois, témoins de cette scêne, apprirent à Smith que c'étoit le Fetiche du Musicien Négre.

& sur leurs langages différens.

La différence des langages est si grande au long de la Gambra, que les Habitans d'une rive ne sont point en-

(73) Fetiche est le nom en usage dans la Guinée. Sur la Gambra & le Sénegal c'est *Grisgris*.

tendus des Habitans de l'autre. C'est un avantage considérable pour les Européens qui font le commerce des Esclaves dans cette Contrée; parce que les Négres du Pays ayant l'esclavage en horreur, il seroit fort difficile de les emmener, s'ils pouvoient s'entendre, & de prévenir même les complots qu'ils formeroient après leur départ pour se remettre en liberté. L'Auteur a vû des exemples surprenans de leur desespoir. Ils ont souvent surpris les Equipages des Vaisseaux, & les ont taillés en pieces jusqu'au dernier homme. Le plus sûr est de faire ce commerce sur les deux rives, & dans des cantons différens. Les Esclaves ainsi mêlés, ne s'entendent point assez pour former des conspirations dangereuses, ou pour les exécuter avec succès.

SMITH.

1726.

Divers Comptoirs des Anglois sur la Gambra.

Les Anglois ont sur la riviere de Gambra plusieurs Comptoirs subordonnés à celui de l'Isle James. Celui de Joar est à cinquante lieues de l'embouchure ; celui de Kuttejar, cinquante lieues plus loin. *Portdendally*, qui est le troisiéme, est beaucoup moins éloigné de la mer. Autrefois la Compagnie avoit un autre Etablissement dans l'Isle Charles ; mais sur quelque différend qui s'étoit élevé en-

SMITH.

1726.

tre les Anglois & les Négres, ceux-ci prirent pendant la nuit l'occasion du reflux pour passer la riviere à gué, & chasserent les Anglois de l'Isle, qui est demeurée depuis deserte & sans culture. Mais la Compagnie a dans l'Isle James un Château fort & régulier. Il est monté de trente-deux grosses pieces de canon, sans y comprendre plusieurs petites pieces, qui sont sur le bord de l'eau, & qui bordent le canal du Nord. Un accident, dont la cause est ignorée, fit sauter le vieux Fort en 1725. On a crû devoir attribuer cette disgrace au tonnerre, qui étant tombé apparemment sur le Magasin, réduisit tous les Edifices en poudre, & causa la mort à quantité de personnes, entre lesquelles on compta M. Plunket, alors Gouverneur. Mais Anthony Rogers, qui fut nommé pour lui succéder, se hâta de rétablir cette perte, en élevant sur les ruines un Château beaucoup mieux entendu que le premier (74).

Le Fort de l'Isle James saute en 1725. Il est rebâti par Rogers.

Le 11 d'Octobre, Smith partit de l'Isle James dans la *Bonite*, accompagné du *Byam*, Navire d'Antigo, com-

Smith se rend à Sierra-Léona.

(74) On a lû au septiéme Livre plusieurs amples descriptions de l'Isle James & de son Fort. Smith y est même cité plus d'une fois.

SMITH.
1726.

mandé par le Capitaine Hiſter, pour ſe rendre enſemble à Sierra-Léona. Ce premier jour & le lendemain, ils porterent au Sud-Oueſt & à l'Oueſt-Sud-Oueſt, pour éviter les baſſes de Grande, qui s'étendent à ſoixante lieues du rivage. Le 13 on porta au Sud pour Sierra-Léona. Le jour ſuivant, on fut arrêté par un calme, qui dura quatorze jours. Les Equipages des deux Bâtimens paſſerent cet ennuyeux intervalle à ſe viſiter, quoique les réjouiſſances des Matelots fuſſent ſouvent interrompues par des ouragans, nommés *Tornados* dans cette mer. Ils duroient ordinairement une heure, & leur approche étoit annoncée par un tonnerre furieux, par des éclairs, & des nuées noires & épaiſſes, auſquelles ſuccédoient des pluies ſi groſſes & ſi peſantes, que l'eau tomboit ſans ſe diviſer en gouttes. La longueur des calmes cauſa une telle diſette d'eau ſur la Bonite, que ſans le ſecours du Byam, il auroit fallu renoncer à toute eſpérance.

Calmes & tornados.

Le 3 de Novembre, on découvrit la terre à la diſtance de dix lieues, ſur vingt-cinq braſſes de fond. Comme elle paroiſſoit fort haute, on ſuppoſa que c'étoit la montagne de Sier-

SMITH.

1726.

Fausse crainte à la vûe d'un Vaisseau.

ra-Léona, & l'on se flattoit d'y arriver avant la nuit. Vers onze heures, on découvrit un Bâtiment du côté du rivage. Il étoit immobile sur ses ancres. Dans cette situation, au milieu du jour, on ne douta point que ce ne fût quelque reste des Pirates qui avoient exercé depuis peu leurs brigandages sur cette Côte. On se disposa de concert à faire une vigoureuse défense, & le tems fut employé jusqu'à cinq heures aux préparatifs du combat. Mais on reconnut vers le soir que l'objet de tant de craintes étoit un Bâtiment Anglois, nommé l'*Elisabeth*, & commandé par le Capitaine Craighton, qui alloit de Sierra-Léona à Rio Nugnez pour le commerce de l'or, de l'yvoire, & du bois de *Cam*. Craighton, à la vûe de deux Bâtimens qui s'arrêtoient, soupçonnant qu'ils cherchoient Sierra-Léona, sans être sûrs de leur route, leur fit dire que ces hautes terres étoient les *Idolos* (75), Isles pierreuses, ou rochers, à vingt lieues au Nord de Sierra-Léona. Ils avancerent pendant toute la nuit; & le lendemain à dix heures du matin, ils découvrirent les *Souses*, terres extrême-

Isles Idolos.

(75) On les nomme aussi *Isles de Tamara*.

ment hautes à vingt milles dans l'intérieur du Pays.

SMITH.

1726.

Le jour approchoit de sa fin lorsqu'ils arriverent devant le Cap de Sierra Léona. Les deux Bâtimens arborerent leur Pavillon, & saluerent le Cap chacun de sept coups. Ils avoient à bord le Sieur *Charles*, nouveau Gouverneur de Sierra-Léona. Quoiqu'il fût déja nuit, ils entrerent dans la riviere, avec la précaution d'employer la sonde ; & pour prévenir les accidens, ils allumerent des feux. Comme ils rangeoient de fort près la Côte, en s'avançant au long des hautes montagnes, ils apperçurent à la hauteur de la Baye de France, deux petites lumieres sur le rivage. L'une venoit d'une petite Barque de commerce ; l'autre d'une Chaloupe de la Barbade, commandée par le Capitaine *Croker*, qui ayant découvert les deux Bâtimens dans le cours de l'après-midi, avoit suspendu sa lanterne pour leur servir de direction. Aussitôt qu'ils eurent mouillé l'ancre, Croker se rendit à bord de la Bonite. Il ne restoit sur ce Vaisseau que du vin de Madere, sans un seul limon. Croker en fit apporter un panier de son propre bord ; & tandis qu'on se rafraî-

Smith arrive à Sierra Léona avec le secours de Croker.

SMITH.

1726.

chiffoit à boire le pounch, il rendit compte des affaires de la Compagnie dans l'Isle de *Bense*, qui avoit alors pour Directeur le Sieur *Marmaduck Panwall.*

Beauté de la Baye.

Le lendemain 5 de Novembre, les deux Bâtimens furent agréablement surpris de se trouver dans une petite Baye fort agréable, environnée de collines fort hautes, ou plutôt de montagnes, qui étant couvertes de fort beaux arbres, retentissent le matin du chant d'une grande variété d'oiseaux. Le Capitaine Croker salua le Pavillon du Gouverneur Charles de cinq coups de canon. On lui en rendit trois. L'eau est excellente dans cette Baye. Elle découle des rocs, & se rassemble si heureusement, que sortant comme d'un tuyau, il suffit de présenter les tonneaux pour les remplir. Comme la Baye est sans rocs, les Anglois y jetterent librement le filet, & prirent quantité de mulets & d'autres poissons, entre lesquels il se trouva un jeune alligator, que les Négres dévorerent avidement.

On ignore quand les Anglois s'y établirent.

Le 6, on se rendit à l'Isle de Bense, principal Comptoir des Anglois, & résidence du Gouverneur. Le Château est revêtu de fortifications régu-

lières, & monté de vingt-deux pieces de gros canon, outre une batterie d'onze pieces, qui est placée sous le mur. Le Gouverneur Charles prit possession de son poste, & reçut les complimens ordinaires.

Prise de leur Comptoir en 1720 par des Pirates.

Le 7, Smith commença l'exercice de sa Commission sans aucun obstacle de la part des Négres, qui sont, dit-il, plus accoutumés que ceux de la Gambra aux manieres de l'Europe. Quelque soin qu'il prît pour s'informer de l'origine d'un si bel Etablissement, il ne put apprendre dans quel tems les Anglois sont devenus Maîtres de Sierra-Léona. Ils en jouissoient tranquillement, lorsqu'en 1720, pendant le Gouvernement de Plunket, qui eut ensuite le malheur d'être enseveli sous les ruines de Jamesfort, le Pirate Roberts trouva le moyen de les chasser de l'Isle de Bense. Smith fait le récit de cet événement. Le Pirate entra dans la riviere de Sierra-Léona, avec trois gros Vaisseaux, pour y chercher des rafraîchissemens. Il trouva dans la Baye de France le Vaisseau de commerce qu'il prit, & qu'il fit conduire dans une autre Baye plus proche du Cap. L'Auteur lui donne dans son Plan le nom de *Baye*

SMITH.

1726.

*des Pirates ;* parce qu'au tems de ſon Voyage on y voyoit encore dans la baſſe marée le fond du Bâtiment que Roberts avoit enlevé, & qu'il avoit fait conſumer par le feu, après l'avoir pillé. Cette Baye a beaucoup d'enfoncement, quoique l'entrée en ſoit fort étroite. Ce fut de-là que le jour d'après leur priſe, les Pirates envoyerent à l'Iſle de Benſe une Chaloupe bien armée, pour demander au Gouverneur Plunket, s'il pouvoit leur fournir de la poudre d'or & des balles. Il leur fit répondre qu'il n'avoit pas d'or dont il pût ſe défaire ; mais que de la poudre & des balles, il en avoit à leur ſervice s'ils prenoient la peine de s'approcher.

Roberts ayant compris le ſens de cette réponſe, profita de la premiere marée pour s'avancer devant l'Iſle avec les trois Vaiſſeaux. Il y eut une action fort vive entre le Gouverneur & lui. Enfin Plunket ayant épuiſé toutes ſes munitions, ſe réfugia dans une petite Iſle nommée *Tomba*. Mais ayant éte joint par les Pirates, il fut ramené dans l'Iſle de Benſe, où Roberts lui reprocha avec beaucoup de ſermens & d'exécrations l'audace qu'il avoit eue de lui réſiſter. Plunket s'appercevant

percevant qu'il étoit en fort mauvaise compagnie, se mit à jurer avec la même énergie; ce qui fit beaucoup rire les Pirates, jusqu'à conseiller à Roberts de garder le silence, parce que la partie n'étoit pas égale. On prétend que Plunket ne fut redevable de la vie qu'à cette bizarre avanture. Les Pirates, après avoir pillé le Magasin, retournerent à bord, & sortirent de la riviere avec la premiere marée.

SMITH.

1726.

Comment Plunket sauve sa vie.

Cette riviere de Sierra-Léona n'a pas moins de quatre lieues de largeur à son embouchure, depuis le Cap jusqu'à l'Isle du Léopard, qui est du côté opposé. Mais elle a si peu de profondeur au milieu, que dans quelques endroits elle est à sec pendant les basses marées. La partie la plus profonde du Canal est au long du Cap. Ceux qui arrivent de la mer doivent tenir route sur la droite, sans s'écarter du pied des montagnes, où la sonde trouve toujours un fond régulier. L'ancrage est excellent dans toutes les Bayes; mais, contre les basses, le fond est inégal & mauvais. La Compagnie d'Angleterre a dans la même riviere une Isle, nommée *Tasso*, qui a trois lieues de circonférence. Elle

Description de la riviere.

SMITH.

1726.

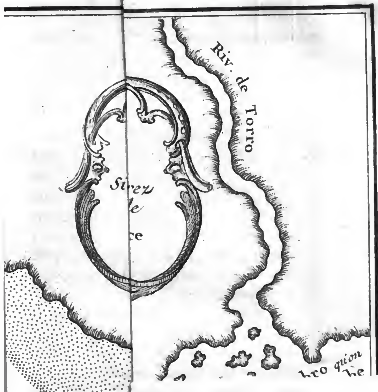
y entretient par ses Esclaves une fort bonne plantation. Le reste de l'Isle est couvert de bois, mais sur-tout de cotoniers d'une grandeur singuliere. Elle produit aussi du coton ordinaire & de l'indigo.

La riviere de Sierra-Léona est remplie de toutes sortes de poissons, tous d'une fort bonne espece, à la réserve des huîtres, qui croissent ici (76) sur les branches des arbres. L'Auteur coupa une de ces branches, si couverte d'huîtres & de barnacles, qu'à peine eut-il la force de la porter jusqu'à sa Barque.

Smith entreprend de visiter la riviere de Scherbro.

Pendant qu'il levoit ses Plans à Sierra-Léona, le Capitaine Levingstone ne perdit pas un moment pour débarquer les marchandises & les armes qui étoient destinées à l'usage du Fort. Mais on s'apperçut que le Vaisseau avoit besoin d'être carené & de se donner un nouveau mât de misene. Smith résolut de profiter du tems que demandoit ce travail, pour visiter la riviere de Scherbro. Il obtint dans cette vûe une Chaloupe & des Matelots du Gouverneur Charles, qui avoit ordre, comme tous les Officiers de la

(76) On a déja vû dans diverses Relations quels sont ces arbres & ces huitres.


Riv. de Torro



Compagnie, de l'affifter dans toutes fes opérations. Smith.

Le 14 de Novembre, il partit de l'Isle de Benfe, dans une Chaloupe nommée la *Sierra-Léona*, fous le commandement du Capitaine *Kirkham*. *Ridley*, Commandant d'une autre Chaloupe nommée le *Jaquin*, fut bien aife de l'accompagner, pour connoître la riviere de Scherbro. Le 16, ils arriverent aux Isles des Bananes, dont la plus grande eft fort bien habitée. Smith y trouva quelques Blancs, qui ayant quitté le fervice de la Compagnie, s'y étoient établis à leurs propres frais, avec quelques Chaloupes qui leur fervoient à faire le commerce du côté du Nord, jufqu'à Rio Pungo & Rio Nugnez. Les Efclaves, l'yvoire, & le bois de Cam qu'ils en amenoient en abondance, avoient donné tant de réputation à leurs Isles, que tous les Bâtimens ne manquoient pas d'y toucher lorfqu'ils étoient arrivés fur cette Côte. 1726.

Isles Bananes, & Blancs qui s'y font établis.

Le 18, les deux Chaloupes furent arrêtées par un calme, à l'embouchure de la riviere de Scherbro. Le jour fuivant, elles s'avancerent près d'une petite Ville, dont le Seigneur, nommé *Zacharie Cummerbus*, étoit un Mulâ-

Zacharie Cummerbus.

SMITH.

1726.

Isle d'York. Smith y arrive.

tre, fils d'un Anglois de l'Isle d'York. Smith y fut reçu fort civilement. Mais dans l'impatience d'arriver à l'Isle d'York, il continua de remonter la riviere ; & le 20 étant descendu dans cette Isle, il n'y trouva qu'un Facteur Anglois, nommé *Holditch*, qui n'étoit point en état de se défendre contre les Négres. Ils lui avoient rendu plusieurs visites, sans avoir manqué d'emporter chaque fois les meilleurs effets de la Compagnie. Le Fort Anglois de l'Isle n'étoit alors qu'un amas de ruines.

Il y reçoit la visite du Roi de Scherbro.

A la premiere nouvelle de l'arrivée des Chaloupes, le Roi de Scherbro se hâta de visiter Smith, avec un cortege de trois cens hommes. Il lui apportoit pour présens, deux quintaux de riz, deux chevres, & un beau sanglier. Smith répondit à cette galanterie par deux chaudrons de cuivre, deux plats d'étain, une brasse d'étoffe qu'il appelle *Sletias*, & quatre paquets de colliers de verre, qui furent reçus avidement. Le Roi se fit sur le champ une cravate de l'étoffe, avec un double nœud sous le menton, en laissant pendre les deux bouts par-devant sur son surplis qui étoit de coton à raies bleues & blanches. Après

SMITH.

1726.

Préfens mutuels.

Harangue du Roi.

avoir pris foin de fa parure, il tira de fon fein le bout d'une queue de lion, qu'il fit voltiger plufieurs fois autour de lui. Enfuite il commença une longue harangue, qui fut interpretée par Cummerbus. Elle contenoit en fubftance, que la queue de lion étoit fon Fetiche, & qu'il la faifoit voltiger pour montrer l'étendue de fon pouvoir & de fes domaines. Il ajoutoit en finiffant qu'il demandoit aux deux Chaloupes quelques rafraîchiffemens pour lui-même & pour fon Peuple. Smith jugea qu'il ne gagneroit pas beaucoup aux préfens de Sa Majefté.

Le troifiéme jour, après avoir fait l'inventaire des effets de la Compagnie, & donné un Ecrivain, nommé *Allen*, pour affocié au Facteur Holditch, il falua le Roi de cinq coups de canon, & rentra dans fa Chaloupe pour continuer le voyage. Holditch & Allen s'imaginerent, après fon départ, que le Roi retourneroit immédiatement à Scherbro. Mais le voyant difpofé à faire durer long-tems fa vifite, & ne pouvant douter qu'elle ne les engageât dans de grands frais, ils fe déterminerent à prier Sa Majefté de partir. Ce compliment fut fi mal reçu,

SMITH.

1726.

Insulte que le Roi fait au Comptoir après le départ de Smith.

que le Roi dans un mouvement de colere, jura par son Fetiche que le Pays étoit à lui ; qu'il n'avoit permis aux Anglois de résider dans l'Isle d'York qu'à certaines conditions ; que le terrain & les marchandises lui appartenoient, & qu'il le feroit d'autant plus connoître qu'ils ne lui avoient pas payé le *Kole*. C'est un tribut ou une rente annuelle que la Compagnie lui paye, non-seulement pour l'Isle d'York, mais pour la liberté du commerce sur toute la riviere. A cette menace, Holditch répondit qu'il n'y avoit pas trois mois que le kole avoit été payé, & que Sa Majesté n'avoit par conséquent aucune plainte à faire de la Compagnie. Cette réponse rendit le Roi si furieux, qu'il frappa Holditch, & traîna l'autre Facteur jusqu'au bord de l'eau, pour le précipiter dans un Canot, en donnant ordre à ses gens de le conduire à Smith, & de lui dire que ce nouveau Facteur n'avoit point d'affaire sur la riviere d'York. Mais il ne se trouva aucun Négre qui voulût se charger de cette commission. Allen obtint la liberté de retourner au Fort; tandis qu'Holditch dépêcha un de ses Esclaves, dans un Canot, pour avertir Smith, non-seu-

SMITH.

1726.

lement qu'il étoit outragé, mais encore que le Roi commençoit à charger ses Canots des marchandises de la Compagnie, & qu'il paroissoit disposé à les emporter toutes s'il n'étoit prévenu.

Smith est rappellé au secours du Comptoir.

En recevant cette Lettre, Smith la communiqua aux Capitaines Kirkham & Ridley. Il leur déclara que si son opinion étoit suivie, ils retourneroient aussi-tôt sur leurs traces pour aller au secours de Holditch & d'Allen; & leur représentant qu'ils n'avoient rien à craindre avec deux Bâtimens, montés de huit pieces d'artillerie, il les exhorta, au nom de l'honneur, à ne pas souffrir que les biens de la Compagnie fussent pillés à leurs yeux. Kirkham marqua d'autant plus de zele à seconder Smith, qu'il avoit ordre du Gouverneur Charles de se conformer à toutes ses intentions. Mais Ridley prétendit qu'il y auroit de l'imprudence, avec sept ou huit hommes, d'en attaquer trois ou quatre cens. Cependant il se rendit aux instances de Smith; & tous ensemble, profitant d'une forte marée & d'un vent favorable, arriverent bientôt dans l'Isle d'York. Ils avoient eu, dans l'intervalle, la précaution de charger leurs

SMITH. canons & leurs mousquets. L'aborda-
1726. ge étant aisé ils jetterent l'ancre à cinquante pas du rivage, laissant entr'eux & la terre les Canots du Roi, qui ne parut pas peu surpris de leur retour, sur-tout lorsqu'il vit descendre Smith, suivi des deux Capitaines & de deux Esclaves de la Compagnie, tous armés de grands sabres.

Hardiesse avec laquelle il débarque dans l'Isle d'York.

Ils marcherent vers la vieille porte de la Parade, qui subsistoit encore. Cent Négres de la suite du Roi y faisoient la garde, avec des fusils, des javelines, des cimeteres, des stilets & des coutelas. Smith remarqua qu'ils étoient effrayés. Ils s'ouvrirent à droite & à gauche pour laisser le passage libre. Les ayant traversés, il s'avança directement au Comptoir, où il apperçut, devant la porte, le Roi au milieu de ses Gardes. Sans s'allarmer de cette vûe, il entra au Comptoir, accompagné de Ridley. Le Roi les y suivit. Holditch & Allen n'y étoient pas les seuls Blancs. Il leur étoit arrivé le même jour un Soldat de la Compagnie, nommé *Wild*. Smith fort satisfait de voir le nombre des Anglois augmenté, se tourna vers le Roi, d'un air chagrin, & lui demanda pourquoi il voyoit ses Canots chargés des

1726.

biens de la Compagnie. Il lui fit cette question en Anglois, que le Roi parloit un peu. Mais il n'en tira point de réponse. Holditch & Allen firent alors le récit de tous les outrages qu'ils avoient essuyés. Smith demanda au Roi s'il reconnoissoit la vérité de toutes ces accusations, & n'en reçut pas plus d'éclaircissement. Ce silence augmentant son indignation, il le prit au collet, par la cravate même dont il lui avoit fait présent. Je te l'ai donnée, lui dit-il, mais c'est pour te pendre. Il le conduisit avec cette espece de corde jusques dans la Place de la Parade, au milieu de ses propres Gardes, où il lui donna plusieurs coups du plat de son sabre. Une action si vigoureuse répandit la consternation parmi tous les Négres du cortege. Ils étoient forcés de reconnoître, au fond du cœur, que leur Prince méritoit ce traitement, parce qu'une loi de Scherbro condamne à l'esclavage ou à la mort ceux d'entre les Habitans qui ont la hardiesse de frapper un Blanc. Smith ne cessant pas de tenir le Roi par son collier, le traîna malgré lui jusqu'au bord de l'eau, & le fit entrer dans un Canot, en donnant ordre à Wild & Ridley de le charger de chaînes. Ce-

Etrange traitement qu'il fait au Roi de Scherbro.

Il l'emmene prisonnier.

SMITH.

1726.

pendant quelques-uns de ses Sujets, irrités de l'insulte qu'ils voyoient faire à leur Maître, s'approcherent du Canot & firent leurs efforts pour l'arrêter. Smith en blessa plusieurs & força les autres de se retirer; mais voyant le Canot prêt à s'éloigner, quelques-uns se jetterent dans l'eau. Un des plus hardis s'avança derriere Smith, qui étoit encore sur le rivage, & se disposoit à lui fendre la tête d'un coup de sabre. Ridley sauta si légerement du Canot à terre, que d'un coup plus prompt & plus sûr, il abbatit le bras au Négre. Il ne restoit que Wild dans le Canot pour garder le Roi. Cette vûe, joint à l'action de Ridley, échauffa si vivement les Négres, qu'ils pousserent des cris de rage. Cependant ils étoient retenus par la crainte des deux Chaloupes, dont ils connoissoient l'artillerie, & qui paroissoient prêtes à faire feu. Comme elles étoient à la portée de la voix, elles demanderent plusieurs fois à Smith la permission de tirer. Mais le jour commençoit à devenir obscur; & sa Barque étant entre elles & la rive, il leur défendit de rien entreprendre sans ses ordres. Un Négre s'approcha de lui, pour le poignarder par-derriere. Ridley, qui pénétra

Rage des Négres.

Smith manque d'être poignardé.

1726.

l'intention de ce malheureux, fit un pas ou deux au-devant de lui ; & d'un ſtilet de Portugal, il lui porta au viſage un coup qui lui fendit la bouche d'une oreille à l'autre. Cette bleſſure empêcha le Négre de parler, mais elle lui fit pouſſer un ſi terrible hurlement, que tous ſes Compagnons furent ſaiſis d'une nouvelle épouvante. Ridley profita de ce moment pour conduire le Roi aux Chaloupes. Il y arriva heureuſement ; mais le jour étant tombé tout d'un coup, ce miſerable Monarque, au lieu de monter à bord, ſe jetta dans l'eau tandis que ſon guide attachoit le Canot à la Chaloupe. Il avoit eu l'habileté de ſe défaire, en un inſtant, de ſon ſurplis & de ſon bonnet, qui pouvoient l'empêcher de nager. Ridley s'imagina d'abord qu'il pouvoit être tombé ſans le vouloir, & fit deſcendre deux Matelots de la chaloupe, pour lui tendre la main dans les flots. Mais s'appercevant qu'il avoit gagné l'Iſle à la nage, il y retourna lui-même, & préſenta les dépouilles royales à Smith, qui rit beaucoup de cette comique avanture.

Le Roi de Scherbro s'échappe à la nage.

Ils jugerent néanmoins qu'elle pouvoit avoir des ſuites fâcheuſes, & que le Roi deſeſperé du traitement qu'il

Conſeil que tiennent les Anglois.

SMITH.

1726.

avoit reçu ne demeureroit pas longtems sans vengeance. Ils tinrent conseil sur leur situation avec Wild & les deux Facteurs, dans un Canot qui étoit attaché sous un grand arbre au bord de l'eau. Le résultat fut qu'Holditch, Allen & Wild retourneroient au Comptoir, pour y passer la nuit à toutes sortes de risques; qu'ils se promeneroient armés jusqu'au jour dans la Place de la Parade, & qu'ils feroient feu sur les premiers Négres qui auroient la hardiesse de se présenter; que Smith, les deux Capitaines, & les deux Gromettes prendroient soin des marchandises de la Compagnie qui étoient sur les Canots; & qu'on attendroit le lendemain pour régler les autres résolutions sur la conduite des Négres. Wild & les Facteurs se rendirent sur le champ au Comptoir, leurs fusils chargés de gros plomb. Smith & ses Compagnons conduisirent les Canots près des Chaloupes & les y attacherent. Ensuite les deux Capitaines étant rentrés dans leur bord, avec ordre d'y demeurer jusqu'au jour & de faire feu à certains signaux, Smith retourna au rivage, dans la seule vûe d'aller fortifier la petite garnison du Comptoir. Mais, en chemin, une bal-

Ordre que Smith met aux affaires des Anglois.

Danger qu'il

le, partie des bois, vint lui siffler à l'oreille gauche & déranger un peu sa perruque. Il en ressentit une si vive frayeur, qu'ayant recours à la legereté de ses jambes, il ne fit qu'une course jusqu'au Comptoir. Ce ne fut pas sans essuyer plusieurs autres coups; mais la Place de la Parade n'étant qu'à deux cens pas du bord de l'eau, il y arriva heureusement. Là, commençant à respirer, il jetta les yeux autour de lui; & la nuit, qui étoit assez claire, ne l'empêcha pas d'appercevoir distinctement un corps de Négres, rassemblés sous quelques gros cotoniers; ce qui lui fit assez connoître de quel danger le ciel l'avoit délivré. Après avoir pris quelques rafraîchissemens, il se fit assez entendre de Ridley, qui étoit à bord, pour lui ordonner de tirer deux ou trois coups de canon vers les arbres, le plus bas qu'il lui seroit possible. Cette décharge se fit avec tant de succès, qu'elle tua ou blessa mortellement onze Négres. Tandis que les ennemis se retirerent dans les bois avec leurs morts, Smith donna ordre aux Anglois qu'il avoit avec lui, de faire feu sur la Parade, au moindre bruit qu'ils entendroient autour d'eux. Ensuite, étant extrêmement fatigué,

Court pour sa vie.

Plusieurs Négres tués.

SMITH.

1726.

il ne pensa qu'à prendre un peu de repos.

A son réveil, tout lui parut si tranquille, que le jour étant encore éloigné, il ne fit pas difficulté de se rendre au rivage avec deux Esclaves qui l'avoient amené. Il repassa sur son bord, où il fit la garde sur le tillac pendant le reste de la nuit. Vers une heure, Holditch lui donna, de sa trompette, un signal dont ils étoient convenus, pour l'avertir qu'il voyoit un corps de Négres, qui s'avançoit vers la Parade. Smith lui ordonna, par un autre signal, de tirer sans ménagement. Les trois coups, dont cette décharge fut composée, eurent tant de succès, qu'ils tuerent un Négre, & qu'ils en blesserent un autre. On apprit le lendemain que le blessé étoit *Antonio*, Interprete de la Compagnie. Vers trois heures, Smith ayant entendu le bruit d'un Canot qui frottoit contre le rivage, envoya deux de ses gens à la découverte. Ils découvrirent trois Négres, qui sauterent dans l'eau à leur approche, & qui se sauverent à la nage. Les deux Gromettes amenerent le Canot près des Chaloupes. Le lendemain à la pointe du jour, on y trouva une queue de lion, qui fut re-

Autres Négres maltraités par les armes-à-feu.

connue pour le Fetiche du Roi ; d'où l'on conclut que le Prince avoit tenté de ſortir de l'Iſle pendant la nuit, & que pour la ſeconde fois il avoit eu recours à la nage.

Smith tient Conseil.

Au lever du Soleil, Smith ſe rendit ſur la rive de l'Iſle avec Cummerbus, Ridley, & deux autres de ſes Compagnons, pour déliberer avec les Facteurs ſur les moyens de retirer du Comptoir les marchandiſes de la Compagnie. Le premier objet qui frappa leurs yeux, en entrant au Comptoir, fut le Négre Antonio, qui étoit couché à terre, gémiſſant de ſes bleſſures. Smith parut ſurpris ; Holditch lui apprit qu'Antonio s'étoit trouvé au nombre de ceux ſur leſquels il avoit tiré la nuit précédente. Antonio, ſe mêlant à l'entretien, dit » qu'il avoit eu le » malheur en effet d'être bleſſé ; qu'il » avoit deux langues, l'une pour les » Blancs, l'autre pour les Noirs ; qu'il » confeſſoit d'avoir mérité la mort, » mais qu'il étoit venu au Comptoir » pour empêcher que les Blancs ne » tuaſſent deſormais les Noirs, & pour » travailler à les rendre amis. Smith lui demanda pourquoi il étoit venu avec des apparences d'hoſtilité. Il répondit qu'il n'avoit avec lui que ſix

Juſtification du Négre Antonio.

SMITH. hommes ; que celui qui avoit été tué

1726. étoit un Messager de la part du Roi, chargé de quelques ouvertures de paix, & que les cinq autres étoient retournés. Sur ces témoignages d'affection, Smith ordonna que ses blessures fussent pansées, avec d'excellente sauge qu'il avoit apportée d'Angleterre, & lui promit la vie s'il étoit sincere.

Vers dix heures, on tint conseil. Smith proposa de transporter les effets de la Compagnie dans une Ville nommée *Jamaïque*, de la dépendance de Cummerbus. Le Comptoir de l'Isle d'York n'étoit pas capable de défense, si les Négres s'obstinoient dans leur attaque. Holditch fit une objection. Les transports de cette nature avoient toujours été préjudiciables à la Compagnie. Mais n'en pouvant apporter aucune raison, Smith souhaita qu'avant que de chercher d'autres ressources Antonio fût examiné. Holditch prit la qualité de Président du conseil.

On interroge ce Négre.

Il se trouve chargé de propositions de paix.

On fit appeller Antonio, qui parut avec des témoignages extravagans de joie & de soumission. On apprit de lui que le Roi s'étoit laissé tromper, par son Trésorier, sur le payement du kole ou du tribut ; qu'il ignoroit cette trahison à l'arrivée des Anglois, mais

que l'ayant heureusement découverte, il avoit envoyé cinq ou six de ses Sujets, avec Antonio, pour informer les Anglois de cette erreur, & négocier la paix avec eux; que le Roi avoit ordonné d'avance à tous ses Sujets de mettre bas les armes, & de ne pas offenser les Blancs, sous peine de mort. Antonio ajouta que le Roi & son cortege étoient dans une disette extrème de toutes sortes de provisions. SMITH. 1726.

A peine cette interrogation étoit finie, qu'un des Gromettes Anglois vint avertir le Conseil d'un nouvel incident. Un Négre étoit sorti seul des bois; & s'étant avancé vers le Comptoir, il s'étoit prosterné à terre en approchant du Gromette. Cette nouvelle excita la joie d'Antonio jusqu'au transport. Il se mit à sauter en criant : « c'est le Messager du Roi. » Vous voyez la vérité; elle me sau- » vera la vie ».

Messager de la part du Roi.

Le Messager ayant été introduit par Cummerbus, déclara au Conseil que le Roi son Maître étoit fort affligé d'avoir offensé les Blancs, en leur demandant mal-à-propos un kole qui ne lui étoit pas dû; qu'il avoit éclairci ses torts par la confession de son Trésorier, & qu'il avoit fait mettre cet

SMITH.

1726.

imposteur à mort, comme la cause de tout le différend ; que Sa Majesté souhaitoit ardemment de se revoir en paix avec les Anglois, & qu'elle avoit déja donné ordre à ses Sujets de mettre bas les armes, avec défense d'offenser les Blancs sous peine de mort ; enfin que manquant de provisions, elle leur en demandoit avec instances ; & promettoit de leur restituer l'équivalent aussi-tôt qu'elle seroit retournée à Scherbro.

Ce Message s'accordoit avec la déclaration d'Antonio. Mais comme on n'y parloit pas de l'ambassade précédente, Smith interrogea le Négre, qui confirma tout ce qu'Antonio avoit raconté. Il ajouta même que c'étoit Antonio qui avoit découvert la trahison du Trésorier. Le Conseil délibera sur toutes ces ouvertures. On établit d'abord, que si l'on pouvoit faire une paix solide, l'intérêt de la Compagnie ne demandoit pas que les marchandises fussent transportées hors de l'Isle d'York. Ensuite on jugea que l'embarras où le Roi se trouvoit pour les vivres, pouvoit servir à donner la solidité qu'on desiroit à l'accommodement. On conclut d'envoyer Cummerbus vers le Roi, avec la qualité

Les Anglois députent Cummerbus au Roi.

d'Ambassadeur, pour témoigner à ce Prince qu'on souhaitoit de vivre en bonne intelligence avec lui & ses Sujets; mais que Sa Majesté s'étant livrée à de mauvais conseils, qui l'avoient porté à commettre des hostilités contre les Anglois & à se saisir des effets de la Compagnie, ils étoient résolus, pour leur sûreté, de se retirer de l'Isle d'York à Jamaïque; que cette résolution néanmoins pouvoit changer, si Sa Majesté vouloit consentir aux articles suivans; 1. à jurer par ses Fetiches qu'elle ne viendroit jamais dans l'Isle d'York avec plus de vingt-quatre hommes, & que cette suite seroit desarmée; 2. que les Négres qui se présenteroient sur les bords de l'Isle pour y commettre quelque hostilité, seroient punis de mort; 3. qu'à l'expiration du terme où le kole devoit être payé, Sa Majesté n'enverroit pas plus de six personnes pour le recevoir; 4. que les Chrétiens ou les Blancs qui habitoient à Scherbro auroient constamment l'exercice libre de leur Religion.

SMITH. 1726.

Articles qu'ils lui font proposer.

Aussi-tôt qu'on se fut arrêté à ces résolutions, Cummerbus partit avec l'Envoyé Négre, pour se rendre dans les bois. Il portoit le Fetiche royal,

SMITH.

1726.

qu'on avoit trouvé deux jours auparavant dans le Canot. S'étant laissé conduire par le Négre, il trouva le Roi assis au pied d'un cotonier, avec une nombreuse troupe de ses Sujets. A la vûe de Cummerbus, ce Prince se leva, & fit quelques pas au-devant de lui. Il reçut son compliment & son message, auquel il répondit, qu'il ne vouloit pas de guerre avec les Blancs, & qu'à son retour à Scherbro, il tiendroit un Conseil, dans lequel il accorderoit à la Compagnie Angloise tous les privileges qu'elle desiroit. Enfin il demanda instamment que les marchandises ne sortissent point de l'Isle d'York en promettant de fournir aux Facteurs, de l'yvoire, du bois de Cam & des Esclaves.

Réponse du Roi.

Les Anglois n'en sont pas satisfaits. Raisons de leur défiance.

Cummerbus revint avec cette réponse. Elle fut examinée au Conseil. Après une assez longue déliberation, Smith, les Capitaines & les Facteurs s'accorderent à conclure que les marchandises devoient être transportées à Jamaïque. Quatre raisons leur firent juger qu'ils n'avoient point à choisir d'autre parti, 1. La promesse vague d'accorder des privileges dans un Conseil qui devoit se tenir à Scherbro, ne parut point un lien assez fort

pour engager à la fidélité un Prince d'une foi douteuse. 2. L'Isle d'York étoit peu fortifiée, au lieu que Jamaïque étoit capable de défense. 3. Le Comptoir étant mal fourni de provisions, les Esclaves que le Roi promettoit aux Facteurs pouvoient ne servir qu'à leur ruine, & cette promesse même n'étoit peut-être qu'un artifice. 4. En quittant l'Isle d'York, on se délivroit du kole ou du tribut que la Compagnie payoit au Roi.

Ils transportent leur Comptoir à Jamaïque.

Smith & Holditch se chargerent de tous les embarras du transport; mais tandis qu'ils alloient s'occuper de ce soin, ils souhaiterent que Cummerbus retournât vers le Roi, pour l'amuser par une longue conférence, qui leur donnât le tems d'exécuter leur entreprise. On convint avec lui d'un signal. Aussi-tôt qu'il l'eut entendu, il déclara au Roi que les Anglois ne pouvoient accepter ses propositions; qu'il avoit manqué de politique en maltraitant leurs Facteurs, & sur-tout en voulant piller le Comptoir; qu'une juste défiance les avoit portés à mettre en sûreté, sur leurs Chaloupes, toutes les marchandises de la Compagnie, pour les faire sortir de son Royaume & les transporter à Jamaïque; enfin que le

SMITH.

1726.

Effet de cette résolution sur les Négres.

coup de canon qu'il venoit d'entendre étoit le dernier signal du départ.

Une déclaration si peu attendue parut affliger beaucoup le Roi. Ses Sujets ne pouvant accuser que lui de la résolution des Anglois, commencerent à se mutiner. Cummerbus leur laissa vuider entr'eux cette querelle ; & se faisant accompagner d'Antonio, il se rendit à la Parade de l'Isle, où il fut reçu dans un Canot. Cependant, en quittant la rive, il prit le parti d'y laisser Antonio, pour veiller sur les mouvemens de l'Ennemi. A peine étoit-il à cent pas de la terre, qu'il vit paroître un grand nombre de Négres dans la résolution de le poursuivre. Ils firent voler sur lui quelques fleches ; mais son Canot fut bientôt assez loin pour n'avoir rien à redouter.

Le jour suivant, Antonio, & six autres Négres attachés aux intérêts de la Compagnie, trouverent le moyen de se rendre à Jamaïque sur un tronc d'arbre. Ils apprirent aux Anglois qu'après le départ de Cummerbus il s'étoit élevé un *Palaver*, c'est-à-dire, une dispute fort vive entre le Roi & ses Sujets ; que pour appaiser les mutins, ce Prince avoit donné ordre que

Cummerbus fût pourſuivi, parce qu'ils l'accuſoient d'avoir engagé les Facteurs à quitter l'Iſle d'York, pour aller s'établir dans ſa Ville de Jamaïque. Ce ſtratagême avoit eu ſon effet; car tandis que les Négres pourſuivoient Cummerbus, le Roi qui craignoit leur reſſentiment pour avoir perdu les avantages du commerce de la Compagnie, s'étoit dérobé dans un Canot, & diſparut en effet ſi promptement, qu'on n'a jamais entendu parler de lui. Ses Sujets ne le trouvant point à leur retour expliquerent ſa fuite comme une abdication volontaire. Ils ne penſerent qu'à s'élire un nouveau Maître. Les Nobles chargés de cette élection par l'uſage ou les loix du Pays, choiſirent un d'entr'eux pour ſucceder au Roi détrôné. Auſſi-tôt qu'ils eurent déclaré leur choix, le Peuple s'ouvrit à droite & à gauche, & forma une double ligne, au long de laquelle le Candidat fut porté ſur les épaules de deux hommes. A ſon paſſage, tous les Négres le regarderent avec admiration, ſe proſternerent & pouſſerent des cris de joie. L'uſage eſt de conduire ainſi le Roi, ſucceſſivement dans toutes les parties de ſon Domaine, & la cérémonie ſe termine par une fête publique.

SMITH.

1726.

Le Roi diſparoît, ſes Sujets lui donnent un ſucceſſeur.

SMITH.

1726.

## §. II.

*Continuation du Voyage en diverses parties de l'Afrique, avec quelques avantures singulieres de l'Auteur.*

Le nouveau Roi se retire dans sa Capitale.

LE nouveau Monarque, qui se nommoit *Maximo*, dépêcha un Esclave à Scherbro, avec ordre aux Kabaschirs (77) de lui envoyer un certain nombre de Canots, pour sortir de l'Isle avec son cortege. Il les attendit au Comptoir Anglois, où il passa la nuit suivante. Quelques-uns de ses Nobles lui proposerent de le brûler avant son départ. Mais ayant rejetté ce conseil, il retourna le jour suivant dans sa Capitale.

D'un autre côté, Smith arrivé heureusement à Jamaïque, étoit descendu au rivage avec Cummerbus, & s'étoit procuré à bon marché deux maisons pour le service de la Compagnie. A son débarquement il fut reçu au bord de l'eau par une troupe de Négres. Cummerbus ayant donné ordre aux deux principaux Chefs de la Nation, de ne rien épargner pour faire honneur à la Compagnie Angloise, ils

(77) L'Auteur se sert du mot Portugais *Cabeceros*.

imaginerent

imaginerent des cérémonies qui méritent une description.

L'Auteur fut d'abord environné d'un cercle de Négres, qui lui témoignerent leur joie par des grimaces & des acclamations. Ensuite deux des plus robustes l'ayant chargé sur leurs épaules, le porterent jusqu'à la Ville dans cette posture, suivis de tous les autres, qui ne cesserent pas de pousser des cris, ou plutôt des hurlemens effroyables, en sautant, dansant, & faisant plusieurs décharges de leurs mousquets. Smith craignit pendant quelque tems pour sa sûreté ; mais lorsqu'il se vit promené, dans la même situation, par toutes les rues de la Ville, au milieu d'une multitude de femmes & d'enfans, qui sortoient de leurs maisons en battant des mains & qui paroissoient charmés du spectacle, il fut bientôt persuadé que toutes ces extravagances étoient autant de caresses. Pendant cette course, qui dura plus d'un quart d'heure, Cummerbus faisoit battre du tambour & sonner la trompette à la porte de sa maison. Smith y fut enfin rapporté. Ses porteurs étoient hors d'haleine. Il ne se trouva gueres moins fatigué. Cummerbus le reçut avec une décharge

SMITH.

1726.

Reception de Smith à Jamaïque.

Fête qu'il reçoit de Cummerbus.

SMITH. 1726.

de sept pieces de canon, qui étoient devant sa porte. Il le conduisit ensuite dans une grande salle, où la table étoit déja couverte. On y servit plusieurs plats de poisson frit & bouilli, de racines d'yams, & de patates. A ce premier service succéda le rôti, qui étoit composé d'un excellent quartier de chevreau, & de quatre grands bassins de volaille. Les Anglois eurent toujours des vivres en abondance à Jamaïque, & ne les trouverent pas mal préparés. Ils se fournirent eux-mêmes des liqueurs qu'ils avoient apportées; & lorsque le sucre leur manqua pour faire du pounch, ils se réduisirent à boire du vin de Madere.

Il établit un Comptoir.

Après avoir établi un Comptoir dans cette Ville, Smith remit à la voile le 29 de Novembre. En quittant la rive il salua la Ville de sept coups de canon, qui lui furent rendus au même nombre. Lorsqu'il fut sur la riviere, Kirkham, Pourvoyeur de la petite Flotte Angloise, l'avertit qu'il ne restoit sur les deux Chaloupes que huit bouteilles de vin de Madere; fâcheuse nouvelle dans un climat où la chaleur rend ces provisions plus nécessaires qu'en Europe. On prit le parti d'aborder, dans la basse marée,

Il manque de liqueurs. Comment il y supplée.

près d'un Village ou les Gromettes assurerent qu'il croissoit des cannes de sucre sauvages. Deux Esclaves, qui furent envoyés à terre dans un Canot, en rapporterent une fort bonne quantité. Elles furent coupées en pieces, & pressées dans l'eau, qu'elles rendirent assez douce pour en faire du pounch; car on ne manquoit point, à bord, de rum & de limons. Le 13 de Novembre on sortit de la riviere, & l'on jetta l'ancre aux Isles des *Plantains*, où deux Marchands Anglois, *Pearce* & *Sanderson*, s'étoient établis. Kirkham, qui les connoissoit familiérement, prit terre avec l'Auteur, & le conduisit à leur habitation. Elle n'étoit pas éloignée du rivage. Le dessein de Smith étoit de tirer d'eux quelques éclaircissemens sur les parties supérieures de la riviere où croît le bois de Cam. Jusqu'alors, il n'avoit reçu des Négres que des informations fort confuses. Ils lui avoient dit qu'après avoir pénétré assez loin dans la riviere de Scherbro, on arrivoit dans une contrée fort montagneuse, où cette riviere fait quantité de détours entre les montagnes, mais sans que son cours en soit plus rapide, excepté vers deux ou trois cataractes, dont l'une

Isles Plantains.

Informations qu'il reçoit sur le bois de Cam.

Cataractes de la riviere de Scherbro.

SMITH. 1726.

eſt ſi grande que la riviere tombe d'environ vingt pieds, avec un bruit ſurprenant. Les deux autres ſont moins conſidérables. Les Négres racontoient qu'à la premiere ils avoient été obligés de deſcendre ſur la rive, & de tirer leurs Canots à force de bras juſqu'au-deſſus de la cataracte; qu'aux deux autres, où l'on pouvoit ſurmonter l'obſtacle avec un peu d'adreſſe, il arrivoit quelquefois que les Canots étoient renverſés; que le bois de cam, dont ils étoient chargés, alloit alors à fond, mais que le canal étant preſque ſans eau dans la ſaiſon de la ſéchereſſe, on y retournoit avec la certitude de pêcher facilement ce qu'on avoit perdu. Le tems qu'ils choiſiſſoient pour ce voyage étoit toujours la fin des pluies, qui ne durent pas moins de cinq mois dans cette Région. Avec le bois de cam, ils rapportoient des dents d'éléphans, & revenoient aux pluies ſuivantes. Ils y voyoient un grand nombre de bêtes farouches, mais elles ne leur avoient jamais fait de mal. Smith avoit appris d'eux encore, qu'un large bras de la riviere de Scherbro va ſe décharger dans la mer près du Cap Monte, mais qu'une grande barre, dont ſon embouchure

est fermée, empêche absolument qu'il ne soit navigable ; sans quoi il abrégeroit beaucoup le chemin, depuis Sierra-Léona jusqu'au Cap Monte & d'autres lieux.

La riviere de Scherbro arrose un Pays très-fertile, qui fournit quantité de provisions fraîches à Sierra-Léona. Mais lorsque Smith espéroit la connoître beaucoup mieux par le témoignage de Pearce & de Sanderson, il apprit qu'ils étoient partis depuis peu dans leurs Chaloupes, pour aller faire le commerce des Esclaves à Rio Pungo, vers le Nord. Cependant il trouva dans leur maison, la femme de Sanderson, occupée, au milieu de ses Esclaves, à compter des bujis. Elle le reçut fort civilement, & leur fit cueillir par ses gens des noix de cocos fraîches. Quoiqu'elle manquât de sucre, elle leur fit du pounch avec de si bon miel, que Kirkham ne fit pas de difficulté de lui en demander une petite provision.

Embarras & dangers de Smith pendant une nuit entiere.

Une lieue à l'Ouest des Isles Plantains, on trouve une chaîne de rocs abîmés, qui s'avancent assez loin dans la mer, & qui peuvent être évités aussi facilement qu'apperçûs, au battement continuel des flots qui s'y bri-

SMITH.

1726.

ſent. La Chaloupe de Smith avoit jetté l'ancre au-delà des rocs, à quatre milles du rivage. Le jour commençoit à baiſſer lorſqu'il partit des Iſles Plantains. Avant qu'il eût fait un mille, la nuit devint ſi obſcure, que non-ſeulement il perdit la vûe de la terre, mais qu'il ne put même découvrir ſa Chaloupe. Il ne paroiſſoit point une étoile. La Barque ne laiſſa pas d'avancer quelque tems au hazard. Enfin Smith, ne pouvant ſe défendre d'un peu d'inquiétude, propoſa de s'arrêter pendant le reſte de la nuit, dans la crainte d'aller ſi loin à la rame, qu'on ne ſe trouvât le lendemain hors de la vûe des Côtes, ſans bouſſole, & ſans autre proviſion qu'un pot de miel & quelques noix de cocos. Kirkham trouva ces raiſons fort juſtes; mais il jugea qu'il y avoit encore plus de péril à s'arrêter, parce que la ſaiſon des pluies étant déja fort avancée, on devoit craindre, dans le cours de la nuit, quelque tornado, qui ſubmergeroit infailliblement la Barque. On prit donc la réſolution d'avancer encore un peu à la rame, dans l'eſpérance de découvrir la terre ou la Chaloupe. Une heure après, on ſe trouva près de quelques flots d'écume. Ils parurent

Il s'égare dans un Canot.

venir de la chaîne de rocs, qui s'étendoit depuis le rivage jusqu'à la Chaloupe. On résolut de la suivre, en la laissant à droite, dans l'opinion qu'elle devoit aboutir à la Chaloupe ou à la terre. Mais lorsqu'on fut à l'extrémité, les ténebres étant toujours de la même épaisseur, on n'apperçut point la lumiere de la Chaloupe. Pendant que l'inquiétude ne faisoit qu'augmenter, on fut surpris d'entendre tout d'un coup un cri de quelque bête féroce, qu'on prit pour le rugissement d'un lion. Comme il paroissoit venir de fort près, on rama du même côté, & l'on découvrit aussi-tôt la terre, qui présentoit une Côte de sable blanc, divisée par quelques rochers. Smith se détermina sur le champ à se mettre à l'abri, derriere un de ces rochers, pour y attendre le jour; mais les cris des bêtes farouches continuant de se faire entendre, personne n'eut la hardiesse de descendre au rivage.

SMITH. 1726.

Il retrouve la terre sans être plus en sûreté.

On jugea qu'il pouvoit être deux ou trois heures. Le repos dont on jouissoit dans cette situation, consoloit un peu des peines passées. Mais il ne dura pas long-tems. Le tonnerre commença bientôt à se faire entendre, accompagné d'éclairs si terribles, que tous

SMITH.

1726.

Tornado qui le jette dans un nouveau danger.

les élémens sembloient changés en feu. C'étoient les avant-coureurs d'un violent tornado, qui secoua les arbres avec une fureur capable de les déraciner. Le bruit des branches ne permit plus d'entendre celui des bêtes sauvages. Après cette horrible agitation, il tomba une pluie impétueuse. Smith & ses compagnons n'étoient point à couvert dans leur Canot ; mais la crainte des bêtes ne leur permettant pas de descendre, ils se crurent fort heureux d'être échapés à la mer, & d'en être quittes pour être bien mouillés. La pluie finit avec la nuit. Ils se trouverent dans la Baye de *Yawry*, deux lieues au Nord des Isles Plantains, qu'ils découvroient assez clairement ; mais ils n'apperçurent point leur Chaloupe. Le principal chagrin de Smith étoit de se voir pénétré d'eau, sans avoir de quoi changer. Dans un état si incommode, il prit la résolution de gagner les Isles Bananes, qu'il reconnut à quatre ou cinq lieues, pour se reposer chez le Facteur *Bonnerman* ; & s'il ne voyoit point sa Chaloupe, il forma le dessein de se rendre à Sierra-Léona, dans le Canot, en suivant les Côtes.

Les Gromettes recommencerent à

ramer, malgré la faim qui les pressoit. Leurs efforts ne se relâcherent point jusqu'à dix heures; mais le vent de mer, qu'ils eurent alors à combattre, augmenta beaucoup leur fatigue & leur ennui. Cependant ils en furent délivrés tout d'un coup à la vûe d'un Bâtiment qui faisoit voile vers la terre. S'en étant approchés, ils le reconnurent pour leur propre Chaloupe, qui avoit été poussée en mer par le tornado, & qui retournoit aux Isles Plantains, pour les chercher, dans la crainte qu'il ne leur fût arrivé quelque malheur. Aussi-tôt qu'ils furent rentrés à bord, ils porterent entre les Bananes & le Cap Schelling, pour se rendre à Sierra-Léona, où ils arriverent le lendemain, & le jour d'après à l'Isle de Bense. Mais en arrivant, l'Auteur fut saisi d'une fiévre maligne, qui le retint au lit jusqu'au 29. Il ne fut pas même capable de monter sur le tillac jusqu'au 4 de Janvier.

SMITH. 1726.

Il retrouve enfin son Bâtiment.

Fievre qui l'incommode long-tems.

Le 18 de Décembre, il partit de Sierra-Léona; & le 25, il jetta l'ancre à *Gallinas*, où il trouva l'Elisabeth, dont on a déja eu l'occasion de parler. Craigton, qui commandoit ce Vaisseau, invita le Capitaine Levinstone à dîner sur son bord, le jour de Noel,

SMITH.

1726.

Un Anglois fait prisonnier par les Négres de Monte.

& lui montra une Lettre de *Benjamin Crofs*, un des Pilotes du Capitaine *Meliffe* fur l'*Expédition*, qui fe trouvoit arrêté depuis trois mois par les Négres du Cap Monte, en reprefailles de quelques Habitans qu'un Navire Anglois leur avoit enlevés. Cette infâme pratique n'eft que trop fouvent exercée, fur-tout par les Vaiffeaux de Briftol & de Liverpool. C'eft le plus grand obftacle qui puiffe arriver au commerce des Efclaves. Crofs ayant appris l'arrivée de l'Elifabeth à Gallinas, & fe trouvant abandonné de fon propre Vaiffeau, écrivit au Capitaine Craigton pour l'intéreffer à fa liberté. Mais Craigton devant faire voile à Scherbro, ce fut Levinftone qui fe chargea de délivrer ce malheureux Anglois en paffant au Cap Monte.

Querelle d'yvreffe entre trois Capitaines Anglois.

Le même jour, on vit arriver dans la rade de Rio-Gallinas le *Brig*, Vaiffeau de Briftol, commandé par le Capitaine *Barry*, qui dîna auffi fur l'Elifabeth. On but avec tant d'excès dans ce feftin, que Barry, dans la chaleur de l'yvreffe, infulta les deux autres Capitaines. Ils s'en reffentirent fort vivement. Barry ne gardant plus de mefures, retourna fur fon bord, & fit tirer fur l'Elifabeth. Mais comme il

avoit menacé Levinstone de ne pas le ménager davantage, celui-ci qui étoit retourné aussi-tôt sur son Vaisseau pour se mettre en état de défense, & qui vit l'autre exécuter sérieusement ses menaces, lui envoya quelques bordées qui le forcerent de lever l'ancre.

Smith parcourt la Côte.

Le 26 Décembre, Smith toujours conduit par Levinstone, quitta Rio das Gallinas, & le 29 il arriva au Cap Monte, où il passa quatre jours. Dans cet intervalle, Cross fut racheté, pour la somme d'environ cinquante livres sterling, & reçu à bord de la Bonite. Il y demeura jusqu'au 26 de Janvier, qu'étant arrivé à Saint-André, où l'Expédition étoit à l'ancre avec plusieurs autres Bâtimens Anglois & François, le Capitaine Melisse rendit à Levinstone le prix de sa rançon. Smith observa, au Cap Monte, que les Négres qui parlerent de Commerce, se gardoient soigneusement d'aller à bord, dans la crainte d'être enlevés; & que ceux-mêmes qui s'y hazarderent, rentroient dans leurs Canots à la vûe de la moindre arme, & retournoient promptement au rivage. Il ne douta pas qu'ils ne fussent plus industrieux que la plûpart des Afriquains,

Industrie des Négres du Cap Monte.

SMITH. parce qu'ils portent des étoffes de leur propre fabrique.

1727. Le 2 de Janvier, la Bonite partit pour le Cap Mesurado, où elle arriva le 4. Elle y jetta l'ancre sur huit brasses, derriere le Cap même, à deux lieues de l'embouchure de la riviere Saint-Paul. Après y avoir passé jusqu'au lendemain à midi, ne voyant paroître aucun Négre, & ne voulant pas courir les risques du débarquement, Smith fut d'avis de remettre à la voile & de suivre de près la Côte, pour en lever un Plan fidele ; ce qui retarda beaucoup le Voyage, parce qu'on fut obligé de mouiller toutes les nuits. Le 5, on jetta l'ancre devant Rio-Junco, sur cinq brasses; & Smith descendit dans la Barque longue, pour sonder tous les environs de cette riviere. L'embouchure est fermée par tant de rocs, qu'il est impossible aux plus petits Bâtimens d'y entrer. Mais l'intérieur est très-navigable ; & le cours de l'eau, qui vient de l'Est, est toujours tranquille. A six heures du soir, Smith revint à bord, sans avoir parlé aux Négres, quoiqu'il s'en fut présenté beaucoup sur les bords.

Rio Junco & son embouchure.

Le jour suivant, il continua de le-

Riviere & Ville de Seftos.

ver ses Plans & ses Perspectives, jusqu'au 9 de Janvier, qu'il jetta l'ancre à Rio-Seftos, où il s'arrêta six jours, avec un Brigantin de Londres, nommé *la Providence*, & commandé par le Capitaine *Cutler*. Ayant employé ce tems à sonder l'embouchure, il la trouva remplie de basses & de rocs, mais accessible néanmoins pour sa Barque. Le bassin est large & spacieux. Sur la rive droite en entrant, on découvre une grande & belle Ville, qui porte le même nom que la riviere. Les Anglois y prirent de l'eau & du bois, en payant au Roi quelques droits légers. Ils trouverent les Habitans assez civils, quoiqu'un peu prévenus au desavantage des Marchands d'Angleterre. Les provisions y sont rares sans être cheres, à l'exception du riz, dont Levinstone acheta une quantité considérable. Le 14 de Janvier, un vent impétueux d'Est-Sud-Est, incommoda beaucoup la Bonite. Mais le lendemain amena un si beau tems, qu'étant partie à pleines voiles, elle arriva le 20 à *Setra-Krou*, où elle jetta l'ancre sur seize brasses, à la vûe de la Ville. Une heure après son arrivée, il parut un Canot avec quelques Négres, ausquels on demanda s'ils avoient des

SMITH.

1727.

chévres, des porcs & des poules. Ils répondirent qu'ils avoient beaucoup de poules & de chevres. L'espoir de trouver enfin des provisions en abondance, fit descendre le jour suivant Smith & quelques Officiers du Vaisseau. Ils furent reçus au rivage par un grand nombre d'Habitans, qui les conduisirent dans leur Ville. Les maisons y sont bâties sur des piliers de quatre ou cinq pieds de hauteur, soit pour éviter l'humidité, ou pour se garantir des bêtes féroces. A l'étonnement du Peuple, qui admiroit les Anglois & qui les suivoit en foule, Smith jugea que cette Nation n'étoit pas fort accoutumée à recevoir des Etrangers. Le Contre-Maître du Vaisseau, qui se nommoit *Corse*, alla chez le Chef de la Ville, pour lui demander la liberté du Commerce. Cette faveur fut accordée; & le Chef Négre, qui est une sorte de petit Roi, étant alors à dîner, pria Corse de prendre sa part des alimens qu'on lui servoit; c'étoit du riz bouilli à l'huile de palmier. Un des Seigneurs assistans présenta une coquille à Corse, au lieu de cuilliere. Après le dîner, le Roi lui dit de mettre ce riche instrument dans sa poche; ce qu'il fit sans objection. Mais lorsqu'il

Politesse intéressée du Roi de Sestos.

fut prêt à se retirer, le Roi l'avertit qu'après avoir reçu sa cuilliere ou sa coquille, il ne devoit pas le quitter sans lui faire quelque présent. Corse lui donna quelques bagatelles qu'il avoit autour de lui, & qui furent acceptées fort avidement. Malgré les espérances que les premiers Négres avoient données au Capitaine, il ne trouva pour provision qu'un peu de malaguette; & quelques pommes de pin; fruit long de six à dix pouces, & délicieux, quand il est mur. Trois lieues & demie au Sud-Est de Setrakrou, on rencontre, à sept ou huit milles du rivage, deux rocs abîmés, qui sont éloignés l'un de l'autre d'environ deux cens brasses. Le plus avancé vers le Nord est un roc plat, d'environ cinquante brasses de longueur. L'autre est escarpé, & causa la perte d'un Vaisseau Anglois en 1719. Il a neuf pieds d'eau d'un côté, & cinq brasses de l'autre.

SMITH.

1727.

Pommes de pin, fruits délicieux.

Le 22 de Janvier, on quitta Setrakrou. Le 24, on doubla le Cap de Palmas. Environ sept lieues au Nord-Est de ce Cap, on trouva une Ville nommée *Ostende*, où Smith apprit que les Négres de Saint-André, Ville voisine, avoient porté depuis peu la

SMITH.

1727.

Ruine de Drevin.

guerre à *Drevin,* réduit cette habitation en cendres, enlevé pour l'esclavage les hommes, les femmes, & les enfans, qu'ils avoient vendus à plusieurs Vaisseaux qui se trouvoient alors dans leur rade. Ce récit fit perdre aux Anglois la pensée de s'arrêter à Drevin. Ils arriverent le 26 de Janvier à Rio-Saint-André, où ils trouverent l'Expédition, Vaisseau de Melisse, & plusieurs autres Bâtimens Anglois & François. La rade de S. André est d'une extrême commodité pour les Vaisseaux ; & , depuis la démolition de Drevin, elle est devenue célebre par son Commerce. Smith ne s'y arrêta que pour en lever le Plan. Il continua de suivre la Côte des *Quaquas,* qui s'étend Est quart Nord-Est, depuis le Cap Palmas, l'espace d'environ cent lieues jusqu'à la riviere de *Mancha,* nommée par les uns *Rio-Gabra,* & par d'autres, *Riviere d'or.* Cette Côte n'est pas si peuplée que celle de Malaguette, qui s'étend l'espace de cent lieues, depuis le Cap Monte jusqu'au Cap Palmas.

Longueur de la Côte des Quaquas & de celle de Malaguette.

Le 4 de Février, on jetta l'ancre à cinq mille d'*Axim* vers l'Ouest. Ce Château des Hollandois, sur la Côte d'or, est une petite Fortification trian-

DERO OU DE

de St André














gulaire, montée d'onze pieces de canon. Chaque angle a sa batterie, composée de trois pieces aux deux angles qui regardent la terre, & de cinq à l'angle de la mer. Les Négres ont une Ville fort peuplée sous le canon du Château, comme on en voit sous tous les Forts Européens, au long de la Côte d'or (78).

SMITH.

1727.

Histoire du Fort de Fredensbourg ou de Jean Conny.

Sept ou huit lieues au Sud d'Axim, on rencontre un autre Fort, bâti par les Brandebourgeois, mais tombé depuis entre les mains des Hollandois, & célebre entre les Marchands de l'Europe sous le nom de Château de Conny. Les Prussiens, en le quittant, l'avoient laissé sous la garde d'un Kabaschir Négre, nommé *Jean Conny*, avec ordre de ne le livrer qu'à leur Nation. Ensuite le Roi de Prusse vendit toutes ses possessions sur la Côte de Guinée à la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales, en y comprenant un autre Fort qui lui appartenoit, près du Cap Très-Puntas ou des trois Pointes. Mais lorsque les Hollandois s'y présenterent, Jean Conny leur refusa l'entrée d'un lieu confié à ses soins; ce qui fit naître une

(78) Les pages 114, 115 & 116 de l'Auteur sont prises de Bosman mot pour mot.

SMITH. Guerre, qui couta beaucoup de ſang & d'argent aux Hollandois. Conny, 1727. enflé de ſa victoire, porta la haine juſqu'à faire paver l'entrée de ſa cour des crânes d'un grand nombre de Hollandois, qu'il avoit tués dans une action fort ſanglante. Il en avoit fait garnir un d'argent, pour s'en ſervir à boire du pounch. Cependant il fut chaſſé du Fort en 1724, & forcé de ſe retirer dans le Pays de Fantin, pour éviter la vengeance d'une Nation qu'il avoit inſultée ſi cruellement.

Le 6 de Février, Smith jetta l'ancre, ſur ſix braſſes, devant ce fameux Château. Vers minuit, il lui vint un Canot, de la part du Gouverneur Hollandois, pour lui offrir de l'eau & du bois. L'Auteur ſuppoſe qu'on lui auroit fait payer ce ſecours aſſez cher; car il avoit appris que tous les Commandans Hollandois avoient reçu ordre de n'accorder ni eau ni bois aux Vaiſſeaux Anglois, excepté ceux de Humphry Morries, fameux Marchands de Londres. Les Négres du Canot lui dirent que le Gouverneur Hollandois avoit fait creuſer la terre dans pluſieurs endroits autour du Fort, pour découvrir un tonneau de poudre d'or que Jean Conny y avoit laiſſé; mais

VUE DE BARBOT ET DE SMITH



Manfro. Maure





bord. T. III. N.° XXII.

qu'on n'avoit tiré aucun fruit de cette recherche.

SMITH.

1727.

Arrivée de Smith au Cap Corse.

Le 7, on quitta le Fort de Jean Conny, dont le véritable nom est *Fredericksbourg;* & touchant aux Comptoirs Anglois de *Dixcove*, *Sukkonda* & *Commendo*, dont Smith leva successivement les Plans, on arriva le 17 au Cap-Corse, où l'on trouva plusieurs Vaisseaux dans la rade.

Il veut lever le plan du Château de Mina.

Pendant le séjour que Smith avoit fait à Jamesfort sur la Gambra, il avoit reçu, par un Vaisseau Anglois, une Lettre de Hollande, adressée au Gouverneur Hollandois de Mina, qu'il s'étoit chargé de porter au Cap-Corse. Cette occasion lui paroissant favorable pour lever le Plan du Château de Mina, il s'y rendit dans un grand Canot, avec Levinstone, sous prétexte de remettre la Lettre au Gouverneur. Mais ils reconnurent bientôt que le Hollandois ne manquoit pas de pénétration. Smith, qui ne se croyoit ni connu ni observé, étant sorti sans affectation pour jetter les yeux autour de lui, fut étonné de se voir immédiatement suivi par le Gouverneur, qui le tira brusquement par la manche, & qui le pria de rentrer dans la salle, en lui disant qu'il pouvoit emporter,

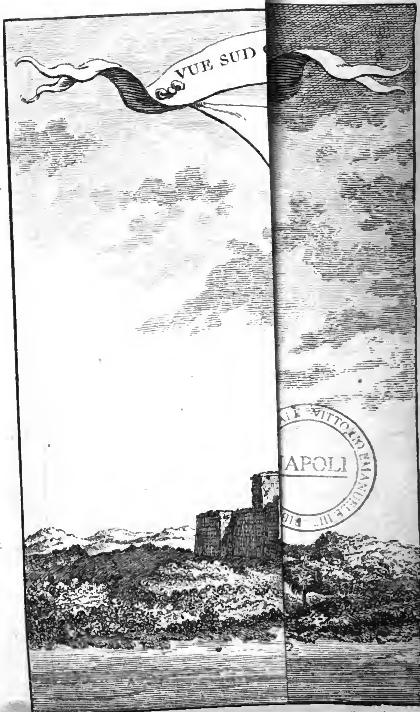
si c'étoit son dessein, tout l'or de la Guinée dans sa poche, mais que pour le Plan du Château Hollandois, il ne l'emporteroit pas. Un reproche si peu attendu causa d'abord quelque embarras à Smith. Cependant, après s'être un peu remis, il répondit au Gouverneur, qu'il lui avoit crû assez de lumieres pour ne pas s'imaginer qu'on pût entreprendre de lever le Plan d'une Place sans les instrumens nécessaires ; & que n'en ayant aucun, il s'étonnoit qu'on pût le soupçonner de ce dessein. Le Commandant Hollandois demeura pensif un moment ; & paroissant se repentir d'un procedé trop brusque, il pressa Smith & Levinstone de demeurer à dîner. Ils y consentirent. Alors, il leur montra quelques Plans imparfaits, qui avoient été levés par un Dessinateur de la Compagnie Hollandoise. L'Ouvrage avoit été fort bien commencé, mais l'Artiste étoit mort sans avoir pû l'achever.

Dificulté qu'il y trouve.

Rareté de l'eau sur la Côte d'or.

Smith partit du Cap-Corse le 23 de Mars. Comme on étoit à la fin de la saison séche, l'eau étoit si rare dans la garnison, qu'il fut impossible d'en obtenir pour les besoins du Vaisseau. Il ne s'en trouve point à plus de huit milles du Château ; de sorte qu'on y


Biblioteca Nazionale - Napoli
FONDO PALATINO


VUE SUD




T.III.N.° X XII

eſt réduit à l'eau d'une grande citerne, qui ſe remplit par des tuyaux de plomb, où la pluie deſcend de tous les toîts. Tous les Forts de la Côte d'or n'ont pas d'autre reſſource.

Le 24 de Mars, on toucha au Fort de *Tantumquerri*, & le 27 on mouilla ſur cinq braſſes à *Wineba*. Ce dernier Fort étoit ſi bien fourni d'eau, qu'après en avoir fait remplir pluſieurs tonneaux, Smith ne s'apperçut pas que la citerne eût baiſſé de plus de ſix lignes ; ce qui lui fit conclure que dans un fond de roc, elle avoit une ſource vive qui lui fourniſſoit de l'eau continuellement.

Tantumquerri.

Wineba.

Le 28, ayant quitté Wineba, on alla jetter l'ancre le 30 au Fort d'Akra, ſur ſix braſſes, d'un fond ſi pierreux, qu'il endommage beaucoup les cables. L'endroit du débarquement eſt sûr & commode, parce qu'il eſt couvert de quelques petits rochers, qui rompent l'impétuoſité des vagues. Pendant que Smith fut à l'ancre devant Akra, il alla ſe promener pluſieurs fois juſqu'à la porte du Fort Hollandois. Il y rencontra quelques Marchands de cette Nation, qui connoiſſoient le Facteur Anglois dont il étoit accompagné. On s'entretint quelques

SMITH.

1727.

Jaloufie des Hollandois.

momens avec beaucoup de familiarité & d'amitié. Mais les Hollandois ne propoferent point à Smith d'entrer dans leur Fort ; ce qui lui fit juger qu'ils avoient des ordres du Gouverneur général de Mina, & qu'ils craignoient les obfervations d'un Deffinateur Anglois.

Le 3 d'Avril, après avoir perdu un cable dans les rocs d'Akra, il remit à la voile pour gagner la Côte de Juida. Le 5, il paffa devant l'embouchure de la grande riviere Volta, qui a tiré ce nom de la rapidité extrême de fon cours. Il eft fi violent qu'en entrant dans la mer, il change la couleur de l'eau jufqu'à plus de huit lieues de la Côte. C'eft cette riviere qui fépare la Côte d'or de la Côte des Efclaves.

Le 7, à la pointe du jour, on jetta l'ancre, fur fept braffes, dans la rade de Juida, & l'on falua le Fort, qui eft à plus d'une lieue de la Côte. Il fe trouvoit alors dans la rade trois Vaiffeaux François & deux Portugais. La Guinée entiere n'a pas de lieu où le débarquement foit fi difficile. On y trouve continuellement les vagues fi hautes & fi impétueufes, que les Chaloupes de l'Europe ne pouvant s'approcher du rivage, on eft obligé de

Dangers de la Côte de Juida & difficulté d'y aborder.

jetter l'ancre fort loin, & d'y attendre les Canots, qui viennent prendre les Passagers & les marchandises. Ordinairement les Rameurs Négres s'en acquittent avec beaucoup d'habileté; mais quelquefois aussi le passage n'est pas sans danger. A l'arrivée du Vaisseau de Smith, les Facteurs de sa Nation envoyerent à bord un grand Canot, pour amener au rivage ceux qui devoient y descendre. Le passage fut heureux. Cependant Smith fut étonné de se voir entre des vagues d'une hauteur excessive, & des flots d'écume, qui paroissoient capables d'abîmer le plus grand Vaisseau. Il admira l'adresse des Négres à les traverser; mais, sur-tout, à profiter du mouvement d'une vague, pour faire avancer, à l'aide des rames, leur Canot fort loin sur le rivage: après quoi sautant à terre, ils le transporterent encore plus loin, pour le garantir du retour des flots. Si l'on avoit le malheur d'être renversé, il seroit fort difficile ici de se sauver à la nage, quand on n'auroit que la violence de la mer à combattre; mais en y joignant le danger des requins, qui suivent toujours les Canots en grand nombre, pour attendre leur proie, on peut dire qu'il

SMITH.

1727.

SMITH.

1727.

Tragique avanture d'un François.

est presqu'impossible d'échapper.

Les Vaisseaux qui viennent à Juida pour le commerce ont toujours sur le rivage, des tentes qui leur servent de Magasins pour mettre leurs marchandises à couvert. Smith en débarquant s'approcha d'une tente françoise, où le Matelot qui en avoit la garde, lui offrit en Langue Angloise un verre d'eau-de-vie qu'il accepta. Il y avoit dans la tente un grand nombre de barils, dont le dehors paroissoit mouillé. Smith en ayant demandé la raison, le Matelot François lui répondit que les barils n'avoient été débarqués que le matin, & qu'ils avoient beaucoup souffert au passage. Il ajouta qu'au débarquement, un Matelot François s'étant hazardé trop loin dans l'eau, pour reprendre un baril que les vagues emportoient, avoit été saisi par un jeune requin, contre lequel il s'étoit fort bien défendu avec son couteau; mais que la même vague qui le ramenoit ayant apporté deux autres requins monstrueux, il avoit été déchiré dans un moment & dévoré à la vûe de tous ses Compagnons.

Smith descend au rivage.

Cette tragique avanture n'inspira pas peu de dégoût à Smith pour un Pays si dangereux. Mais les branles étant

étant prêts à le porter au Fort, il ne fit pas difficulté de se livrer aux Négres, qu'il ne crut pas aussi redoutables que les requins. Il traversa trois rivieres, ou plutôt, dit-il, trois bras de la même riviere, qui passent entre le Fort Anglois & le rivage. Ensuite le Pays lui parut si agréable, qu'il préfera d'aller à pied jusqu'au Fort. Les François & les Anglois ont leurs Forts, ou leurs Comptoirs, à moins d'une portée de fusil l'un de l'autre, environnés d'un mur de terre assez épais. Celui des Anglois, qui est fort spacieux, est défendu par plusieurs batteries qui contiennent dix-sept pieces de gros canon.

SMITH.

1727.

Forts Anglois & François.

Ils ont à dix-huit milles de ce Fort, du côté de l'Est, un autre Comptoir, nommé *Jacquin* ; & celui de *Sabi* à cinq milles, du côté du Nord. Mais celui-ci venoit d'être réduit en cendres par le grand & puissant Roi de *Dahomay*, dont le nom a fait depuis peu tant de bruit en Europe. Sa premiere conquête avoit été le Royaume du grand Ardra, cinquante milles au Nord-Ouest de Sabi. Le Roi d'Ardra ayant, en 1724, quelques affaires à régler avec *Baldwin*, Gouverneur Anglois de Juida, & n'étant pas satis-

Conquêtes du Roi de Dahomay.

SMITH.

1727.

fait de sa diligence, fit arrêter *Lamb*, Facteur Anglois d'Ardra, dans l'espérance de rendre Baldwin plus attentif à l'obliger. Ce fut dans ces circonstances que la Ville d'Ardra fut assiégée par les Troupes du Roi de Dahomay, & qu'ayant été prise après une vigoureuse résistance, le Roi même fut tué à la porte de son Palais. Lamb fut conduit prisonnier devant le Général de Dahomay, qui n'avoit jamais vû de Blancs. Cet Officier Négre fut si surpris de sa figure, qu'il le mena au Roi son Maître comme une rareté fort étrange. En effet, le Roi de Dahomay, faisant sa résidence à deux cens milles dans les terres, n'avoit jamais eu, non plus, l'occasion de voir un Européen. Il garda précieusement Lamb, qui écrivit pendant sa captivité une Lettre au Gouverneur Tinker, successeur de Baldwin. Smith en obtint une copie, qu'il a placée à la fin de son Journal.

Son Général n'avoit jamais vû de Blancs,

Juida conquis, & les Forts Européens ruinés.

La conquête d'Ardra fut suivie d'une irruption dans le Pays de Juida. Les Troupes de Dahomay s'étant avancées au mois de Février 1727 jusqu'à la Ville de Sabi, que les François ont nommée *Xavier*, en formerent aussitôt le siége. C'est la capitale du Royau-

me de Juida, Ville grande & bien peuplée, où les François, les Anglois & les Portugais ont des Comptoirs. Elle eut en peu de jours le ſort d'Ardra. Mais le Roi de Juida, un des plus gros hommes que Smith ait jamais vûs, ne ſe croyant pas capable des fatigues de la guerre, ſe fit charger dans un branle, ſur les épaules de quelques Négres vigoureux, & mit ainſi ſa vie à couvert. Les Comptoirs Européens furent pillés, les Facteurs faits priſonniers, & menés au Camp d'Ardra, où le Roi de Dahomay s'étoit rendu. Lorſque Tinker fut préſenté à ce Prince, il lui dit avec une fermeté modeſte, que les chagrins qu'il cauſoit aux Blancs ne tourneroient point à l'avantage du Pays dont il venoit de faire la conquête; que c'étoit le moyen au contraire d'en écarter tous les Vaiſſeaux de l'Europe, & de nuire par conſéquent à ſa propre grandeur.

Le Roi lui répondit qu'il ſentoit la vérité de ce diſcours, & que ſon intention n'avoit point été que les Européens fuſſent chagrinés; mais que ce malheur étant arrivé ſans ſes ordres, il leur permettoit de retourner dans leurs Comptoirs, pour y exercer le commerce en liberté. Ils profiterent

SMITH. 1727.

Comptoirs brûlés à Sabi.

aussi-tôt de cette permission. Cependant tandis que les Gouverneurs François & Anglois étoient en marche, le Général de Dahomay fit mettre le feu aux Comptoirs de la Ville, sans avoir consulté les intentions du Roi. Cette trahison causa un chagrin mortel aux deux Gouverneurs, mais sur-tout à celui du Fort François, qui ne pensoit point à retourner si-tôt en Europe que Tinker, & qui espéroit au contraire de voir Sabi relevé de ses ruines, & le commerce rétabli. Ils n'eurent point d'autre ressource que de se retirer tous deux dans leurs Forts.

Grandeur de cette Ville.

La Ville de Sabi n'avoit pas moins de cinq milles dans sa circonférence. Les maisons étoient bâties avec assez de propreté, quoiqu'elles ne fussent couvertes que de chaume. Le Pays n'a pas de pierres. On n'y trouve pas même un caillou de la grosseur d'une noix. Cependant les Comptoirs étoient bâtis à la maniere de l'Europe. Ils étoient solides, spacieux, bien-ouverts, & composés de plusieurs appartemens fort commodes, qui avoient chacun leur salle, & des balcons pour prendre l'air. Les Magasins étoient au rez-de-chaussée, & les logemens faisoient le second étage. De si belles de-

meures contribuoient non-seulement à la satisfaction, mais encore à la santé des Européens. La Ville étoit si peuplée, qu'il étoit difficile à toute heure de marcher dans les rues, quoiqu'elles eussent beaucoup de largeur. Il s'y tenoit tous les jours, des marchés, bien fournis de commodités d'Europe & d'Afrique, & d'une grande variété de provisions. Près des Comptoirs de l'Europe on voyoit une grande Place, plantée de beaux arbres, à l'ombre desquels les Marchands & les Capitaines traitoient de leurs affaires, comme dans une espece de Bourse. Tous ces lieux avoient été réduits en cendres peu de jours avant l'arrivée de Smith.

Smith retourne à bord. Difficulté de son passage.

Le 20 d'Avril 1727, il profita d'un jour fort calme pour retourner à bord. Le Canot étant sur le sable, la tête tournée vers la mer, les Passagers y entrerent d'abord & s'assirent à l'extrémité, parce que la plus grande partie de l'espace est pour les Rameurs Négres, qui sont ordinairement au nombre d'onze ou de treize. Lorsque chacun eut pris place, les Rameurs saisirent un moment favorable pour lancer le Canot sur le dos d'une vague; & s'y glissant avec beaucoup

D iij

SMITH. 1727.

d'adresse, ils manierent si bien leurs rames, qu'avant le retour de la vague suivante, ils le mirent hors du danger de se briser contre le rivage. Mais ils n'avoient encore surmonté que le premier obstacle. A vingt-cinq ou trente toises on trouve une barre, où la mer bat avec plus de violence que contre la terre. Ils ne la passerent pas moins heureusement. Au-delà de cette barre, à la distance de quarante ou cinquante toises, il s'en trouve une autre, qui est beaucoup plus dangereuse. Les vagues sont furieuses dans l'intervalle, & ne font pas moins de bruit que le tonnerre. Cependant les Négres s'y tinrent ferme, près d'un quart d'heure, avec le secours de leurs rames ou de leurs pelles. Enfin voyant une grosse vague s'ouvrir tout d'un coup, ils firent un mouvement si vif, que l'ayant traversée, ils n'eurent pas de peine à surmonter la suivante, qui étoit beaucoup moins haute. En arrivant à bord, ils se trouverent quittes pour avoir été un peu mouillés; & les requins, qui les avoient suivis, ne furent pas trop contens, dit l'Auteur, de voir leurs espérances trompées.

Le matin du jour suivant, on mit

SMITH.

1727.

Il se rend dans l'Isle du Prince.

à la voile, pour l'Isle du Prince, où l'on se proposoit de prendre de l'eau & du bois. On y arriva le 18 de Mai. Les provisions y étoient fort cheres, mais celle d'eau & de bois coûta peu; & Levingstone employa le tems, jusqu'au 16, à faire carener son Vaisseau. Le 20 on passa la Ligne. Le 23, on découvrit le Cap Lopez, à la latitude d'un degré du Sud. Ce fut la derniere fois qu'on eut la vûe de la Côte d'Afrique.

Calmes près de la Ligne.

Après avoir parcouru environ quatre degrés au Sud de la Ligne, on tomba sous le véritable vent de commerce, & l'on porta à l'Ouest pendant près de quatre cens lieues. Ensuite ayant tourné au Nord-Nord-Ouest, on passa une seconde fois la Ligne le 5 de Juin. Dès le lendemain, on fut arrêté par les calmes qui regnent toujours près de la Ligne dans cette saison, sur-tout entre les vents de commerce Nord-Est & Sud-Est. Le tems devint fort triste par son obscurité & par une abondance continuelle de pluies qui nuisoient beaucoup à la manœuvre. Si près de la Ligne, on étoit surpris de trouver l'air très-froid. Il ne se passoit pas de jour sans quelques tornados. On en tira cet

SMITH.

1727.

avantage, qu'ils servirent à faire gagner le véritable Nord-Est de commerce; après quoi l'on porta au Nord-Nord-Ouest avec un vent frais jusqu'au premier de Juillet. Mais étant alors à treize degrés dix-neuf minutes du Nord, on s'apperçut d'une dangereuse voie d'eau. Comme elle étoit déja si grande, que les pompes ne pouvoient suffire, on ne fut pas saisi d'une crainte médiocre, en considérant qu'on étoit fort éloigné de la terre, & qu'on n'étoit accompagné d'aucun Vaisseau. Après beaucoup de recherches, Levingstone découvrit la source du mal, & trouva le moyen d'en arrêter le progrès. Cependant il ne fut pas possible d'y remédier si parfaitement, qu'on ne s'apperçût bien-tôt qu'il recommençoit avec un nouveau danger. On résolut de suivre le vent pour soulager le Vaisseau. Mais la fatigue extrême de l'Equipage qui étoit sans cesse obligé de travailler à la pompe, fit applaudir à la proposition de porter droit aux Indes Orientales. On étoit sous le vent Nord-Est de commerce; & dans la latitude qu'on vient de remarquer, on avoit directement la Barbade à l'Ouest. A la vérité, suivant les calculs, on n'en étoit

Voie d'eau qui expose le Vaisseau au dernier péril.

pas à moins de sept cens lieues, distance terrible pour un Vaisseau prêt à s'abîmer. Cependant les circonstances n'offrant point d'autre ressource, on résolut de s'y attacher avec tous les efforts du courage & de la prudence. Les emplois furent distribués pour une si grande entreprise. Le Capitaine & le Pilote devoient prendre alternativement la conduite du gouvernail. Wheeler & Smith se chargerent de préparer les vivres & de faire du pounch chaud pour ceux qui travailleroient à la pompe, ausquels on assigna une pinte & demie de cette liqueur pendant chaque garde, c'est-à-dire de quatre en quatre heures. Ils avoient besoin de ce soutien pour ranimer leurs esprits; parce que le travail étoit si pénible & le péril si pressant, que tous les Matelots ne purent être divisés qu'en deux gardes. Il restoit deux petits Négres qui reçurent ordre d'assister Wheeler & Smith dans leurs fonctions.

SMITH. 1727.

Mesures qu'on prend contre le danger.

On passa neuf ou dix jours dans une extrémité si déplorable. La plûpart des Matelots commençoient à se rebuter de l'excès du travail, & quelques-uns firent éclater des murmures qui sembloient annoncer d'autres ef-

Murmures de l'Equipage.

SMITH.

1727.

fets de leur deſeſpoir. On leur fourniſſoit néanmoins des rafraîchiſſemens continuels ; & Smith avoit ſoin de leur tuer tous les jours quelques pieces de volaille ou quelque chevreau. Tous les Officiers s'efforçoient auſſi de les encourager par l'eſpérance de découvrir bien-tôt la Barbade. Leur Chaloupe, qui étoit aſſez grande & en fort bon état, avoit été placée ſur le tillac. Mais la Barque longue ayant été ſerrée entre les ponts, pluſieurs ſouhaitoient qu'on la mît en état d'être employée, c'eſt-à-dire qu'elle fût équipée de tout ce qui étoit néceſſaire pour un uſage forcé, comme d'eau, de vivres, d'inſtrumens de mer, &c. D'autres s'oppoſoient fortement à cette propoſition, dans la crainte que les plus mutins ou les plus deſeſpérés ne profitaſſent des ténebres pour fuir dans la Barque & pour abandonner tous les autres à leur mauvais ſort ; ce qui auroit cauſé néceſſairement la perte du Vaiſſeau, parce qu'il ne feroit pas reſté aſſez de bras pour la pompe. Au milieu de ce trouble, tous les animaux étrangers qu'on tranſportoit en Europe, moururent, faute de ſoins & de nourriture.

Horrible de.

Le 16 de Juin, trois Matelots, qui

avoient travaillé à la pompe depuis quatre heures jusqu'à huit, tomberent évanouis, & furent emportés comme morts. Cet accident ayant fait sonner plutôt la cloche pour appeller ceux qui devoient succéder au travail, l'horreur & la consternation parurent se répandre sur tous les visages. Cependant comme Smith avoit fait préparer un fort bon déjeûner, on se mit à manger, autant que la crainte pouvoit laisser d'appétit, lorsqu'un des Matelots de la pompe se mit à crier de toute sa force, *terre, terre*, courant & sautant comme un insensé dans le transport de sa joie. Tout le monde abandonna les alimens pour satisfaire une curiosité beaucoup plus pressante que la faim. On découvrit en effet la terre qu'on reconnut aussi-tôt pour l'Isle de la Barbade. Il n'étoit pas plus de neuf heures du matin. A quatre heures après midi on jetta l'ancre dans la Baye de Carlisle.

Désespoir des Matelots.

Cette Baye étoit alors remplie de Bâtimens Anglois. Vers la nuit, *Thomas Leake*, Agent de la Compagnie Royale d'Afrique à la Barbade, amena sur la Bonite, des Matelots & d'autres Ouvriers pour soulager l'Equipage. Le matin du jour suivant, Smith

Ils arrivent enfin à la Barbade.

SMITH. ſe rendit au rivage, & prit ſon logement dans la maiſon de Leake. Il fut

1727. préſenté immédiatement par le Docteur Warren ſon ami, à M. *Worsley*, Gouverneur de l'Iſle, qui le retint à dîner. Mais la fête fut troublée par l'arrivée d'un Exprès, qui apportoit la triſte nouvelle de la mort du Roi Georges.

Pendant les jours ſuivans, on ſe hâta de décharger toutes les marchandiſes du Vaiſſeau, ſans interrompre un moment le travail de la pompe, qui ne ceſſoit pas d'être néceſſaire dans une rade ſi tranquille. Un jour que le Capitaine Levingſtone & Smith étoient à bord avec Leake, & quelques autres Négocians, les Ouvriers pomperent un petit dauphin, à demi rongé de pourriture, ſans queue & ſans tête, d'environ trois pouces & demi de longueur. Levingſtone le mit ſoigneuſement dans de l'eſprit de vin, pour le conſerver jusqu'en Europe, perſuadé que ce petit poiſſon ayant été long-tems dans la fente du Bâtiment, avoit fermé le paſſage à quantité d'eau, & que c'étoit à lui par conſéquent qu'il étoit redevable de ſa conſervation. Lorſqu'on examina de près le Vaiſſeau, après l'avoir mis

A quoi ils avoient dû leur ſalut.

Smith.

1727.

ſur le côté, on apperçut, ſous la quille & dans d'autres endroits, pluſieurs fentes dont on n'avoit pas eu le moindre ſoupçon. Mais la principale étoit celle que Levingſtone avoit découverte, & qui n'avoit pû être bien bouchée. Cependant toutes les planches étant fort bonnes, & n'ayant pas même beſoin d'être calfatées, il ſe contenta de faire travailler aux endroits qui demandoient une prompte réparation, & de les faire revêtir d'une couche de godron fort épaiſſe.

Ils retournent en Europe.

Il ſe vit en état le 18 d'Août, de quitter la Barbade. Ce ne fut pas ſans peine qu'il traverſa les vents de commerce Nord-Eſt, & qu'il arriva ſous les vents variables au 29 degré de latitude du Nord. Mais il trouva enſuite des vents frais à l'Oueſt & au Sud-Oueſt, qui lui firent faire régulierement neuf ou dix milles par heure. Le 22 de Septembre la ſonde lui donna ſur quatre-vingt braſſes, un beau ſable luiſant. Le 25 il découvrit la pointe du Lézard, & s'engageant dans le Canal il ſe trouva le lendemain vis-à-vis l'Iſle de Whigt. Mais le vent changea tout d'un coup du Sud-Oueſt au Sud-Eſt, & devint ſi violent qu'il ſe vit forcé de retourner vers Portſ-

Leur arrivée

SMITH. 1727. à Portsmouth.

mouth. En vain tira-t-il trois coups, pour demander du secours dans un embarras qui augmentoit à chaque moment. Il ne se trouva point une seule Barque qui osât risquer de sortir. Son Pilote avoit heureusement quelque connoissance de cette Côte. Il donna le reste au hazard ; & la nécessité fut un si bon guide, qu'il mouilla dans la rade de Portsmouth le 26 de Septembre à onze heures du matin. L'Auteur se rendit à Londres par terre.

## §. III.

*Lettre de M. Bullfinch Lamb à M. Tinker, Gouverneur du Fort Anglois de Juida, touchant le Roi de Dahomay & ses Etats* (79).

LAMB. 1724.

MOnsieur, il y a cinq jours que le Roi me remit votre Lettre du premier de ce mois. Ce Prince m'ordonne de vous répondre en sa présence. Je le fais, pour exécuter ses volontés. En recevant votre Lettre de sa main, j'eus avec lui une conférence dont je crois pouvoir conclure qu'il ne pense pas beaucoup à fixer le prix de ma liberté. Lorsque je le pres-

Embarras de Lamb pour sa rançon.

(79) Cette Lettre est annoncée ci-dessus, page 74. Sa date est le 27 de Novembre 1724. A Abomay, dans le Palais du grand Truro Audati, Roi de Dahomay.

fai de m'expliquer à quelles conditions il vouloit me permettre de partir, il me répondit qu'il ne voyoit aucune raifon de me vendre, parce que je ne fuis pas Négre. Je le preffai. Il tourna ma demande en plaifanterie, & me dit que ma rançon ne pouvoit monter à moins de fept cens Efclaves, qui à quatorze livres fterlings par tête, feroient près de dix mille livres fterlings. Je lui avouai que cette ironie me glaçoit le fang dans les veines; & me remettant un peu, je lui demandai s'il me prenoit pour le Roi de mon Pays. J'ajoutai que vous & la Compagnie me croiriez fou, fi je vous faifois cette propofition. Il fe mit à rire, & me défendit de vous en parler dans ma Lettre, parce qu'il vouloit charger le principal Officier de fon Commerce de traiter cette affaire avec vous; & que fi vous n'aviez rien à Juida d'affez beau pour lui, vous deviez écrire d'avance à la Compagnie. Je lui répondis qu'à ce difcours il m'étoit aifé de prévoir que je mourrois dans fon Pays, & que je le priois feulement de faire venir pour moi, par quelqu'un de fes gens, des habits & quelques autres néceffités. Il y confentit. Je n'ai donc, Monfieur, qu'un

Raillerie du Roi de Dahomay.

LAMB. 1724.

feul moyen de me racheter; ce feroit de faire offre au Roi d'une Couronne & d'un Sceptre, qui peuvent être payés fur ce qui refte dû au dernier Roi d'Ardra. Je ne connois pas d'autre préfent qu'il puiffe trouver digne de lui; car il eft fourni d'une groffe quantité de vaiffelle, d'or en œuvre, & d'autres richeffes. Il a des robbes de toutes les fortes, des chapeaux, des bonnets, &c. Il ne manque d'aucune efpece de marchandifes. Il donne les bujis comme du fable, & les liqueurs fortes comme de l'eau. Sa vanité & fa fierté font exceffives. Auffi eft-il le plus riche & le plus belliqueux de tous les Rois de cette grande Région; & l'on doit s'attendre qu'avec le tems, il fubjuguera tous les Pays dont le fien eft environné. Il a déja pavé deux de fes principaux Palais des crânes de fes ennemis tués à la guerre. Ces Palais néanmoins font auffi grands que le Parc Saint James à Londres, c'eft-à-dire, qu'ils ont un mille & demi de tour.

Richeffes & caractere de ce Prince.

Je lui parle fouvent d'établir une correfpondance avec la Compagnie, & de faire venir des Blancs à la Cour. Vous devez l'entretenir dans ces idées, & lui dire que le moyen de les faire

réussir est de commencer par m'accorder la liberté. Il répete sans cesse qu'il voudroit voir des Vaisseaux dans certains lieux, ne fût-ce que pour leur vendre ses Esclaves, & pour se faire apporter les ornemens qui conviennent à un Prince tel que lui. J'affecte de prêter l'oreille à tous ses discours ; & si vous le flattez un peu, je ne doute pas que vous ne contribuiez beaucoup à finir ma misere. J'espere que la Compagnie ne me jugera point indigne de son attention, & qu'elle se souviendra des longues & pénibles souffrances ausquelles je me suis exposé pour son service. Je suis dans une situation fort miserable, privé de toutes les douceurs de la vie, séparé de ma femme, de mes enfans, & de tout commerce humain. C'est être enseveli tout vivant. Enfin je ne crois pas qu'il y aït de sort aussi triste que celui de perdre ma jeunesse dans un Pays tel que celui ci.

LAMB.

1724.

Situation de Lamb.

Le Roi souhaite beaucoup qu'il me vienne des Lettres de ma Nation, ou toute autre marque de souvenir. Il regarderoit comme une bassesse indigne de lui de prendre quelque chose qui m'appartînt. Je ne crois pas même qu'il voulût retenir les Blancs qui vien-

LAMB. 1724.

droient à ſa Cour. S'il me traite autrement, c'eſt qu'il me regarde comme un captif pris à la guerre. D'ailleurs il paroît m'eſtimer beaucoup, parce qu'il n'a jamais eu d'autre Blanc qu'un vieux Mulâtre Portugais, qui lui vient de la Nation des Papas, & qui lui a coûté environ cinq cens livres ſterlings. Quoique cet homme ſoit ſon Eſclave, il le traite comme un Kabaſchir du premier ordre. Il lui a donné deux maiſons, avec un grand nombre de femmes & de domeſtiques, ſans lui impoſer d'autre devoir que de raccommoder quelquefois les habits de Sa Majeſté, parce que ce Mulâtre eſt Tailleur. Ainſi l'on peut compter que les Tailleurs, les Charpentiers, les Serruriers, ou tout autre Artiſan libre, qui voudroient ſe rendre ici, feroient reçus avec beaucoup de careſſes, & feroient bien-tôt une groſſe fortune ; car le Roi paye magnifiquement ceux qui travaillent pour lui.

Autre Blanc priſonnier avec lui, & ſa ſituation.

L'arrivée de quelque Ouvrier feroit donc un excellent moyen pour obtenir ma liberté, en y joignant la promeſſe d'entretenir avec lui un commerce reglé. Mais, étant perſuadé que les Blancs contribuent ici à ſa grandeur, il m'objecte à tous momens

Raiſons qui rendoient la liberté de Lamb fort difficile.

que s'il me laisse partir, il n'y a pas d'apparence qu'il en revoie jamais d'autres. Il faudroit engager quelqu'un à faire le voyage, pour retourner presque aussi-tôt. Cette seule démarche persuaderoit au Roi qu'il verroit d'autres Blancs dans la suite; & je suis presque sûr qu'il m'accorderoit la permission de partir, pour hâter ceux qui viendroient après moi. Si Henri Touch, mon Valet, étoit encore à Juida, & qu'il fût disposé à se rendre ici, il y trouveroit plus d'avantage qu'il ne peut se le figurer. Il est jeune. Le Roi prendroit infailliblement de l'affection pour lui. Quoique je ne rende aucun service à ce Prince, il m'a donné une maison, avec une douzaine de Domestiques de l'un & de l'autre sexe, & des revenus fixes pour mon entretien. Si j'aimois l'eau-de-vie, je me tuerois en peu de tems, car on m'en fournit en abondance. Le sucre, la farine, & les autres commodités ne me sont pas plus épargnés. Si le Roi fait tuer un bœuf, ce qui lui arrive souvent, je suis sûr d'en recevoir un quartier. Quelquefois il m'envoie un porc vivant, un mouton, une chevre; & ma moindre crainte est celle de mourir de faim. Lorsqu'il

Comment il étoit traité par le Roi.

LAMB.

1724.

fort en public, il nous fait appeller le Portugais & moi pour le ſuivre. Nous ſommes aſſis près de lui pendant tout le jour à l'ardeur du Soleil, avec la permiſſion néanmoins de faire tenir par nos Eſclaves des paraſols qui nous couvrent la tête. Mais il nous paye aſſez bien pour cette fatigue. Outre trois ou quatre grands kabés qu'il nous donne, il fait quelquefois apporter un grand flacon d'eau-de-vie pour nous rafraîchir, & nous en envoie d'autres dans nos demeures.

Il demande d'être envoyé à la guerre.

Ainſi nous tâchons, le Portugais & moi, de nous rendre la vie auſſi douce qu'il nous eſt poſſible, & ſur-tout de ne pas tomber dans une triſteſſe qui ſeroit bien-tôt funeſte à notre ſanté Cependant comme je ſuis fort ennuyé de ma ſituation, je ſuppliai le Roi, il y a quelque tems, de me mettre entre les mains du Général de ſes Troupes, & de me faire donner un cheval pour le ſuivre à la guerre. Il rejetta ma demande, ſous prétexte qu'il ne vouloit pas me faire tuer. Enſuite m'ayant promis de m'employer autrement, il m'ordonna de demeurer tranquille, & de prendre garde à tout ce que je lui verrois faire. J'ignore encore quelles ſont ſes intentions. Son

LAMB.

1724.

Général même n'approuva pas l'offre que je faisois d'aller à la guerre ; parce que si j'étois tué, me dit-il, le Roi ne lui pardonneroit pas d'en avoir été l'occasion. Depuis ce tems-là, Sa Majesté m'a fait donner un cheval, & m'a déclaré que lorsqu'elle sortiroit de son Palais je serois toujours à sa suite. Il sort assez souvent dans un beau branle, garni de piliers dorés & de rideaux. Il m'ordonne quelquefois aussi de l'accompagner dans ses autres Palais, qui sont à quelques milles de sa résidence ordinaire. On m'assure qu'il en a onze.

Préfens qu'il veut faire au Roi & ses motifs.

Comme il est fatiguant de monter à cheval sans selle, je vous prie de m'en envoyer une, avec un fouet & des éperons. Le Roi m'a donné ordre de vous demander aussi pour lui le meilleur harnois que vous ayez à Juida. Vous serez payé libéralement. Il voudroit en même-tems que vous lui envoyassiez un Chien Anglois, & une paire de boucles à souliers. Si vous jugez bien de ses intentions, vous pouvez m'adresser ce que je vous demande & pour lui & pour moi. Je suis persuadé que le moindre présent sera fort agréable de ma part, & redoublera mon crédit à cette Cour, soit

LAMB. que je parte ou que je demeure. Ainsi je vous conjure de m'accorder une

1724. grace, qui peut non-seulement rendre mon sort plus supportable, mais qui faisant conclure au Roi qu'on ne pense point à ma rançon, le déterminera peut-être à me rendre la liberté dans quelque moment de caprice.

Vous devez m'envoyer d'autant plus facilement ce que je vous demande, que je n'ai pas touché tous mes appointemens depuis que je suis en Guinée ; & vous ne serez pas surpris que je vous demande tant de choses, si j'ajoute que le Roi me fait bâtir actuellement une maison, dans une Ville où il fait ordinairement son séjour lorsqu'il se prépare à la guerre. Cette nouvelle faveur me jette dans une profonde mélancolie, parce qu'elle marque assez qu'on ne pense point à me rendre bien-tôt la liberté.

Tristes faveurs pour l'Auteur.

Si vous approuvez que je traite avec le Roi pour quelques Esclaves, il faut que vous en parliez à ses gens, & que vous me donniez là-dessus vos ordres ; car pendant le sejour que je dois faire ici, je souhaite de pouvoir me rendre utile à la Compagnie. Mais dans cette supposition, vous ne de-

vez pas oublier de m'envoyer des essais de toutes vos marchandises, avec la marque des prix, pour prévenir toutes sortes de mal-entendus. Sa Majesté m'a pris tout le papier que j'avois encore, dans le dessein de faire un cerfvolant. Je lui ai représenté que c'est un amusement puéril; mais il ne le desire pas moins, afin, dit-il, que nous puissions nous en amuser ensemble. Je vous prie donc de m'envoyer deux mains de papier ordinaire, avec un peu de fil retors pour cet usage. Joignez-y un peloton de meche, parce que Sa Majesté m'oblige souvent de tirer ses gros canons, & que j'appréhende de perdre quelque jour la vûe en me servant d'allumettes de bois. On voit ici vingt-cinq pieces de canons, dont quelques-unes pesent plus de mille livres. On croiroit qu'elles y ont été apportées par le diable, quand on considere que Juida est à plus de deux cens milles, & qu'Ardra n'est pas à moins de cent soixante. Le Roi prend beaucoup de plaisir à faire une décharge de cette artillerie chaque jour de marché. Il fait travailler actuellement à construire des affuts. Quoiqu'il paroisse fort sensé, sa passion est pour les amuse-

Puériles amusemens du Roi.

LAMB.

1724.

mens & les bagatelles qui flattent son caprice. Si vous aviez quelque chose qui puisse lui plaire à ce titre, vous me feriez plaisir de me l'envoyer. Des Estampes & des Peintures lui plairoient beaucoup. Il aime à jetter les yeux dans les Livres. Ordinairement il porte dans sa poche un Livre latin de prieres, qu'il a pris au Mulâtre Portugais ; & lorsqu'il est résolu de refuser quelque grace qu'on lui demande, il parcourt attentivement ce Livre, comme s'il y entendoit quelque chose.

Son goût pour les Livres.

Il trouve aussi beaucoup d'amusement à tracer des caracteres au hazard sur le papier ; & souvent il m'envoye son ouvrage, pour imiter nos Lettres. Mais il le fait accompagner d'un grand flacon d'eau-de-vie & d'un grand kabés ou deux. Si vous connoissiez quelque Maîtresse hors de condition, blanche ou mulâtre, à qui l'on pût persuader de venir dans ce Pays, soit pour y porter la qualité de femme du Roi, soit pour y exercer librement sa profession, cette galanterie me feroit faire un extrême progrès dans le cœur du Roi, & donneroit beaucoup de poids à toutes mes promesses. Une femme qui prendroit ce parti, n'auroit

Lamb demande une Maîtresse blanche ou mulâtre pour le Roi.

roit point à craindre d'être forcée à rien par la violence ; car Sa Majesté entretient plus de deux mille femmes, avec plus de splendeur qu'aucun autre Roi Négre. Elles n'ont pas d'autre occupation que de le servir dans son Palais, qui paroît aussi grand qu'une petite Ville. On les voit, en troupes de cent soixante & de deux cens, aller chercher de l'eau dans de petits vases, vêtues tantôt de riches corsets de soie, tantôt de robes d'écarlate, avec de grands colliers de corail, qui leur font deux ou trois fois le tour du cou. Leurs conducteurs ont des vestes de velours, verd, bleu, cramoisi, & des masses d'argent doré à la main, qui leur tiennent lieu de cannes. Lorsque j'arrivai dans le pays, le Portugais avoit une fille mulâtre, que le Roi traitoit avec beaucoup de considération, & qu'il combloit de présens. Il lui avoit donné deux femmes & une jeune fille pour la servir. Mais étant morte de la petite vérole, il souhaite passionnément d'en avoir d'autres ; & je lui ai entendu dire plusieurs fois qu'aucun Blanc ne manquera jamais près de lui de ce qui peut s'acheter avec de l'or. Il traite aussi très-favorablement les Négres étrangers ; & ses

LAMB.

1724.

Etat de ses femmes.

LAMB.

1724.

bontés éclatent tous les jours pour quelques Malayens (80) qui sont actuellement ici.

Situation de son Pays.

La situation du Pays le rend fort sain. Il est élevé, & par conséquent rafraîchi tous les jours par des vents agréables. La vûe en est charmante. Elle s'étend jusqu'au grand Papa, qui est fort éloigné. On n'y est point incommodé des mosquites.

Récit de la guerre, où l'Auteur avoit été fait prisonnier.

J'espere que l'occasion se présentera de vous entretenir, avec plus d'étendue, de la puissance & de la grandeur de ce Prince victorieux. Je n'ai pû me défendre quelquefois d'une vive admiration, en voyant ici des richesses que je ne m'attendois point à trouver dans cette partie du monde. Mais je finirai ma Lettre par une courte relation de cette guerre, qui s'est faite sous mes yeux, & de laquelle je n'ai sauvé que ce que je portois sur le dos, après avoir failli de périr misérablement dans les flammes. Je ne dois la vie qu'à la pitié d'un Négre, qui m'aida à passer le mur du vieux Comptoir, où l'on m'avoit renfermé au premier cri de guerre. Sans cette malheureuse précaution, j'aurois peut-être eu le

(80) On verra dans un autre lieu quelques éclaircissemens sur cette Nation.

LAMB.

1724.

bonheur d'éviter la captivité. Le Roi d'Ardra s'étoit défié apparemment de mon dessein, & ce fut cette raison qui lui fit prendre le parti de s'assurer de moi. Quoi qu'il en soit, la maison où j'étois retenu ayant été la premiere où les Dahomays mirent le feu, j'en sortis aussi-tôt pour avoir le triste spectacle de la desolation qui suivit immédiatement. On me conduisit, au-travers de la Ville, jusqu'au Palais du Roi, où le Général de Dahomay commandoit en maître absolu. L'orgueil de la victoire & la multitude de ses soins ne l'empêcherent pas de me prendre par la main & de m'offrir un verre d'eau-de-vie. J'ignorois encore qui il étoit ; mais ce traitement me rassura. Je l'avois pris d'abord pour le frere du Roi d'Ardra, quoique je fusse surpris de lui voir le visage (81) coupé. J'appris bientôt que c'étoit le Général du Vainqueur.

De quelle maniere il fut rendu vainqueur.

A l'entrée de la nuit, je fus obligé de le suivre dans son camp. Les cadavres sans tête étoient en si grand nombre dans les rues de la Ville, qu'ils bouchoient le passage, & le sang n'y auroit pas coulé avec plus d'abon-

Carnage des Négres d'Ardra.

(81) Voyez la Relation suivante.

LAMB.

1724.

dance s'il en étoit tombé une pluie du Ciel. En arrivant au camp, on me fit boire deux ou trois verres d'eau-de-vie, & je fus mis sous la garde d'un Officier, qui me traita fort honnêtement. Le lendemain, on m'amena un de mes domestiques Négres, mais blessé si mortellement à la tête, qu'on lui voyoit la cervelle à découvert. Il n'étoit point en état de m'expliquer à quoi j'étois destiné. Deux jours après, le Général me fit appeller, & me donna ordre de demeurer assis avec ses Capitaines, tandis qu'il comptoit les Esclaves, en leur donnant à chacun leur buji. Le nombre des bujis étant monté à plus de deux grands kabos, celui des Esclaves devoit être de huit mille. Je reconnus entr'eux deux autres de mes domestiques, l'un blessé au genou, l'autre dangereusement à la cuisse. J'eus l'occasion d'entretenir un peu plus long-tems le Général. Il m'encouragea par l'espérance d'un meilleur sort. Il fit apporter un flacon d'eau-de-vie, but à ma santé, & m'ordonna de garder le reste. A ce présent, il voulut ajoûter quelques pieces d'étoffe, que je refusai, parce qu'elles ne pouvoient m'être d'aucun usage; mais je lui dis que s'il pouvoit me faire

Lamb perd tout son bagage.

retrouver dans le pillage mes chemises & mes habits, j'en aurois beaucoup de reconnoissance, parce que mon linge étoit fort sale, comme vous n'aurez pas de peine à vous le figurer.

Les Dahomays dont mes domestiques étoient devenus les Esclaves, leur refuserent la liberté de me parler, si ce n'étoit en leur présence. Cependant le Général me dit de ne pas m'en affliger, & de ne m'allarmer de rien jusqu'à ce que j'eusse vû le Roi son Maître, dont il m'assura que je serois reçu avec bonté. Il me donna un parasol, & un branle ou un hamack, pour me faire porter dans le voyage; j'acceptai ce secours avec joie.

Sa crainte à la vûe de plusieurs cruautés.

J'avois vû commettre tant de cruautés à l'égard des captifs, sur-tout contre ceux que leur âge ou leurs blessures ne permettoient pas d'emmener, que je ne pouvois être tout-à-fait sans crainte. La premiere fois sur-tout que je fus conduit par une troupe de Négres armés, qui battoient devant moi sur leurs tambours une sorte de marche lugubre que je pris pour le présage de mon supplice; je me livrai aux plus tragiques imaginations. J'étois environné d'un grand nombre de ces

LAMB. furieux, qui sautoient autour de moi en poussant des cris épouvantables.

1724. La plûpart avoient à la main des épées ou des couteaux nuds, & les faisoient briller devant mes yeux, comme s'ils eussent été prêts pour l'exécution. Mais tandis que j'implorois la pitié & le secours du Ciel, le Général envoya ordre à l'Officier qui me conduisoit, de me mener à deux milles du camp, dans un lieu où il s'étoit retiré lui-même. Son ordre fut exécuté sur le champ, & je fus un peu rassuré par sa présence.

Il se retrouve en sûreté.

Je vous raconterois les circonstances de mon Voyage & de quelle maniere je fus reçû du Roi, si sa Majesté ne me faisoit demander à ce moment ma Lettre, avec un empressement qui ne permet pas de la rendre plus longue ni de la corriger. Je me flatte que cette raison vous fera excuser mes fautes : & je suis, &c.

BULLFINCH LAMB.

Ecclaircissement sur l'Auteur de cette Lettre.

L'Auteur de cette Lettre passa encore deux ans à la Cour de Dahomay. Enfin le Roi, se fiant à la promesse qu'il lui fit de revenir avec d'autres Blancs, le renvoya comblé (82) de

(82) On verra dans la Relation suivante, qu'il lui avoit donné trois cens vingt onces d'or, c'est-à-

bienfaits. Il s'arrêta peu à Juida. L'occasion s'étant présentée de partir pour l'Amérique, il se rendit à la Barbade, où Smith le rencontra.

LAMB.

1724.

## CHAPITRE VII.

*Nouvelle Relation de quelques parties de la Guinée, par le Capitaine William Snelgrave.*

INTRODUCTION.

Principal sujet de cet ouvrage.

Le titre de cet Ouvrage a beaucoup plus d'étendue. Il promet, 1. l'Histoire de la Conquête du Royaume de Juida par le Roi de Dahomay; le Voyage de l'Auteur au Camp du Vainqueur, où il vit sacrifier plusieurs Captifs, &c. 2. La maniere dont les Négres deviennent Esclaves; combien l'on en transporte annuellement de Guinée en Amérique; si ce commerce est légitime; plusieurs séditions d'Esclaves dont l'Auteur fut témoin, &c. 3. Un récit des infortunes de l'Auteur entre les mains des Pirates (83).

dire mille deux cens quatre-vingt livres sterlings, & huit beaux esclaves. *Snelgrave*, p. 67.

(83) Son Ouvrage fut publié à Londres en 1734 chez *Knapten*, in-octavo, avec une Carte de la Côte de Guinée, depuis le Sénegal jusqu'au Cap Lopez.

INTRODUCTION.

Raiſons qui le font dedier aux Marchands.

La Relation de Snelgrave eſt dédiée aux Marchands de Londres, qui exercent le Commerce ſur la Côte de Guinée. Il les prend pour Juges de la vérité de ſes récits & de ſes obſervations. Ce n'eſt pas, dit-il, un inconnu qui leur parle, ni un Ouvrage ſuſpect qui leur eſt offert, puiſque la plûpart d'entr'eux ont vû & approuvé ſon manuſcrit.

L'Auteur combat quelques préjugés.

Dans ſa Préface, il prépare l'eſprit de ſes Lecteurs aux évenemens qui ſont annoncés dans ſon titre, en combattant le préjugé que des ſacrifices humains & des Canibals pourroient faire naître aux incrédules. Il obſerve d'abord que ces idées ne ſont pas nouvelles dans le monde, puiſqu'on rapporte des Mexiquains en particulier, qu'ils ſacrifient tous les ans à leurs Divinités un grand nombre d'Eſclaves pris à la guerre 2. A l'égard des Antropophages, il ne croit pas que la foi de ſes Lecteurs doive être plus révoltée. Outre les Dahomays, dont il rapporte l'exemple dans ſon Ouvrage, il cite deux Nations, qui ſont dans le même uſage: les *Acquas*, qui habitent les bords d'une riviere nommée *le vieux Kallabar*; & les *Kamerones*, Nation voiſine. Le Capitaine *Arthur*

*Lone*, qui vit encore à Londres, rend là-dessus le même témoignage que l'Auteur.

INTRODUCTION.

Témoignages en faveur de la sincerité.

Sur l'histoire du Roi de Dahomay, Snelgrave nomme aussi des témoins d'une probité reconnue ; tels que *Jéremie Tinker*, & *Wilson*, tous deux anciens Gouverneurs du Fort Anglois de Juida ; & d'autres gens d'honneur, qui après avoir été employés par la Compagnie d'Afrique dans des lieux où les informations ne leur ont pas manqué, sont revenus en Angleterre, & vivent actuellement à Londres. Il en appelle encore à *Charles Dumbar*, Négociant d'Antigo, qui acheta de lui la Négresse dont il rapporte l'avanture ; & à *Janus Bleau*, son propre Chirurgien, qui vit à *Woodford* avec autant de réputation que de santé.

Opinion qu'il a de Bosman.

Au reste, se bornant aux trois articles qu'il annonce dans son titre, il fait profession de s'étendre peu sur les usages, les mœurs & les qualités des Négres de Guinée. Il renvoye là-dessus ses Lecteurs à *Bosman*, qui est, dit-il, le plus parfait Historien que nous ayons de cette grande Contrée. Il ajoûte même qu'autant qu'il est capable d'en juger sur ses propres obser-

INTRODUCTION.

vations, Bosman n'a rien écrit qui ne soit d'une exacte vérité.

Grand commerce des Anglois en Guinée.

A sa Préface, l'Auteur fait succéder une Introduction, qui contient une vûe générale du Commerce de la Guinée, & les raisons pour lesquelles on a si peu connu jusqu'à présent l'intérieur de l'Afrique. Il entend la Guinée, depuis le Cap-Verd jusqu'au Pays d'Angola. La riviere de Congo, dit-il, est le lieu le plus éloigné où les Anglois ayent porté leur Commerce. Ils l'ont augmenté si avantageusement depuis leur derniere guerre avec la France, qu'au lieu de trente-trois Vaisseaux qu'ils avoient en 1712 sur cette Côte, ils y en ont eu jusqu'à deux cens en 1725.

Quatre divisions de la Côte où l'Auteur a commercé.

L'Auteur a fait lui-même un long Commerce dans l'étendue d'environ sept cens lieues de Côtes, depuis la riviere de Scherbro jusqu'au Cap Lopez-Consalvo. Il divise cet espace en quatre parties : la premiere, qu'il appelle *Côte Windward*, ou sur le vent, a deux cens cinquante lieues de longueur depuis la même riviere jusqu'à celle d'*Ankober*, près d'*Axim*. On ne trouve sur cette Côte aucun Etablissement Européen. Le Commerce ne

s'y exerce qu'au paſſage des Vaiſſeaux, ſur les ſignes que les Négres font du rivage avec de la fumée, pour avertir les Vaiſſeaux qu'ils apperçoivent à la voile. Ils ſe rendent à bord dans leurs Canots avec les marchandiſes de leur Pays, à moins qu'ils n'ayent été rebutés par les inſultes & les violences des Marchands de l'Europe. C'eſt ce qui arrive ſouvent, remarque l'Auteur, à la honte des Anglois & des François, qui ſous les moindres prétextes enlevent ces malheureux Négres pour l'eſclavage. Une injuſtice ſi noire a non-ſeulement refroidi pluſieurs Nations d'Afrique pour le Commerce, mais expoſe quelquefois les innocens à porter la peine des coupables ; car on a l'exemple de quelques petits Vaiſſeaux de l'Europe, qui ont été ſurpris par des Négres, maltraités, & ſacrifiés à leur vengeance.

La ſeconde diviſion de Snelgrave s'étend depuis la riviere d'*Ankober* juſqu'au Fort d'*Akra*, c'eſt-à-dire l'eſpace de cinquante lieues. Cette partie, qui ſe nomme *la Côte d'or*, eſt remplie de Comptoirs Anglois & Hollandois.

La troiſiéme diviſion eſt d'environ ſoixante lieues, depuis Akra juſqu'à

INTRODUCTION.

*Jaquin.* Il n'y a point d'autres Comptoirs dans cet espace que ceux de Juida & de Jaquin.

La derniere partie, depuis Jaquin jusqu'à la Baye de Benin, au long des *Kallabares*, des *Kamerones*, & du Cap Lopez-Consalvo, est de trois cens lieues, & n'a point de Comptoirs Européens.

Raisons qui empêchent que l'intérieur de l'Afrique ne soit mieux connu.

Sur toute la Côte de la premiere division, les Marchands de l'Europe ne risquent pas volontiers de descendre au rivage, parce qu'ils ont mauvaise opinion du caractere des Habitans. L'Auteur descendit dans quelques endroits; mais il ne put jamais s'y procurer les moindres éclaircissemens sur les Pays intérieurs. Dans tous ses Voyages, il n'a pas rencontré un seul Blanc qui ait eu la hardiesse d'y pénétrer. Aussi ne doute-t-il pas que ceux qui formeroient cette entreprise, ne périssent misérablement par la jalousie des Négres, qui les soupçonneroient de quelque dessein pernicieux à leur Nation.

Quoique les Habitans de la Côte d'or soient beaucoup plus civilisés par l'ancien commerce qu'ils ont avec les Européens, leur politique ne souffre pas non plus qu'on pénetre dans le

sein de leur Pays. Cette défiance va si loin, que la jalousie des Négres intérieurs s'étend jusqu'aux autres Négres qui sont sous la protection des Blancs. De-là vient que dans la paix la plus profonde, lorsque les Nations éloignées de la mer s'approchent du rivage pour le commerce, les éclaircissemens qu'on en tire sont si fabuleux & si contradictoires, qu'on n'y peut prendre aucune confiance ; d'autant plus qu'en général les Négres en imposent toujours aux Blancs.

On peut dire la même chose de la troisiéme division ; car jusqu'à la conquête des Royaumes de Juida & de Jaquin par le Roi de Dahomay, on ne connoissoit presque rien des Pays du dedans. Aucun Blanc n'avoit pénétré plus loin que le Royaume d'Ardra, qui est à cinquante milles de la Côte.

Les Peuples de la quatriéme division sont encore plus barbares que ceux de la premiere, & moins capables par conséquent de se prêter aux informations.

Deux sacrifices humains.

Enfin Snelgrave conclud son Introduction par deux exemples remarquables des Sacrifices humains, sur la riviere du vieux Kallabar : le premier en 1704, à l'occasion d'une maladie

INTRODUCTION.

de Jabru, Roi du Pays, à qui ses Prêtres conseillerent de faire immoler un enfant de dix mois pour le rétablissement de sa santé. Snelgrave vit l'enfant suspendu après sa mort, aux branches d'un arbre, avec un coq vivant qu'on avoit lié sur lui, pour la perfection de cette horrible cérémonie. Dans son dernier Voyage sur la même Côte, en 1713, il eut le bonheur de sauver un autre enfant, qui devoit avoir le même sort. *Akqua*, Chef ou Roi du Canton (car la riviere de Kallabar a plusieurs petits Princes) vint à bord par la seule curiosité de voir le Vaisseau & d'entendre la musique de l'Europe. Cette partie l'ayant beaucoup amusé, il invita le Capitaine à descendre au rivage. Snelgrave y consentit. Mais connoissant la férocité de cette Nation, il se fit accompagner de dix Matelots bien armés & de son Canonnier. En touchant la terre, il fut conduit à quelque distance de la Côte, où il trouva le Roi assis sur une sellette de bois, à l'ombre de quelques arbres fort touffus. Il fut invité à s'asseoir aussi, sur une autre sellette, qui avoit été préparée pour lui. Le Roi ne prononça point un mot, & ne fit pas le moindre mouvement jusqu'à

L'Auteur descend au Château de Kallabar.

ce qu'il le vit aſſis. Mais alors il le félicita ſur ſon arrivée, & lui demanda des nouvelles de ſa ſanté. Snelgrave lui rendit ſes complimens, après l'avoir ſalué le chapeau à la main. L'aſſemblée étoit nombreuſe. Quantité de Seigneurs Négres étoient debout autour de leur Maître ; & ſa garde, compoſée d'environ cinquante hommes, armés d'arcs & de fleches, l'épée au côté, & la zagaye à la main, ſe tenoit derriere lui à quelque diſtance. Les Anglois ſe rangerent vis-à-vis, à vingt pas, le fuſil ſur l'épaule.



Il ſauve un enfant de la mort.

Après avoir préſenté au Roi quelques bagatelles, dont il parut charmé, Snelgrave vit un petit Négre, attaché par la jambe à un pieux fiché en terre. Ce petit miſérable étoit couvert de mouches & d'autres inſectes. Deux Prêtres, qui faiſoient la garde près de lui, paroiſſoient ne le pas perdre un moment de vûe. Le Capitaine, ſurpris de ce ſpectacle, en demanda au Roi l'explication. Ce Prince répondit que c'étoit une victime qui devoit être ſacrifiée la nuit ſuivante au Dieu ÉGHO, pour la proſpérité de ſon Royaume. L'horreur & la pitié firent une ſi vive impreſſion ſur Snelgrave, que ſans aucun ménagement, &,

INTRODUCTION.

comme il le confesse, avec trop de précipitation, il donna ordre à ses gens de prendre la victime, pour lui sauver la vie. Mais lorsqu'ils entreprenoient de lui obéir, un des Gardes marcha vers le plus avancé, d'un air menaçant & la lance levée. Snelgrave commençant à craindre qu'il ne perçât l'Anglois, tira de sa poche un petit pistolet, dont la vûe effraya beaucoup le Roi. Mais il donna ordre à l'Interprete de déclarer à ce Prince qu'on ne vouloit nuire ni à lui ni à ses gens, pourvû que son Garde cessât de menacer l'Anglois.

Snelgrave achette la victime. Raisons qui lui servent à persuader le Roi.

Cette demande fut aussi-tôt accordée. Mais lorsque tout parut tranquille, Snelgrave fit un reproche au Roi d'avoir violé le droit de l'hospitalité, en permettant que son Garde menaçât les Anglois de sa lance. Le Monarque Négre répondit, que Snelgrave avoit eu tort le premier, en donnant ordre à ses gens de se saisir de la victime. Le Capitaine Anglois reconnut volontiers qu'il avoit été trop prompt; mais s'excusant sur les principes de sa Religion, qui défend également & de prendre le bien d'autrui & de donner la mort aux innocens, il représenta au Prince qu'au lieu des bénédictions

du Ciel, il alloit s'attirer la haine du Dieu tout-puissant que les Blancs adorent. Il ajouta que la premiere loi de la nature humaine est de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fissent. Après quelques autres argumens, il offrit d'acheter l'enfant. Cette proposition fut acceptée ; & ce qui le surprit beaucoup, le Roi ne lui demanda qu'un collier de verre bleu, qui ne valoit pas trente sols. Il s'étoit attendu qu'on lui demanderoit dix fois autant ; parce que depuis les Rois jusqu'aux plus vils Esclaves, les Négres sont accoutumés à profiter de toutes sortes d'occasions pour tirer quelque avantage des Européens. Il prit plaisir, après avoir obtenu cette grace, à traiter le Roi avec les liqueurs & les vivres qu'il avoit apportés du Vaisseau. Ensuite il prit congé de ce Prince, qui pour lui marquer la satisfaction qu'il avoit reçûe de sa visite, promit de retourner à bord.

INTRODUCTION.

Il est fort remarquable que la veille de son débarquement Snelgrave avoit acheté la mere de l'enfant, sans prévoir ce qui lui devoit arriver, & que le Chirurgien ayant remarqué qu'elle avoit beaucoup de lait, & s'étant in-

Evénement fort singulier.

La mere de l'enfant se trouve sur le Vaisseau de Snelgrave.

INTRODUCTION.

formé de ceux qui l'avoient amené de l'intérieur des terres, si elle avoit un enfant, ils avoient répondu qu'elle n'en avoit pas. Mais à peine ce petit malheureux fut-il porté à bord, que le reconnoissant entre les bras des Matelots, elle s'élança vers eux avec une impétuosité surprenante, pour le prendre dans les siens. Snelgrave a peine à croire qu'il y ait jamais eu de scêne aussi touchante. L'enfant étoit aussi joli qu'un Négre peut l'être, & n'avoit pas plus de dix-huit mois. Mais la reconnoissance produisit autant d'effet que la tendresse, lorsque sa mere eut appris de l'Interprete que le Capitaine l'avoit dérobé à la mort. Cette avanture ne fut pas plutôt répandue dans le Vaisseau, que tous les Négres libres & esclaves battirent des mains, & chanterent les louanges de Snelgrave. Il en tira un fruit considérable, pendant le reste du Voyage, par la tranquillité & la soumission qu'il trouva constamment parmi ses Esclaves, quoiqu'il n'en eût pas moins de trois cens à bord. Il se rendit de la riviere de Kallabar à l'Isle d'Antigo, où il vendit sa cargaison. M. Dumbar lui ayant entendu raconter l'histoire de la mere & du fils, les acheta tous deux

Il les vend tous deux à Antigo.

ſur cette ſeule recommandation, & leur fit trouver beaucoup de douceur dans l'eſclavage.

INTRODUCTION.

## §. I.

*Etat du Royaume de Juida à l'arrivée de l'Auteur. Hiſtoire de la ruine de ce Royaume.*

SNELGRAVE.

1727.

Arrivée de l'Auteur à Juida.

VERS la fin du mois de Mars 1727, *Snelgrave*, Capitaine de la *Catherine*, arriva dans la rade de Juida, où il avoit déja fait pluſieurs Voyages. Après avoir pris terre, ſans ſe reſſentir des diſgraces ordinaires de cette dangereuſe Côte, il ſe rendit au Fort Anglois, qui eſt à trois milles du rivage, & fort près du Fort François. Trois ſemaines avant ſon arrivée, le Pays avoit été conquis & ruiné par le Roi de Dahomay, & les Européens des Comptoirs enlevés pour l'eſclavage avec les Habitans Négres. Les ravages de l'épée & du feu, dans une ſi belle Contrée, formoient encore un affreux ſpectacle. Le carnage avoit été ſi terrible, que les champs étoient couverts d'os de morts. Cependant comme les priſonniers Européens avoient obtenu du Vainqueur la permiſſion de revenir dans leurs Forts, ce fut d'eux-mêmes que l'Au-

Ravage de la guerre.

SNELGRAVE. 1727.

Ancienne splendeur du Royaume de Juida.

teur apprit les circonstances de cette étrange révolution.

Il commence son récit par la description de l'état florissant où il avoit vû le Royaume de Juida dans ses Voyages précédens. La Côte de ce Pays est au sixiéme degré quarante minutes du Nord. Sabi, qui en est la Capitale, est située à sept milles de la mer. C'étoit dans cette Ville que les Européens avoient leurs Comptoirs. La rade étoit ouverte à toutes les Nations. On comptoit annuellement plus de deux milles Négres, que les François, les Anglois, les Hollandois & les Portugais transportoient de Sabi & des places voisines. Les Habitans étoient civilisés par un long commerce. Le seul chagrin pour les Marchands étoit de se voir souvent volés par le Peuple, dont l'adresse est extrême pour enlever le bien d'autrui ; quoique la punition, pour ceux qui sont pris sur le fait, soit de devenir Esclaves de ceux qu'ils ont offensés.

Combien il étoit riche & peuplé.

L'usage de la Polygamie étant établi dans le Royaume de Juida, & les Seigneurs ou les Riches n'ayant pas moins de cent femmes, le Pays s'étoit peuplé avec tant d'abondance qu'il étoit rempli de Villes & de Villages.

La bonté naturelle du terroir, joint à la culture qu'il recevoit de tant de mains, lui donnoit l'apparence d'un jardin continuel. Un long & florissant commerce avoit enrichi les Habitans. Tous ces avantages étoient devenus la source d'un luxe & d'une mollesse si excessive, qu'une Nation qui auroit pû mettre cent mille combattans sous les armes, se vit chassée de ses principales Villes par une armée peu nombreuse, & devint la proie d'un ennemi qu'elle avoit autrefois méprisé.

SNELGRAVE.

1727.

Le Roi de Juida étant monté sur le trône à l'âge de quatorze ans, avoit abandonné le Gouvernement aux Seigneurs de sa Cour, qui s'étoient fait une étude de flatter toutes ses passions pour le tenir plus long-tems dans cette dépendance. Il avoit trente ans, au tems de la révolution. Mais loin de s'être rendu plus propre aux affaires, il ne pensoit qu'à satisfaire son incontinence. Il entretenoit à sa Cour plusieurs milliers de femmes, qu'il employoit à toutes sortes de services, car il n'y recevoit aucun domestique d'un autre sexe. Cette foiblesse aboutit à sa ruine. Les Grands n'ayant en vûe que leur intérêt particulier, s'érigerent en autant de tyrans, qui di-

SNELGRAVE. 1727.

viſerent le Peuple, & devinrent aiſément la proie de leur ennemi commun, le Roi de Dahomay, Monarque puiſſant dont les Etats ſont fort éloignés dans les terres (84).

Cauſes de la guerre.

Ce Prince avoit fait demander depuis long-tems, au Roi de Juida, la permiſſion d'envoyer ſes Sujets, pour le commerce, juſqu'au bord de la mer, avec offre de lui payer les droits ordinaires ſur chaque Eſclave. Cette propoſition ayant été rejettée, il avoit juré de ſe venger dans l'occaſion. Mais le Roi de Juida s'étoit ſi peu embarraſſé de ſes menaces, que l'Auteur ſe trouvant vers le même tems à ſa Cour, il lui avoit dit que ſi le Roi de Dahomay entreprenoit la guerre, il ne le traiteroit pas ſuivant l'uſage du Pays, qui étoit de lui faire couper la tête, mais qu'il le réduiroit à la qualité d'Eſclave, pour l'employer aux plus vils offices.

Premieres conquêtes du Roi de Dahomay.

Truro Audati, Roi de Dahomay, étoit un Prince politique & vaillant, qui dans l'eſpace de peu d'années avoit étendu ſes conquêtes vers la

(84) Lamb nous apprenant que ſon nom étoit *Truro Audati*, il n'en faut pas croire Labat qui le nomme *Dada*. Son Pays eſt ſitué au Nord des Royaumes de Foing & d'Ulkumi, qui ſont au Nord de celui d'Ardra.

mer jusqu'au Royaume d'Ardra, Pays intérieur, mais qui touche à celui de Juida. Il se proposoit d'y demeurer tranquille, jusqu'à ce qu'il eût assuré ses premieres conquêtes, lorsqu'un nouvel incident le força de reprendre les armes. Le Roi d'Ardra avoit un frere nommé *Hassar*, qu'il avoit traité avec beaucoup de rigueur & d'injustice. Ce Prince outragé fut offrir secretement à Truro Audati de grosses sommes d'argent s'il vouloit entreprendre sa vengeance. Il en falloit bien moins pour réveiller un Conquérant politique. Le Roi d'Ardra découvrit les desseins de ses ennemis, & fit demander aussi-tôt du secours au Roi de Juida, qu'un intérêt commun devoit faire entrer dans sa querelle. Mais celui-ci eut l'imprudence de fermer l'oreille, & de souffrir que l'armée du Roi d'Ardra, qui étoit forte de cinquante mille hommes, fût taillée en pieces & le Roi même fait prisonnier. Ce malheureux Monarque fût décapité aux yeux du Vainqueux, suivant l'usage barbare des Rois Négres (85).

SNELGRAVE. 1727.

Il saccage Ardra.

Il y avoit alors, à la Cour d'Ardra, un Facteur Anglois nommé *Bullfinch*

Ecclaircissement sur Lamb.

(85) Lamb dit simplement qu'il fut tué à la porte de son Palais.

SNELGRAVE. 1727.

*Lamb*, qui ayant été député au Roi pour quelques affaires, par le Gouverneur de la Compagnie d'Afrique au fort de Jaquin, avoit été retenu par ce Prince, sous prétexte d'une ancienne dette de la Compagnie. Le Roi avoit fait dire ensuite au Gouverneur de Jaquin, que s'il differoit plus longtems à le satisfaire, son Député seroit condamné à l'esclavage. Malgré les délais & les refus mêmes du Gouverneur, Lamb avoit été traité avec douceur depuis deux ans qu'il étoit prisonnier. A la révolution, il fut presenté au Vainqueur, qui n'avoit jamais vû d'homme blanc. Il en fut reçu fort civilement, & dans la suite il se vit comblé de ses bienfaits. Ce puissant Roi l'ayant conduit à sa Cour lui donna une maison, des femmes & des domestiques. Après l'avoir gardé près de trois ans dans cette situation, il le renvoya au Comptoir de Jaquin (86), chargé d'or & d'autres présens, avec la généreuse attention d'ordonner par des Messagers exprès, sur sa route, qu'on lui marquât toutes for-

(86) On a vû dans quelques lignes de Smith, qui suivent la Lettre de Lamb, qu'il revint à Juida; mais cette erreur est de peu d'importance, soit qu'elle soit de Snelgrave ou de Smith.

tes de respects, & qu'il ne lui manquât rien pour sa subsistance. SNELGRAVE. 1727.

Lamb avoit fait différer la guerre contre Juida.

Ce Lamb s'étoit efforcé constamment de faire perdre au Roi de Dahomay le dessein d'envahir le Royaume de Juida. Il lui représentoit que les Habitans de ce Pays étoient fort nombreux, qu'ils avoient l'usage des armes-à-feu, & qu'ils ne manqueroient pas d'être secourus puissamment par les Européens, avec lesquels ils étoient liés d'intérêts. Mais après son départ, ce Prince politique ayant appris par ses Emissaires, les divisions qui regnoient entre les Seigneurs de Juida, & que le Roi n'étoit pas capable de se défendre, prit la résolution de ne pas différer plus long-tems son attaque. Il la commença du côté le plus Septentrional du Pays, par un Canton, dont *Appragah*, grand Seigneur Négre, avoit le Gouvernement héreditaire. Cet Appragah fit demander du secours à son Roi. Mais il avoit, à la Cour, des ennemis qui souhaitoient sa ruine, & qui rendirent le Roi sourd à ses instances. Se voyant abandonné, il prit le parti, après quelque résistance, de se soumettre au Roi de Dahomay; & cet hommage volontaire lui fit obtenir

Elle commence par le canton d'Appragah.

SNELGRAVE. 1727.

du Vainqueur une composition favorable.

La soumission d'Appragah ouvrit à l'armée victorieuse l'entrée jusqu'au centre du Royaume. Cependant elle fut arrêtée par une riviere, qui coule au Nord de Sabi, principale Ville de Juida & résidence ordinaire de ses Princes. Le Roi de Dahomay y assit son camp, sans oser se promettre que le passage fût une entreprise aisée. Cinq cens hommes auroient suffi pour garder les bords de cette riviere. Mais, au lieu de veiller à leur sûreté, les peuples efféminés de Sabi se crurent assez défendus par leur nombre, & ne purent s'imaginer que leur ennemi osât s'approcher de leur Ville. Ils se contenterent d'envoyer soir & matin leurs Prêtres sur le bord de la riviere, pour y faire des sacrifices à leur principale Divinité, qui étoit un grand serpent, auquel ils s'adressoient dans ces occasions pour rendre les bords de leur riviere inaccessibles.

Le Roi & les habitans de Juida se trahissent eux mêmes par leur molesse.

Ce serpent étoit d'une espece particuliere, qui ne se trouve que dans le Royaume de Juida. Le ventre de ces monstres est gros. Leur dos est arrondi comme celui d'un porc. Ils ont au

Serpens qu'ils regardoient comme leurs protecteurs.

contraire la tête & la queue fort menues, ce qui rend leur marche fort lente. Leur couleur est jaune & blanche, avec quelques raies brunes. Ils sont si peu nuisibles, que si l'on marche dessus par imprudence, car ce seroit un crime capital d'y marcher volontairement, leur morsure n'est suivie d'aucun effet fâcheux; & c'est une des principales raisons que les Négres apportent pour justifier leur culte. D'ailleurs ils sont persuadés par une ancienne tradition, que l'invocation du serpent les a délivrés de tous les malheurs qui les menaçoient. Mais ils virent leurs esperances trompées dans la plus dangereuse occasion qu'ils eussent à redouter. Leurs Divinités mêmes ne furent pas plus ménagées qu'eux; car étant en si grand nombre qu'ils étoient regardés dans le Pays comme des animaux domestiques, les Conquérans, qui en trouverent les maisons remplies, leur firent un traitement fort singulier. Ils les fouloient par le milieu du corps, en leur disant : Si vous êtes des Dieux, parlez & tâchez de vous défendre. Ces pauvres animaux demeurant sans réponse, les Dahomays les éventroient,

SNELGRAVE.

1727.

Comment ces serpens furent traités.

SNELGRAVE. & les faisoient griller sur le charbon pour les manger.

1727. La politique du Roi Dahomay alla

Politique du Roi de Dahomay. jusqu'à faire déclarer aux Européens, qui résidoient alors dans le Royaume de Juida, que s'ils vouloient demeurer neutres, ils n'avoient rien à craindre de ses armes, & qu'il promettoit au contraire d'abolir les impôts que le Roi de Juida mettoit sur leur commerce; mais que s'ils prenoient parti contre lui, ils devoient s'attendre aux plus cruels effets de son ressentiment. Cette déclaration les mit dans un extrême embarras. Ils étoient portés à se retirer dans leurs Forts, qui sont à trois milles de Sabi du côté de la mer, pour y attendre l'événement de la guerre. Mais craignant aussi d'irriter le Roi de Juida, qui pouvoit les accuser d'avoir découragé ses Sujets par leur fuite, ils se déterminerent à demeurer dans la Ville. Devoient-ils s'imaginer, remarque Snelgrave, qu'une Nation entiere se laissât égorger sans rien entreprendre pour sa défense, ou que le Conquérant leur fît subir, comme aux vaincus, le sort de la guerre?

La Ville de Truro Audati n'eut pas plutôt re-

connu que les Habitans de Sabi laiſ-ſoient la garde de la riviere aux ſerpens, qu'il détacha deux cens hommes pour ſonder les paſſages. Ils gagnerent l'autre rive ſans oppoſition, & marcherent immédiatement vers la Ville, au ſon de leurs inſtrumens militaires. Le Roi de Juida informé de leur approche, prit auſſi-tôt la fuite avec tout ſon Peuple, & ſe retira dans une Iſle maritime qui n'eſt ſéparée du Continent que par une riviere. Mais la plus grande partie des Habitans n'ayant point de Canots pour le ſuivre, ſe noyerent en voulant paſſer à la nage. Le reſte, au nombre de pluſieurs milles, ſe réfugierent dans les broſſailles, où ceux qui échapperent à l'épée, périrent encore plus miſérablement par la famine. L'Iſle que le Roi avoit priſe pour azile eſt proche du Pays des Papas, qui ſuit le Royaume de Juida du côté de l'Oueſt.

SNELGRAVE, 1727.

Sabi eſt abandonnée & priſe par les vainqueurs.

Le détachement de l'armée ennemie étant entré dans la Ville, mit le feu d'abord au Palais, & fit avertir auſſi-tôt le Général qu'il n'y avoit plus d'obſtacle à redouter. Toutes les Troupes de Dahomay paſſerent promptement la riviere, & n'en croyoient qu'à peine le témoignage de leurs

SNELGRAVE. 1727.

yeux. M. *Dulport* qui commandoit alors à Juida, pour la Compagnie d'Afrique, raconta plusieurs fois à Snelgrave, que plusieurs Négres de Dahomay, qui étoient entrés dans le Comptoir Anglois, avoient paru si effrayés à la vûe des Blancs, que n'osant s'en approcher, ils avoient attendu qu'il fît signe de la tête & de la main, pour se persuader que c'étoient des hommes de leur espece, ou du moins qui ne différoient d'eux que par la couleur. Mais lorsqu'ils s'en crurent assurés, ils oublierent le respect; & prenant à du Port tout ce qu'il avoit dans ses poches, ils le firent prisonnier avec quarante autres Blancs, Anglois, François, Hollandois, & Portugais. De ce nombre étoit *Jéremie Tinker*, qui avoit résigné depuis peu la direction des affaires de la Compagnie à du Port, & qui devoit s'embarquer peu de jours après pour l'Angleterre. Le Seigneur *Pereira*, Gouverneur Portugais, fut le seul qui s'échappa de la Ville & qui gagna le Fort François.

Leur surprise à la vûe des Blancs.

Tous les Blancs sont faits prisonniers.

Le jour suivant, tous les Prisonniers Blancs furent envoyés au Roi de Dahomay, qui étoit demeuré à quarante milles de Sabi. On avoit eu

Ils sont conduits au camp, & remis en liberté.

soin de leur faire préparer pour ce voyage des hamacks à la mode du Pays. En arrivant au camp Royal, ils furent séparés, suivant la différence de leurs Nations ; & pendant quelques jours, ils furent assez maltraités. Mais, dans la premiere audience qu'ils obtinrent du Roi, ce Prince rejetta le mauvais accueil qu'on leur avoit fait sur le trouble de la guerre, & leur promit qu'ils seroient plus satisfaits à l'avenir. En effet, peu de jours après, il leur accorda la liberté sans rançon, avec la permission de retourner dans leurs Forts. Cependant ils ne purent obtenir la restitution de ce qu'on leur avoit pris. Le Roi fit présent de quelques Esclaves aux Gouverneurs Anglois & François. Il les assura qu'après avoir bien établi ses conquêtes, son dessein étoit de faire fleurir le commerce, & de donner aux Européens des témoignages d'une considération particuliere.

SNELGRAVE. 1727.

Snelgrave passa trois jours sur le rivage de Juida, avec les François & les Anglois des deux Comptoirs, qui lui parurent fort embarrassés des circonstances. Il les quitta pour se rendre à Jaquin, qui n'en est qu'à sept lieues à l'Est, quoiqu'il y ait au moins tren-

Snelgrave se rend dans la rade de Jaquin.

SNELGRAVE. 1727.

te milles de Côtes. Cette rade a toujours servi de Port de mer au Royaume d'Ardra. Elle est gouvernée par un Prince héréditaire, qui paye à cette Couronne un tribut de sel. Lorsque le Roi de Dahomay s'étoit rendu maître d'Ardra, ce Gouverneur l'avoit fait assurer de sa soumission, avec offre de lui payer le même tribut qu'au Roi précédent. Cette conduite fut fort approuvée de Truro Audati; & la sienne, remarque l'Auteur, fait connoître quelle étoit sa politique. Quelques ravages qu'il eut exercés dans les Pays qu'il avoit subjugués, il jugea qu'après s'être ouvert le passage qu'il desiroit jusqu'à la mer, il pouvoit tirer quelque utilité des Jaquins, qui entendoient fort bien le commerce; & que par cette voie il ne manqueroit jamais d'armes & de poudre, pour achever ses conquêtes. D'ailleurs cette Nation avoit toujours été rivale des Juidas dans le commerce, & leur portoit une haine invétérée depuis qu'ils avoient attiré dans leur Pays tout le commerce de Jaquin; car les agrémens de Sabi, & la douceur de l'ancien Gouvernement avoient porté les Européens à fixer leurs Etablissemens dans cette Ville.

Politique du Roi de Dahomay.

Le 3 d'Avril, Snelgrave jetta l'ancre dans la rade de Jaquin, & députa son Chirurgien au Prince du Pays pour lui demander sa protection. Elle lui fut accordée par un serment solemnel sur les Fetiches, en présence de deux Blancs, l'un François, l'autre Hollandois. Il descendit au rivage le jour suivant; & s'étant rendu à la Ville, qui est à trois milles de la mer, il y fut reçu civilement, dans une maison qu'on avoit déja préparée pour lui servir de Comptoir.

SNELGRAVE. 1727.

Le lendemain, il lui vint un Messager Négre, nommé *Butteno*, qui lui dit, en fort bon Anglois, que ne l'ayant pû trouver à Juida, où il l'avoit cherché par l'ordre du Roi de Dahomay, il étoit venu à Jaquin pour l'inviter à se rendre au camp, & l'assurer de la part de Sa Majesté, qu'il y seroit en sûreté & reçu avec toutes sortes de caresses. Snelgrave marqua de l'embarras à répondre; mais apprenant que son refus pourroit avoir de fâcheuses conséquences, il prit le parti de s'engager à ce voyage, sur-tout lorsqu'il vit plusieurs Blancs disposés à l'accompagner. Un Capitaine Hollandois, dont le Vaisseau avoit été détruit depuis peu par les Portugais,

Snelgrave est appellé au camp par le Roi.

SNELGRAVE. 1727.

lui promit de le suivre. Le Chef du Comptoir Hollandois de Jaquin, résolut d'envoyer avec lui son Ecrivain, pour faire quelques présens au Vainqueur. Le Prince de Jaquin fit partir aussi son propre frere, pour renouveller ses hommages au Roi.

Il part avec quelques autres Blancs & un Prince Négre.

Le 8 d'Avril, ils traverserent dans des Canots la riviere qui coule derriere Jaquin. Leur cortege étoit composé de cent Négres, & le Messager leur servoit de guide. Cet homme, qui avoit été fait prisonnier avec Lamb, avoit appris l'Anglois dès son enfance, dans le Comptoir de Juida. Ils furent accompagnés jusqu'au bord de la riviere par les Habitans de la Ville, qui faisoient des vœux pour leur retour, dans l'opinion qu'ils avoient de la barbarie des Dahomays. Leur inquiétude étoit sur-tout pour le Duc (87), frere de leur Prince, jeune Seigneur Négre à qui Snelgrave même attribue les plus aimables qualités.

(87) Un Duc de la création de quelques Matelots Anglois, comme on l'a vû dans d'autres exemples.



## §. II.

*L'Auteur se rend au camp du Roi de Dahomay. Spectacles barbares & circonstances curieuses jusqu'à son retour en Angleterre.*

APrès avoir passé la riviere, ils se mirent en chemin dans leurs hamacks, portés chacun par six Négres, qui se relevoient successivement à certaines distances; car deux suffisent pour soutenir le bâton auquel le branle est attaché. Ils ne faisoient pas moins de quatre milles par heure; mais on étoit quelquefois obligé d'attendre ceux qui portoient le bagage. Il ne se trouve point de chariots à Jaquin, & les chevaux n'y sont gueres plus gros que des ânes. Au reste les chemins étoient fort bons; & la perspective du Pays auroit été très-agréable si l'on n'y eût apperçu de tous côtés les ravages de la guerre. On y voyoit non-seulement les ruines de quantité de Villes & de Villages, mais les os des Habitans massacrés, qui couvroient encore la terre. Le premier jour on dîna sous quelques cocotiers, de diverses viandes froides dont on avoit fait provision. Le soir, on fut obligé de coucher à terre dans quelques mauvaises hutes, qui étoient

Pays que Snelgrave traverse.

SNELGRAVE. 1727.

Il arrive près du camp. Accueil bizarre qu'on lui fait.

trop basses pour y pouvoir suspendre les branles. Tous les Négres de la suite passerent la nuit à l'air.

Le jour suivant, étant parti à sept heures du matin, le convoi se trouva vers neuf heures, à un quart de mille du Camp Royal. On crut avoir fait depuis Jaquin, environ quarante milles. Là, un Messager envoyé par le Roi, fit à Snelgrave & aux autres Blancs, les complimens de Sa Majesté. Il leur conseilla de se vêtir proprement. Ensuite les ayant conduits fort près du camp, il les remit entre les mains d'un Officier de distinction, qui portoit le titre de Grand Capitaine. La maniere dont cet Officier les aborda leur parut fort extraordinaire. Il étoit environné de cinq cens Soldats, chargés d'armes-à-feu, d'épées nues, de targettes & de banieres, qui se mirent à faire des grimaces & des contorsions si ridicules, qu'il n'étoit pas aisé de pénétrer leurs intentions. Elles devinrent encore plus obscures lorsque le grand Capitaine s'approcha d'eux avec quelques autres Officiers, l'épée à la main, & la secouant sur leurs têtes, ou leur en appuyant la pointe sur l'estomac, avec des sauts & des mouvemens sans aucune me-

fure. A la fin prenant un air plus composé, il leur tendit la main, les félicita de leur arrivée au nom du Roi, & but à leur santé du vin de palmier, qui est fort commun dans le Pays. Snelgrave & ses Compagnons lui répondirent, en bûvant de la bierre & du vin qu'ils avoient apportés. Ensuite ils furent invités à se remettre en marche sous la garde de cinq cens Dahomays, au bruit continuel de leurs instrumens.

SNELGRAVE. 1727.

Situation du camp royal.

Le Camp Royal étoit près d'une fort grande Ville, qui avoit été la Capitale (88) du Royaume d'Ardra, mais qui n'offroit plus qu'un affreux amas de ruines. L'armée victorieuse campoit dans des tentes, composées de petites branches d'arbres & couvertes de paille, de la forme de nos ruches à miel, mais assez grandes pour contenir dix ou douze Soldats. Les Blancs furent conduits d'abord sous quelques grands arbres, où l'on avoit placé des chaises, du butin de Juida, pour les y faire asseoir à l'ombre. Bien-tôt ils virent autour d'eux des

(88) Lamb, qui avoit passé deux ans dans cette Capitale, ne lui donne pas d'autre nom que celui du Pays même, c'est à dire *Ardra*. Snelgrave ne lui donne aucun nom. Cependant d'autres Voyageurs la nomment *Assem* ou *Azem*.

SNELGRAVE. 1727.

milliers de Négres, dont la plûpart n'avoient jamais vû de Blancs, & que la curiosité amenoit pour jouir de ce spectacle. Après avoir passé deux heures dans cette situation, à considérer divers tours de souplesse, dont les Négres tâchoient de les amuser, ils furent menés dans une chaumiere qu'on avoit préparée pour eux. La porte en étoit fort basse, mais ils trouverent le dedans assez haut pour y suspendre leurs branles. Aussi-tôt qu'ils y furent entrés avec leur bagage, le grand Capitaine, qui n'avoit pas encore cessé de les accompagner, laissa une garde à peu de distance, & se rendit auprès du Roi pour lui rendre compte de sa commission. Vers midi, ils dresserent leur tente au milieu d'une grande cour, environnée de palissades, autour desquelles la populace s'empressa beaucoup pour les regarder. Mais ils dînerent tranquillement; parce que le Roi avoit défendu sous peine de mort, que personne s'approchât d'eux sans la permission de la garde. Cette attention pour leur sûreté leur causa beaucoup de joie. Cependant ils furent tourmentés par une si prodigieuse quantité de mouches, que malgré les soins

Logement qu'on donne à Snelgrave.

Attentions du Roi pour sa sûreté.

continuels de leurs Esclaves, ils ne pouvoient avaler un morceau qui ne fût chargé de cette vermine.

SNELGRAVE, 1727.

Sacrifice de quatre mille Négres.

A trois heures après midi, le grand Capitaine les fit avertir de se rendre à la Porte Royale. Ils virent en chemin deux grands échaffauts, sur lesquels on avoit rassemblé en pile un grand nombre de têtes de morts. C'étoit-là que se formoient les mouches, dont ils avoient reçu tant d'incommodité pendant leur dîner. L'Interprete leur apprit que les Dahomays avoient sacrifié dans ce lieu à leurs Divinités, quatre mille prisonniers de Juida, & que cette exécution s'étoit faite il y avoit environ trois semaines.

La Porte Royale donnoit entrée dans un grand enclos de palissades, où l'on voyoit plusieurs maisons dont les murs étoient de terre. On les y fit asseoir sur des sellettes. Un Officier leur présenta une vache, un mouton, quelques chevres, & d'autres provisions. Il ajouta, pour compliment, qu'au milieu du tumulte des armes, Sa Majesté ne pouvoit pas satisfaire l'inclination qu'elle avoit à les mieux traiter. Ils ne virent pas le Roi; mais sortant de la Cour après y avoir promené quelque tems leurs yeux, ils fu-

SNELGRAVE. 1727.

Quarante Héros Négres & leur parure.

rent surpris d'appercevoir à la porte une file de quarante Négres, grands & robustes, le fusil sur l'épaule, & le sabre à la main ; chacun orné d'un grand collier de dents d'hommes, qui leur pendoient sur l'estomac & autour des épaules. L'Interprete leur apprit que c'étoient les Héros de la Nation, ausquels il étoit permis de porter les dents des ennemis qu'ils avoient tués. Quelques-uns en avoient plus que les autres, ce qui faisoit une différence de degrés dans l'ordre même de la valeur. La Loi du Pays défendoit sous peine de mort de se parer d'un si glorieux ornement, sans avoir prouvé devant quelques Officiers chargés de cet office, que chaque dent venoit d'un ennemi tué sur le champ de bataille. Snelgrave pria l'Interpréte de leur faire un compliment de sa part, & de leur dire qu'il les regardoit comme une Compagnie de fort braves gens. Ils répondirent qu'ils estimoient beaucoup les Blancs.

L'Auteur & ses compagnons retournerent ensuite à leur tente, souperent fort bien, & firent suspendre leurs branles, où ils dormirent mieux que la nuit précédente. Le frere du Prince de Jaquin fut traité dans un autre lieu

par le grand Capitaine, afin que les Blancs fussent logés moins à l'étroit. SNELGRAVE. 1727.

Ce fut le lendemain qu'ils reçurent ordre de se préparer pour l'audience du Roi. Ils furent conduits dans la même cour qu'ils avoient vûe le jour précédent, Sa Majesté y étoit assise, contre l'usage du Pays, sur une chaise dorée, qui s'étoit trouvée entre les dépouilles du Palais de Juida. Trois femmes soutenoient de grands parasols au-dessus de sa tête, pour le garantir de l'ardeur du Soleil, & quatre autres femmes étoient debout derriere lui, le fusil sur l'épaule. Elles étoient toutes fort proprement vêtues depuis la ceinture jusqu'en bas, suivant l'usage de la Nation, où la moitié supérieure du corps est toujours nue. Elles portoient aux bras des cercles d'or d'un grand prix, des joyaux sans nombre autour du cou, & de petits ornemens du Pays entrelacés dans leur chevelure. Ces parures de tête sont des cristaux de diverses couleurs, qui viennent de fort loin dans l'intérieur de l'Afrique, & qui paroissent une espece de fossiles. Les Négres en font le même cas que nous faisons des diamans.

Audience du Roi de Dahomay.

Le Roi étoit vêtu d'une robbe à

Vêtemens de ce Prince.

SNELGRAVE.

1727.

fleurs d'or, qui lui tomboit jusqu'à la cheville du pied. Il avoit sur la tête un chapeau de l'Europe, brodé en or, & des sandales aux pieds. On avertit les Blancs de s'arrêter à vingt pas de la chaise. A cette distance, sa Majesté leur fit dire par l'Interprete qu'elle se réjouissoit de leur arrivée. Ils lui firent une profonde révérence, la tête découverte. Alors, ayant assuré Snelgrave de sa protection, elle donna ordre qu'on présentât des chaises aux Etrangers. Ils s'assirent. Le Roi but à leur santé ; & leur ayant fait porter des liqueurs, il leur donna la permission de boire à la sienne.

Captifs qu'on lui amene. Il en destine une partie au sacrifice.

On amena le même jour, au camp, plus de huit cens captifs, d'une Région nommée *Tuffo*, à six journées de distance. Tandis que le Roi de Dahomay faisoit la conquête de Juida, ces Peuples avoient attaqué cinq cens hommes de ses troupes, qu'il avoit donnés pour escorte à douze de ses femmes, pour les reconduire dans le Pays de Dahomay avec quantité de richesses. Les Tuffos ayant mis l'escorte en déroute, avoient tué les douze femmes, & s'étoient saisis de leur trésor. Mais après la conquête de Juida, le Roi s'étoit hâté de détacher une partie de

son armée, pour tirer vengeance d'une si lâche perfidie. SNELGRAVE.

1727.

Il se fit amener les prisonniers dans sa cour. La vûe de ces misérables auroit inspiré la pitié, si leur crime n'eût pas mérité une juste punition. Le Roi en choisit un grand nombre, pour les sacrifier à ses Fetiches. Le reste fut destiné à l'esclavage. Cependant tous les Soldats de Dahomay qui avoient eu part à cette prise, reçurent des récompenses, qui leur furent distribuées sur le champ par les Officiers du Roi. On leur paya, pour chaque Esclave mâle, la valeur de vingt schellings en kowris; & celle de dix schellings pour chaque femme & chaque enfant. Les mêmes Soldats apporterent au milieu de la cour plusieurs milliers de têtes enfilées dans des cordes. Chacun en avoit sa charge; & les Officiers qui les reçurent, leur payerent la valeur de cinq schellings pour chaque tête. Ensuite d'autres Négres emportoient tous ces horribles monumens de la victoire, pour en faire un amas près du camp. L'Interprete dit à Snelgrave, que le dessein du Roi étoit d'en composer un trophée de longue mémoire.

Récompenses accordées aux soldats.

Pendant que ce Prince parut dans

Manieres

SNELGRAVE. 1727.

dont les Seigneurs parlent au Roi.

la cour, tous les Grands de la Nation se tinrent prosternés, sans pouvoir approcher de sa chaise plus près que de vingt pas. Ceux qui avoient quelque chose à lui communiquer, commençoient par baiser la terre, & parloient ensuite à l'oreille d'une vieille femme, qui alloit expliquer leurs desirs au Roi, & qui leur rapportoit sa réponse. Il fit présent à plusieurs de ses Officiers & de ses Courtisans d'environ deux cens Esclaves. Cette libéralité royale fut proclamée à haute voix dans la cour, & suivie des applaudissemens de la populace, qui attendoit autour des palissades l'heure du sacrifice. Ensuite on vit arriver deux Négres, qui portoient un assez grand tonneau rempli de diverses sortes de grains. L'Auteur jugea qu'il ne contenoit pas moins de dix gallons. Après l'avoir placé à terre, les deux Négres se mirent à genoux; & mangeant le grain à poignées, ils avalerent tout en peu de minutes. Snelgrave apprit de l'Interprete, que cette cérémonie ne se faisoit que pour amuser le Roi, & que les acteurs ne vivoient pas long-tems; mais qu'ils ne manquoient jamais de successeurs. Il y eut quantité d'autres spectacles, qui

Spectacles Négres.

durerent pendant trois heures. Enfin Snelgrave fatigué d'avoir essuyé si long-tems toute l'ardeur du Soleil, demanda la permission de se retirer.

SNELGRAVE. 1727.

Effroi du Duc de Jaquin.

Après le dîner, le Duc, frere du Prince de Jaquin, vint à la tente des Blancs, dans un si grand effroi, que de noir, sa pâleur le rendoit bazané. Il avoit rencontré en chemin les Tuffos qui devoient être sacrifiés, & leurs cris lamentables l'avoient jetté dans ce desordre. Les Négres de la Côte ont en horreur ces excès de cruauté, & détestent sur-tout les festins de chair humaine. Ce barbare usage étoit familier aux Dahomays ; car lorsque Snelgrave reprocha dans la suite aux Peuples de Juida le découragement qui leur avoit fait prendre la fuite, ils répondirent qu'il étoit impossible de résister à des Canibals, dont il falloit s'attendre à devenir la pâture : & leur ayant répliqué qu'il importoit peu, après la mort, d'être dévoré par des hommes ou par des vautours, qui sont en fort grand nombre dans le Pays, ils secouoient les épaules, en frémissant de la seule pensée d'être mangés par des créatures de leur espece, & protestant qu'ils redoutoient moins toute autre mort. Le Duc de Jaquin

Les Dahomays mangent leurs prisonniers.

SNELGRAVE.

1727.

paroissoit inquiet pour sa propre sûreté, parce qu'il n'avoit point été reçu à l'audience du Roi. Mais Snelgrave & le Capitaine Hollandois obtinrent du Chef des Prêtres la liberté d'assister à la cérémonie. Elle fut exécutée sur quatre petits échaffauts, élevés d'environ cinq pieds au-dessus de la terre.

L'Auteur assiste au sacrifice de 400 Négres.

La premiere victime fut un beau Négre de cinquante ou soixante ans, qui parut les mains liées derriere le dos. Il se présenta d'un air ferme, & sans aucune marque de douleur & de crainte. Un Prêtre Dahomay le retint quelques momens debout près de l'échafaut, & prononça sur lui quelques paroles mysterieuses. Ensuite il fit un signe à l'Exécuteur, qui étoit derriere la victime, & qui d'un seul coup de sabre sépara la tête du corps. Toute l'assemblée poussa un grand cri. La tête fut jettée sur l'échaffaut. Mais le corps, après avoir été quelque tems à terre, pour laisser au sang le tems de couler, fut emporté par des Esclaves, & jetté dans un lieu voisin du camp. L'Interprete dit à Snelgrave que la tête de la victime étoit pour le Roi, le sang pour les Fetiches, & le corps pour le Peuple.

Fermeté des

Le sacrifice fut continué avec les

SNELGRAVE.

1727.

mêmes formalités pour chaque victime. Snelgrave observa que les hommes se présentoient courageusement à la mort. Mais les cris des femmes & des enfans s'élevoient jusqu'au Ciel, & lui causerent à la fin tant d'horreur, qu'il ne put se défendre de quelque effroi pour lui-même. Il s'efforça néanmoins de prendre une contenance assurée, & d'éviter tout ce que les Vainqueurs auroient pû prendre pour une condamnation de leur cruauté. Mais il cherchoit, avec le Hollandois, quelque occasion de se retirer sans être apperçu. Tandis qu'ils étoient dans cette violente situation, un Colonel Dahomay, qu'ils avoient vû à Jaquin, s'approcha d'eux, & leur demanda ce qu'ils pensoient du spectacle. Snelgrave lui répondit qu'il s'étonnoit de voir sacrifier tant d'hommes sains, qui pouvoient être vendus avec avantage pour le Roi & pour la Nation. Le Colonel lui dit que c'étoit l'ancien usage des Dahomays; qu'après une conquête, le Roi ne pouvoit se dispenser d'offrir à leur Dieu un certain nombre de captifs, qu'il étoit obligé de choisir lui-même; qu'ils se croiroient menacés de quelque malheur s'ils négligeoient une pratique si

hommes. Cris des femmes & des enfans.

Raisons que les Dahomays apportent pour justifier cet usage.

SNELGRAVE. 1727.

respectée, & qu'ils n'attribuoient leurs dernieres victoires qu'à leur exactitude à l'observer ; que la raison qui faisoit choisir particuliérement les vieillards pour victimes étoit purement politique ; que l'âge & l'expérience leur faisant supposer plus de sagesse & de lumieres qu'aux jeunes gens, on craignoit que s'ils étoient conservés, ils ne formassent des complots contre leurs Vainqueurs, & qu'ayant été les Chefs de leur Nation, ils ne pussent jamais s'accoutumer à l'esclavage. Il ajoûta qu'à cet âge d'ailleurs, les Européens ne seroient pas fort empressés à les acheter; & qu'à l'égard des jeunes gens qui se trouvoient au nombre des victimes, c'étoit pour servir, dans l'autre monde, les femmes du Roi que les Tuffos avoient massacrées.

Opinion qu'ils ont de la Divinité.

Snelgrave concluant de cette derniere explication que les Dahomays avoient quelque idée d'un état futur, demanda au Colonel quelle opinion il se formoit de Dieu. Il n'en tira qu'une réponse confuse, mais dont il crut pouvoir recueillir que ces Barbares reconnoissent un Dieu invisible qui les protege, & qui est subordonné à quelque autre Dieu plus puissant. Ce grand Dieu, lui dit le Colonel, est peut-

peut-être celui qui a communiqué aux Blancs tant d'avantages extraordinaires ; mais puisqu'il ne lui a pas plû de se faire connoître à nous, nous nous contentons, ajouta-t-il, de celui que nous adorons.

SNELGRAVE. 1727.

Après avoir assisté pendant deux heures à cette déplorable tragédie, les Blancs se retirerent dans leur tente, accompagnés du Colonel, qui passa l'aprèsmidi à boire des liqueurs de l'Europe avec eux. Ils l'accompagnerent à son tour jusqu'à sa tente. En chemin, ils passerent par le lieu où les corps des victimes avoient été placés en deux tas, au nombre de quatre cens. Le Colonel les traita avec du vin de palmier. Mais à l'heure du souper ils l'engagerent à retourner avec eux. Tandis qu'ils étoient à table, ils virent arriver quelques Esclaves, chargés de plusieurs plats de chair & de poisson. C'étoit un présent qui leur venoit d'un Mulâtre Portugais, établi à la Cour de Dahomay. Il parut bientôt lui-même, suivi de sa femme, qui étoit beaucoup plus blanche que lui. Le Roi de Dahomay l'avoit fait prisonnier, avec Lamb, dans la conquête d'Ardra, & n'avoit rien épargné pour se l'attacher par ses bienfaits. Il lui

Politesse que Snelgrave reçoit d'un Mulâtre Portugais.

SNELGRAVE. 1727.

Négresse blanche.

avoit donné cette femme, dont Snelgrave admira beaucoup la figure. Elle n'avoit pas le teint si vif que les Angloises, mais elle avoit leur blancheur, avec les traits & la chevelure des Négres. Son mari assuroit qu'elle étoit née de parens très-noirs, qui n'avoient jamais vû de Blancs ; & qu'elle-même n'en avoit jamais vû d'autres que Lamb. Il parut fort empressé à demander des nouvelles de ce Facteur Anglois. Le Roi, disoit-il, attendoit impatiemment son retour, & lui avoit promis la liberté à lui-même, aussitôt que Lamb seroit revenu suivant sa promesse.

Le lendemain, Snelgrave reçut la visite du Duc de Jaquin, qui avoit obtenu la permission de paroître devant le Roi, & qui revenoit charmé de cette faveur. Il avoit été traité si humainement, qu'il ne lui restoit aucune crainte d'être mangé par les Dahomays ; mais il paroissoit pénetré d'horreur en racontant les circonstances de l'horrible festin qui s'étoit fait la nuit précédente. Les corps des Tuffos avoient été bouillis, & dévorés. Snelgrave eut la curiosité de se transporter dans le lieu où il les avoit vûs. Il n'y restoit plus que les traces du

Maniere dont les Dahomays mangent la chair humaine.

ſang ; & ſon Interprete lui dit, en riant, que les vautours avoient tout enlevé. Cependant comme il étoit fort étrange qu'on ne vît pas du moins quelques os de reſte, il demanda quelqu'explication. L'Interprete lui répondit alors plus ſérieuſement, que les Prêtres avoient diſtribué les cadavres dans chaque partie du camp, & que les Soldats avoient paſſé toute la nuit à les manger (89).

SNELGRAVE. 1727.

L'Auteur n'oſe donner cette étrange barbarie pour une vérité, parce qu'il ne la rapporte pas ſur le témoignage de ſes propres yeux. Mais il laiſſe juger à ſes Lecteurs, ſi elle n'eſt pas bien confirmée par un autre récit qu'il tient lui-même d'un fort honnête homme, nommé *Robert Moore*, alors Chirurgien de l'*Italienne*, grande Frégate de la Compagnie Angloiſe. Ce Bâtiment arriva dans la rade de Juida, tandis que Snelgrave étoit à Jaquin. Le Capitaine *John Dagge*, qui le commandoit, ſe trouvant indiſpoſé, en-

Snelgrave eſt perſuadé qu'ils la mangeoient en effet. Confirmation de ſes idées.

(89) Atkins, qui rejette toutes les ſuppoſitions d'antropophages, répond ici que l'Interprete ſe fit un plaiſir d'en impoſer à Snelgrave, pour excuſer apparemment la lâcheté des Juidas ſes compatriotes, & juge que tous les cadavres avoient été enterrés pendant la nuit. Voyez ci-deſſus l'article d'Atkins, & dans ſa Relation même la page 127.

SNELGRAVE. 1727.

voya Robert Moore au camp du Roi de Dahomay, avec des présens pour ce Prince. Moore eut la curiosité de parcourir le camp ; & passant au marché, il y vit vendre publiquement (90) de la chair humaine. Snelgrave, à qui Moore raconta ce qu'il avoit vû, n'alla point chercher ce spectacle au marché ; mais il est persuadé que si sa curiosité l'eût conduit du même côté, il y auroit vû la même chose. Il ajoute qu'outre les captifs sacrifiés, il y avoit parmi les Tuffos quantité d'autres vieillards, ou de jeunes gens estropiés, que les Européens n'auroient point achetés, & que les Dahomays avoient pû tuer à part pour en vendre la chair au marché.

Visite qu'il rend au Mulâtre Portugais.

Snelgrave n'ayant reçu, le même jour, aucun ordre pour l'audience du Roi, alla rendre une visite au Mulâtre Portugais, à qui il devoit de la reconnoissance & des remerciemens. Son Interprete l'avertit qu'il étoit ar-

(90) C'est la plus forte preuve de l'opinion de Snelgrave. Mais Atkins répond que si Moore n'a pas vû tuer & démembrer les hommes dont il prétendoit avoir vû vendre la chair, il pouvoit avoir pris de la chair de singes pour de la chair humaine. Il s'emporte même contre la crédulité de Snelgrave, & lui reproche de donner comme certain, sur le témoignage d'autrui, ce qu'il lui étoit aisé de vérifier par ses propres yeux.

rivé deux Ambaſſadeurs du Roi de Juida, pour faire les ſoumiſſions de ce Prince au Vainqueur, & que s'il les rencontroit en chemin, la prudence ne lui permettoit pas de leur parler. Il arriva chez le Portugais ſans les avoir vû paroître. Auſſi-tôt qu'il fut aſſis, il ſe défit de l'Interprete, ſous le prétexte d'une commiſſion dont il le chargea pour le Duc de Jaquin; & profitant de ſon abſence pour s'expliquer plus librement, il demanda au Portugais quelques avis ſur la conduite qu'il devoit tenir avec le Roi. Les éclairciſſemens qu'il reçut de lui, furent extrêmement utiles aux Anglois, & répondirent parfaitement à l'expérience qu'ils firent bientôt de la politeſſe & de la généroſité du Roi.

SNELGRAVE. 1727.

Récits du Portugais.

Ce Portugais, dont Lamb & Snelgrave ne nous apprennent pas le nom, avoit dans la cour de ſa maiſon deux fort beaux chevaux. Ils lui étoient venus du Royaume d'Yo, fort éloigné de Dahomay au Nord-Eſt, de l'autre côté d'un grand lac d'où ſortent quantité de groſſes rivieres qui viennent ſe décharger dans la Baye de Guinée. Il racontoit que pluſieurs Princes fugitifs, dont les peres avoient été vaincus & décapités par le Roi de Daho-

SNELGRAVE.

1727.

Guerre entre le Roi d'Yo & les Dahomays.

may, s'étoient retirés sous la protection du Roi d'Yo, & l'avoient engagé par leurs instances à déclarer la guerre à leur vainqueur. Il s'étoit mis en campagne, immédiatement après la conquête d'Ardra. Le Roi de Dahomay, quittant aussi-tôt cette Ville, avoit marché au-devant de lui avec toutes ses forces qui n'étoient composées que d'infanterie. Comme ses ennemis au contraire n'avoient que de la cavalerie, il avoit eu d'abord quelque chose à souffrir dans un Pays ouvert, où les fleches, les javelines & le sabre faisoient de sanglantes exécutions. Mais une partie de ses soldats étant armés de fusils, le bruit des moindres décharges effraya tellement les chevaux, que le Roi d'Yo ne put les attaquer une seule fois avec vigueur. Cependant les escarmouches avoient déja duré quatre jours, & l'infanterie de Dahomay commençoit à se rebuter d'une si longue fatigue, lorsque le Roi eut recours à ce stratagême. Il avoit avec lui quantité d'eau-de-vie qu'il fit placer dans une Ville voisine de son camp. Il y mit aussi, comme en dépôt, un grand nombre de marchandises; & se retirant pendant la nuit, il feignit de s'éloigner

Stratagême du Roi de Dahomay.

avec toute ſon armée. Celle d'Yo ne douta point qu'il n'eût pris la fuite. Elle entra dans la Ville ; & tombant ſur l'eau-de-vie, dont elle but d'autant plus avidement que cette liqueur eſt très-rare dans le Pays d'Yo, elle ſe reſſentit bien-tôt de ſes pernicieux effets. Le ſommeil de l'yvreſſe mit les plus braves hors d'état de ſe défendre ; tandis que le Roi de Dahomay, bien inſtruit par ſes eſpions, revint ſur ſes pas avec la derniere diligence, & trouvant ſes ennemis dans ce deſordre, n'eut pas de peine à les tailler en pieces. Il s'en échappa néanmoins une grande partie à l'aide de leurs chevaux. Le Portugais Mulâtre ajoutoit que dans leur fuite, il avoit pris les deux chevaux qui étoient dans ſa cour, & que les vainqueurs en avoient enlevé un grand nombre. Cependant il avoit reconnu, diſoit-il, que les Dahomays craignoient beaucoup une ſeconde invaſion, & qu'ils redoutoient extrêmement la cavalerie. Depuis ſa victoire, leur Roi n'avoit pas fait difficulté d'envoyer des préſens conſidérables à celui d'Yo, pour l'engager à demeurer tranquille dans ſes Etats. Mais ſi la guerre recommençoit, & s'ils étoient abandonnés par la fortu-

SNELGRAVE. 1727.

Sa reſſource contre les Yos.

SNELGRAVE. 1727. ne, ils étoient déja résolus de se retirer vers les Côtes de la mer, où ils étoient sûrs que leurs ennemis n'oseroient jamais les poursuivre. On sçavoit que le Fetiche national des Yos étoit la mer même, & que leurs Prêtres leur défendant, sous peine de mort, d'y jetter les yeux, ils ne s'exposeroient point à vérifier une menace si terrible. Snelgrave remarque à cette occasion, comme tous les autres Voyageurs, que tous les Négres ont ainsi leurs Fetiches généraux & particuliers, pour lesquels leur respect va si loin, que si c'est un mouton, par exemple, une chevre ou quelque oiseau, ils s'abstiennent toute leur vie de manger les animaux de la même espece.

Seconde audience de Snelgrave.

Le jour suivant, Snelgrave & ses compagnons furent avertis de se rendre à l'audience. En arrivant dans la premiere cour, où ils n'avoient encore vû le Roi qu'en public, on les pria de s'arrêter un moment. Ce Prince ayant appris qu'ils lui apportoient des présens, avoit desiré de voir ce qu'ils avoient à lui offrir, avant qu'ils fussent introduits. Le retardement dura peu. On les conduisit dans une petite cour, au fond de laquelle sa Ma-

jesté étoit assise, les jambes croisées sur un tapis de soie. Sa parure étoit fort riche, mais il avoit peu de Courtisans autour de lui. Il demanda aux Blancs d'un ton fort doux comment ils se portoient; & faisant étendre près de lui deux belles nattes, il leur fit signe de s'asseoir. Ils obéirent en apprenant de l'Interprete que c'étoit l'usage du Pays.

SNELGRAVE. 1727.

Propositions de commerce.

Le Roi demanda aussi-tôt à Snelgrave quel étoit le commerce qui l'avoit amené sur les Côtes de Guinée; & le Capitaine lui ayant repondu qu'il venoit pour le commerce des esclaves, & qu'il espéroit beaucoup de la protection de sa Majesté, il lui promit de le satisfaire, mais après que les droits feroient reglés. Là-dessus il lui dit de s'adresser à *Zuinglar*, un de ses Officiers, qui étoit présent, & que Snelgrave avoit connu à Juida, où il avoit fait pendant plusieurs années les affaires de la Cour de Dahomay. Cet Officier prenant la parole au nom de son Maître, déclara que, malgré ses droits de Conquérant, il ne mettroit pas plus d'impôts sur les marchandises qu'on n'étoit accoutumé d'en payer au Roi de Juida. Snelgrave répondit que sa Majesté étant un Prince beau-

1727.

coup plus puiſſant que le Roi de Juida, on eſpéroit qu'il exigeroit moins des Marchands. Cette objection parut embarraſſer Zuinglar. Il balançoit ſur ſa réponſe. Mais le Roi, qui ſe faiſoit expliquer juſqu'au moindre mot par l'Interprete, répondit lui-même, qu'étant en effet un plus grand Prince, il devoit exiger davantage. Mais, ajouta-t-il d'un air gracieux, comme vous êtes le premier Capitaine Anglois que j'aye jamais vû, je veux vous traiter comme une jeune mariée, à laquelle on ne refuſe rien. Snelgrave fut ſi ſurpris de ce tour d'expreſſion, que regardant l'Interprete, il l'accuſa d'y avoir changé quelque choſe. Mais le Roi flaté de ſon étonnement, recommença ſa réponſe dans les mêmes termes, & lui promit que ſes actions ne démentiroient pas ſes paroles. Alors Snelgrave encouragé par tant de faveurs, prit la liberté de repréſenter que la plus ſûre voie pour faire fleurir le commerce, étoit d'impoſer des droits légers, & de protéger les Anglois non ſeulement contre les larcins des Négres, mais encore contre les impoſitions arbitraires des Seigneurs. Il ajouta que pour avoir négligé ces deux points, le Roi de Juida avoit fait

Politeſſe ſinguliere du Roi.

beaucoup de tort au commerce de son Pays. Sa Majesté prit fort bien ce conseil, & demanda ce que les Anglois souhaitoient de lui payer. L'Auteur répondit que, pour les satisfaire, & leur inspirer autant de zele que de reconnoissance, il falloit n'exiger d'eux que la moitié de ce qu'ils payoient au Roi de Juida. Cette grace fut accordée sur le champ. Le Roi, pour mettre le comble à ses bontés, ajouta qu'il étoit résolu de rendre le commerce florissant dans toute l'étendue de ses Etats; qu'il s'efforceroit de garantir les Blancs des injustices dont ils se plaignoient; & que Dieu l'avoit choisi pour punir le Roi de Juida & son peuple, de toutes les bassesses dont ils s'étoient rendus coupables à l'égard des Blancs & des Noirs.

SNELGRAVE. 1727.

Faveur qu'il accorde aux Anglois.

Après ce Traité, la confiance & l'affection du Roi de Dahomay éclaterent par tant de marques, que Snelgrave ne balança point à solliciter sa clémence en faveur des misérables Peuples de Juida. En avouant qu'ils étoient fort sujets au larcin, il les excusa par l'exemple des Grands de leur Nation, qui partageoient avec eux les dépouilles des Etrangers. Il ne craignit point d'avancer que s'il plaisoit à Sa

Snelgrave implore sa clemence en faveur des peuples de Juida.

G vj

SNELGRAVE.

1727.

Majeſté de leur faire grace, & de les rappeller dans leur Pays, en leur impoſant un tribut, ils deviendroient utiles à ſes intérêts par leur induſtrie à cultiver la terre & par la connoiſſance qu'ils avoient du commerce. Il ajouta que c'étoit une maxime entre les Princes Blancs, que la force & la gloire des Rois conſiſtent dans la multitude de leurs Sujets ; & que ſi Sa Majeſté goûtoit ce principe, elle avoit l'occaſion d'augmenter le nombre des ſiens de pluſieurs centaines de mille.

Réponſe politique de ce Prince.

Le Roi répondit qu'il ſentoit la vérité de ce diſcours ; mais que la conquête de Juida ne pouvoit être aſſurée que par la mort du Roi, & qu'il avoit déja offert aux Habitans de les rétablir, auſſi-tôt qu'ils l'auroient envoyé mort ou vif dans ſon camp.

Il ſe plaint de Lamb & d'un Negre nommé Tom.

Cet entretien fut ſuivi de quantité d'autres diſcours. Le Roi ſe plaignit beaucoup de Lamb, qui après avoir reçu de lui trois cens vingt onces d'or & huit Eſclaves en quittant ſa Cour, avec ſerment d'y revenir dans un eſpace de tems raiſonnable, étoit abſent depuis plus d'un an, ſans lui avoir fait donner de ſes nouvelles. Ses plaintes étoient d'autant plus juſtes, qu'il avoit donné à Lamb un Jaquin nom-

mé *Tom*, Eſclave depuis long-tems à ſa Cour, qui parloit fort bien la Langue Angloiſe, pour l'accompagner en Angleterre; avec ordre d'y obſerver ſi les uſages des Anglois dans leur Pays étoient tels que Lamb l'en avoit aſſuré, & de lui rapporter promptement ſes informations. N'étoit-il pas étrange, diſoit-il, qu'il n'eût entendu parler ni du Maître ni de l'Eſclave? Snelgrave répondit qu'il ne connoiſſoit pas Lamb, quoique leur patrie fût la même; mais qu'ayant entendu parler de lui, il ſçavoit que de Juida il étoit paſſé à la Barbade, Iſle fort éloignée de l'Angleterre, & qu'il ne doutoit pas que tôt ou tard il ne revînt en Guinée, avec la fidélité qu'il devoit à ſon ferment. Le Roi proteſta que quand Lamb ſeroit capable de manquer à ſes engagemens, les Blancs n'en ſeroient pas plus maltraités à ſa Cour. Ce que je lui ai donné, ajouta-t-il, eſt pour moi moins que rien; & s'il étoit revenu plus promptement avec le plus grand Vaiſſeau de ſon Pays, j'aurois pris plaiſir à le remplir d'Eſclaves dont il auroit diſpoſé à ſon gré.

Eclairciſſement ſur ce Facteur Anglois & ſur ce Négre.

Tom, ce même Négre dont le Roi de Dahomay avoit fait préſent à Lamb, étant venu en Angleterre l'an-

SNELGRAVE. 1727.

née d'avant la publication de ce voyage, l'Auteur fut interrogé par un Comité du commerce, sur ce qu'il pouvoit avoir appris concernant cet Esclave. Il rend compte en peu de mots, de ses principales avantures. Lamb, après l'avoir conduit à la Barbade, & dans d'autres lieux, l'avoit laissé à Maryland. Mais il lui prit envie de l'amener à Londres en 1731. Peu de tems après leur arrivée, Snelgrave vit Lamb, & lui conseilla de ne pas retourner dans les Etats du Roi de Dahomay, parce qu'il étoit trop tard, & qu'il avoit tout à craindre du ressentiment de ce Prince. M. Testesole en avoit déja fait une triste expérience. La qualité de Gouverneur de la Compagnie d'Afrique à Juida n'avoit point empêché qu'il n'eût souffert une mort cruelle. Dans quelques idées que Lamb fût là-dessus, il présenta au Roi d'Angleterre une Lettre sous le nom du Roi de Dahomay. Cette affaire ayant été renvoyée devant les Commissaires du Commerce, ils déclarerent, après avoir interrogé Snelgrave, que la Lettre leur paroissoit supposée; mais ils jugerent qu'il falloit prendre soin du Négre Tom, & le renvoyer à son Roi. Suivant cet avis, les

Tom est renvoyé au Roi de Dahomay avec des présens.

Ducs de Richemond & de Montaigu, lui procurerent un paſſage commode ſur le Tygre, Vaiſſeau de guerre commandé par le Capitaine *Berkeley*. Ces deux Seigneurs envoyerent, par le même Bâtiment, des préſens conſidérables au Roi de Dahomay. Snelgrave apprit dans la ſuite, que Tom, en arrivant à Juida, fut envoyé avec les préſens à la Cour du Roi de Dahomay, qui étoit alors dans ſes propres Etats; qu'il en fut reçu avec de grandes marques de ſatisfaction, & que Sa Majeſté fit partir à ſon tour, divers préſens pour le Capitaine Berkeley; mais qu'avant l'arrivée de ſon Meſſager, Berkeley impatient avoit mis à la voile.

SNELGRAVE. 1727.

Snelgrave s'eſt cru obligé d'inſerer ici cette courte explication, pour détromper ceux qui ont cru Tom envoyé par le Roi de Dahomay avec la qualité d'Ambaſſadeur. Cette farce, dit-il, fut pouſſée ſi loin, que les ſpectacles de Londres furent repréſentés pluſieurs fois pour ce prétendu Miniſtre d'un puiſſant Roi d'Afrique, & qu'on prit ſoin d'avertir dans les Nouvelles publiques, que c'étoit en faveur du Prince *Adomo Orvonoko Tom, &c.* Il étoit né à Jaquin. Dès l'enfance,

Impoſture publique à ſon occaſion.

SNELGRAVE. 1727.

il y avoit appris la Langue Angloise dans les Comptoirs de la Compagnie d'Afrique ; & s'étant trouvé dans celui d'Ardra, pendant la conquête, il étoit tombé entre les mains du Vainqueur avec le Facteur Lamb.

Fin de l'audience du Roi de Dahomay.

Snelgrave revient à son sujet. Après avoir répondu aux plaintes du Roi de Dahomay sur l'absence de Lamb, il dit à ce Prince, que le Négociant Anglois dont il commandoit un Vaisseau, en avoit cinq autres, accoutumés au commerce de Juida, & qu'il se flattoit que Sa Majesté les traiteroit tous avec autant de bonté que le premier. Le Roi répondit, avec un sourire, que ses faveurs regardoient particulierement la personne de Snelgrave ; mais que les autres Vaisseaux néanmoins n'auroient aucun sujet de se plaindre; & qu'à présent qu'il étoit maître de Juida & de Jaquin, il leur laissoit la liberté d'aborder à l'un ou à l'autre de ces deux Ports. Il demanda ensuite à Snelgrave s'il vouloit choisir des Esclaves dans le camp, ou s'il aimoit mieux qu'ils fussent envoyés d'abord à Jaquin. Snelgrave ayant accepté la seconde de ces offres, on convint d'un prix raisonnable. Les articles du Traité furent écrits en présence du Roi ; &

Son traité avec Snelgrave.

l'Auteur ne manqua pas d'y ajouter qu'on ne lui feroit prendre que les Esclaves qu'il auroit choisi lui-même.

SNELGRAVE. 1727.

Le Roi fit ensuite appeller le Duc, frere du Prince de Jaquin, pour recommander particulierement Snelgrave à ses soins. Il lui déclara que son frere & lui répondroient des moindres torts que les Anglois recevroient dans leurs personnes ou leurs marchandises; & que ceux qui seroient convaincus de quelque vol dans le transport des marchandises, seroient empalés vifs sur le bord de la mer, pour servir d'exemple aux deux Pays de Juida & de Jaquin. Comme il étoit déja neuf heures du soir, Snelgrave & ses Compagnons prirent congé du Roi, après avoir été avertis que c'étoit le tems où ce Prince entroit ordinairement dans le Bain.

Loi févere en faveur des Anglois.

Cette audience avoit duré cinq heures. L'Auteur, étant si près du Roi, avoit eu beaucoup de facilité à prendre une idée exacte de la personne de ce Prince. Sa taille étoit médiocre, mais pleine & fort bien proportionnée. Il avoit le visage un peu défiguré par la petite vérole; ce qui n'empêchoit pas que sa physionomie ne fût prévenante & majestueuse. En géné-

Caractere & figure du Roi de Dahomay.

SNELGRAVE. 1727.

ral, Snelgrave le représente comme un Négre extraordinaire, par les excellentes qualités qui se trouvoient réunies dans son caractere. Il n'y découvrit rien qui eût l'air barbare, à l'exception du sacrifice de ses ennemis : encore n'accordoit-il cette cruauté qu'à la politique.

Snelgrave obtient la liberte de partir.

Le lendemain, les Blancs furent appellés de fort bonne heure à la Porte royale, où les Officiers du Roi leur déclarerent que ce Prince ne pouvoit les voir de tout le jour, parce que c'étoit la fête de son Fetiche; mais qu'il leur faisoit présent de quelques Esclaves & de quantité de provisions ; qu'ils pouvoient faire fond sur toutes ses promesses, retourner à Jaquin quand ils le souhaiteroient, & finir tranquillement leurs affaires sous sa protection. Ils trouverent à leur retour, les Esclaves & les provisions qui les attendoient. On distribua, de la part du Roi, des pagnes assez propres aux Négres de leur cortege, avec une petite somme d'argent. Leur dessein étoit de partir le même jour; mais ils furent obligés d'attendre le Duc de Jaquin, qui n'avoit point encore eu sa derniere audience.

Etat de la

Dans le cours de l'aprèsmidi, ils

virent paſſer devant la Porte royale le reſte de l'armée, qui revenoit du Pays des Tuſſos. Ce corps de Troupes marchoit avec plus d'ordre que l'Auteur n'en avoit jamais vû parmi les Négres, & parmi ceux-mêmes de la Côte d'or, qui paſſent pour les meilleurs Soldats de toutes les Régions de l'Afrique. Il étoit composé de trois mille hommes de milice réguliere, ſuivis d'une multitude d'environ dix mille autres Négres, pour le tranſport du bagage, des proviſions, & des têtes de leurs ennemis. Chaque Compagnie avoit ſes Officiers & ſes Drapeaux. Leurs armes étoient le mouſquet, le ſabre & la targette. En paſſant devant la Porte royale, ils ſe proſternerent ſucceſſivement & baiſerent la terre; mais ils ſe relevoient avec une vîteſſe & une agilité ſurprenante. La place, qui étoit devant la porte, avoit quatre fois autant d'étendue que celle de la Tour de Londres. Ils y firent l'exercie, à la vûe d'un nombre incroyable de ſpectateurs; & dans l'eſpace de deux heures, ils firent au moins vingt décharges de leur mouſqueterie.

SNELGRAVE. 1727.

Milice de Dahomay.

Snelgrave paroiſſant étonné de cette multitude de Négres qui étoient à

Etabliſſement militaire.

SNELGRAVE.
1727.

la suite des Troupes, apprit de l'Interprete, que le Roi donnoit à chaque Soldat un jeune éleve de la Nation, entretenu aux dépens du Public, pour les former d'avance aux fatigues de la guerre, & que la plus grande partie de l'armée présente avoit été élevée de cette maniere. L'Auteur en eut moins de peine à comprendre comment le Roi de Dahomay avoit étendu si loin ses conquêtes, avec des Troupes si régulieres & tant de politique.

Visite que l'Auteur rend au grand Capitaine.

Avant son départ il crut devoir quelques civilités au Grand Capitaine, dont il avoit reçu divers services à son arrivée. S'étant rendu dans son quartier, il y remarqua deux Négres vêtus de longues robes, avec un linge roulé autour de la tête à la maniere des turbans Turcs, & des sandales aux pieds. L'Interprete lui dit que c'étoient des (91) Malayens, Nation fort éloignée dans les terres & voisine des Mores; qu'ils avoient l'art de l'écriture dans la même perfection qu'en Europe; qu'il s'en trouvoit au camp environ quarante, qui avoient été pris, pendant la guerre, dans diffé-

Malayens. Ce que c'est que cette Nation.

(91) Il est parlé de cette Nation dans les Relation de des Marchais & de Smith.

rens lieux où ils exerçoient le commerce, & que le Roi les traitoit avec beaucoup de bonté : que sçachant teindre de plusieurs couleurs les peaux de chevres & de moutons, ils faisoient pour les Dahomays des cartouches, qui leur servoient à porter leur poudre, & des sacs pour les provisions. Mais on n'accorda point à Snelgrave la liberté de leur parler.

SNELGRAVE, 1727.

Le jour suivant, il partit avec tous ses Compagnons pour retourner à Jaquin. La musique du Roi & celle du camp fit retentir l'air à leur départ. Ils furent accompagnés l'espace d'une lieue par le Grand Capitaine ; & de part & d'autre, on fit une décharge de la mousqueterie en se séparant. Les Négres qui portoient les branles marcherent avec tant de légereté pour retourner dans leur Pays, qu'on arriva le même jour à Jaquin, où l'on fut reçu des Habitans avec des transports de joie.

Snelgrave retourne à Jaquin.

Le lendemain, qui étoit le 15 d'Avril, Snelgrave paya aux Officiers du Roi de Dahomay les impôts dont on étoit convenu. Deux jours après, il vit arriver dans la Ville un grand nombre de Négres, que le Roi de Dahomay lui envoyoit, avec la liberté du

Il est chagriné par le Prince & les Négres de cette Ville.

SNELGRAVE.

1727.

choix. Il profita de cette faveur, à l'avantage de sa cargaison. Mais il fut arrêté par deux obstacles qu'il n'avoit pas prévus. Le Prince de Jaquin exigea pour lui-même des droits qui surpassoient beaucoup ses premieres conventions; & les Négres de la Ville refuserent de porter les marchandises à bord, si le prix de leur travail n'étoit augmenté du double. Snelgrave se vit retardé par ces deux injustices, & l'auroit été beaucoup plus long-tems s'il n'avoit été secouru par un incident fort heureux. Le Prince de Jaquin le fit un jour appeller, pour lui dire qu'il étoit arrivé un Vaisseau Anglois dans la rade de Juida, & le prier d'engager le Capitaine à venir dans celle de Jaquin. Snelgrave, saisissant l'occasion, répondit que ce Vaisseau étoit sans doute l'*Italienne*, commandé par le Capitaine Dagge, son ami, employé au service des mêmes Maîtres; qu'il alloit lui envoyer sa Chaloupe, mais pour le prier au contraire de ne pas quitter le Port de Juida, & de faire promptement sçavoir au Roi de Dahomay, avec quelle dureté & quelle injustice les Anglois étoient traités à Jaquin contre ses intentions.

Ils se reconcilient.

Cependant il offrit au Prince d'oublier

SNELGRAVE. 1727.

le passé, s'il étoit disposé lui-même à se relâcher de ses prétentions. Ce langage eut l'effet que Snelgrave en avoit attendu. Le Prince consentit dès le même jour à recevoir les droits sur l'ancien pied; & se chargeant de ramener les Porteurs à la raison, il leur persuada effectivement de porter les marchandises au prix ordinaire.

Défiances que ce Prince avoit du Roi de Dahomay.

L'Auteur n'avoit osé porter directement ses plaintes au Roi de Dahomay, parce qu'il ne doutoit pas que le sort de son Messager n'eût été de périr en chemin par quelque perfidie. Il fut informé que le Prince de Jaquin & les principaux Habitans de sa Ville avoient envoyé leurs femmes les plus cheres & leurs meilleurs effets dans une Isle éloignée de douze ou quinze lieues à l'Est, sous la protection du Roi d'Appag, dont le Pays s'étend jusqu'à la Baye de Benin. Cette précaution leur avoit paru nécessaire dans les défiances qu'ils avoient encore du Roi de Dahomay. Ils croyoient cette retraite d'autant plus sûre que ce Prince n'avoit pas de Canots pour entreprendre la conquête de l'Isle, & qu'en supposant même qu'il pût s'en procurer, les Négres de sa Nation n'auroient pas été capables de les conduire.

SNELGRAVE.

1727.

Heureux commerce du Dagge à Juida.

C'étoit en effet le Dagge, qui étoit arrivé dans la rade de Juida. Il y faisoit ses affaires avec beaucoup de succès. Dans la misere où les Habitans étoient réduits, ils étoient obligés de vendre leurs domestiques & leurs enfans pour se procurer des vivres, qu'ils achetoient des Papas leurs voisins. Aussi la cargaison de Dagge fut-elle si-tôt finie, qu'il se vit en état de quitter la Côte trente-huit jours avant Snelgrave. D'ailleurs la fiévre & d'autres maladies commencerent leurs ravages sur le Vaisseau de l'Auteur. Après avoir enterré son Chirurgien, il fut attaqué du même mal ; & pour comble de disgrace, les Troupes du Roi de Dahomay le chagrinerent par des vexations & des demandes fort injustes. Cependant il eut la consolation de ne rien perdre par le vol ; ce qu'il attribua aux ordres rigoureux que le Roi avoit donnés en sa faveur.

Snelgrave est insulté par les Négres de Jaquin.

Mais les Marchands Négres n'en devinrent que plus insolens. Ils firent valoir comme une grace insigne la sûreté que les Anglois trouvoient dans leur commerce. Ils parloient avec mépris du Traité que Snelgrave avoit fait au camp. L'Interprete même entra dans leurs injustices ; & lorsqu'on

les

les menaçoit de l'autorité du Roi, ils se vantoient tous d'agir par ses ordres. Un de ces Négres séditieux présenta un jour le bout de son fusil à l'Auteur, pour le forcer de prendre quelques mauvais Esclaves. Les allarmes des Anglois augmentoient de jour en jour, sur-tout depuis que les Marchands Négres ne paroissoient plus qu'armés de sabres & de poignards, avec un Esclave qui portoit leur fusil.

SNELGRAVE.

1727.

Au milieu de ces inquiétudes, plusieurs Vaisseaux Portugais arriverent dans la rade de Juida; & s'y arrêterent, sur quelque esperance d'y voir renaître la tranquillité & le commerce. Le Roi de Dahomay avoit déja permis à quantité d'Habitans de rentrer dans leur Patrie. Ils commençoient à se bâtir des cabanes, près des Forts de France & d'Angleterre. L'avenir fit connoître que ce n'avoit été qu'un stratagême pour tromper les Européens. Cependant le Roi de Dahomay n'ignorant pas que les Portugais payent les Esclaves en or, leur envoya des troupes nombreuses. Cette diversion jetta plus de langueur que jamais dans le commerce des Jaquins. Depuis la conquête de leur Pays, il ne leur étoit resté qu'un Port libre

Arrivée de plusieurs Vaisseaux Portugais.

SNELGRAVE.

1727.

Lukkami, unique Port libre des Jaquins.

Secours que Snelgrave trouve dans un Négre.

Le grand Capitaine de Dahomay est envoyé à Jaquin.

nommé *Lukkami*, au Nord-Eſt, & cette liberté leur venoit d'une grande riviere, qui ſépare ce lieu du Continent.

Tandis que Snelgrave ſe livroit au chagrin de ſa ſituation, un Négre, ami du grand Capitaine de Dahomay, lui rendit une viſite à bord. Ses propres affaires l'avoient amené dans le canton de Jaquin. Il fut ſurpris d'entendre les plaintes des Anglois; & retournant bientôt au camp, il rendit compte au Roi de tout ce qu'il avoit appris. Ce Prince qui n'ignoroit pas les défiances du Prince de Jaquin & de ſes Peuples, penſoit alors à leur envoyer ſon Grand Capitaine pour établir la tranquillité dans le Pays. Les nouvelles informations qu'il recevoit lui firent hâter cette réſolution. Son Miniſtre reçut ordre auſſitôt de partir, & rendit ſa marche ſi prompte, qu'il apporta lui-même la premiere nouvelle de ſon arrivée. Quoique ſon eſcorte fût fort nombreuſe, il voulut, pour écarter toute apparence d'hoſtilité, n'entrer dans la Ville qu'avec cent Gardes; & le reſte de ſes Troupes demeura de l'autre côté de la riviere. Le Duc de Jaquin s'empreſſa beaucoup pour le re-

cevoir avec des honneurs distingués. Tous les Blancs assemblés à la porte du Comptoir Hollandois le saluerent à son passage. Les Négres de son cortege furent d'abord logés près du Comptoir de Snelgrave. Mais ils s'y rendirent si incommodes par l'horrible bruit de leur musique qui ne cessoit ni le jour ni la nuit, que les Anglois obtinrent d'être délivrés de ces fâcheux voisins.

SNELGRAVE. 1727.

Le grand Capitaine fit arrêter, à son arrivée, tous les Marchands Dahomays. La plûpart, avertis secrettement de son dessein, avoient eu le tems de prendre la fuite; mais il en restoit dix, qui furent chargés de chaînes & conduits au camp royal. Snelgrave eut la satisfaction de voir dans ce nombre celui qui l'avoit menacé du bout de son fusil. Il apprit ensuite qu'au retour du Grand Capitaine, cet insolent & deux de ses compagnons, qui avoient traité fort outrageusement les Anglois, avoient eu la tête coupée par l'ordre du Roi. Les autres furent retenus long-tems dans les fers, & réduits au pain & à l'eau, dans la cour même du Roi, où ils étoient exposés à toutes les injures de l'air. Cette rigoureuse justice fit con-

Il venge Snelgrave.

SNELGRAVE. 1727.

noître à Snelgrave que les Marchands Négres, & l'Interprete, s'étoient revêtus faussement de l'autorité du Roi.

Il dîne au Comptoir Anglois.

Le jour qui suivit l'arrivée du Grand Capitaine, tous les Blancs se réunirent pour lui offrir leurs présens. Il leur fit l'honneur de dîner le lendemain avec eux dans le Comptoir de Snelgrave. De tous les Négres de son cortege, il n'en fit asseoir qu'un à table avec le Duc Jaquin & lui. Snelgrave observe qu'il se servoit fort mal de sa fourchette ; & qu'ayant pris beaucoup de plaisir à manger du jambon & du pâté à l'Angloise, il demanda comment ces deux mets étoient préparés. On lui répondit que le détail en seroit long, mais que de la maniere dont ils l'étoient, ils pouvoient se conserver six mois malgré la chaleur du Pays. Snelgrave ayant ajouté que le pâté étoit de la main de sa femme, le Grand Capitaine voulut sçavoir combien il avoit de femmes, & rit beaucoup en apprenant qu'il n'en avoit qu'une. J'en ai cinq cens, lui dit-il, & je souhaiterois que dans ce nombre, il y en eût cinquante qui sçussent faire d'aussi bons pâtés. On servit ensuite des bananes & d'autres fruits du Pays, sur de la vaisselle de

Ses discours pendant le repas.

*Delft*. Cette forte de fayance lui parut si belle, qu'il pria Snelgrave de lui donner l'assiette sur laquelle il avoit mangé, avec le couteau & la fourchette dont il s'étoit servi. Non-seulement Snelgrave lui accorda ce qu'il demandoit, mais il y joignit tous les couverts qui étoient sur la table. Au même instant, les Négres enleverent le service avec tant de précipitation, qu'ils faillirent de briser une partie de la vaisselle. Snelgrave fit ajouter encore à ce présent quelques pots & quelques gobelets.

SNELGRAVE.

1727.

Présent qu'il demande.

Lorsqu'on avoit commencé à manger, les principaux Officiers du Grand Capitaine, qui étoient debout derriere sa chaise, lui déroboient de tems en tems sur son assiette, une piece de jambon ou de volaille. Snelgrave, qui s'en apperçut, leur dit que les vivres ne leur manqueroient pas, & que ce n'étoit pas l'usage, en Europe, de laisser partir affamés les gens de ceux qu'on invitoit à dîner. Alors les Négres prirent confiance à cette promesse. On but beaucoup après le festin; & de plusieurs sortes de liqueurs, le Grand Capitaine donna la préférence au pounch. En se retirant, il déclara que son dessein, pour le jour

Avidité de ses gens.

SNELGRAVE. 1727. ſuivant, étoit d'aller voir la mer, qui eſt à trois milles de la Ville, & qu'il n'avoit jamais eu ce ſpectacle ni celui d'aucun Vaiſſeau de l'Europe. Il pria Snelgrave de l'accompagner ; mais l'Anglois s'excuſa ſur le mauvais état de ſa ſanté.

Il va voir la mer qu'il n'avoit jamais vûe. Ce qui lui arrive.

Quelques jours avant l'arrivée du Grand Capitaine, l'Interprete avoit amené à Snelgrave, deux femmes, l'une de cinquante ans, l'autre de vingt, & l'avoit prié de la part du Roi, non-ſeulement de les acheter, mais de ne rien prendre pour leur rançon. Comme on ne vouloit pas les vendre ſéparément, & qu'il n'étoit pas diſpoſé à recevoir la vieille, il les refuſa toutes deux aux conditions qu'on lui impoſoit. Cependant elles étoient demeurées à Jaquin. Le Grand Capitaine ſe rendit au rivage le jour qu'il ſe l'étoit propoſé, & vit la mer avec autant de plaiſir que d'admiration. Il ne marqua pas moins de ſatisfaction à la vûe de deux Vaiſſeaux qui ſe trouvoient dans la rade, & qui avoient reçu ordre de Snelgrave de faire quelques décharges de leur artillerie. Comme la mer a ſi peu de profondeur contre la Côte, qu'on eſt obligé de tranſporter l'eau fraîche ſur

des radeaux jusqu'aux Chaloupes, le Grand Capitaine, qui voulut voir cette manœuvre, s'approcha de si près, qu'une vague étant venue jusqu'à lui, la frayeur le fit tomber à la renverse, & lui fit avaler quelques gouttes d'eau salée. Les gens de sa suite le porterent aussi-tôt dans la tente des Anglois, où il avoit dîné, & demanderent de l'eau-de-vie, dont il but une pinte entiere, pour corriger l'âcreté de l'eau de mer. Le soir, étant retourné à Jaquin, il fit remercier Snelgrave des politesses qu'il avoit reçues au rivage.

Vieille femme sacrifiée à la mer.

Aussi-tôt que son Messager fut parti, l'Interprete dit secrettement à l'Auteur, que la plus vieille des deux femmes qu'il avoit refusé d'acheter, avoit été sacrifiée le même jour à la mer, par le Grand Capitaine, à la place d'une autre femme qui étoit destiné à cette cérémonie. Elle s'étoit attiré la haine du Roi en servant aux intrigues amoureuses des concubines de ce Prince. C'étoit à l'Interprete même, que le Grand Capitaine avoit confié l'exécution, parce que d'un grand nombre de Dahomays il ne s'en trouvoit pas un qui eût la hardiesse de se hazarder dans un Canot. On avoit

SNELGRAVE. 1727.

lié à la victime les mains derriere le dos, & les pieds en croix. L'Interprete l'avoit transportée dans un Canot à quelque distance du rivage; & l'ayant précipitée dans les flots, il avoit vu quelques Requins, disoit-il, qui l'avoient déchirée en pieces. Mais l'Auteur fut surpris, le jour suivant, d'apprendre par un billet de son Contre-Maître, qu'elle étoit sur son bord.

Elle échappe aux flots par le secours des Anglois.

Quelques-uns de ses Matelots partant le matin du rivage, dans la Chaloupe, avoient apperçu un corps humain étendu sur le dos, qui rendoit de l'eau par la bouche. Ils l'avoient pris avec eux; & l'ayant porté au Vaisseau, les secours qu'on lui avoit donnés avoient été assez prompts pour lui sauver la vie. Cependant la crainte de choquer le Roi fit tenir cette avanture secrette; quoiqu'à bord, dans les interrogations qu'on fit à la Négresse, on ne put jamais lui faire confesser qu'elle eût offensé ce Prince. Snelgrave lui trouva l'esprit sensé, & le cœur si capable de reconnoissance, que pendant son voyage, elle lui rendit des services considérables, en inspirant par son exemple de la douceur & de la patience aux autres Négres, sur-tout aux Esclaves de son sexe, qui sont ordi-

Services qu'elle leur rend à son tour.

nairement les plus incommodes dans une longue navigation. Elle leur fit garder tant d'ordre & de décence, que l'Auteur n'en avoit jamais tant vû dans aucun voyage. Il la vendit dans l'Isle d'Antigo à *Charles Dumbar*, Intendant général de la Barbade & des Isles sous le vent, qui lui promit de la traiter avec une indulgence qu'on n'a pas ordinairement pour les Esclaves.

SNELGRAVE. 1727.

En prenant congé du Grand Capitaine, Snelgrave lui dit qu'il ne lui manquoit pas plus de quatre-vingt Esclaves pour achever sa cargaison, & lui fit promettre d'en informer le Roi. Mais quoique ce Prince se fût réservé un grand nombre de Captifs, il les avoit employés à cultiver ses terres, & à d'autres services qui les exemptent de l'esclavage, à moins qu'ils ne se rendent coupables de quelque grand crime. Cependant, après avoir attendu pendant quelques semaines, Snelgrave vit arriver le nombre qui lui manquoit; & les Facteurs du Roi lui firent des excuses d'un si long délai. Il leur témoigna sa reconnoissance par quelques petits présens.

Snelgrave acheve sa cargaison.

La balance du compte avec le Prince de Jaquin, étoit desormais l'unique raison qui pût arrêter Snelgrave en

Nouveau différend.

SNELGRAVE. 1727. Guinée. Ce Prince, après lui avoir promis vingt fois de le satisfaire, n'en trouva pas moins le moyen de lui manquer de foi; & pour mettre le comble à sa perfidie, il fit attaquer le Comptoir Anglois à force ouverte. Heureusement, il n'y restoit presque rien. L'Auteur en ayant fait des plaintes qui ne furent point écoutées, eut assez de modération pour supprimer les menaces, & partit enfin le premier de Juillet 1727, avec une cargaison de six cens Négres, qu'il vendit dans l'Isle d'Antigo. Il employa jusqu'à la fin de Février 1728, à se charger de sucre dans la même Isle; & mettant à la voile avec des vents favorables, il arriva dans la Tamise le 25 d'Avril, après un voyage de seize mois.

Il part & revient en Europe.

## §. III.

*Second Voyage de l'Auteur à Juida. Révolutions dans ce Pays. Imprudence & mort cruelle du Gouverneur Anglois. Ruine du commerce des esclaves.*

SNELGRAVE. II. Voyage. 1729.

LEs mêmes intérêts ayant fait recommencer le même voyage à Snelgrave & dans le même Vaisseau, en 1729, il toucha dans sa route au *Grand Papa*, quelques lieues au-des-

L'Auteur retrouve l'an-

fus de Juida, près des lieux où le Roi de cette malheureuse Contrée avoit cherché un azile. Il menoit une vie fort triste dans deux Isles nues & sablonneuses, avec un de ses principaux Kabaschirs, nommé le Capitaine *Offus*, & ses plus fideles Sujets. Snelgrave lui envoya quelques présens, & reçut de lui une chevre. Le Contre-Maître du Vaisseau Anglois, qui fut chargé de cette députation, rapporta que le Monarque & son Kabaschir étoient dans la derniere misere. Leurs Isles ne produisoient rien. Elles étoient assez bien défendues contre les Dahomays par une riviere, au bord de laquelle ils avoient placé quelques grosses pieces d'artillerie. Mais elles dépendoient absolument pour les vivres, des grands & des petits Papas leurs voisins; ce qui servoit de jour en jour à diminuer le nombre des Habitans, par la nécessité où ils se voyoient continuellement de vendre leurs femmes, leurs enfans, & leurs domestiques, pour se procurer leurs nécessités.

SNELGRAVE. II. Voyage.

1729.

cien Roi de Juida dans son asile. Misere de ce Prince.

Snelgrave ayant passé devant la rade de Juida sans s'y arrêter, entra le 20 de Février dans celle de Jaquin. L'Agent du Roi de Dahomay vint le

Snelgrave arrive à Jaquin.

SNELGRAVE. II. Voyage.

1727.

recevoir à son débarquement, & dépêcha aussi-tôt vers ce Prince pour lui donner avis de l'entrée du Capitaine Anglois. Mais ce Prince étant alors dans ses Etats de Dahomay, il se passa trois semaines avant qu'on pût recevoir sa réponse, & Snelgrave n'aspira point à l'honneur de le revoir.

Ce qui s'étoit passé depuis son départ.

Depuis que l'Auteur avoit quitté cette Côte, le Roi de Dahomay perdant l'espérance d'ôter la vie au Roi de Juida, s'étoit contenté d'affermir sa conquête en laissant des Troupes nombreuses à Sabi. Mais le tems ayant dissipé cette armée, le Capitaine Offus avoit eu la hardiesse de venir s'établir près du Fort François, dans la confiance qu'il avoit à l'artillerie, qui faisoit la principale force de cette Place. Le Roi de Dahomay bien-tôt instruit de son audace, prit la résolution de faire avancer de nouvelles Troupes pour éteindre le feu dans sa naissance ; & sur le bruit de leur marche, Offus, avec quantité de Négres attachés à lui, se retira dans le Fort François.

Prise du Fort François.

Les Troupes de Dahomay attaquerent le Fort, & l'auroient peut-être fait inutilement, parce qu'ils n'a-

voient que de petites armes. Mais le feu prit aux maiſons, qui n'étoient couvertes que de chaume. Les François juſtement allarmés en voyant la flamme qui gagnoit leur Magaſin à poudre, ſans aucune eſpérance de pouvoir l'arrêter, ſe refugierent dans le Fort des Anglois, dont ils n'étoient éloignés que d'une portée de fuſil. Le magaſin ſauta preſqu'auſſi-tôt, & tua plus de mille Négres, ſans compter les bleſſés. Cependant le Capitaine Offus & pluſieurs de ſes gens gagnerent auſſi le Fort Anglois, où le Gouverneur Wilſon, ne fit pas difficulté de les recevoir. Mais pour ſe garantir du même accident, il fit ôter le chaume de toutes les maiſons du Fort. Après avoir commencé par cette précaution, il fit tirer ſur les Dahomays, dont il tua un grand nombre, & tint le reſte aſſez éloigné pour n'en craindre aucune ſurpriſe.

SNELGRAVE. II. Voyage. 1729.

Les François ſe retirent au Fort Anglois.

Cependant ils entrerent dans le Fort François, d'où ils envoyerent demander à Wilſon pourquoi il avoit fait feu ſur leur armée. Il répondit que les ayant vûs arriver ſi bruſquement & tomber ſur ſes voiſins, il s'étoit cru obligé de ſoutenir la cauſe commune de tous les Européens. Les

Leur Gouverneur eſt accuſé de perfidie.

SNELGRAVE. II. Voyage. 1729.

Dahomays repliquerent que n'ayant aucun démêlé avec les Blancs, leur dessein n'avoit point été d'attaquer le Fort François; mais que le Capitaine Offus, en se retirant dans ce Fort, les avoit mis dans la nécessité de le poursuivre. Ils ajouterent qu'un Chirurgien François, qui étoit actuellement à la Cour du Roi, leur Maître, les avoit sollicités de ruiner l'Etablissement d'Offus, en les assurant qu'il ne trouveroit aucune protection dans le Fort. Le Gouverneur François desavoua cette imputation; & lorsque les Européens trouvoient de l'avantage à se voir assez établis près d'eux, elle étoit en effet sans vraisemblance; à moins que par une supposition encore moins probable, on ne prétendît que les François avoient employé cet artifice pour tirer de l'argent d'Offus, & lui faire acheter leur protection. Mais comment auroient-ils promis aux Dahomays de la lui refuser? Quoi qu'il en soit, cette opinion, sans être établie sur des fondemens plus certains, couta la vie dans un autre tems au Gouverneur François, par le ressentiment des Peuples de Juida.

Dissimulation du Roi de Dahomay.

Aussi-tôt que le Roi de Dahomay fut informé de la prise du Fort, il fit

:procher au Gouverneur de s'être at- .ré volontairement cette disgrace, ar la protection qu'il avoit accordée u Capitaine Offus ; & protestant u'il n'en vouloit point à sa Nation, lui offrit de faire réparer le Fort par :s propres Soldats. Il ajoutoit que si :s François ne se contentoient pas de ette satisfaction, ils étoient les maî- ·es de quitter le Pays. Mais d'autres mbarras firent tourner d'un autre ôté son attention.

Il est forcé de brûler ses propres Villes & de se retirer dans les forêts.

Ce Prince ayant conquis dans peu 'années, & ravagé divers Pays, on déja remarqué que les fils du Roi e *Wymey*, & plusieurs autres Prin- es dont il avoit fait décapiter les pe- es, s'étoient retirés fort loin dans les :rres sous la protection des Yos, Na- ion puissante & guerriere. Après la éfaite d'Offus, le Roi de Juida trou- ·a le moyen d'implorer le secours du Loi des Yos; & les sollicitations des utres Princes se joignant aux siennes, ls obtinrent de ce grand Monarque ıne armée considérable, pour fondre :nsemble sur le Roi de Dahomay, qui :toit regardé comme l'ennemi & le lestructeur du genre humain. Les Yos ıe combattent qu'à cheval; & leur ?ays étant fort éloigné au Nord, vers

SNELGRAVE. II. Voyage. 1729.

la Nubie, ils ne peuvent marcher vers le Sud que dans la saison du fourage. Le Roi de Dahomay fut bien-tôt informé de leur approche. Il avoit éprouvé dans une autre guerre les desavantages de son armée, qui n'étoit composée que d'infanterie. La crainte du fort qu'il avoit fait éprouver à tous ses voisins, lui fit prendre la résolution d'enterrer toutes ses richesses, de brûler ses Villes, & de se retirer dans les bois avec tous ses Sujets. C'est la ressource ordinaire des Négres, lorsqu'ils desesperent de la victoire. Comme ils n'ont point de Places fortes, ceux qui sont maîtres de la campagne, ne trouvent point de résistance dans toute l'étendue des plus grands Etats.

Les Yos ses ennemis se retirent.

Ainsi le Roi de Dahomay trompa l'espérance de ses ennemis. Mais Apragah, qu'il avoit mis depuis peu au nombre de ses conquêtes, & qui s'étoit soutenu dans sa faveur par une prompte soumission, se promit en vain la même indulgence de ses nouveaux Vainqueurs. Les ayant attendus dans cette confiance, il se vit enlever toutes ses richesses, & n'eut pas peu de peine à se sauver lui-même, avec un fort petit nombre de ses gens. Les Yos

chercherent long-tems le Roi de Dahomay, qui étoit enfoncé dans l'épaisseur des bois. Enfin la saison des pluies les força de se retirer; & les Dahomays sortant de leurs retraites, rebâtirent tranquillement leurs Villes.

SNELGRAVE. II. Voyage. 1729.

Caractere de Teste ole, Gouverneur Anglois.

Ce fut vers le même tems, c'est-à-dire, au commencement de Juillet 1729, que le Gouverneur Wilson quittant le Pays de Juida, laissa M. *Testesole* pour lui succéder. Il y avoit plusieurs années que ce nouveau Chef des Comptoirs Anglois demeuroit en Guinée, & l'expérience auroit dû suppléer seule à ce qui lui manquoit du côté de la prudence & de la modération. Quoiqu'il eût fait plusieurs visites au Roi de Dahomay dans son camp, & qu'il y eût été reçu avec beaucoup de caresses, l'opinion qu'il se forma de la foiblesse de ce Prince, en le voyant si long-tems disparoître à la vûe des Yos, lui fit naître le dessein de rétablir le Roi de Juida sur le trône. Il fut secondé par les Papas, qui souhaitoient beaucoup de relever leur ancien commerce. Ils leverent ensemble une armée de quinze mille hommes, qui vint se camper près des Forts Européens, sous le commandement du Roi de Juida & d'Ossus.

Il excite les Juidas à la révolte.

SNELGRAVE. II. Voyage.

1729.

Le Roi de Dahomay, qui s'occupoit alors de la réparation de ses Villes, ignora long-tems cette entreprise, & ne l'apprit pas sans une extrême inquiétude. Il avoit perdu une partie de ses Troupes pendant qu'il étoit enseveli dans le fond des forêts; & depuis peu il avoit envoyé le reste de divers côtés, pour enlever des Esclaves. Cependant il trouva le moyen de se délivrer du péril par un stratagême fort heureux.

Stratagême du Roi de Dahomay.

Il fit rassembler un grand nombre de femmes, qu'il vêtit & qu'il arma comme autant de Soldats. Il en forma des Compagnies, ausquelles il donna des Officiers, des enseignes, & des tambours. Cette armée se mit en marche, avec la seule précaution de placer quelques hommes aux premiers rangs, pour tromper mieux l'ennemi. La surprise des Juidas, à l'approche d'une armée si nombreuse, se changea bien-tôt dans une si grande frayeur, que prenant la fuite, ils abandonnerent honteusement leur Roi & leurs Alliés. Ce Prince fit en vain toutes sortes d'efforts pour les arrêter, jusqu'à tourner contr'eux sa lance & blesser au visage tous ceux qu'il rencontroit dans sa fureur. Les femmes

es Dahomais profitant de cette con- ernation pour s'avancer avec beau- oup d'audace, il n'eut pas d'autre essource que de se précipiter dans le ossé du Fort Anglois, qu'il traversa ar le secours de ses deux fils; & mon- int par-dessus le mur, il se déroba eureusement à la poursuite de ses en- emis. Mais une grande partie de ses ens périt par la main des femmes, t la plûpart des autres furent faits pri- onniers.

Snelgrave. II. Voyage.

1729.

Une armée de femmes bat les Juidas.

Cet évenement jetta le Gouverneur Anglois dans quelque embarras. Ce- endant il persuada au Roi fugitif de uitter le Fort dès la même nuit, & e retourner dans ses Isles desertes & tériles. Mais le Roi de Dahomay 'apprit pas moins que c'étoit lui qui voit suscité la révolte. Son ressenti- nent fut égal à l'injure. Il laissa une etite armée à Sabi; & retournant lans ses Etats, il fit un accueil si fa- orable à tous les brigands de diver- es Nations, qui voulurent entrer lans ses Troupes, que dans l'espace le quelques mois, il se trouva aussi uissant qu'à l'arrivée des Yos. Mal- gré sa politique, qui lui donnoit beau- coup de supériorité sur tous les Prin- ces Négres, il avoit commis deux fau-

Le Roi de Dahomay rétablit ses forces.

Deux fautes

SNELGRAVE. II. Voyage.

1729.

tes irréparables. Quoiqu'il se trouvât le maître absolu d'un Pays immense, ses ravages & ses cruautés en avoient détruit ou chassé tous les Habitans. Ainsi, manquant de Sujets, il n'étoit grand Roi que de nom. En second lieu, sous prétexte de vouloir repeupler ses Etats, il avoit promis à tous les anciens Habitans qui retourneroient dans leur Patrie, la liberté d'y jouir de tous leurs privileges, en lui payant un certain tribut. Cette espérance en avoit ramené plusieurs mille dans le Royaume d'Ardra. Mais soit qu'il n'eût pensé qu'à les tromper, soit que l'ardeur du gain lui fît oublier ses propres vûes, à peine eurent-ils commencé à s'établir, que par une noire trahison il fondit sur eux, & prit ou tua tous ceux qui ne purent se sauver par la fuite. Aussi n'a-t-on plus de confiance à ses promesses; & suivant les apparences, de si belles Contrées demeureront desertes pendant toute sa vie. La même cause a ruiné presqu'entierement le commerce de Juida.

*qu'il commet.*

*Emportemens téméraires de Testesole.*

Testesole n'espérant plus de réconciliation avec le Roi de Dahomay, cessa de garder des ménagemens, & porta l'insulte jusqu'à faire donner un jour des coups de fouet à l'un de ses

principaux Officiers. Aux plaintes que le Négre fit de cette indignité, il répondit que sa résolution étoit de traiter le Roi de même, lorsqu'il tomberoit entre ses mains. Un outrage si sanglant, & le discours qui l'avoit suivi, furent rapportés à ce Prince, qui, dans l'étonnement de cette conduite, dit avec assez de modération : il faut que cet homme ait un fond de haine naturelle contre moi ; car autrement il ne pourroit avoir si-tôt oublié les bontés que j'ai eues pour lui.

Le Roi de Dahomay le fait arrêter.

Cependant il donna ordre à ses gens d'employer l'adresse pour se saisir de lui ; & l'occasion s'en offrit bien-tôt dans une visite que Testesole rendit aux François. Les Dahomays environnerent le Comptoir, & demanderent le Gouverneur Anglois. Comme il n'y avoit aucune espérance de résister par la force, les François se hâterent de le cacher dans une armoire, & répondirent qu'il étoit déja sorti. Mais les Dahomays furieux casserent le bras d'un coup de pistolet au Chef du Comptoir, forcerent l'entrée, & trouverent Testesole dans sa retraite ; d'où l'ayant tiré fort brutalement, ils lui lierent les mains & les pieds, & le porterent à leur Roi dans un branle.

SNELGRAVE. II. Voyage.

1729.

Ce Prince refusa de le voir ; mais peu de jours après, il l'envoya dans la Ville de Sabi, qui n'est qu'à trois ou quatre milles du Fort. Là, on lui fit entendre que s'il vouloit écrire à ceux qui commandoient dans son absence, & faire venir pour sa rançon plusieurs marchandises qu'on lui nomma, il obtiendroit aussi-tôt la liberté. Mais lorsque les marchandises furent arrivées, au lieu de le renvoyer libre, on l'attacha par les pieds & les mains, le ventre à terre, entre deux pieux. On lui fit aux bras, au dos, aux cuisses, & aux jambes, quantité d'incisions, où l'on mit du jus de limon, mêlé de poivre & de sel. Ensuite on lui coupa la tête ; & le corps, divisé en pieces, fut rôti sur les charbons & mangé.

Il est tué cruellement & mangé.

Justification du Roi de Dahomay.

Le Roi de Dahomay a cherché dans la suite l'occasion de se justifier, en prétendant que ses ordres s'étoient bornés à le faire conduire à Sabi ; & que s'il avoit laissé à ses gens la liberté d'en disposer à leur gré, il n'avoit entendu que la liberté de traiter pour sa rançon, sans s'être jamais défié qu'ils fussent capables de traiter avec cette barbarie un *Gentilhomme Blanc*. Mais on ne sçauroit douter, suivant l'opi-

nion de Snelgrave, qu'ils ne connuſſent parfaitement les intentions de leur Maître ; & la preuve qu'il en apporte, c'eſt que le Roi n'a jamais penſé à punir les Exécuteurs de cette horrible ſcêne, quoiqu'il en ait été preſſé avec beaucoup d'inſtances. Il ajoûte que les Négres, qui avoient eu part à cet odieux feſtin, ont dit depuis à pluſieurs Portugais, en faiſant une plaiſanterie de leur avanture, que le bœuf d'Angleterre leur paroiſſoit excellent.

SNELGRAVE. II.e Voyage. 1729.

Diſſimulation de ce Prince.

Après la malheureuſe fin de Teſteſole, deux Négres s'étant ſauvés du Fort Anglois, allerent informer le Roi qu'il pouvoit aiſément s'en ſaiſir, parce qu'il n'y reſtoit que quatre Blancs. Mais il répondit qu'il n'avoit aucun ſujet de haine contre la Nation Angloiſe ; que le dernier Gouverneur s'étoit attiré par ſon imprudence un malheur qui ne regardoit que lui, & qu'il eſperoit que la Compagnie d'Afrique enverroit à l'avenir des Sujets plus propres à commander dans le Fort. Snelgrave, qui a connu ce Prince, n'eſt pas ſurpris qu'il ait été capable de pouſſer ſi loin la diſſimulation.

Dans le même tems, ne pouvant

SNELGRAVE. II. Voyage.

1729.

douter que les Yos ne reparussent avec de nouvelles forces aussi-tôt que la saison deviendroit favorable à leur marche, il envoya des présens considerables à leur Roi, avec la plus jolie de ses propres filles. Cette adroite précaution, & l'ordre qu'il avoit donné à ses Ambassadeurs, de distribuer de grandes pieces de corail à tous les Grands de la Cour d'Yo, lui firent obtenir la paix à des conditions avantageuses. Elle fut confirmée, peu de tems après, par une Ambassade volontaire du Roi d'Yo, qui envoya aussi une de ses filles au Roi de Dahomay.

Incendies à Jaquin.

Snelgrave apprit toutes ces circonstances en arrivant à Jaquin. Il y trouva le Commerce fort languissant, avec peu d'apparence que dans la confusion de tant de guerres il pût se relever de plusieurs années. Pendant deux mois qu'il passa dans cette Ville, le feu y prit cinq fois & causa beaucoup de ravage. Les maisons du Pays sont bâties de terre, & n'ont qu'un seul étage. La charpente du toit est de *bambus*, revêtus de chaume, qui dans la saison de la sécheresse n'est pas moins combustible que l'amadou. C'est ordinairement la négligence des Habitans qui cause les incendies ; &

Snelgrave

nelgrave l'attribue au peu de cas qu'ils font de leurs meubles, qui ne méritent pas effectivement beaucoup d'attention ; car, à l'exception des Chefs, l'ameublement des Négres consiste dans quelques nattes qui leur servent de lits, dans les pots de terre où ils font cuire leurs alimens, & dans quelques autres bagatelles d'aussi peu de valeur. D'un autre côté, les murs n'étant que de terre ou d'argile, la chaleur du feu leur est moins nuisible qu'utile, parce que son effet naturel est de les endurcir. D'ailleurs les frais d'un nouveau toît sont fort médiocres pour les Négres, au lieu que les Comptoirs Européens ont toujours beaucoup à souffrir.

Ils sont peu redoutables pour les Négres.

Celui des Anglois étoit dans une vaste cour, qui appartenoit au Duc de Jaquin, & qui touchoit à l'appartement de ses femmes, où les Négres ne peuvent entrer sans crime. De l'autre côté, le Comptoir avoit une vûe ouverte sur les champs ; & vis-à-vis de la porte étoit l'entrée d'une rue fort étroite, où demeuroit le Prêtre du Prince de Jaquin avec sa famille. Il avoit choisi ce lieu pour y être à couvert des incendies ; parce que le Duc ayant un grand nombre de do-

SNELGRAVE. II. Voyage.

1729.

Rigoureuse loi pour les prévenir.

mestiques, il pouvoit être promptement secouru. D'ailleurs tous ceux qui habitent près de la Cour ont plus d'intérêt à prévenir le feu, parce que la Loi porte peine de mort contre toute la famille où l'incendie commence.

Le feu prend au Comptoir Anglois.

Toutes les précautions du Prêtre n'empêcherent point que le feu ne commençât par sa maison. Comme les flammes s'élançoient vers le Comptoir, les Anglois perdirent l'esperance de se sauver de ce côté-là. Cependant le Valet de Snelgrave eut le courage de passer au-travers, chargé d'une boete qui contenoit les Livres de compte, & quelques autres papiers d'importance. L'Auteur pensa d'abord à sauver l'or, qui étoit renfermé dans un assez grand coffre. Mais ne pouvant trouver la clef, & le feu s'attachant déja au toît de chaume, il recueillit toutes ses forces pour enlever le coffre, avec un autre Blanc, le seul qui restoit près de lui, parce que la curiosité avoit conduit tous les autres à l'enterrement d'un Négre. Il porta son fardeau dans l'appartement des femmes du Duc, où il le trouva avec son frere, & quantité d'Habitans qui alloient éteindre le feu. Après avoir

Snelgrave. II. Voyage. 1729.

passé par un grand nombre de détours dans un logement fort spacieux, il fit élever le coffre, avec le secours de deux Négres, sur un mur de dix pieds de hauteur, d'où il fut porté au Comptoir Hollandois. Le feu continua deux heures avec tant de furie, que toute la maison du Duc fut consumée. On sauva celle de son frere, en découvrant tous les toîts qui touchoient à la cour. Si cet accident étoit arrivé pendant la nuit, rien n'auroit échappé aux flammes, sans excepter les Habitans.

Miracle prétendu en faveur des Négres.

Près de la maison du Prêtre, où le feu avoit commencé, il y avoit une grande cour quarrée, qui étoit environnée de beaux arbres, au milieu desquels étoit le Fetiche du Prince de Jaquin. Il avoit la forme d'une mule de foin, couvert de chaume. Au sommet on avoit placé un crâne humain, devant lequel on faisoit des prieres & des offrandes pour la santé & la conservation du Prince. Ce Fetiche échappa au feu, quoique toutes les maisons voisines eussent été consumées; ce qui passa aux yeux du Peuple pour un miracle éclatant.

Autre incendie.

Dix jours après cette disgrace publique, la Ville essuya un autre incen-

SNELGRAVE. H. Voyage.

1729.

die, qui en détruisit plus d'un tiers; mais le Comptoir, qui venoit d'être rebâti, n'eut rien à souffrir. Le feu commença par une friture à l'huile de palmier, qu'un Cuisinier Négre faisoit dans sa maison.

Snelgrave étant retourné dans le Comptoir, aussi-tôt qu'il fut rétabli, eut le spectacle d'une infinité d'Habitans, qui apportoient des bambus & du chaume pour réparer les édifices de leur Prince & de son frere. C'est un droit du Souverain sur ses Sujets. Mais la musique & les danses continuelles dont le travail étoit accompagné, troublerent beaucoup le repos des Anglois. Snelgrave desesperant du Commerce, & n'étant pas plus satisfait de sa santé, prit le parti de mettre à la voile, pour l'Angleterre, où il arriva le 13 Juillet 1730.

Retour de Snelgrave en Europe.

Mais pour satisfaire la curiosité du Lecteur, il a joint à sa Relation quelques autres circonstances de la conduite & de la situation du Roi de Dahomay, avec tout ce qui regarde la ruine du Commerce par la destruction de Jaquin, jusqu'au 22 de Mars 1732. Ses Mémoires venoient des derniers Négocians qui avoient abordé sur cette Côte.

Après avoir conclu la paix avec les Yos, le Roi de Dahomay, dont le caractere ambitieux étoit incapable de repos, marcha fort loin dans les terres contre la Nation des Yabus. Ces Peuples, qui ne l'avoient jamais offensé, se défendirent dans leurs bois & leurs montagnes jusqu'à la saison des pluies. L'ennui d'une guerre infructueuse fit desirer alors aux Troupes de Dahomay de retourner dans leur Pays. Elles se souleverent ; & le Roi se vit obligé, pour soutenir la discipline, de faire couper la tête à quantité de ses principaux Officiers, qui avoient encouragé secrettement les mutins. Mais cette sévérité n'ayant fait qu'augmenter la desertion, un de ses fils en rendit l'exemple encore plus dangereux, en se retirant avec quatre mille hommes vers le Roi de Wymey. Le Roi, furieux de cet incident, redoubla ses efforts contre les Yabus ; & les força dans une de leurs retraites. Mais ils en gagnerent d'autres où ses soldats ne purent les suivre. Il fut ainsi forcé de retourner dans ses Etats avec la perte d'une partie de son armée & celle de sa réputation.

SNELGRAVE. II. Voyage.

1730-31-32.

Affaires du Roi de Dahomay jusqu'en 1732.

A cette nouvelle, le Peuple de Jaquin sentit renaître son audace, & se

Destruction de Jaquin.

SNELGRAVE. II. Voyage.

1730-31-32.

Hertog, Marchand Hollandois, fouleve les Princes.

flatta de pouvoir achever la ruine du Tyran. Il y avoit alors dans cette Ville un Marchand Hollandois, nommé *Hertog*, qui faisoit un commerce considérable dans plusieurs Pays éloignés, par le moyen d'une riviere qui coule de Jaquin dans la Baye de Benin. Cet Européen, de concert avec le Prince de Jaquin, excita le Roi de Wymey & quelques autres Princes à prendre les armes contre le Roi de Dahomay. Il poussa même le zele jusqu'à leur fournir des munitions. Mais ce rusé Politique, informé de leur entreprise, ne tarda point à se venger. Il employa l'artifice pour tromper ses ennemis. Tandis qu'il armoit avec beaucoup de diligence, il fit courir le bruit qu'il méditoit une seconde expédition contre les Yabus; & ses Généraux commencerent leur marche vers l'intérieur des terres. Mais dès la premiere nuit, toute son armée retourna du côté de la mer; & quoiqu'elle fût composée de plus de quinze mille hommes, elle surmonta si promptement toutes les difficultés de la route, qu'elle parut à la vûe de Jaquin sans que le Prince en fût averti par le moindre pressentiment. A peine eut-il le tems, avec ses principaux Sujets,

de se jetter dans quelques Canots, & de gagner une Isle qu'il avoit fortifiée au milieu de la riviere, à dix lieues vers l'Est, du côté d'Appagh. Il perdit toutes ses richesses. Sa mere fut arrêtée dans sa fuite. Hertog, plus heureux, se retira dans le Pays d'Appagh ; mais toutes ses marchandises, dont la valeur étoit considérable, tomberent entre les mains des vainqueurs. Le Roi de Dahomay, peu satisfait du pillage de la Ville, fit faire main-basse sur les Habitans, & donna ordre, pour finir cette tragédie, que toutes les Villes & tous les Villages du Pays fussent réduits en cendre. Les autres Comptoirs Européens, qui étoient à Jaquin, n'éviterent pas le même sort. Robert More, Capitaine d'un Vaisseau Anglois, nommé l'*Ecureuil*, fut arrêté, avec les Facteurs de France & de Portugal. On les força de marcher à pied jusqu'à la résidence du Roi de Dahomay, qui étoit alors près d'Ardra.

SNELGRAVE: I. Voyage. 1730-31-32.

Jaquin est pris, pillé & brûlé.

A leur arrivée, More se plaignit d'avoir été traité si durement, que depuis qu'il étoit prisonnier, on ne lui avoit permis de prendre aucune nourriture. Le Roi se leva brusquement sur cette plainte, & passa dans une

Les Facteurs de l'Europe sont conduits au Roi de Dahomay.

SNELGRAVI. II. Voyage.

1732.

Leur crainte panique.

chambre voisine, d'où il revint aussi-tôt avec une hache à la main. Les Facteurs, persuadés qu'ils étoient au dernier moment de leur vie, se jetterent à genoux pour implorer la clémence de leur Ennemi. Mais ils furent bien-tôt rassurés en voyant l'usage que le Roi faisoit de sa hache. Il s'en servit pour ouvrir un petit tonneau de bœuf, dont il fit tirer plusieurs pieces, avec ordre de les préparer immédiatement pour ses prisonniers. A la verité ce tonneau étoit une partie de leurs dépouilles, qui avoit été apportée la veille au Roi, avec le reste du butin.

Après avoir un peu rétabli leurs forces, les Blancs furent distribués, suivant leur Nation, sous la garde de plusieurs Kabaschirs. More & ses gens tomberent entre les mains d'*Allegi*, Seigneur Négre, qui étoit chargé depuis long-tems de traiter avec les Marchands Anglois. Il prit soin d'eux avec beaucoup de douceur & d'attention. Mais peu de jours après, il se vit arrêté par l'ordre du Roi, & condamné à perdre la tête, sans que ses prisonniers ayent jamais sçu la cause de son malheur. Ils demeurerent quelque-tems dans cette situation, jusqu'à ce

que le Sieur *Dean*, Gouverneur de la Compagnie d'Afrique à Juida, vint solliciter leur liberté. Le Roi de Dahomay se laissa fléchir, & donna une garde à More pour l'escorter à Jaquin. Mais le Capitaine aima mieux prendre la route de Juida, où il trouva un Vaisseau François qui le porta sur son propre bord.

SNELGRAVE. II. Voyage.

1732.

Ils obtiennent la liberté.

Tant de guerres & de révoltes avoient rendu le Roi de Dahomay cruel pour ses propres Sujets. La défiance & les soupçons ne l'abandonnoient plus. Les Blancs mêmes se ressentoient de l'altération de son caractere, & More en avoit fait l'expérience. Il semble d'ailleurs qu'un si long commerce avec les Marchands de l'Europe n'avoit jamais eu le pouvoir de faire perdre à ce Prince, ni à sa Nation, le fonds de férocité par lequel ils ressembloient à tous les Négres. Un jour que le Conseil Royal avoit demandé au Roi un jeune & vigoureux Captif, qui lui fut accordé, l'usage que ces graves Conseillers firent de leur Esclave, fut de le tuer & d'en faire un festin.

La défiance rend le Roi cruel.

A l'égard même du Commerce, il y a peu d'espérance qu'il puisse renaître pendant la vie du Roi, dans toutes

Le commerce est ruiné dans ses Etats.

SNELGRAVE. II. Voyage.

1732.

Il n'en reste qu'un peu à Appagh.

les Contrées maritimes où ses armes ont porté la desolation. S'il en reste une ombre dans le Pays, c'est du côté d'Appagh, parce que cette Ville est défendue contre les entreprises de l'Usurpateur par une riviere & un marais. Cependant il paroît par le témoignage de Snelgrave, que dans la plus grande chaleur de ses conquêtes, non seulement il permettoit, mais qu'il encourageoit même la traite des esclaves. Atkins, qui lui attribue au contraire le dessein de ruiner ce commerce, se sert de plusieurs passages de Snelgrave pour combattre l'opinion même de ce Voyageur ; mais quelques interprétations hazardées ne peuvent affoiblir les déclarations expresses d'un Ecrivain. Le principal endroit sur lequel (92) Atkins s'appuie, est tiré d'un sistême de commerce que le Roi de Dahomay proposa un jour aux Anglois, & que Bullfinch Lamb, suivant le récit de Snelgrave, expliqua dans une assemblée de Commissaires Anglois pour le com-

(92) Il semble que l'esprit d'Atkins est un peu porté au paradoxe. On a vû qu'il prétend ruiner l'opinion de ceux qui reconnoissent des Antropophages, & qu'il n'allegue que des raisonnemens contre des faits. Ici, sans être mieux fondé, il attaque ce qu'il y a de mieux établi dans Snelgrave.

merce. Quelques-uns des articles portoient que les Sujets du Roi de Dahomay pourroient être vendus ou se vendre eux-mêmes aux Anglois, à condition que ce ne fût pas pour être transportés hors du Pays, & pour servir dans les Colonies éloignées de l'Afrique : condition ou loi, remarque Atkins, qui est directement contraire au but du commerce des esclaves. Mais pour juger raisonnablement du fonds, il faudroit qu'on nous eût donné le sistême entier, & qu'il n'y eût pas d'objection à former contre l'autenticité de cette piece.

SNELGRAVE. II. Voyage. 1732.

Objections d'Atkins contre Snelgrave.

## §. IV.

*Remarques sur les esclaves Négres, sur leurs révoltes, & sur la conduite qu'il faut tenir avec eux.*

UNe longue expérience de la navigation & du commerce ayant fait passer l'Auteur par toutes sortes d'épreuves, il a crû devoir recueillir pour l'instruction d'autrui, diverses séditions qui ont exposé, non-seulement les Marchands d'Esclaves, à la perte de leur fonds, mais les Vaisseaux mêmes & ceux qui les commandoient à périr misérablement au mi-

Dangers pour les Marchands & les Capitaines.

SNELGRAVE. lieu des mers. Il parle de ce qu'il a vû ou de ce qui s'est passé sous ses ordres. Mais il commence par des Observations encore plus instructives sur la maniere dont les Négres deviennent Esclaves, sur la quantité annuelle qui se transporte de la Guinée, & sur la nature morale de ce commerce.

Principes reconnus par l'Auteur.

1°. Par un usage immémorial, les Négres font Esclaves tous les Captifs qu'ils prennent à la guerre. Mais avant que leur commerce fût établi avec les Européens, ils tuoient une grande partie de leurs Prisonniers, dans la crainte qu'étant en trop grand nombre ils ne leur causassent de l'embarras par leurs révoltes.

2°. C'est un autre usage entre ces Nations barbares, de punir la plûpart des crimes par des amendes; mais au défaut du payement, la Loi condamne le coupable à l'esclavage. Cette pratique est également établie sur la Côte & dans l'intérieur des terres.

3°. Les débiteurs insolvables sont condamnés au même sort, à moins qu'ils ne soient rachetés par leurs amis. Mais quoique cette Loi s'exerce avec rigueur, ils sont rarement vendus aux Européens, parce que leurs créanciers les gardent pour leur propre usage.

4°. Snelgrave a ſçu par des informations certaines, que dans les Pays intérieurs, quantité de Négres vendent leurs enfans ſans y être forcés par la néceſſité. Mais il a remarqué que ceux des Côtes ne ſe portent à cette barbarie que dans les beſoins preſſans.

Nombre des eſclaves qui ſortent de Guinée.

Il prétend s'être aſſuré par des calculs aſſez exacts, que dans certaines années il eſt ſorti de Guinée au moins ſoixante-dix mille Eſclaves; ce qui ne lui paroît pas ſurprenant, quand il conſidere que la Côte de Guinée, depuis le Cap-Verd juſqu'au Pays d'Angola, n'a pas moins de douze ou treize cens lieues de longueur, & que la Polygamie eſt en uſage dans toutes ces grandes Régions.

Si le commerce des eſclaves eſt légitime.

A l'égard de la nature morale de ce commerce, l'Auteur n'entreprend pas de répondre à toutes les objections: mais il déclare que les avantages qui en reviennent aux Marchands & même aux Eſclaves, lui paroiſſent une raiſon ſuffiſante pour le juſtifier. En premier lieu, dit-il, il demeure prouvé par les Remarques précedentes, que le commerce des Eſclaves ſauve la vie à quantité de perſonnes utiles. 2°. La vie des Négres eſt plus douce

SNELGRAVE. dans l'esclavage même que dans leur propre patrie. 3°. Il en résulte un grand avantage pour les Colonies de l'Europe, où les Négres sont beaucoup plus propres que les Blancs à la culture des terres. 4°. Il est utile pour les Nations Négres que leurs Criminels soient transportés hors du Pays pour n'y retourner jamais. Enfin, conclud Snelgrave, les avantages de ce commerce surpassent beaucoup les inconvéniens; & lorsqu'on l'aura combattu par les plus fortes raisons, on sera obligé d'y reconnoître, comme dans tous les autres Etablissemens du Monde, un mélange de bien & de mal. Quoi qu'il en soit, continue-t-il, les Négres regardant l'esclavage comme ce qu'ils ont de plus terrible à redouter, cherchent toutes les occasions de rentrer en liberté. Il n'y a que la force ou la crainte qui puisse les attacher à leurs chaînes.

Méthode de l'Auteur pour conduire une cargaison d'esclaves.

Cependant leurs séditions sur les Vaisseaux viennent presque toujours des mauvais traitemens qu'ils reçoivent des Matelots. L'Auteur s'étoit fait une méthode pour les conduire. Il ne croit pas qu'il y en ait de plus sûre, quoiqu'elle ne lui ait pas toujours réussi. Comme leur premiere

défiance eſt qu'on ne les ait achetés pour les manger, & que cette opinion paroît fort répandue dans toutes les Nations intérieures, il commençoit par leur declarer, qu'ils devoient être ſans crainte pour leur vie; qu'ils étoient deſtinés à cultiver tranquillement la terre, ou à d'autres exercices qui ne ſurpaſſeroient pas leurs forces; que ſi quelqu'un les maltraitoit ſur le Vaiſſeau, ils obtiendroient juſtice en portant leurs plaintes à l'Interprete; mais que s'ils commettoient eux-mêmes quelque deſordre, ils ſeroient punis ſéverement.

SNELGRAVE.

A meſure qu'on achette les Négres, on les enchaîne deux à deux; mais les femmes & les enfans ont la liberté de courir dans le Vaiſſeau; & lorſqu'on a perdu de vûe les Côtes, on ôte même leur chaîne aux hommes.

Ils reçoivent leur nourriture deux fois par jour. Dans le beau tems, on leur permet d'être ſur le tillac depuis ſept heures du matin juſqu'à la nuit. Tous les Lundis on leur donne des pipes & du tabac; & leur joie marque aſſez, en recevant cette faveur, que c'eſt une de leurs plus grandes conſolations dans leur miſere. Les hommes & les femmes ſont logés ſéparément,

SNELGRAVE.

& leurs loges ſont nettoyées ſoigneuſement tous les jours. Avec ces attentions, qui doivent être ſoutenues conſtamment, Snelgrave a reconnu qu'un Capitaine, bien diſpoſé, conduit facilement la plus grande cargaiſon de Négres.

Premiere ſédition dont il ait été témoin.

La premiere ſédition dont l'Auteur ait été témoin, arriva dans ſon premier Voyage, en 1704, ſur l'*Aigle de Londres*, Vaiſſeau commandé par ſon pere. Ils avoient à bord quatre cens Négres du vieux *Kallabar*. Leur Bâtiment étoit encore dans la riviere de ce nom; & de vingt-deux Blancs qui reſtoient capables de ſervice, une partie des autres étant morts, & le reſte accablés de maladies, il s'en trouvoit douze abſens pour faire la proviſion d'eau & de bois. Les Négres remarquerent fort bien toutes ces circonſtances, & concerterent enſemble les moyens d'en profiter. La ſédition commença immédiatement avant le ſouper. Mais comme ils étoient encore liés deux à deux, & qu'on avoit eu ſoin d'examiner leurs fers ſoir & matin, les Anglois dûrent leur ſalut à cette ſage précaution. La garde n'étoit compoſée que de trois Blancs, armés de coutelas. Un des trois, qui étoit

sur le château-d'avant, apperçut plusieurs Négres, qui, s'étant approchés du Contre-Maître, se saisissoient de lui pour le précipiter dans les flots. Il fondit sur eux, & leur fit quitter prise. Mais tandis que le Contre-Maître courut à ses armes, son défenseur fut saisi lui-même, & serré de si près qu'il ne put se servir de son sabre. L'Auteur étoit alors dans le tremblement de la fievre, & retenu au lit depuis plusieurs jours. Au bruit qui se fit entendre, il prit deux pistolets; & montant en chemise sur le tillac, il rencontra son pere & le Contre-Maître, auxquels il donna ces deux armes. Ils allerent droit aux Négres, en les menaçant de la voix; mais ces furieux ne continuerent pas moins de presser la sentinelle, quoiqu'ils n'eussent encore pû lui arracher son sabre, qui tenoit au poignet par une petite chaîne, & que leurs efforts pour le pousser dans la mer n'eussent pas mieux réussi, parce qu'il en tenoit deux qui ne pouvoient se dégager de ses mains. Le vieux Snelgrave se jetta au milieu d'eux pour les secourir, & tira son pistolet par dessus leur tête, dans l'espérance de les effrayer par le bruit. Mais il reçut un coup de poing qui faillit de

SNELGRAVE.

Courage de l'Auteur.

Fermeté de son pere.

SNELGRAVE. le faire tomber sans connoissance ; & le Négre qui l'avoit frappé avec cette vigueur alloit recommencer son attaque, lorsque le Contre-Maître lui fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet. A cette vûe la sédition cessa tout d'un coup. Tous les rebelles se jetterent à genoux, le visage contre le tillac, en demandant quartier avec de grands cris. Dans l'examen des coupables, on n'en trouva pas plus de vingt qui eussent part au complot. Les deux Chefs, qui étoient liés par le pied à la même chaîne, saisirent un moment favorable pour se jetter dans la mer. On ne manqua point de punir séverement les autres ; mais sans effusion de sang ; & l'on en fut quitte ainsi pour la perte de trois hommes.

Revolte de quelques Cormantins.

Les Cormantins, Nation de la Côte d'Or, sont des Négres fort capricieux & fort opiniâtres. En 1721, l'Auteur aborda sur leur Côte, & fit en peu de tems une traite si avantageuse, qu'il avoit déja cinq cens Esclaves à bord. Il se croyoit sûr de leur soumission, parce qu'ils étoient fort bien enchaînés, & qu'on veilloit soigneusement sur eux. D'ailleurs son Equipage étoit composé de cinquante Blancs, tous en bonne santé, & d'ex-

cellens Officiers. Cependant la fureur de la révolte s'empara d'une partie de cette malheureuse troupe, près d'une Ville nommée Manfro, sur la même Côte.

SNELGRAVE.

La sédition commença vers minuit, à la clarté de la Lune. Les deux sentinelles laisserent sortir à la fois quatre Négres de leur loge; & négligeant de la fermer, il en sortit aussi-tôt quatre autres. Il s'apperçurent aussi-tôt de leur faute, & pousserent assez violemment la porte pour arrêter ceux qui auroient succedé dans la même vûe. Mais les huit, qui s'étoient échapés, eurent l'adresse de se défaire en un moment de leurs chaînes, & fondirent ensemble sur les deux sentinelles. Ils s'efforcerent de leur arracher leurs sabres. L'usage des sentinelles Angloises étant de se les attacher au poignet, ils trouverent tant de difficulté à cette entreprise, que les cris des deux Blancs eurent le tems de se faire entendre & d'attirer du secours. Aussi-tôt les huit Négres prirent le parti de se précipiter dans les flots. Mais comme le vent étoit de terre, & la Côte assez éloignée, on les trouva tous, le matin, accrochés par les bras & les jambes aux cables qui étoient à

Les coupables se précipitent dans la mer.

SNELGRAVE. sécher hors du Vaisseau. Lorsqu'on se fût assûré d'eux, le Capitaine leur demanda ce qui les avoit portés à se soulever. Ils lui répondirent qu'il étoit un grand fripon, de les avoir achetés dans leur Pays pour les transporter dans le sien, & qu'ils étoient résolus de tout entreprendre pour se remettre en liberté. Snelgrave leur représenta que leurs crimes ou le malheur qu'ils avoient eu d'être faits prisonniers à la guerre, les avoient rendus Esclaves avant qu'il les eût achetés ; qu'ils n'avoient pas reçu de mauvais traitement sur le Vaisseau ; & qu'en supposant qu'ils pussent lui échaper, leur sort n'en seroit pas plus heureux, puisque leurs compatriotes mêmes, qui les avoient vendus, les reprendroient à terre, & les vendroient à d'autres Capitaines, qui les traiteroient peut-être avec moins de bonté. Ce discours fit impression sur eux. Ils demanderent grace, & s'en allerent dormir tranquillement.

Raisons qui rendent les autres plus soumis.

Cependant peu de jours après, ils formerent un nouveau complot. Un des Chefs fit une proposition fort étrange à l'Interprete Négre, qui étoit du même Pays. Il lui demanda une hache, en lui promettant que pendant

Ils retombent dans leur crime.

la nuit il couperoit le cable de l'ancre. Le Vaisseau ne pouvant manquer d'être poussé au rivage, il espéroit de gagner la terre avec tous ses compagnons ; & s'ils avoient le bonheur de réussir, il s'engageoit, pour eux & pour lui-même, à servir l'Interprete pendant toute sa vie. Cet honnête Négre avertit aussi-tôt le Capitaine, & lui conseilla de redoubler la garde, parce que les Esclaves n'étoient plus sensibles aux raisons qui les avoient déja fait rentrer dans la soumission. Cet avis jetta Snelgrave dans une vive inquiétude. Il connoissoit les Cormantins pour des desesperés, qui comptoient pour rien les châtimens & même la mort. On a vû souvent, à la Barbade & dans d'autres Isles, que pour quelques punitions, méritées par leur paresse opiniâtre, vingt ou trente de ces misérables se pendoient ensemble à des branches d'arbres, sans avoir fait naître le moindre soupçon de leur dessein.



Leur obstination.

Cependant une Avanture fort triste inspira plus de douceur aux Négres de Snelgrave. En arrivant près d'Anamabo, il rencontra l'*Elisabeth*, Vaisseau qui appartenoit aux mêmes Propriétaires que le sien, & dont la situa-

Malheurs d'un Vaisseau Anglois.

SNELGRAVE. tion l'obligeoit par conséquent à des soins particuliers. Ce Bâtiment avoit essuyé diverses sortes d'infortunes. Après avoir perdu son Capitaine & son Contre-Maître, il étoit tombé, au Cap Laho, entre les mains du Pirate Roberts, au service duquel plusieurs Matelots s'étoient déja engagés. Mais quelques-uns des Pirates n'avoient pas voulu souffrir que la cargaison fût pillée ; & par un sentiment de compassion, fondé sur d'anciens services qu'ils avoient reçus des Propriétaires, ils avoient exigé que le Vaisseau fût remis entre les mains du seul Officier qui lui restoit. Lorsque Snelgrave rencontra l'Elisabeth, elle avoit disposé de toutes ses marchandises. Comme elle devoit reconnoître ses ordres, il proposa au nouveau Commandant de lui donner cent-vingt Esclaves, qu'il avoit à bord, & de prendre à leur place ce qui lui restoit de marchandises; après quoi il se proposoit de quitter la Côte, pour aller se radouber à l'Isle de S. Thomas. Le Commandant y consentit volontiers. Mais les gens de l'Equipage firent quelques difficultés, sous prétexte que les cent-vingt Esclaves étant avec eux depuis long-tems, ils avoient

Compassion de quelques Pirates.

Propositions de Snelgrave aux Anglois de l'Elisabeth.

pris pour eux une certaine affection qui leur faisoit souhaiter de ne pas changer leur cargaison. Snelgrave s'appercevant que tous ses raisonnemens étoient inutiles, prit congé du Commandant, & lui dit qu'il viendroit essayer le lendemain qui auroit la hardiesse de s'opposer à ses ordres absolus.

Ce qui leur arrive après les avoir rejettées.

Mais la nuit suivante, il entendit tirer deux ou trois coups de fusil sur l'Elisabeth. La lune étoit fort brillante. Il descendit aussi-tôt lui-même dans sa Pinace ; & se faisant suivre de ses deux Chaloupes, il alla droit vers ce Vaisseau. Dans un passage si court, il découvrit deux Négres, qui fuyant à la nage, furent déchirés à ses yeux par deux Requins, avant qu'il pût les secourir. Lorsqu'il fut plus près du Bâtiment, il vit deux autres Négres, qui se tenoient au bout d'un cable, la tête au-dessus de l'eau, fort effrayés du sort de leurs compagnons. Il les fit prendre dans sa Pinace ; & montant à bord il y trouva les Négres fort tranquilles sous les ponts, mais les Blancs dans la derniere confusion sur le tillac. Un Matelot lui dit, d'un air effrayé, qu'ils étoient tous persuadés que la sentinelle de l'écoutille avoit

Deux rebelles devorés par les requins, & deux autres arrêtés.

SNELGRAVE. 1727.

été massacrée par les Négres. Cet effroi parut fort surprenant à Snelgrave. Il ne pouvoit concevoir que des gens, qui avoient eu la hardiesse de lui refuser leurs Esclaves une heure auparavant, eussent manqué de courage pour sauver un de leurs compagnons, & n'eussent pas celui d'abandonner le tillac, où ils étoient armés jusqu'aux dents. Ils s'avança, avec quelques-uns de ses gens, vers l'avant du Vaisseau, où il trouva la sentinelle étendue sur le dos, la tête fendue d'un coup de hache. Cette révolte avoit été concertée par quelques Cormantins. Les autres Esclaves, qui étoient d'un autre côté, n'y ayant pas eu la moindre part, dormoient tranquillement dans leurs loges. Un des deux fugitifs qui avoient été arrêtés, rejetta le crime sur son associé; & celui-ci confessa volontairement qu'il avoit tué la sentinelle, dans la seule vûe de s'échaper avec quelques Négres de son Pays. Il protesta même qu'il n'avoit voulu nuire à personne; mais que voyant l'Anglois prêt à s'éveiller, & trouvant sa hache près de lui, il s'étoit crû obligé de le tuer pour sa sûreté; après quoi il s'étoit jetté dans la mer.

Conseil de

Snelgrave prit occasion de cet incident

cident pour faire passer tous les Esclaves de l'Elisabeth sur son propre Vaisseau, & n'y trouva plus d'opposition. Il y retourna lui-même; & se trouvant près d'Anamabo, où il y avoit actuellement huit Bâtimens Anglois dans la rade, il fit prier tous les Capitaines de se rendre sur son bord pour une affaire importante. La plûpart vinrent aussi-tôt; & d'un avis unanime, ils jugerent que le Négre devoit être puni du dernier supplice.

SNELGRAVE. 1727.

Plusieurs Capitaines Anglois.

On fit déclarer à ce misérable qu'il étoit condamné à mourir dans une heure, pour avoir tué un blanc. Il répondit qu'à la vérité il avoit commis une mauvaise action en tuant la sentinelle du Vaisseau, mais qu'il prioit le Capitaine de considérer, qu'en le faisant mourir il alloit perdre la somme qu'il avoit payée pour lui. Snelgrave lui fit dire par l'Interprete, que si c'étoit l'usage dans les Pays Négres, de changer la punition du meurtre pour de l'argent, les Anglois ne connoissoient pas cette maniere d'éluder les droits de la justice; qu'il s'appercevroit bien-tôt de l'horreur que ses Maîtres avoient pour le crime; & qu'aussi-tôt qu'un sable d'une heure qu'on lui montra, auroit achevé sa

Ils condamnent un Négre à mort.

SNELGRAVE. 1727.

révolution, il feroit livré au fupplice. Tous les Capitaines retournerent fur leur bord; & chacun fit monter fes efclaves fur le tillac pour les rendre témoins de l'exécution, après les avoir informés du crime dont ils alloient voir le châtiment.

Son exécution.

Lorfque le fable eut fini fon cours, on fit paroître le meurtrier fur l'avant du Vaiffeau, lié d'une corde fous les bras, pour être élevé au long du mât, où il devoit être tué à coups de fufil. Quelques autres Négres obfervant comment la corde étoit attachée, l'exhorterent à ne rien craindre, & l'affurerent qu'on n'en vouloit point à fa vie, puifqu'on ne lui avoit pas mis la corde au cou. Mais cette fauffe opinion ne fervit qu'à lui épargner les horreurs de la mort. A peine fut-il élevé que dix Anglois placés derriere une barricade, firent feu fur lui, & le tuerent dans un inftant. Une exécution fi prompte répandit la terreur parmi tous les efclaves qui s'étoient flatés qu'on lui feroit grace par des vûes d'intérêt. Le corps ayant été expofé fur le tillac, on lui coupa une main qui fut jettée dans les flots, pour faire comprendre aux Négres, que ceux qui oferoient porter la main fur

Ce qu'on y joint pour y fervir d'exemple aux autrres efclaves.

les Blancs, recevroient la même punition : exemple d'autant plus terrible qu'ils sont persuadés qu'un Négre mort sans avoir été démembré, retourne dans son Pays, aussi-tôt qu'on l'a jetté dans la mer. Cependant l'Auteur ajoute que les Cormantins rient de toutes ces chimeres. SNELGRAVE. 1727.

Aux menaces du même châtiment pour les rebelles, Snelgrave joignit la promesse de traiter avec bonté ceux qui vivroient dans l'obéissance & le respect qu'ils devoient à leurs Maîtres. Ce traité fut fidellement exécuté ; car deux jours après, l'Auteur fit voile d'Anamabo à la Jamaïque ; & pendant quatre mois qui se passerent avant que la cargaison pût être vendue dans cette Isle, il n'eut aucun sujet de se plaindre de ses Négres.

Telles furent les séditions qui arriverent sur les Vaisseaux que Snelgrave commandoit. Mais il en rapporte deux fort remarquables, arrivées sur le *Ferriers* de Londres, commandé par le Capitaine Messervy.

Tragique avanture d'un Capitaine Anglois.

Snelgrave ayant rencontré ce Bâtiment dans la rade d'Anamabo en 1722, apprit du Commandant avec quel bonheur il avoit acheté en peu de jours près de trois cens Négres à

SNELGRAVE. 1727.

Setrakrou. Il paroit que les Habitans de cette Ville avoient été souvent maltraités par leurs voisins, & qu'ayant pris enfin les armes, ils les avoient battus plusieurs fois & fait quantité de prisonniers. Messervy, arrivé dans ces circonstances, avoit acheté des esclaves à fort bon marché, parce que les vainqueurs auroient été obligés de les tuer pour leur sûreté, s'il ne s'étoit pas présenté de Vaisseau dans la rade. Comme c'étoit le premier voyage qu'il faisoit sur cette Côte, Snelgrave lui conseilla de ne rien négliger pour tenir tant de Négres dans la soumission. Le lendemain l'étant allé voir sur son bord, & le trouvant sans défiance au milieu de ses esclaves qui étoient à souper sur le tillac, il lui fit observer qu'il y avoit de l'imprudence à s'en approcher si librement sans une bonne garde. Messervy le remercia de ce conseil, mais parut si peu disposé à changer de conduite, qu'il lui répondit par ce vieux proverbe : *L'œil du maître engraisse les chevaux.* Il partit quelques jours après pour la Jamaïque. Snelgrave prit plus tard la même route; mais en arrivant dans cette Isle, on lui fit le récit de la malheureuse

Il néglige les conseils de Snelgrave.

mort que Messervy s'étoit attirée par son aveugle confiance, dix jours après avoir quitté la Côte de Guinée. SNELGRAVE. 1727.

Ses esclaves le massacrent.

Un jour qu'il étoit au milieu de ses Négres à les voir dîner, ils se saisirent de lui, & lui casserent la tête avec les plats mêmes dans lesquels on leur servoit le riz. Cette revolte ayant été concertée de longue main, ils coururent en foule vers l'avant du Vaisseau pour forcer la barricade, sans paroître effrayés du bout des piques & des fusils que les Blancs leur présentoient par les embrasures. Enfin le Contre-Maître ne vit pas d'autre remede pour un mal si pressant, que de faire feu sur eux de quelques pieces de canon chargées de mitrailles. La premiere décharge en tua près de quatre-vingt, sans compter ceux qui sauterent dans les flots & qui s'y noyerent. Cette exécution appaisa la revolte; mais dans le desespoir d'avoir manqué leur entreprise, une grande partie de ceux qui restoient, se laisserent mourir de faim; & lorsque le Vaisseau fut arrivé à la Jamaïque, les autres tenterent deux fois de se revolter avant la vente. Tous les Marchands de l'Isle, à qui ces fureurs ne purent être cachées, marquerent

Triste sort de la cargaison & du Vaisseau.

SNELGRAVE. 1727. peu d'empressement pour acheter des esclaves si indociles, quoiqu'ils leur fussent offerts à vil prix. Ce voyage devint fort malheureux pour les propriétaires ; car la difficulté de la vente ayant arrêté long-tems le Vaisseau à la Jamaique, il y périt enfin dans un ouragan plus redoutable encore que les Négres.

## §. V.

*Relation de la prise de l'Auteur par des Pirates.*

1718. AU mois de Novembre 1718, Snelgrave, dont la réputation étoit bien établie par le succès de plusieurs voyages, fut chargé du commandement d'un Vaisseau nommé le *Bird* ou l'*Oiseau*, qui devoit se rendre d'abord en Hollande pour y faire sa cargaison. Le 10 de Décembre, étant revenu bien chargé à *Helwoetsluys*, il fut emporté de dessus ses ancres par un violent orage, & jetté contre la digue, où il eut le malheur d'échouer avec beaucoup de péril. Il fallut ouvrir une trânchée de trois cens pieds de long, par laquelle on vint à bout d'amener assez d'eau pour remettre le Vaisseau à flot. Heureusement le dommage ne fut pas égal à la fatigue.

Trois tempêtes que l'Auteur essuie successivement.

On rentra dans le bassin d'Helwoetsluys, d'où l'on mit à la voile au commencement de Janvier. Mais une autre tempête força Snelgrave de se refugier à Spithead. Il en partit, & fut encore jetté par des vents impétueux plus de soixante-dix lieues à l'Ouest du Lézard. Cette troisiéme disgrace l'obligea de relâcher à Kingsale en Irlande, & de s'y arrêter jusqu'au 10 de Mars. Enfin levant l'ancre avec un tems plus doux, il ne cessa pas de l'avoir favorable jusqu'à Sierra-Léona, où il arriva le premier d'Avril 1719. En passant près des Canaries, il fut poursuivi par un gros Vaisseau qu'il prit pour un Corsaire de Sallé; mais l'excellence de ses voiles le délivra bien-tôt de ce danger.

SNELGRAVE. 1719.

Il trouva dans la riviere de Sierra-Léona trois autres Pirates qui s'y étoient déja saisis de dix Bâtimens Anglois. Le premier de ces brigands, qui étoit entré dans la riviere, se nommoit *Cocklyn*. Il n'avoit pas plus de vingt-cinq hommes à son arrivée, & loin d'être redoutable aux Marchands, il cherchoit du secours avec cette troupe dans une Barque où il avoit été abandonné, sur quelque mécontentement, par le fameux *Moo-*

Il arrive à Sierra-Léona, où il trouve trois Pirates, Cocklyn, la Bouse & Davis.

Avanture de ces brigands.

SNELGRAVE. 1719.

*dy*, Commandant d'un Corsaire nommé le *Risingsun*, ou le Soleil-levant. Mais en arrivant à Sierra-Léona, Cocklyn & ses compagnons avoient rencontré dans sa Chaloupe le Seigneur Joseph, riche Négociant Négre, & s'étoient saisis de lui. Ils n'avoient exigé pour sa rançon que des munitions & des vivres. Ensuite n'ayant pas manqué d'audace pour attaquer successivement plusieurs Bâtimens de Bristol, qui fréquentoient cette Côte, non seulement ils s'étoient pourvûs de tout ce qui étoit nécessaire à leur profession, mais ils avoient engagé à leur service cinquante ou soixante Matelots qui formoient avec eux un corps de quatre-vingt hommes. D'un autre côté les gens du Risingsun, qui étoient partis avec Moody, avoit pris occasion de la dureté avec laquelle il avoit traité Cocklyn pour se revolter contre lui; & l'ayant mis avec douze autres dans une grande Barque qu'ils avoient enlevée aux Espagnols vers les Isles Canaries, ils l'avoient abandonné à son mauvais sort. Comme on n'a jamais sçu dans la suite ce qu'il étoit devenu, il y a beaucoup d'apparence qu'il fut englouti dans les flots. Les rebelles,

après s'être défaits de leur Chef, lui avoient donné pour successeur un François nommé *la Bouse*, qui les avoit ramenés dans la riviere de Sierra-Léona, où ils avoient rejoint Cocklyn & sa troupe un mois après sa séparation. Le même jour, un autre Pirate étoit entré dans la même Baye. Son nom étoit *Davis*. Après avoir exercé quelque tems sa profession dans une Felouque, il s'étoit rendu maître d'un grand Vaisseau vers les Isles du Cap Verd. En entrant dans la riviere de Sierra-Léona, il avoit arboré un pavillon noir pour jetter l'effroi parmi les Marchands qu'il espéroit d'y rencontrer. Ce Davis étoit un Corsaire généreux qui avoit trouvé par son habileté & son courage le moyen d'entretenir une rigoureuse discipline dans une troupe d'environ cent cinquante hommes. Il n'eut point de part à l'infortune de l'Auteur. Cocklyn au contraire & tous ses associés étoient les plus vils & les plus cruels brigands du monde. Snelgrave, après avoir eu le malheur de tomber entre leurs mains, apprit de plusieurs d'entr'eux qu'ils n'avoient choisi Cocklyn pour Chef qu'en faveur de sa brutalité & de son ignorance; bien résolus,

SNELGRAVE.

1719.

Caractere de Davis & de Cocklyn.

Principes des Pirates.

SNELGRAVE. disoient-ils, de ne s'en donner jamais
1719. de semblables à Moody qui prenoit des airs de Seigneur & qui affectoit des manieres polies. Le Commandant d'une troupe de Pirates n'est choisi par ses égaux que pour combattre à leur tête. Ils se donnent un autre Officier qu'ils nomment leur *Quartier-Maître*, pour l'inspection générale des affaires, & souvent pour réformer les ordres du Capitaine. Outre ces deux emplois, un Vaisseau Pirate a tous les Offices subalternes, dont l'usage est établi sur les Vaisseaux de guerre.

Snelgrave tombe entre leurs mains.

Le jour que Snelgrave découvrit la Côte, à trois lieues de l'embouchure de la riviere, le tems étoit fort calme. Un peu de fumée qu'il crut appercevoir au rivage lui fit naître quelques pressentimens, qu'il regretta de n'avoir pas mieux écoutés. Il donna ordre à Simon Jones, son Contre-Maître, qui avoit déja fait le voyage, de se mettre dans la Pinace pour aller de plus près à la découverte. Mais Jones l'assura, que le lieu d'où partoit la fumée étoit sans Habitans, & qu'il ne pouvoit s'y trouver que quelques voyageurs, qui faisoient rôtir apparemment des huîtres. Cette réponse, de la part d'un ancien Matelot, qu'a u

cune raison ne devoit rendre suspect, dissipa toutes les défiances. A cinq heures, on profita de la marée pour s'avancer à l'embouchure de la riviere. Vers l'entrée de la nuit, on découvrit assez loin dans le canal, un gros Vaisseau, qui étoit le Pirate entre les mains duquel on tomba bien-tôt. Les deux autres, avec leurs Prises, étoient cachés derriere une pointe de terre.

SNELGRAVE.

1719.

Il prend des précautions inutiles.

Comme le tems ne cessoit pas d'être calme, & que les ténebres devenoient fort épaisses, l'Auteur prit le parti de jetter l'ancre à l'embouchure même. Vers les huit heures, la sentinelle du tillac fit avertir qu'il croyoit entendre le bruit d'une Chaloupe, qui s'avançoit à la rame. Tout le monde se rendit sur les ponts; & Snelgrave fit poster par précaution, sur l'avant du Vaisseau, vingt hommes armés de fusils & de sabres. Il cria lui-même le Qui vive. On lui répondit que la Chaloupe appartenoit aux *Deux Amis*, Vaisseau de la Barbade, commandé par le Capitaine *Eliot*. Cette réponse ne l'ayant pas rassuré, il ne continuoit pas moins de faire préparer les armes, & d'ordonner que toutes les lanternes fussent allumées; lorsqu'ayant demandé une seconde fois

SNELGRAVE. d'où étoit la Chaloupe, on lui répondit, d'Amérique ; & sur le champ on
1719. lui envoya une décharge de mousqueterie, à la portée du pistolet. Rien ne prouve mieux, remarque Snelgrave, l'audace effrénée des Pirates ; car ils n'étoient que douze dans la Chaloupe ; & son Bâtiment, dont ils ne connoissoient pas la force, avoit seize pieces de canon & quarante-cinq hommes d'Equipage.

Audace effrénée des Pirates.

Lâcheté des gens de Snelgrave.

A ce premier signe de guerre, l'Auteur donna ordre au Contre-Maître de faire feu de sa bordée. N'étant point obéi, il descendit lui-même pour presser les Canonniers; mais sa surprise fut extrême, de trouver ses gens qui se regardoient les uns les autres avec les marques de la derniere consternation. Quelques-uns lui dirent qu'ils auroient pris volontiers les armes, mais qu'ils ne pouvoient les retrouver. Dans cet intervalle, les Pirates, qui n'avoient pas trouvé de résistance, étoient montés à bord, & tirant quelques coups au hazard, ils avoient fait disparoître ceux qui étoient restés sur le tillac. Un seul Matelot, qui avoit eu moins de vîtesse à fuir, eut les reins cassés d'un coup de balle. Quelques grenades que les Pirates jetterent brusquement, &

qui ne causerent néanmoins de mal à personne, acheverent de répandre la terreur. On cria quartier. Là-dessus le Chef des Pirates, qui étoit leur Quartier-Maître, eut la hardiesse de descendre seul & de demander où étoit le Capitaine du Vaisseau. Snelgrave se présenta, & lui répondit avec un soupir, que c'étoit lui qui avoit porté ce titre. Quelle est ton audace, lui dit le fier Brigand, d'avoir ordonné qu'on fît feu sur nous? Snelgrave repliqua modestement, qu'il s'étoit crû obligé de défendre un Bâtiment confié à ses soins. Cette replique irrita si vivement le Pirate, qu'ayant levé son pistolet il tira sur Snelgrave, & l'auroit tué, sans un mouvement heureux qui lui fit passer la balle entre le bras & le corps. Mais furieux de l'avoir manqué, il lui donna un coup si rude, du bout de cette arme au milieu de la poitrine, qu'il le fit tomber sur les genoux. Cependant le malheureux Snelgrave se remit assez-tôt, pour monter légerement sur le tillac. Il y étoit comme attendu par un autre Corsaire, qui jura, le sabre à la main, de ne jamais faire de quartier aux Capitaines Marchands qui entreprendroient de se défendre; & soit qu'il ne pensât qu'à

Bonheur qui lui fait éviter un coup de balle.

Nouveau péril pour la vie de l'Auteur.

SNELGRAVE. 1719.

l'effrayer, ou que dans le transport de sa fureur il ne fût pas le Maître de son bras, le coup de sabre, qu'il lâcha de toute sa force, tomba sur une poutre. L'arme s'étant brisée, il sembloit vouloir encore se servir du tronçon qui lui restoit à la main ; mais un Matelot du Vaisseau le supplia de ne pas tuer un Capitaine dont tout le monde connoissoit la bonté. Cette priere sauva la vie à Snelgrave. Le Quartier-Maître étant remonté, lui donna ordre d'envoyer quelques-uns de ses gens pour prendre soin de la Chaloupe, qui étoit demeurée sans guide au moment de l'abordage, & le menaça de le faire couper en pieces si elle ne se retrouvoit promptement. Jones s'étant mis dans l'Esquif, eut le bonheur de la ramener aussi-tôt. Alors le Quartier-Maître prit Snelgrave par la main, & lui déclara qu'il ne devoit rien craindre pour sa vie, s'il n'avoit donné aucun sujet de plainte à ses Matelots.

Il est traité plus doucement.

Erreur des Corsaires.

Les Pirates jetterent alors des cris de joie, & firent plusieurs décharges pour avertir leurs compagnons du succès de leur entreprise. Mais ces signes furent si mal interpretés, que leur Capitaine s'imaginant au contraire que ses gens avoient été détruits avec leur

Chaloupe, coupa ses cables pour s'avancer promptement à l'aide de la marée. Ses soupçons augmenterent à la vûe des feux qui étoient allumés sur le bord de Snelgrave. Sans attendre d'autre signal, il lâcha une bordée terrible, qui mit le Quartier-Maître & tous ses gens dans une extrême confusion. L'erreur fut bien-tôt réparée par le *Porte-voix*. Mais les reproches tomberent sur Snelgrave, à qui ces Brigands firent un crime de n'avoir pas pensé lui-même à faire connoître qu'il étoit pris. Au reste, lui dit brutalement le Quartier-Maître, ne t'imagine pas que ce soit un boulet de canon qui m'étonne; car je m'attens tôt ou tard à descendre en Enfer par cette voie.

SNELGRAVE. 1719.

Usage qu'ils font des provisions de Snelgrave.

Le Vaisseau de Snelgrave étant fort bien fourni de liqueurs & de provisions fraîches, Cocklyn fit tuer sur le champ quantité d'oies, de cocqs-d'Inde, de poules & de canards, qu'il fit mettre, à peine plumés, dans la grande chaudiere, avec plusieurs jambons, & une grosse truie qu'on ne fit qu'éventer, sans se donner l'embarras de l'écorcher ou d'en faire griller le poil. Il donna ordre au Cuisinier que tout fût préparé avec moins de formalités

SNELGRAVE. 1719.

que de diligence. D'un autre côté, le Quartier-Maître envoya demander à Snelgrave quelle heure il étoit à sa montre. Comme elle étoit d'or, l'Auteur jugea que c'étoit une maniere civile de la lui ôter. Il la remit au messager, en le priant d'assurer le Quartier-Maître qu'elle étoit excellente, & par conséquent digne de lui. Ce brutal Officier la reçut; mais ce fut pour la jetter sur le tillac, & la faire rouler à coups de pied, en disant à ses compagnons que c'étoit une fort jolie boule. Cependant un de ces Brigands la prit, & déclara qu'il la mettroit dans la masse commune, pour être vendue, suivant l'usage, au pied du grand Mât.

Il est conduit sur le Vaisseau des Pirates.

Snelgrave fut conduit sur le Vaisseau des Pirates, & présenté à Cocklyn, qui lui témoigna quelque regret des mauvais traitemens qu'il avoit reçus, depuis le quartier accordé. Mais il ne devoit pas ignorer, lui dit-il, que c'étoit quelquefois le sort de la guerre. Ensuite, il lui déclara qu'il falloit répondre juste à diverses questions qu'on pourroit lui faire; sans quoi, il devoit s'attendre d'être coupé en pieces. Au contraire, s'il ne se faisoit pas presser pour dire la vérité, & si ses gens n'a-

SNELGRAVE. 1719.

voient pas de plaintes à faire de lui, il l'assura que son voyage seroit le plus avantageux qu'il eût fait de sa vie. Pour premiere question, il lui demanda quelles étoient les qualités de son Vaisseau, sous les vents de mer & sur la Côte. Snelgrave fit une réponse qui le satisfit. Cocklin, ôtant son chapeau, le félicita de ses lumieres, & dit avec un transport de joie, que ce Bâtiment feroit un Vaisseau de guerre admirable pour les Pirates.

Il est interrogé par Cockiyn.

Lorsque cette interrogation fut finie, un homme de fort haute taille, avec quatre pistolets à sa ceinture & un large sabre à la main, s'approcha de Snelgrave, & lui demanda s'il le reconnoissoit. Mon nom, lui dit-il, est James Griffin, & nous avons été compagnons d'Ecole. L'Auteur se remit aisément son visage; mais il se crut obligé de dissimuler. Cependant Griffin continua de lui dire, qu'il n'étoit pas de la troupe des Pirates; qu'il avoit été pris depuis peu sur un Vaisseau de Bristol, où il exerçoit l'office de Contre-Maître; que Cocklin l'ayant forcé d'entrer à son service, il ne quittoit pas un moment ses armes, pour être sans cesse en état de se faire respecter par les scélerats avec lesquels

Il trouve un de ses compagnons d'école.

SNELGRAVE. 1719.

il ſe trouvoit dans la néceſſité de vivre ; qu'il vouloit prendre ſoin de Snelgrave pendant la nuit ſuivante, parce que dans l'yvreſſe, où la plûpart des Pirates ne manqueroient pas de ſe plonger, il croyoit que cette premiere nuit l'expoſeroit à quelque inſulte.

Services qu'il en reçoit.

Un langage ſi généreux engagea l'Auteur à confeſſer qu'il reconnoiſſoit Griffin pour ſon compagnon d'étude. Il s'ouvrit à lui ſans défiance, du moins ſur tout ce qui regardoit ſa ſituation ; & ne voyant que ſa vie à ſauver, après la perte de ſon Vaiſſeau, il conſentit que Griffin demandât au Commandant des Pirates la permiſſion de boire un flacon de pounch avec lui. Non-ſeulement elle lui fut accordée, mais Cocklin voulut être de leur partie, & les fit entrer dans ſa Cabanne. Elle étoit ſans meubles & ſans chaiſes. Ils s'aſſirent tous trois ſur le plancher, les jambes croiſées. A minuit, Griffin demanda un branle pour ſon compagnon d'Ecole ; car tous les Pirates, ſans excepter le Capitaine, n'avoient pas d'autre lit que les planches du Vaiſſeau. Ayant obtenu cette grace, il marcha devant lui, le ſabre nud, & lui promit de veiller

près du branle pendant qu'il prendroit quelques heures de repos. Mais il fut impossible à l'Auteur de dormir, au milieu des juremens & des blasphêmes qu'il entendit continuellement. Vers deux heûres, le Bosseman s'approcha fort yvre, après s'être informé qui étoit dans le branle, & tira brusquement son coutelas. Griffin lui ayant demandé ce qu'il desiroit, il répondit qu'il vouloit mettre Snelgrave en pieces, parce qu'il avoit fait l'action d'un *vil chien*, en ordonnant à ses gens de tirer sur la Chaloupe, & en se faisant trop presser pour envoyer sa montre au Quartier-Maître. Griffin, qui sçavoit la fausseté de cette derniere accusation, menaça cet yvrogne de le fendre en deux, s'il ne se retiroit promptement. Il suivit ce conseil. Le lendemain, lorsque tout le monde fut de sang-froid, Griffin porta ses plaintes au Quartier-Maître & à toute la Troupe. Il représenta que la maxime de ne pas maltraiter les captifs après le quartier accordé, regardoit le passé comme le présent & l'avenir, & qu'intéressant tout le monde, elle devoit être rigoureusement observée. Plusieurs furent d'avis que le Bosseman fût puni du fouet. Mais

Snelgrave est défendu par Griffin qui lui sauve la vie.

SNELGRAVE. 1719.

Snelgrave ayant eu la bonté de plaider pour lui, il en fut quitte pour une défense générale de faire la moindre insulte aux Prisonniers. Cependant il entreprit encore, dans une autre occasion, de tuer son Bienfaiteur.

Plusieurs des gens de Snelgrave s'engagent au service des Pirates.

Le même jour, Jones, Contre-Maître de Snelgrave, vint lui confesser que sa situation étant très-fâcheuse en Angleterre, sur-tout de la part de sa femme, qu'il ne pouvoit aimer, il s'étoit déterminé par cette raison à prendre parti avec les Pirates, & qu'il avoit déja signé leurs articles. Son exemple avoit été suivi par dix autres Matelots du Vaisseau. Mais Snelgrave s'apperçut bien-tôt qu'il étoit méprisé de la Troupe, & fut ensuite informé qu'il étoit mort quelques mois après que les Pirates eurent quitté la riviere. Ce malheureux, & les dix autres, ne laisserent pas de conserver beaucoup de considération pour leur ancien Maître. Il y en eut même quelques-uns qui se repentirent de leur engagement, & qui le prierent de travailler pour leur liberté. Ils n'osoient faire eux-mêmes cette proposition au Quartier-Maître, car les articles portoient peine de mort pour ceux qui parleroient d'abandonner leur profes-

SNELGRAVE.

1719.

fion; mais Snelgrave trouva cette commiffion trop délicate pour ofer l'entreprendre. Quelques jours après, un d'entr'eux lui avoua que pendant le voyage, il avoit entendu plufieurs fois répeter à Jones, qu'il fouhaitoit de rencontrer quelque Pirate en arrivant dans la riviere de Sierra-Léona; qu'il avoit mis exprès à l'écart le coffre où les armes étoient renfermées; que d'autres Matelots l'ayant découvert, & voulant prendre leurs moufquets lorfque les Pirates avoient commencé à faire feu fur eux, il les en avoit empêchés, en leur déclarant que c'étoit l'occafion qu'il avoit fouhaitée, & que s'ils tiroient un feul coup ils fe feroient couper en pieces par les Pirates; enfin, que pour les faire entrer comme lui au fervice de cés Brigands, il les avoit affurés que l'Auteur même étoit réfolu de prendre le même parti. Les Pirates dirent enfuite à Snelgrave, que c'étoit particulierement à la follicitation de Jones qu'ils s'étoient déterminés à garder fon Vaiffeau.

Trahifon de fon Contre-Maître.

Suivant cette réfolution, ils ne tarderent point à jetter dans la mer quantité de biens qui leur étoient inutiles, tels que des balles de laine, & d'au-

Marchandifes de Snelgrave jettées dans la mer.

SNELGRAVE. tres marchandiſes deſtinées au commerce. Dans un ſeul jour ils en ſacrifierent ainſi pour la valeur de trois ou quatre mille livres ſterling, parce qu'ils n'avoient de goût que pour l'argent & les proviſions.

1719.

Entre pluſieurs Anglois qui exerçoient alors le commerce à Sierra-Léona, pour leur propre compte, il s'y trouvoit le Capitaine *Henry Glynn*, qui obtint enſuite le Gouvernement de l'Iſle James ſur la Gambra, & qui finit ſes jours dans ce poſte. Cet honnête Négociant engagea les deux autres Chefs des Pirates, Davis & la Bouſe, à rendre une viſite avec lui au malheureux Snelgrave. Ils étoient à bord, lorſque Cocklyn & ſon Quartier-Maître y revinrent de leur priſe. Davis, qui avoit le cœur noble & généreux, prit fortement les intérêts de l'Auteur, & preſſa Cocklyn non-ſeulement de le traiter avec bonté, mais de lui rendre ce qui reſtoit de ſa cargaiſon. Ce langage ne parut pas plaire beaucoup à Cocklin. Cependant il invita Glynn, Davis, & la Bouſe, à paſſer ſur ſa priſe; & ſur leurs inſtances, Snelgrave eut la permiſſion de les y accompagner.

Glynn, Davis & la Bouſe entreprennent de rendre ſervice à l'Auteur.

Lorſqu'ils y furent arrivés, ils ſe

Cocklyn les

rendirent tous dans la chambre de poupe. Les caisses, où Snelgrave tenoit ses plus précieuses marchandises, y étoient encore ouvertes & brisées. Quantité d'ustenciles, de papiers, & de livres, qui avoient paru méprisables aux Corsaires, étoient dispersés sur le plancher & jusques sur les ponts. Ils avoient jetté les livres dans la mer, parce que cette *drogue*, disoient-ils, étoit capable de faire abandonner à quelqu'un d'entr'eux le chemin de l'Enfer, où ils s'étoient engagés de bonne grace à marcher tous ensemble. Les liqueurs de Snelgrave n'étant point épargnées, la bonne humeur commença bien-tôt à regner entre les Chefs des Pirates. Glynn prit cette occasion pour demander au Quartier-Maître plusieurs commodités qui pouvoient être nécessaires à l'Auteur. Elles lui furent accordées, & mises ensemble dans un pacquet que Glynn se proposoit d'emporter à sa maison, pour les mettre plus sûrement à couvert. Mais un malheureux incident priva Snelgrave de ce secours. Quelques gens de Davis étant venus à bord avec leur Maître, un jeune homme d'entr'eux brisa une caisse pour la piller. Le Quartier-Maître de Cock-

mene fur sa prise. Ce qui s'y passe.

Querelle de Davis & de Cocklyn.

SNELGRAVE.
1719.

lyn, à qui l'on vint s'en plaindre à l'oreille, sortit de la chambre de poupe pour arrêter le desordre. Le jeune Pirate, à qui il en fit quelques reproches, lui répondit qu'étant tous de la même profession, il se croyoit en droit de prendre sa part du pillage. Cette réponse choqua le Quartier-Maître, qui voulut le frapper de son sabre: mais le Pirate évita le coup, & se sauva près de son Maître, dans la Cabane. Le Quartier-Maître l'y poursuivit, & d'un coup qu'il allongea, il le blessa légerement, & toucha même Davis à la main. Cette audace mit d'abord une furieuse confusion dans l'Assemblée. Davis jura de se venger; parce qu'en reconnoissant que son Soldat étoit coupable, il prétendoit que personne n'avoit droit de le punir en sa présence. Il sortit les yeux étincelans de colere; & s'étant rendu sur son bord, il alloit fondre sur Cocklyn, qui ne pouvoit éviter sa ruine, si Snelgrave n'eût prié le Capitaine Glynn d'intercéder pour lui. La querelle fut appaisée avec assez de peine; mais à condition que Davis & sa Troupe auroient leur part des liqueurs & des provisions qui étoient sur la Prise, & que le Quartier-

Cocklyn menace de sa ruine.

SNELGRAVE. 1719.

tier-Maître reconnoîtroit sa faute devant l'Equipage de Davis, & lui demanderoit pardon. Comme la nuit approchoit, Glynn fut obligé de retourner au rivage, & ne put se faire apporter le pacquet qu'il avoit obtenu pour Snelgrave, & remit à le prendre le jour suivant.

Nouveau risque où la vie de l'Auteur est exposée.

L'Auteur passa cette nuit sur son propre Vaisseau, accompagné seulement de trois ou quatre Pirates, entre lesquels étoit le furieux Bosseman, qui avoit attaqué plusieurs fois sa vie. Tandis qu'il s'entretenoit dans la Cabane avec le Charpentier, il eut le chagrin de voir entrer le Bosseman demi-yvre, qui recommença brutalement à le maltraiter. Mais le Charpentier prenant parti pour lui, traita le Bosseman de misérable yvrogne, & le força de sortir. Dans le même instant, le vent éteignit la chandelle. Snelgrave & le Charpentier sortirent aussi-tôt pour la rallumer. Le Bosseman, qui s'en apperçut, se mit à crier, avec d'horribles imprécations, que c'étoit un artifice de Snelgrave pour se procurer l'occasion d'aller à la chambre des poudres, & de faire sauter le Vaisseau. Là-dessus, sans s'arrêter aux protestations du Charpen-

SNELGRAVE. 1719.

tier, qui l'assura que c'étoit un simp accident, il s'approcha de Snelgrav & jurant qu'il alloit lui brûler la têt il lâcha son pistolet, qui fit heureus ment faux feu. Le Charpentier ne pu douter, à la lueur de l'amorce, qu le coup n'eût été lâché sérieusemen Cette lâche trahison le rendit si fu rieux, qu'il courut dans l'obscurit vers le Bosseman. Il lui arracha son pistolet, dont il lui donna tant de coups qu'il le laissa presque mort. Le bruit ayant allarmé les Pirates jusques sur leur Vaisseau, ils envoyerent un Officier, qui enleva le perfide Bosseman. Ainsi Snelgrave ne dut la vie, pour la troisiéme fois, qu'à la faveur du Ciel.

Pillage de son Vaisseau par les gens des deux Corsaires.

Il dormit ensuite d'un sommeil tranquille. Mais il fut éveillé par les gens de Davis, qui venoient prendre les liqueurs & les provisions que leur Chef avoit exigées. Ils se joignirent avec les gens de Cocklyn, pour y faire un étrange dégât. Les tonneaux de vin & d'eau-de-vie de France furent enfoncés sur le tillac. Chacun y puisoit à son gré; car à la reserve de quelques barils, qui furent reservés pour les Chefs, tout le reste étoit moins distribué que pillé. On ne pre-

noit pas la peine de déboucher les liqueurs qui étoient en bouteilles. Un coup de ſabre en faiſoit l'affaire : c'eſt ce que les Pirates appellent décoler ; mais avec cette méthode, ils briſent trois bouteilles pour en ouvrir une. Auſſi toute la proviſion du Vaiſſeau fut-elle diſſipée avant la fin du jour. On ne conſerva qu'un peu d'eau-de-vie. Ce qui reſta au fond des tonneaux ſervit le ſoir à laver les ponts. Les alimens, tels que le bœuf & le porc-ſalé, le fromage, le beurre, le ſucre, &c. ne furent pas plus épargnés.

Conſeils qu'un Pirate donne à Snelgrave.

A l'égard des commodités que le Quartier-Maître avoit accordées à l'Auteur, une troupe de Pirates mort-yvres, qui avoient failli de tomber en paſſant ſur quelques paquets, les jetterent dans la mer. Il n'en reſta qu'un, qui contenoit un habit noir complet, & d'autres vêtemens. Lorſque les yvrognes ſe furent retirés, un autre Pirate, qui avoit la tête un peu plus fraîche, voulut ſçavoir ce qui étoit renfermé dans le paquet. L'ayant ouvert, il en tira l'habit noir, avec un fort bon chapeau & une perruque. Snelgrave, qui n'avoit plus d'autre bien à prétendre, le ſupplia de ne pas

SNELGRAVE. 1719.

l'en priver. Mais ce brigand le frappant ſur l'épaule du plat de ſon ſabre, lui dit, en forme de conſeil, que s'il vouloit l'en croire, il ne diſputeroit jamais rien à un Pirate. Suppoſé, continua-t-il, qu'au lieu de vous avoir frappé ſur l'épaule, il m'eût pris envie de vous fendre la tête pour châtier votre impudence, vous ſeriez mort à préſent. Peut-être vous flattez-vous, ajouta-t-il, que j'aurois été puni moi-même, pour avoir tué de ſang-froid un Priſonnier. Mais ſoyez perſuadé que mes amis m'auroient tiré d'embarras. Snelgrave le remercia d'un avis ſi charitable, & n'en perdit pas moins ſon habit. Quelques momens après, le Pirate ſe fit un amuſement de s'en revêtir. Mais ſes compagnons, le voyant dans cette parure, ſe firent auſſi un paſſe-tems de le mouiller de vin & d'autres liqueurs. Il fut obligé enfin de ſe dépouiller & de jetter l'habit dans la mer. Le nom de ce ſcélérat étoit François *Kennedy*. Ses Chefs le firent pendre quelques jours après, pour d'autres crimes.

Ce ſcélérat eſt pendu.

Snelgrave eſt dépouillé de tout.

Ainſi l'unique partage de Snelgrave ſe réduiſoit à la perruque & au chapeau, qu'il ſuſpendit tranquillement dans la Cabane. Mais un autre yvro-

gne, qui se présenta bien-tôt, s'en couvrit la tête, en lui disant qu'il se nommoit *Hoghin*, & qu'il étoit un riche Marchand du rivage. Snelgrave n'osa s'en plaindre, dans la crainte que ce ne fût un Pirate. Cependant ce dernier voleur sortant de la Cabane, rencontra le Quartier-Maître de Cocklyn, qui, ne le reconnoissant pas pour un de ses gens, lui reprocha d'emporter le bien d'autrui & le maltraita beaucoup. Ensuite s'étant approché de l'Auteur, il lui demanda d'un ton civil comment il se trouvoit de tout ce tumulte. Snelgrave répondit qu'on lui avoit enlevé successivement tout ce qu'il tenoit de sa bonté. Le Quartier-Maître lui promit de lui faire retrouver ce qui existoit encore; mais il oublia bien-tôt cette promesse. Cependant l'Auteur avoue qu'en perdant tout ce qu'il possédoit, il n'avoit été outragé que par le Bosseman; & qu'au contraire, tous les autres s'étoient empressés de lui apporter des liqueurs, des tranches de jambon & du biscuit, avec des témoignages de pitié pour sa situation.

SNELGRAVE.

1719.

Le lendemain, ce fut l'Equipage de la Bouse, qui eut à son tour la permission de venir piller ce qui étoit

SNELGRAVE. 1719.

échappé aux ravages des deux autres Corsaires. Les restes de vin & de liqueurs suffirent encore pour rendre la fête fort vive & fort tumultueuse. L'Auteur, quoique peu maltraité dans sa personne, ne se crut pas moins malheureux, de se voir contraint d'assister à ce spectacle.

Il obtient la permission d'aller au rivage.

Il obtint enfin la permission de descendre au rivage, pour aller prendre un peu de repos dans la maison du Capitaine Glynn. Les trois Commandans des Pirates s'y étoient rassemblés & l'y reçurent civilement. Ils lui promirent encore de lui faire retrouver ce que le Quartier-Maître lui avoit accordé. Glynn lui prêta du linge & d'autres commodités, qui lui firent passer la nuit suivante assez tranquillement.

Davis plaide pour Snelgrave dans l'assemblée des Pirates.

Il retourna le matin à bord, avec les Capitaines Pirates. Davis, qui plaignoit sincerement son sort, pressa Cocklyn d'assembler tous ses gens sur le tillac, & harangua long-tems en sa faveur. Son discours fut reçu plus favorablement que la premiere fois. Ils prirent la résolution de donner à Snelgrave le Vaisseau qu'ils devoient abandonner, pour passer dans le sien, & de lui faire présent de quelques au-

tres prises avec ce qui leur restoit de la sienne. Cette faveur montoit à plusieurs mille livres sterlings. Un des Chefs proposa de le prendre dans la Troupe, pour visiter avec eux toute la Côte de Guinée, où il pourroit faire un échange avantageux de ses marchandises. Il ne falloit pas douter, ajouta le Corsaire, qu'on ne prît dans cette route quelques Vaisseaux de France ou de Portugal. Il vouloit que tous les Esclaves qu'on trouveroit sur ces prises fussent généreusement donnés à l'Auteur; & lui conseillant de les aller vendre dans l'Isle de Saint Thomas, Port libre de l'Amérique, il l'assuroit qu'outre les récompenses qu'il feroit en état de faire à ses gens, il se trouveroit assez riche, en arrivant à Londres, pour remplir l'attente des Propriétaires.

Offres qu'ils font à Snelgrave.

Snelgrave ne répondant à cette proposition que par un morne silence, les Pirates commencerent à s'en offenser. La plûpart, dit-il, étoient d'une ignorance si grossiere, qu'ils croyoient leurs offres fort légitimes. Mais Davis reprit la parole, & les assura qu'il pénétroit les idées de l'Auteur. Il craint, leur dit-il, en acceptant vos bienfaits, de se perdre de réputation.

Il les refuse.

SNELGRAVE. 1719.

parmi les Marchands. Pour moi, ajouta-t-il, je suis d'avis qu'il faut donner à chacun la liberté d'aller à tous les diables par la voie qui lui convient : donnez-lui ce qui reste de sa cargaison, & laissez-le disposer de lui-même à son gré.

On lui accorde les restes de sa cargaison & un autre Vaisseau.

Toute l'Assemblée étant revenue à cette opinion, quelqu'un y joignit en faveur de Snelgrave, un fort bon conseil, qui ne fut pas moins approuvé de tous les Pirates. Ce fut de monter sur le champ dans un Brigantin que la Bouse avoit abandonné, & d'aller prendre sur le Vaisseau, avant que la Troupe s'en mît en possession, toutes les marchandises qui pouvoient encore être sauvées. On permit à l'Auteur d'y aller lui-même, & de se faire aider par quelques-uns de ses propres gens. Il sauva ainsi quelque partie de la cargaison des Propriétaires ; mais de son propre bien, il ne lui revint pas la valeur de trente livres sterling. Tout consistoit en liqueurs, en instruments, en toiles, & en étoffes précieuses, dont les Pirates n'avoient pas épargné la moindre partie. Ils avoient pris, par exemple, des pieces de la plus belle toile de Hollande, & les avoient étendues sur le tillac

SNELGRAVE. 1719.

pour s'y coucher. Dans leur débauche, ils y avoient répandu le vin à grands flots; & les trouvant ensuite trop souillées pour leur servir de matelats, ils les avoient précipitées dans la mer.

Davis obtint encore pour Snelgrave la permission de passer la nuit, avec ceux d'entre ses gens qui lui étoient demeurés fideles, sur les *Deux-Amis*, Vaisseau de la Barbade, commandé par le Capitaine Eliot, & de pouvoir descendre au rivage quand ses besoins l'y appelleroient, à la seule condition de revenir au premier signe. Ce Vaisseau de la Barbade, étoit celui dont les Pirates avoient employé le nom, lorsqu'ils avoient voulu surprendre l'Auteur à son arrivée. S'en étant saisis, quelques jours auparavant, ils le faisoient servir comme de magasin pour les provisions.

Dangers où les prisonniers sont exposés pour leur vie.

Mais les Prisonniers furent exposés le même jour à de nouveaux dangers, par la malignité de quelques Négres, qui vinrent donner avis aux Pirates qu'un de leurs Compagnons avoit été massacré. Ces misérables délateurs accusoient de ce meurtre *Bennet* & *Thomson*, deux Capitaines Anglois, qui s'étoient sauvés dans les

SNELGRAVE. 1719.

bois pour se dérober à la fureur de Cocklyn. Ils se donnoient tous deux pour témoins du fait, dans la maison d'un autre Anglois nommé *Jones*, où Bennet & Thomson avoient rencontré le Pirate & l'avoient assassiné. Un récit de cette nature, confirmé par l'absence de celui qu'on prétendoit mort, fit monter la fureur des trois Commandans au comble. Leurs gens, encore moins capables de modération, ne parloient déja que de sacrifier Snelgrave & tous les Prisonniers à leur vengeance, lorsque leur compagnon parut sur le rivage, & revint à bord en bonne santé. Il avoit rencontré effectivement chez Jones les deux Anglois fugitifs; mais il en avoit été quitte pour quelques menaces.

Avantures des Capitaines Bennet & Thomson.

Snelgrave apprit ensuite, de la bouche même de Thomson & de Bennet, le détails de leurs infortunes. John *Bennet*, parti de l'Isle d'Antigo pour la Côte de Guinée, avoit été pris vers les Isles du Cap-Verd par Davis. Mais ce Pirate lui ayant rendu son Vaisseau, après l'avoir pillé, il étoit entré dans la riviere de Sierra-Léona, où Thomson étoit arrivé avant lui. A l'arrivée de Cocklin, ils s'étoient retirés tous deux sous l'Isle de Bense,

autant pour leur propre sûreté que pour celle du Fort de la Compagnie, qui avoit alors Plunket pour Gouverneur. Ils y avoient débarqué des munitions, & dressé une batterie sur le rivage. La Bouse fut le premier qui les attaqua. Ils se défendirent avec courage. Mais Cocklyn venant augmenter le nombre des Corsaires, Plunket & les deux Capitaines n'eurent point d'autre ressource, pour assurer leur vie & leur liberté, que de chercher une retraite dans les bois, où pendant plusieurs semaines ils ne subsisterent que de riz, & de quelques huîtres qu'ils ramassoient dans les ténebres sur le bord de la riviere. Les deux Bâtimens de Thomson & de Bennet furent brûlés; & la Bouse prit, pour son propre usage, le Vaisseau d'un autre Anglois nommé *Lamb*, qui étoit plus loin à l'ancre dans la riviere.

SNELGRAVE. 1719.

Mais pour revenir à Snelgrave, il passa quatre jours à recueillir les débris de sa fortune, avec l'approbation & les applaudissemens mêmes de ceux qui avoient causé sa disgrace. Il passoit la nuit sur le Vaisseau d'Eliot, qui avoit acquis en peu de jours tant d'ascendant sur les Pirates, par l'adresse avec laquelle il avoit gagné l'affection

Snelgrave recueille les débris de sa fortune.

SNELGRAVE. 1719.

de leurs Chefs, qu'il les frappoit ſans ménagement, & leur prédiſoit ſans ceſſe que tôt ou tard ils périroient tous par le plus honteux ſupplice.

Mort du Quartier-Maitre. Il demande pardon à Snelgrave.

Peu de jours après, le Quartier-Maître de Cocklyn fut atteint d'une fievre, qui le réduiſit bien-tôt à l'extrémité. Dans cette ſituation, il fit appeller l'Auteur, pour lui demander pardon des injuſtices auxquelles il s'étoit emporté contre lui. Il lui confeſſa qu'il avoit été le plus méchant de tous les hommes, & que ſa conſcience lui faiſant ſentir de vifs remords, il croyoit voir l'Enfer ouvert & prêt à le recevoir. Snelgrave l'exhorta au repentir. Il eſt impoſſible, répondit-il; j'ai le cœur trop endurci. Cependant il promit d'y employer tous ſes efforts. Tandis qu'il étoit dans ces bons ſentimens, il donna ordre à ſon Valet de laiſſer prendre à Snelgrave tout ce qu'il trouveroit de ſon goût dans ſa garde-robe. L'Auteur profita de cette permiſſion pour ſe fournir de chemiſes, de bas, & de quelques autres commodités.

Horribles circonſtances de ſa mort.

Le Quartier-Maître expira la nuit ſuivante, dans des agitations terribles; mais le cœur ſi peu tourné à la pénitence, qu'il employa ſes derniers

momens à proférer les plus affreux blaſphêmes. Quelques-uns des nouveaux Pirates, effrayés de ſon deſeſpoir, s'adreſſerent à Snelgrave, pour obtenir la liberté de quitter une vie ſi déteſtable. Il leur déclara qu'il n'oſoit leur rendre un ſi dangereux ſervice. Mais il les exhorta beaucoup à ne pas tremper leurs armes dans le ſang des malheureux qui tomberoient entre leurs mains; & leur faiſant enviſager un tems où leur conſcience les porteroit peut-être à profiter de l'amniſtie royale en faveur des Pirates, il leur repréſenta que ce ſeroit alors un grand avantage pour eux qu'on ne pût les accuſer d'aucun meurtre. Il avoit apparemment ſur lui l'Acte même de l'amniſtie, qui accordoit un pardon général à tous les Pirates qui ne s'étant pas rendus coupables d'autres crimes, ſe préſenteroient dans quelqu'une des Colonies Angloiſes avant le premier de Juillet 1719. Cette Piece & la Déclaration de guerre contre l'Eſpagne étoient du moins tombées entre leurs mains; & ne pouvant la lire, ils prierent Snelgrave de leur en faire la lecture. Comme le Roi promettoit des récompenſes à ceux qui prendroient ou qui tueroient quelque Pi-

SNELGRAVE.

1719.

Exhortations que Snelgrave fait aux Pirates.

SNELGRAVE. 1719.

rate, ils ne purent entendre cet Article sans se livrer à des transports de rage. Cependant, après avoir entendu toute la Piece, quelques-uns dirent hardiment qu'ils regrettoient de l'avoir ignorée avant que de s'être engagés pour leur dernier voyage. Snelgrave leur fit observer qu'ils avoient encore trois mois jusqu'au terme fixé par la Proclamation. Il ajouta que la Guerre étant déclarée contre l'Espagne, ils pouvoient changer leur qualité de Pirates en celle d'Armateurs, & s'enrichir honorablement des dépouilles de l'Ennemi. Il s'en trouva plusieurs qui parurent goûter cette ouverture. Mais les vieux Boucaniers, qui avoient les mains souillées d'une infinité de meurtres, traiterent la Proclamation avec mépris, & la déchirerent en pieces.

Elles produisent peu d'effet.

Entre ceux qui vinrent consulter Snelgrave sur leur situation, il y eut un *Ambroise Curtis*, qui, étant d'une santé fort foible, se promenoit continuellement sur le tillac en robbe de chambre. Il avoit reconnu l'Auteur, quoiqu'il ne se fût point encore ouvert à lui. Il lui dit un jour : Je n'avois qu'onze ans lorsque je commençai mes voyages de mer, sous le commandement de votre pere. Il me traita séve-

Il trouve Ambroise Curtis.

rement, parce qu'il me reconnut de mauvaises inclinations. Après sa mort, qui arriva en Virginie, vous ramenâtes son Vaisseau en Europe, & vous eûtes de la bonté pour moi dans le voyage. Curtis promit à l'Auteur, que lorsque ses meubles & ses bijoux seroient vendus au pied du grand mât, il en racheteroit quelques-uns pour lui. L'effet répondit à ses promesses. Mais il mourut avant que ses compagnons eussent quitté Sierra-Léona.

SNELGRAVE. 1719.

Snelgrave avoit dans une caisse, entre ses marchandises, trois habits brodés, de la seconde main. Les trois Chefs des Pirates se les firent apporter, un jour qu'ils étoient à boire ensemble, & s'en revêtirent sur le champ. Le plus long étant tombé en partage à Cocklyn, qui étoit de fort petite taille, lui descendoit jusqu'au milieu des jambes. Il auroit souhaité d'en faire un échange avec Davis ou la Bouse. Mais loin d'avoir pour lui cette complaisance, il lui répondirent que devant voir bien-tôt des Dames de Guinée, qui ignorent les modes de l'Europe, il importoit peu que son habit fût long ou court. Ils pousserent sa raillerie plus loin ; car l'habit de Cocklyn étant d'écarlate, brodé d'ar-

Vanité des trois Capitaines Pirates.

Cocklyn est raillé.

SNELGRAVE. 1719.

gent, ils l'assurerent que sa bonne mine, relevée d'une parure si brillante, ne pouvoit manquer de lui donner beaucoup d'avantage sur eux, près de leurs maîtresses. Il prit si bien ce compliment, qu'il descendit à terre avec eux pour se faire admirer des femmes du Pays. C'est une loi sacrée, entre les Pirates, de ne recevoir aucune femme à bord, lorsqu'ils sont dans quelque rade; & s'il s'en trouve sur les Prises qu'ils font en mer, il leur est défendu, avec la même rigueur, de leur faire la moindre violence. Sans ce frein, on conçoit à quels excès ils seroient capables de s'emporter, & de quels desordres leur discipline seroit continuellement menacée. Mais ils se dédommagent de cette contrainte lorsqu'ils sont à terre; & les femmes d'Afrique ne résistent point à leurs présens. L'Auteur assure qu'il se trouve même des Blancs qui ne font pas difficulté de leur prêter leurs femmes, & qui gagnent beaucoup à cet infâme trafic.

Tous trois vont à terre richement vêtus.

Cependant les Quartier-Maîtres des Pirates n'ayant point été consultés sur l'affaire des habits, il s'éleva un murmure général dans les trois Troupes. On alléguoit que si ces liber-

Leurs gens les dépouillent de leurs riches habits.

tés étoient permifes aux Capitaines, ils s'attribueroient bien tôt le droit de prendre pour eux la meilleure partie du butin. Enfin le mécontentement fut fi vif, qu'à leur retour on les dépouilla de leur parure, pour en groffir la maffe commune. Le bruit fe répandit que Snelgrave avoit contribué à leur faire naître le deffein de s'en fervir. Cette accufation lui attira la haine d'un grand nombre de Pirates, furtout celle du Quartier-Maître de la Boufe. Ce Brigand, qui fe nommoit *Williams*, voyant l'Auteur paffer dans une Chaloupe pour fe rendre fur le Vaiffeau d'Eliot, jura que s'il mettoit le pied dans le fien il le couperoit en pieces. Mais Eliot, qui étoit dans la même Chaloupe, exhorta Snelgrave à ne rien craindre, & lui confeilla feulement de donner à Williams le nom de Capitaine, lorfqu'il entreroit dans fon Vaiffeau. C'étoit-là le foible du Quartier-Maître; parce qu'ayant commandé un Brigantin, il fe croyoit fort au-deffus du pofte qu'il occupoit. L'Auteur en montant fur fon bord, lui dit: » Capitaine Williams, de gra-» ce écoutez-moi fur l'article dont » vous êtes fi offenfé. Williams, adouci tout d'un coup, lui donna un petit

SNELGRAVE. 1719.

coup sur l'épaule, du plat de son sabre, & l'assura tendrement qu'il n'avoit pas la force de lui nuire. Ensuite, lorsque l'Auteur lui eut appris comment la chose étoit arrivée, il lui fit présent de quelques bouteilles de vin, en lui promettant d'être toujours son ami.

Vaisseau François pris par les Pirates.

Les Pirates prirent un Vaisseau François, à la vûe de Snelgrave. Ce Bâtiment étoit entré dans la riviere de Sierra-Léona, sans aucune précaution; & découvrant un grand nombre de Vaisseaux, il n'avoit pas laissé de s'avancer avec beaucoup de hardiesse. L'Auteur, se trouvant alors sur l'ancien Vaisseau de Cocklyn, fut témoin de la frayeur & du trouble des Pirates. Jones, son Contre-Maître, qui s'étoit engagé à leur service, déclara qu'il prenoit ce Bâtiment pour le *Lanceston*, Vaisseau de guerre de quarante pieces de canon, que Snelgrave avoit laissé en Hollande, & qui avoit ordre de visiter la Côte de Guinée. Tous les Prisonniers souhaitoient que cette conjecture fût vraie, & n'auroient même demandé qu'un Vaisseau de vingt pieces; car il ne falloit que des forces médiocres, pour réduire une troupe de Brigands, composée

Des forces médiocres auroient pû détruire ces brigands.

de gens yvres, ou de nouveaux venus qui manquoient de courage. On auroit ainsi prévenu la perte de plus de cent voiles, qui devinrent bien-tôt la proie des Pirates sur la Côte de Guinée, & tous les ravages du fameux Roberts, qui parut renaître des cendres de Davis. L'Auteur ajoute modestement, qu'il ne lui convient pas de s'étendre sur les raisons qui ne permirent pas à la Cour d'Angleterre de remédier plûtôt à de si grands maux.



Le François s'appercevant enfin du précipice où il s'étoit jetté, perdit l'espérance de s'échaper & fit peu de résistance. Cependant, pour ne s'être pas soumis au premier feu des Pirates, ils lui passerent une corde au col, & le firent long-tems souffrir, jusqu'à le laisser presque mort. Mais la Bouse parut heureusement pour lui sauver la vie; & marquant une vive indignation du cruel traitement qu'on avoit fait à son compatriote, il protesta qu'il ne vouloit point être associé plus long-tems avec de si infâmes & de si cruels scélérats. Pour l'appaiser, ils abandonnerent à sa disposition le Capitaine François & le Vaisseau.

La Bouse sauve le Capitaine François.

Après cette expédition, Snelgrave s'employa fort ardemment à débar-

SNELGRAVE. 1719.

quer les marchandises qu'on lui avoit accordées. Il les fit transporter dans la maison de Glynn, qui se donna beaucoup de mouvement pour l'aider dans cette entreprise. Toute la fatigue tomba presqu'uniquement sur eux, parce que les Pirates employoient à la réparation des Prises les gens de Snelgrave qui avoient refusé d'entrer à leur service, & que d'un autre côté les Négres, enrichis par les profusions de ces Brigands, refusoient de prêter la main au travail. Les domestiques mêmes de Glynn se firent presser pour seconder leur Maître. Cependant toutes les marchandises furent mises enfin dans un lieu sûr.

Cérémonie des Pirates pour nommer leur Vaisseau.

Aussi-tôt que les Pirates eurent achevé d'équiper pour leur usage le Vaisseau qui avoit appartenu à l'Auteur, ils résolurent de le nommer solemnellement, avec des formalités convenables à leur profession. Le 21 d'Avril fut choisi pour cette cérémonie. Snelgrave y fut invité. Les plaisirs de la fête consisterent à faire couler des ruisseaux de pounch, dont toute l'Assemblée s'enyvra. Cocklin, tenant son verre à la main, s'écria de toute sa force; Dieu bénisse le *Windham*. Il but, & cassa son verre. Tous

1719.

Ils courent risque de périr tous ensemble.

les Pirates firent la même chose après lui, au bruit de plusieurs décharges de l'artillerie. Comme le Vaisseau n'avoit que deux ponts, la place des poudres touchoit à la chambre de poupe, & se trouvoit ouverte pendant qu'on tiroit le canon. Il arriva même que quelques cartouches, qu'on avoit laissé imprudemment chargées près de la premiere piece, prirent feu avec beaucoup d'éclat. Davis, qui craignit pour les poudres, fit remarquer le péril qu'il y avoit à laisser le magasin ouvert. Mais Cocklyn lui répondit, qu'il auroit souhaité qu'elles eussent pris feu comme les cartouches, parce qu'ils ne pouvoient tous descendre en Enfer avec plus de pompe.

Il restoit trois Prises que les Pirates n'avoient point encore détruites, & dont ils se proposoient de faire un feu de joie. Les sollicitations de Snelgrave engagerent Davis à demander qu'elles fussent épargnées, & cette grace lui fut accordée. Davis obtint aussi la liberté de l'Auteur, à qui l'on permit enfin de faire ses adieux à la Troupe, pour se retirer dans la maison du Capitaine Glynn.

Cependant, deux jours après, il fut rappellé sur le bord du Capitaine

SNELGRAVE.
1719.

Eliot, avec des inſtances ſi honnêtes & ſi preſſantes, qu'il ne fit pas difficulté de s'y rendre. Eliot le prit en particulier, & lui repréſenta qu'ayant été forcé par les Pirates de recevoir ſur ſon Vaiſſeau quantité de marchandiſes qui ne lui appartenoient pas, & dont on pourroit quelque jour le rendre reſponſable, il avoit beſoin du Certificat d'un honnête homme, pour rendre témoignage de la violence qu'on avoit employée contre lui. L'Auteur lui accorda volontiers la ſatisfaction qu'il demandoit. Il ajoute qu'Eliot étoit homme d'honneur. Les Pirates le forcerent à les ſuivre. Mais il ſaiſit heureuſement l'occaſion d'un Tornado, pour les abandonner; & la fortune ayant ſecondé ſa hardieſſe, il fit un voyage fort avantageux pour les Marchands qui l'avoient employé.

Service que Snelgrave rend au Capitaine Eliot.

Eliot étoit homme d'honneur.

Pendant que Snelgrave étoit à bord, les trois Capitaines Pirates y vinrent auſſi, & l'engagerent à ſouper avec eux ſur le Vaiſſeau de Davis. Le repas fut ſervi avec beaucoup d'appareil; & quelques Trompettes, qui s'étoient trouvés ſur les Priſes, y joignirent l'harmonie de leurs inſtrumens. Mais au milieu de la fête, on entendit un bruit épouvantable. Le feu avoit

Le feu prend

pris au Vaiſſeau ; & la plus grande partie de l'Equipage étant plongée dans l'yvreſſe, les cris d'une infinité de gens qui ne pouvoient être d'aucun ſecours, ne faiſoient qu'augmenter le deſordre. Il ſe trouvoit à bord plus de cinquante Priſonniers, dont la plûpart ſauterent dans les Chaloupes, & ſe diſpoſoient à gagner le rivage. Snelgrave fit obſerver à Davis que s'il ne trouvoit promptement quelque moyen de les arrêter, il ne lui reſteroit pas à lui-même un Eſquif pour ſe dérober au feu, qui pouvoit devenir plus preſſant. Il fit tirer ſur eux, d'une de ſes plus groſſes pieces, & cette menace les ramena auſſi-tôt à bord.

SNELGRAVE. 1719. a i Vaiſſeau de Davis.

Pendant ce tems-là, un Canonnier, nommé *Golding*, craignant pour la chambre des poudres, eut la prudence de jetter des draps mouillés ſur les ais de ſéparation, & de faire inonder d'eau les lieux voiſins. Sans cette précaution, c'étoit fait du Vaiſſeau & de tous ceux qui étoient à bord ; car il n'y avoit pas moins de trente milliers de poudre dans le magaſin. Cependant le feu continuoit au fond de calle, où il avoit commencé ; & les Chaloupes ayant diſparu dans la confuſion, l'Auteur prit un des treillis du

Précaution de l'Auteur pour ſa ſûreté.

SNELGRAVE. 1719.

haut-pont, & le laissa couler au bout d'une corde jusqu'au bas du Vaisseau, dans le dessein de s'en faire une ressource s'il étoit forcé de s'abandonner aux flots. Tandis qu'il étoit à méditer sur le péril, il entendit, ce qu'il ne peut raconter sans horreur, les cris de joie d'une troupe de vieux Pirates, qui s'applaudissoient de descendre aux Enfers en si bel appareil. Mais les derniers venus étoient consternés au contraire de leur situation, & se reprochoient amerement d'être entrés dans une compagnie si détestable.

Fin de l'incendie & sa cause.

La plus grande partie de l'Equipage s'étoit rassemblée sur les ponts, où chacun s'attendoit à tous momens de sauter avec le Vaisseau, lorsque le Contre-Maître, nommé *Taylor*, homme d'une hardiesse extraordinaire, qui eut ensuite le Commandement de la *Cassandre*, Navire de la Compagnie des Indes, parut, accompagné de quinze Matelots, à demi brûlés comme lui, qui n'avoient épargné ni leur travail ni leur vie pour éteindre le feu. Ils déclarerent qu'ils y avoient réussi, & que le danger étoit passé. Mais dans le triste état où ils étoient, ils eurent besoin de la plus prompte assistance des Chirurgiens. L'incendie avoit

SNELGRAVE. 1719.

avoit commencé par la négligence d'un Négre, qui étant à tirer du rum, avoit tenu sa chandelle trop près du baril. Une étincelle avoit mis la liqueur en flamme, & le feu s'étoit communiqué au baril voisin, avec un bruit égal à celui d'un petit canon. Heureusement il n'avoit pas gagné vingt autres barils de la même liqueur, & plusieurs tonneaux de poix & de godron, qui étoient fort voisins.

Reconnoissance des Pirates pour les secours de l'Auteur.

Lorsqu'on se crut délivré d'un si grand péril, Golding releva beaucoup les secours qu'il avoit reçus de Snelgrave, pour empêcher le feu de pénétrer jusqu'aux poudres; & ce service fit tant d'impression sur les Pirates, qu'ils prierent l'Auteur de se rendre sur le Windham, où ses meubles & ses bijoux devoient être vendus au pied du mât, en lui promettant de le favoriser dans cette vente. Davis l'en pressa lui-même, & s'engagea même à racheter sa montre, pour lui en faire présent. Mais pendant cet entretien, un des Officiers du Vaisseau, qui n'étoit pas encore revenu de son yvresse, proposa de le prendre pour Pilote dans le voyage de Guinée. En vain Davis répondit à cet yvrogne

SNELGRAVE. 1719.

qu'on n'avoit pas besoin de Pilote, & prit même sa canne pour le chasser de sa présence. Snelgrave ne trouva de sûreté qu'à retourner à terre, dans la maison du généreux Glynn.

Vaisseau pris & délivré par un heureux caprice.

Deux jours après, on vit entrer dans la riviere un Vaisseau de la Compagnie d'Afrique, nommé *la Dépêche*, commandé par le Capitaine Wilson. Il devint aussi-tôt la proie des Pirates. Jones, ancien Contre-Maître de Snelgrave, en prit occasion de se plaindre, qu'ayant autrefois commandé un Bâtiment de cette Compagnie, il avoit été mal récompensé de ses services, & demanda que la Dépêche fût brûlée pour le venger. Cette faveur lui fut accordée sur le champ. Mais un jeune Brigand de la Troupe, nommé *John Stubbs*, se leva aussi-tôt, & voulut être écouté. « Un moment, Messieurs, dit-il à ses compagnons, & » j'entreprens de prouver qu'en brû» lant ce Vaisseau, vous allez rendre » un grand service à la Compagnie». Ce discours réveilla l'attention de tout le monde. Stubbs continua : « Le » Bâtiment que vous voyez est en » mer depuis deux ans. Il est vieux, » délabré, & presque mangé des vers. » D'ailleurs il a peu de provisions ;

» & ſa cargaiſon ne conſiſte qu'en un peu de bois rouge & de malaguette. N'eſt-il pas clair que ſi vous le brûlez, la Compagnie n'y perdra pas beaucoup, & que d'un autre côté elle épargnera les appointemens de l'Equipage, qui valent trois fois mieux que le Vaiſſeau & la cargaiſon »? Tous les Pirates ſe rendirent à cet éloquent diſcours; & le Bâtiment fut reſtitué au Capitaine Wilſon, qui retourna heureuſement en Angleterre.

SNELGRAVE. 1719.

Vente des bijoux de Snelgrave.

Le 29 d'Avril, tous les meubles & les bijoux de Snelgrave devant être vendus à bord du Windham, il crut devoir hazarder quelque choſe pour racheter une partie de ſon bien. On ne témoigna aucun mécontentement de le voir arriver dans un Canot. Pluſieurs Pirates acheterent différentes pieces, & les lui rendirent de bonne grace. Griffin, ſon compagnon d'école, ne fit pas difficulté de mandier en ſa faveur. Deux Blancs, qui l'avoient amené dans leur Canot, lui rendirent ſervice auſſi, en feignant d'acheter pour eux-mêmes. Ses paquets commençant à groſſir, quelques Pirates lui reprocherent d'être inſatiable, & le menacerent de les jetter

Il en rachette une partie.

SNELGRAVE. 1719. dans les flots. Griffin lui conseilla de se retirer promptement avec ce qu'il avoit acquis. Son bonheur fut extrême d'avoir suivi ce conseil. On mit aussitôt sa montre en vente ; & pour chagriner Davis, quelqu'un la fit monter jusqu'à cent livres sterling. Davis paya cette somme argent comptant. Mais celui qui avoit affecté de la faire monter si haut, prétendit que les boëtes n'étoient pas d'or, & tira une pierre de touche pour en faire l'essai. La couleur de la touche ayant quelqu'apparence de cuivre, comme cela est ordinaire, à cause de l'alliage qu'on emploie pour rendre l'or plus dur, le même Brigand s'emporta beaucoup contre l'Auteur, & l'accusa d'être plus scélérat qu'un Pirate, puisqu'il avoit eu l'audace de faire passer une montre de cuivre pour une montre d'or. Ce reproche lui fit des ennemis mortels de ceux qui ne connoissoient pas mieux son caractere ; & quoique Davis s'y arrêtât peu, quantité d'autres jurerent de le fouetter cruellement s'il retomboit entre leurs mains. Griffin se hâta de lui en donner avis, & lui conseilla de se cacher dans les bois jusqu'au départ des Pirates. Mais lorsqu'il se disposoit à suivre ce con-

On lui impute une friponnerie.

Départ des Pirates.

ſeil, il apprit heureuſement que les trois Commandans faiſoient mettre à la voile. Cette agréable nouvelle fut apportée au rivage par *Bleau*, ſon Chirurgien, qui avoit obtenu la liberté depuis que le Chirurgien du Vaiſſeau François s'étoit offert à ſuivre le parti de la Bouſe. Il y avoit un mois entier que Snelgrave languiſſoit ſous cette odieuſe tyrannie.

Sort de Griffin.

Le hazard lui fit apprendre dans la ſuite, quel avoit été le ſort de Davis & de Griffin, ſes deux amis. Griffin, qui étoit dégoûté depuis longtems de ſa condition, ſaiſit d'heureuſes circonſtances pour deſcendre dans une Chaloupe, tandis que ſon Vaiſſeau étoit à l'ancre devant le Fort d'Anamabo, ſur la Côte de Guinée. La nuit lui fut ſi favorable, qu'ayant été pouſſé au rivage avant le jour, il ſe rendit par terre au Cap-Corſe, où il fut reçu en qualité de Paſſager ſur un Navire Anglois, qui faiſoit voile à la Barbade. Mais en arrivant dans cette Iſle, il fut ſaiſi d'une fievre violente, qui le mit en peu de jours au tombeau.

Sort du Pirate Davis.

La fin de Davis fut plus tragique. Quelques jours après avoir quitté la riviere de Sierra-Léona, il découvrit

SNELGRAVE. 1719.

dans son Vaisseau une conspiration pour lui ôter le Commandement. Sa fermeté la prévint. Mais ayant appris qu'elle avoit été suscitée par Taylor, Contre-Maître du Vaisseau de Cocklyn, il prit le parti de renoncer à l'association. Après avoir quitté Cocklyn & la Bouse, il se saisit d'un Vaisseau de Londres, nommé *la Princesse*, dont le Contre-Maître, nommé *Roberts*, si fameux ensuite par ses brigandages, entra volontairement à son service. Cette expédition fut suivie d'un voyage dans l'Isle du Prince, qui dépend des Portugais. Davis entreprit de s'y faire passer pour le Capitaine d'un Vaisseau de Roi: mais il fut bien-tôt reconnu, à la dépense extraordinaire qu'il faisoit pour sa table & pour la subsistance de ses gens. Le Gouverneur ferma quelque tems les yeux, en faveur des avantages qui en revenoient à son Isle. Cependant la crainte d'être puni quelque jour en Portugal, lui fit prendre la résolution de détruire ces dangereux amis, ou de se défaire au moins de leur Chef. Davis, après l'avoir averti qu'il devoit lever l'ancre dans trois jours, & qu'il avoit dessein de lui rendre une visite la veille de son départ, descen-

Il aborde à l'Isle du Prince.

dit effectivement au rivage le jour auquel il s'y étoit engagé. Il étoit accompagné de son Chirurgien, de son Trompette, & de quelques autres Officiers de son Vaisseau. En arrivant à la maison du Gouverneur, il n'y trouva personne pour le recevoir; mais ayant pénétré dans une longue galerie qui bordoit la rue, il y rencontra le *Major-dome*, qui lui dit que son Maître étoit à la campagne, & qu'on attendoit son retour à chaque moment. Cependant le Chirurgien crut s'appercevoir qu'il se faisoit quelque mouvement dans la rue. Il y remarqua même plusieurs personnes armées; & se défiant de quelque trahison, il pressa Davis de retourner à bord. Ce conseil venoit trop tard Au moment qu'ils sortoient de la maison, un signe du Major-dome fit lâcher sur eux quelques coups de fusil, qui tuerent d'abord le Chirurgien & deux autres Pirates. Le Trompette ne reçut qu'une blessure au bras; & voyant deux Capucins (93) dans la rue, il courut vers eux pour implorer leur

Trahison du Gouverneur Portugais.

Davis est massacré avec quelques-uns de ses gens.

(93) Ce récit ne s'accorde pas tout-à-fait avec l'Histoire des Pirates par Johnson; mais Snelgrave assure que passant ensuite dans l'Isle, il apprit le fait des deux Capucins.

ANGLETERRE. 1719.

secours. Mais les Habitans le massacrerent, entre les bras mêmes de ces deux Religieux. Davis, quoique blessé de quatre balles, fuyoit assez légerement vers sa Chaloupe, lorsqu'un cinquiéme coup le fit tomber presque mort. Les Portugais, qui le trouverent redoutable dans cette situation même, se hâterent de lui couper la gorge pour s'assurer de lui.

Roberts est élû pour lui succéder, & veut venger sa mort.

Il ne fallut point aux rameurs de la Chaloupe d'autre avertissement que le bruit, pour leur faire abandonner aussi-tôt le rivage. Quelques Portugais, qu'ils virent paroître armés, ayant confirmé leurs soupçons, ils allerent porter à bord la nouvelle de leur disgrace, qui jetta tous les Pirates dans des transports de fureur. Roberts fut choisi sur le champ pour succéder à Davis & pour le venger. La mer n'ayant point assez de profondeur sur les Côtes, pour lui permettre de s'avancer plus proche de l'Isle, il fit construire un grand radeau, sur lequel il mit plusieurs pieces de gros canon, qui commencerent à foudroyer la Ville. Mais les Habitans eurent la précaution de l'abandonner; & les maisons, qui étoient de bois, ne purent être fort endommagées. La

SNELGRAVE. 1719.

Troupe furieuse pensoit à descendre dans des Chaloupes, pour consumer l'Isle entiere par le feu ; mais à la vûe d'un grand nombre d'Habitans, qui se faisoient appercevoir dans l'éloignement avec leurs armes, le nouveau Chef fit retirer son canon & leva l'ancre dès le jour suivant.

Telle fut, dit Snelgrave, la fin d'un Pirate, qui dans une profession moins odieuse auroit mérité le titre d'homme généreux & plein d'humanité. Roberts ne s'éleva de sa cendre que pour donner d'affreux exemples de tous les vices opposés à ces deux vertus. Les desordres qu'il commit sur la Côte de Guinée sont innombrables, jusqu'à l'heureuse occasion où le Chevalier Ogle ruina ses forces, & le fit périr lui-même avec une partie de ses gens.

Situation des prisonniers que les Pirates avoient laissés à Sierra-Léona.

Aussi-tôt que les Pirates eurent quitté Sierra-Léona, Bennet, Thomson, & quantité d'autres fugitifs, sortirent des bois pour se rassembler dans la maison du Capitaine Glynn. Snelgrave n'en étant point sorti, tint conseil avec eux sur les moyens d'équiper le Bâtiment que Cocklyn avoit épargné à la priere de Davis. Ils ne pensoient tous qu'à retourner en An-

SNELGRAVE.
1719.

gleterre. Avec ce Vaiſſeau, qui étoit en fort mauvais état, il en reſtoit un autre, que les Pirates n'avoient pas brûlé. C'étoit *l'Eliſabeth* de Londres, commandé par le Capitaine *Creicthon*. Ils l'avoient pillé; mais les inſtances de Griffin, qui avoit ſervi autrefois ſous le frere du Capitaine en qualité de Contre-Maître, l'avoient ſauvé des flammes. Comme il ne lui manquoit que ſes marchandiſes, on réſolut, de concert, qu'il partiroit le premier, pour annoncer aux Propriétaires de Londres la perte d'une infinité d'eſpérances. Creichton prit autant de monde à bord qu'il en put recevoir, & mit à la voile peu de jours après.

Une partie retourne en Europe avec Creichton.

Embarras des autres.

L'autre Vaiſſeau avoit pour Capitaine *Jonh Morris*, homme d'eſprit & d'expérience, mais auſſi embarraſſé de ſa ſituation que ceux dont toute l'eſpérance étoit dans ſon ſecours. Il ſe voyoit dépourvû non-ſeulement de proviſions, mais des néceſſités les plus indiſpenſables pour un voyage de mer. Tandis que les Matelots s'efforcerent par toutes ſortes d'inventions de ſuppléer au dernier de ces deux beſoins, Glynn envoya dans la riviere de Scherbro une Chaloupe qui lui

appartenoit, pour en apporter des vivres. Les Pirates n'ayant pas porté si l in leurs ravages, on y trouva du riz & quelques bestiaux. On découvrit d'un autre côté plusieurs tonneaux de bœuf dans le leste d'un Vaisseau à demi-brûlé, qui avoit appartenu au Capitaine *Nisbet.* Il étoit resté aussi une grosse quantité de biscuit dans le Bâtiment François, qui avoit été pris par les Pirates. Ainsi l'on se vit assez bien pourvû du côté des vivres pour n'être plus occupés de cet embarras. La réparation des voiles & des cables fut beaucoup plus lente. Mais on parvint encore à munir le Bâtiment de ce côté-là. Il auroit été plus difficile, & peut-être impossible de suppléer à la perte des instrumens Mathématiques, si la générosité de Glynn ne l'eût porté en faveur de ses compatriotes, à se défaire d'une boussole, d'un quart de cercle, d'un porte-voix, & d'un telescope, qu'il conservoit précieusement depuis qu'il s'étoit établi à Sierra-Léona. Enfin Snelgrave redemanda les marchandises que les Pirates avoient laissées à terre. Glynn, Mead & Pearce rendirent honorablement tout ce qui avoit été déposé entre leurs mains. D'autres Anglois du

SNELGRAVE. 1719.

Snelgrave & ses compagnons quittent Sierra-Léona.

SNELGRAVE. 1719. Pays ne firent voir que ce qu'ils jugerent à propos. Tout fut embarqué avec environ soixante Passagers & six Capitaines dont les Vaisseaux avoient été détruits par les Pirates, ou employés à leur usage. On partit de Sierra-Léona le 10 de Mai, & l'on arriva heureusement à Bristol le premier d'Août 1719.

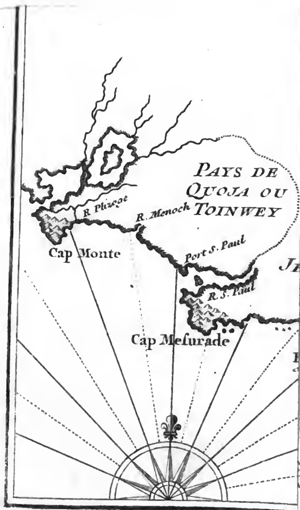
Ils arrivent à Bristol.

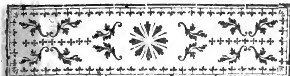
L'Auteur, en descendant au rivage, reçut des Lettres de ses Propriétaires, qui lui marquoient l'arrivée du Capitaine Creichton, avec celles qu'il leur avoit écrites de Sierra-Léona. On lui promettoit le Commandement d'un autre Vaisseau; & l'exécution de cette promesse ne fut pas longtems différée. Il prit de l'argent en son propre nom chez M. *Casemajor*, Associé des Marchands qui l'avoient employé; & sans inquiétude pour le remboursement de ses avances, il distribua une partie de cette somme aux Matelots qui lui restoient, pour les mettre en état de retourner dans les différentes parties d'Angleterre, où leurs familles étoient établies.

Générosité de l'Auteur.






PAYS DE
QUOJA OU
TOINWEY
R. Plizoge
R. Menoch
Cap Monte
Port S. Paul
R. S. Paul
Cap Mesurade

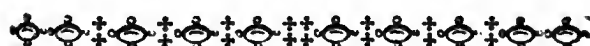


# HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES

*Depuis le commencement du XV. Siècle.*

## PREMIERE PARTIE.

## *LIVRE NEUVIE'ME.*



Description de la Guinée (*), contenant la Géographie & l'Histoire naturelle & civile du Pays.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Côte de Malaguette ou du Poivre.*



A Guinée, que plusieurs Voyageurs écrivent *Ghinney*, est une vaste étendue de Côte depuis la riviere du Sénegal, jusqu'au Cap Lop- Nom & division de la Guinée.

(*) On repete en faveur des Lecteurs peu attentifs, que c'est ici la réduction de toutes les Relations

CÔTE DE MALAGUETTE.

Confalvo, & même jufqu'au Cap-Négre. Le nom de *Guinée* eft inconnu aux Habitans naturels. Il vient des Portugais, de qui tous les Européens l'ont reçu; & vraifemblablement les Portugais l'ont tiré de celui de *Ghenehoa* que Léon & Marmol donnent au premier Pays qui fe trouve au Sud du Sénegal. On divife communément la Guinée en deux parties, celle du Sud & celle du Nord. La premiere s'étend depuis le Sénegal jufqu'à Sierra-Léona; & la feconde depuis Sierra-Léona jufqu'aux Caps qu'on vient de nommer.

La Guinée méridionale fe divife en 6 Côtes.

La Guinée du Sud ou Méridionale, qui eft celle dont il nous refte à traiter, fe fubdivife en fix parties ou en fix Côtes: 1. La Côte de Malaguette ou du Poivre. 2. La Côte d'Yvoire. 3. La Côte d'Or. 4. La Côte des Efclaves. 5. La Côte de Benin. 6. La Côte des Biafaras.

Dans fa plus grande étendue, la Côte de Malaguette prend depuis Sierra-Léona jufqu'à *Growa*, deux lieues à l'Eft du Cap *das Palmas*. Cet efpace contient cent-foixante lieues. Mais

précédentes depuis le Livre VII. fuivant le Plan qu'on s'eft propofé dans la Préface générale; réduction d'une fi grande utilité, qu'elle fait le principal mérite de cet Ouvrage.

d'autres la font commencer au Cap-Monte, cinquante-trois lieues à l'Eſt de Sierra-Léona. D'autres, encore, la bornent entre la riviere de Seſtro & Growa ; ce qui la réduit à cinquante-trois lieues. CÔTE DE MALAGUEITE.

La Côte, depuis le Cap-Tagrim juſqu'à l'Iſle de Scherbro, eſt bordée par les Baſſes de S. Anne, & s'étend au Sud-Eſt quart de Sud. Elle forme la grande Baye de S. Anne, qui va preſque juſqu'à *Rio de Gambras.* Au côté Nord de cette Baye ſont les Iſles Bravas ou des Bananes, dont la plus grande, qui eſt auſſi la plus haute, fournit du bois, de l'eau & des proviſions. Les cinq Iſles, nommées *Sombreros*, ſont ſituées au Sud de la même Baye. Elles produiſent une grande abondance d'oranges, de limons, de *Pimento del cola*, ou de *Rabo*, ſorte de poivre long ; de palmiers vineux, de cannes de Sucre, de bananes ; de miel & de cire, de bois de Cam, & d'un autre bois nommé *Angelin*, qui eſt propre à la conſtruction des Vaiſſeaux. Les Habitans de ces Iſles font un ſavon fort eſtimé, de l'huile & de la cendre du Palmier. Ils prétendent qu'elles ont des mines d'or & de fer, & qu'elles ont été ſéparées du Con-

tinent par un tremblement de terre (1).

La profondeur de l'eau, dans la Baye, eſt depuis cinq juſqu'à huit braſſes. Le fond eſt de vaſe. Il y entre quatre rivieres, dont les bords ſont couverts de mangles, chargés d'huîtres. La plus conſidérable, qui ſe nomme *Rio Banquo*, eſt navigable pour les grands Vaiſſeaux. Les trois autres ſont peu fréquentées, parce que le Pays eſt couvert d'épaiſſes Forêts, qui n'ont pas d'autres habitans qu'un prodigieux nombre de bêtes farouches.

A deux lieues au Sud des Iſles Sombreros, on trouve *Rio Gomboas*, dont l'embouchure eſt fermée par une Barre. Cependant les Chaloupes s'y font un paſſage, juſqu'à la Ville de *Koucho*, qui en eſt à quinze lieues ſur la rive.

Depuis cette riviere juſqu'à celle de *Scherbro*, la Côte s'étend au Sud-Eſt. L'Iſle de Scherbro laiſſe entr'elle & le Continent un Canal, dont l'entrée eſt fort large, & qui fait proprement l'embouchure de la riviere de ce nom. A la pointe Oueſt de Scherbro,

(1) Deſcription de la Guinée par Barbot, p. 106.

font les trois Isles de *Tota*, fur la même ligne. Elles font baffes & plates, environnées de rochers au Nord-Eft. Leurs productions font les mêmes que dans les parties voifines du Continent. Les Anglois les ont nommées Isles des Plantains, parce que ce fruit y eft fort commun.

CÔTE DE MALAGUETTE.

L'Isle que les Anglois nomment *Scherbro*, porte chez les Portugais le nom de *Farulha* ou *Farelloens*, chez les Hollandois celui de *S. Anna* ou *Mafta-Quoja*, & chez les François celui de *Cerbera*. Elle ne s'étend pas moins de dix lieues, Eft-Sud-Eft. Sa terre eft plate. Elle porte en abondance du riz, du maïz, des ignames, des bananes, des patates, des figues d'Inde, des ananas, des citrons, des oranges, des melons d'eau & des noix de *Kola*. La volaille y foiffonne. Les éléphans y font en grand nombre. On y trouve des perles fines dans les huîtres; mais les requins en rendent la pêche dangereufe. Les Habitans font Idolâtres, & n'en ont pas moins l'ufage de la circoncifion.

La Compagnie Angloife d'Afrique a fait conftruire un petit Fort, dans l'Isle d'York, qui eft fort près de Scherbro du côté du Nord, mais près

Fort Anglois à Scherbro.

Côte de Maguette.

de la pointe Eſt de cette Iſle. Il eſt monté d'onze groſſes pieces d'Artillerie. A vingt pas du Fort, ſur le rivage même, les Anglois ont élevé deux grandes terraſſes, dont chacune eſt défendue par cinq canons. Tous ces ouvrages ſont revêtus de pierre, & la garniſon du Fort eſt de trente-cinq Blancs, avec cinquante ou ſoixante Gromettes. Avant que cette Place fût bâtie (2), les Anglois avoient un logement en terre-ferme, vis-à-vis la pointe Eſt de l'Iſle de Scherbro; mais il fut abandonné en 1727, & les Facteurs ſe retirerent à Jamaïque, Ville de la même Iſle, quatre lieues à l'Oueſt de l'Iſle d'York (3).

Autre Fort abandonné.

La riviere de Scherbro, que les uns nomment *Madre-Bomba*, d'autres *Rio Selboba*, & d'autres *Rio das Palmas*, eſt d'une largeur conſidérable. Elle vient de fort loin dans les terres, & ſe rend dans la mer au-travers du Pays de *Bulm-Monu* ou *Monou*, qui eſt rempli de grands marais. Les grands Vaiſſeaux y remontent juſqu'à la Ville de Bagos (4), où les Anglois ont un Comptoir. Les Chaloupes de ſoixante & quatre-vingt tonneaux pénetrent

Divers noms de la riviere de Scherbro.

Bagos.

(2) Barbot, p. 106.
(3) *Ibid*, p. 473.
(4) Ou *Baga*.

jusqu'à Kedham, qui est à deux cens cinquante milles de l'embouchure. Mais le Canal se rétrecit à mesure qu'on avance, & se trouve bouché dans plusieurs endroits par les branches d'un grand nombre d'arbres qui couvrent les deux rives. D'ailleurs aux mois d'Avril & de Mai, saison la plus propre à recueillir le bois de *Cam*, qui croît en abondance dans le Pays, on y trouve à peine neuf ou dix pieds d'eau. Mais aux mois d'Août & de Septembre, c'est-à-dire, après les pluies, la riviere n'a jamais moins de quinze ou seize pieds. La navigation y est encore interrompue par des fréquens *Tornados*, à l'approche desquels les Chaloupes sont obligées de jetter l'ancre & de s'amarrer même contre les arbres. Les deux rives sont habitées par des Nations assez civiles; mais les Habitans de la riviere sont un grand nombre de crocodiles & d'éléphans d'eau, animaux fort dangereux.

Côte de Malaguette.

Kedham.

Quinze ou seize lieues au-delà de Bagos, on arrive dans le Pays de *Silm-Monu*; & trente-deux lieues au-delà de Silm, on rencontre la Ville de *Quunamora*, dont les Habitans sont fort nombreux, mais d'assez mauvais naturel. Cette Ville est située derrie-

Pays de Silm-Monu.

Quunamora.

CÔTE DE MALAGUETTE.

re un grand bois, qui en cache la vûe aux Chaloupes. Elle eſt grande & bien peuplée; mal bâtie néanmoins, à la réſerve d'un vaſte édifice, qui s'éleve au centre, & qui ſert aux Négres pour leurs aſſemblées.

Le Pays voiſin eſt auſſi fort peuplé. Les Habitans ſont vêtus comme ceux de Scherbro, d'une robe de calico rayé. Leurs uſages ſont les mêmes. La terre y produit les mêmes plantes & nourrit les mêmes eſpeces d'animaux. Le bois de Cam y eſt d'un plus beau rouge, pour la teinture, que le bois du Bréſil, & paſſe pour le meilleur de toute la Guinée. Il peut être employé juſqu'à ſept fois.

Rivieres de Torro & de Sainte-Anne.

La riviere de Scherbro reçoit près de la mer celle de Torro au Nord-Oueſt, & celle de S. Anne au Sud-Eſt, toutes deux d'une grandeur conſidérable. Celle de Torro ſe déborde deux fois chaque année; mais comme elle a peu de profondeur & qu'elle eſt bouchée par quantité de petites Iſles, elle ne reçoit que de petites Barques.

Depuis la pointe Sud de la riviere de Scherbro juſqu'à *Rio de Galinhas*, la Côte s'étend Eſt-Sud-Eſt l'eſpace d'onze lieues. Dans cette petite étendue, elle eſt baſſe, plate, maréca-

geuse & couverte d'arbres, mais inhabitée.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Rio de Galinhas.

*Rio de Galinhas*, que les Habitans nomment *Magualbari*, prend sa source dans le Pays de *Hando*, & coule vers la mer par les régions de Bulm-Monu & de Quilliga-Monu. Il a deux Isles à son embouchure. Son nom Portugais lui vient de l'abondance de poules & d'autres volailles dont ses bords sont remplis. Les Européens tirent de cette riviere des cuirs secs & des dents d'éléphants, qui descendent de Hondo & de Karudabo-Monu, deux Pays qui sont continuellement en guerre, quoique soumis tous deux au Roi de *Quoja*, qui fait sa résidence près du Cap-Monte. Au long de cette Côte, la direction de la marée est fort rapide au Nord-Est, & les vents y soufflent presque toujours du Sud-Ouest. La saison de l'hyver est depuis le mois de Mai jusqu'au mois d'Octobre (5).

Direction de la marée.

Rio Maguiba ou Nuguez.

*Rio Maguiba*, qui suit sur la même Côte, est fermée d'une barre, qui n'en permet pas l'entrée aux grands Vaisseaux. Les Portugais l'appellent *Rio Nugnez*, ou *Nueva*. Ils y exerçoient autrefois le commerce, & les Fran-

(5) *Ibid.* p. 107.

CÔTE DE MALAGUETTE.

çois s'étoient accoutumés à suivre leur exemple. Mais cette riviere n'est fréquentée aujourd'hui que par les Anglois, qui remontent dans leurs Chaloupes jusqu'au Village de *Dova-Ruja*, d'où ils tirent des dents d'éléphans. Plus loin, le Canal est interrompu par des rochers & des chutes d'eau.

Riviere de Massa ou Mava.

La Côte, depuis Rio Galinhas jusqu'au Cap-Monte, est basse & plate. Elle est bordée d'un grand nombre de Villages. Vers le canton des Négres nommés *Galvi*, la riviere de *Mava* ou *Massa*, qui vient des montagnes & dont le cours est d'environ trente lieues, commence à se répandre dans un large Canal, qui traverse le Pays de *Danevata*, une lieue au Nord du Cap-Monte. Mais elle se perd dans des sables (6) qui la font enfin disparoître; de sorte qu'elle n'arrive à la mer qu'une fois l'année, dans le tems de ses inondations.

Jeg Wonga.

Avant la conquête des Folgas, cette riviere étoit habitée par une Nation de Négres, nommés *Puy-Monus*, dont le Roi faisoit autrefois sa résidence ordinaire au Village de Jeg-Won-

(6) Il y a de l'apparence que c'est celle que Snock appelle *la riviere du Cap Monte*.

ga, fur la rive Oueft, à quatre ou cinq milles de la mer. Le Roi des Folgas fait la fienne daus une Ifle du Lac de *Plizoge*, pour fe mettre à couvert d'une Nation ennemie, qui fe nomme les *Dogas*. Vis-à-vis de Jeg-Wonga, eft la Ville de *Tochu*. Deux lieues plus haut, du même côté, eft le Village de *Tijja*, où demeuroit autrefois le Prince *Tijji*, frere de *Flambure* Roi des *Puy-Monus*. Deux lieues plus loin, fur la rive du Sud, on rencontre la Ville de *Kammagoja*; derriere laquelle, à la diftance d'une lieue, on découvre celle de Jerbofaja. Vis-à-vis de Jerbofaja, eft une autre Ville, d'où les Négres fe font ouvert un chemin au-travers des bois jufqu'à *Jera-Ballifa*, qui en eft à trois lieues vers la mer, & qui appartenoit au fils aîné du Roi Flambure.

Côte de Maguetie.

Lac de Plizoge.

Tochu.

Tijja.

Kammagoja.

Jerbofaja.

Jera-Ballifa.

Entre Rio Mava & Rio Maguiba, la Côte eft couverte de Villages & de Hameaux, où les Négres font beaucoup de fel (7).

Le Cap-Monte, que les Habitans nomment *Wash-Kingo*, fe fait voir de fort loin en mer, & fe préfente fous l'apparence d'une Ifle (8) en forme

Cap Monte. Sa fituation & fa forme.

(7) Barbot, p. 108. (8) *Ibid.*

CÔTE DE MALAGUETTE.

de ſelle. Snock dit que c'eſt une haute montagne (9), qu'on prend de loin pour une Iſle conſidérable. Des Marchais dit ſimplement que c'eſt une Terre haute, à dix degrés cinq minutes de latitude du Nord (10); qu'il ſe diviſe en deux ſommets; qu'il s'avance aſſez loin dans la mer, & qu'en étant preſqu'environné il forme une véritable Peninſule, dont la plus grande largeur s'étend Eſt-Sud-Eſt & Oueſt-Nord-Oueſt.

Ses divers ancrages.

A trois lieues de diſtance, on trouve trente braſſes d'eau ſur un fond de vaſe noire. Mais le meilleur ancrage eſt à trois quarts de mille au Nord-Oueſt de la Pointe, ſur huit ou douze braſſes. On y eſt à couvert du vent, quoique la mer ſoit toujours ſi groſſe ſur cette Côte, que les Matelots ſont obligés de deſcendre à gué & de porter au rivage les Officiers & les marchandiſes. Les Canots des Négres ſont ſouvent renverſés, pour peu que l'adreſſe ou l'attention manquent aux rameurs (11). Barbot prétend (12)

(9) Boſman, p. 475.

(10) L'erreur eſt énorme; car, ſuivant le Mémoire qui commence la Carte Françoiſe de l'Océan méridional, publié en 1739, c'eſt ſix degrés 42 minutes.

(11) Voyage en Guinée, Vol. I. p. 81. & 83.

(12) Barbot, *ubi ſup.*

que

que la meilleure Rade pour les grands Vaiſſeaux eſt à l'Oueſt du Cap ſur douze braſſes d'un fond de ſable, à deux milles du rivage, vis-à-vis trois petits Villages qu'on découvre un peu dans les terres, & dont chacun eſt composé de dix ou douze huttes.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Qualités du Pays.

Le Pays, qui eſt fort bas, produit, ſuivant Snock, beaucoup de millet, d'ignames, de patates & de riz (13). Les fruits, comme ſur la Côte d'Or, ſont des panquavers, des *bananes*, des pommes de pin, &c. Les beſtiaux n'y ſont pas en grand nombre, car on n'y trouve pas de vaches ni de porcs, & tout ſe réduit à quelques chevres & quelques moutons. La volaille y eſt auſſi fort rare, mais elle y eſt excellente. Les éléphans, les buffles, les cerfs, les tigres & d'autres bêtes féroces, y ſont en abondance. La riviere n'eſt pas moins riche en poiſſon (14).

La riviere du Cap-Monte coule au Nord-Eſt & au Sud-Oueſt, par quantité de détours, qui lui font arroſer un Pays très-fertile. A cent pas de la mer on trouve une Plaine de pluſieurs

(13) Atkins dit qu'on trouve dans le Pays beaucoup de millet, d'ignames, de riz & de ſel.

(14) Boſman, p. 473. & ſuiv.

CÔTE DE MALAGUETTE.

lieues d'étendue, couverte de toutes fortes de beftiaux (15), tels que des bœufs, des vaches, des moutons, des chevres & des porcs, entre lefquels on voit paître tranquillement les daims, les chevreuils & les gazelles. Cette Plaine eft remplie de Villages (16), où la volaille eft fort abondante, c'eft-à-dire, les poules communes, les pintades ou poules de Guinée, les oies & les canards. Le millet, le maïz, les légumes (17) y croiffent merveilleufement. Le vin de palmier y eft excellent; l'air très-tempéré, & l'eau fort pure & fort fraîche dans une multitude incroyable de ruiffeaux (18).

Naturel des habitans.

Des Marchais attribue aux Habitans du Cap-Monte un naturel fort doux & fort fociable. Ils font généralement bien faits (19), induftrieux, fideles & defintéreffés. Snock en donne la même idée. Leurs principales occupations confiftent à planter le riz & à faire le fel; deux tributs qu'ils doivent

(15) Cet endroit eft directement oppofé au témoignage de Snock.

(16) Des Marchais dit qu'il n'y a point de Villages près de la mer, à la referve de quelques huttes dans une crique qui eft à l'Oueft du Cap, où les Négres font du fel. Vol. I. p. 81.

(17) *Ibid.* p. 84 & 86.

(18) *Ibid.*

(19) *Ibid.* & Villault, p. 65.

Côte de Malaguette.

à leur Roi, dont ils ſont gloire d'être les Eſclaves. Ils connoiſſent peu la guerre ; parce que dans les différends qu'ils ont avec leurs voiſins, ils préferent toujours les voies d'un paiſible accommodement.

Leurs mœurs.

Les hommes ont la liberté de prendre autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir ; mais comme les femmes ſont extrêmement laborieuſes, leur entretien ne demande pas beaucoup de dépenſe. L'union eſt admirable dans les familles. Les maris ne paroiſſent pas s'offenſer beaucoup des libertés que leurs femmes peuvent prendre avec les Etrangers (20).

Leur Gouvernement.

L'autorité de la Juſtice & du Gouvernement eſt entre les mains des Kabaſchirs, qui ſe déterminent à la pluralité des voix. Ces Officiers de l'Etat ſont en même-tems les Chefs des Villes (21). C'eſt l'expérience & le courage qui leur procurent cette diſtinction.

Leurs habits.

Suivant Snock (22), l'habit du Cap-Monte eſt une ſorte de chemiſe, ou plûtôt de ſurplis, avec de grandes manches qui tombent juſqu'aux genoux. Les femmes portent une eſpece de corſet qui leur ſerre la taille, avec

(20) Snock, p. 474. & Boſman, p. 473.

(21) Atkins, p. 59.

(22) Boſman, p. 474.

Côte de Malaguette.

un pagne ſoutenu d'une ceinture au-deſſus des hanches. Quelquefois elles ſont nues. Des Marchais entre dans un plus grand détail. Les enfans des deux ſexes ſont nuds, dit-il, juſqu'à l'âge de treize ou quatorze ans, & ne portent que des ceintures de raſſade ou de criſtal. En ſortant de cet âge, les mâles de quelque diſtinction prennent un pagne de coton ; mais ceux du commun ne changent rien à leur nudité. Il n'y a que le Roi & ſes Officiers, ou ſes Capitaines, qui ſoient continuellement vêtus. Les femmes & les filles du commun portent des ceintures de jonc ou de feuilles de palmier, qui ſont teintes en jaune ou en rouge. Ces ceintures ne ſont pas tiſſues, & deſcendent comme des franges, qui les couvrent depuis les hanches juſqu'aux genoux. Les plus riches ont un ou deux pagnes, qui leur cachent l'eſtomac & le reſte du corps juſqu'au milieu des jambes. Elles portent des colliers de pluſieurs rangs, & des braſſelets de raſſade aux bras, aux poignets, & juſqu'aux chevilles des pieds, où elles ſuſpendent auſſi des grelots d'argent, qui rendent un ſon fort agréable dans leurs danſes. Elles ſont paſſionnées pour cet exercice ; & l'ému-

lation eſt extrême parmi elles pour imiter les danſes de l'Europe (23). Côte de Malaguette.

Mais l'habit commun des deux ſexes eſt le *Tomi*, qui eſt compoſé de laine treſſée. Les femmes ſe lient leur tomi au-deſſus des hanches, & le laiſſent tomber autour d'elles juſqu'aux genoux. Les hommes le font paſſer entre leurs cuiſſes, & l'attachent par-derriere à leur ceinture. Les deux ſexes prennent beaucoup de plaiſir à treſſer leurs cheveux, ou plutôt la laine de leur tête, en y mêlant des brins d'or & de petites pierres. Ils y emploient beaucoup de tems & d'induſtrie.

Autres ornemens des femmes & des hommes.

Les femmes ont une autre paſſion; c'eſt de faire ce qu'elles appellent le *Fetiche*, & de ſe montrer dans la parure qui eſt propre à cette cérémonie, pour s'attirer les regards des hommes. Leur principal ornement eſt une raie autour du front d'un vernis blanc, rouge ou jaune, qui étant fort délié, tombe en lignes ou en rayons avant que d'être ſec. Elles s'en font auſſi des cercles autour des bras & du corps; & les Négres trouvent des charmes dans cette bigarure. Les ornemens

(23) Des Marchais., Vol. I. p. 87.

CÔTE DE MALAGUETTE.

des hommes consistent en brasselets on en manilles de cuivre, d'étain ou d'yvoire autour des poignets, de la cheville du pied, des doigts & des orteils. Ils portent aussi des colliers de dents de singes & de petites plaques d'yvoire aux oreilles. On ne les voit gueres sans quelqu'un de ces ornemens ; & les plus distingués sont ceux qui en portent un plus grand nombre (24).

Leurs édifices. Propreté qu'ils y entretiennent.

Ils entretiennent beaucoup de propreté dans leurs maisons, quoique pour la forme, elles ne different pas de celles du Sénegal. Les édifices du Roi & des Grands sont bâtis en long. On en voit de deux étages, avec une voûte de roseaux ou de feuilles de palmier, si bien entrelassés, qu'elle est impénétrable au Soleil & à la pluie. L'espace est divisé en plusieurs appartemens. La premiere piece qui est la salle d'audience, & qui sert aussi de salle à manger, est entourée d'une espece de sopha de terre ou d'argile, large de cinq ou six pieds, quoiqu'il n'en ait qu'un de hauteur. Ce banc est couvert de belles nattes qui sont un tissu de jonc ou de feuilles de palmier, teint de très-belles couleurs &

(24) Atkins, p. 61.

capable de durer fort long-tems (25). C'eſt le lieu où les Grands & les riches paſſent la plus grande partie du tems à demi-couchés & la tête ſur les genoux de leurs femmes. Ils s'entretiennent, ils fument, ils boivent du vin de palmier dans cette poſture (26). Leur chambre de lit touche à cette ſalle. Ils y ont une autre eſtrade qu'ils couvrent auſſi de nattes (27), mais plus épaiſſes que celles de la ſalle. Elle a ſix pieds de long & autant de large ſur un pied de hauteur. Ils l'environnent de pagnes couſus enſemble, ou de toile peinte en forme de rideaux.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Moleſſe des Grands & des riches.

Leurs cuiſines & leurs alimens.

Les cuiſines ſont toujours ſéparées de l'habitation, & la propreté n'y regne pas moins.

Les Habitans du Cap-Monte ſont moins mal-propres dans leurs alimens & dans la maniere de manger que la plûpart des autres Négres. Ils ont des plats compoſés d'un bois fort dur, & des baſſins de cuivre étamé qu'ils net-

(25) Villault (p. 67.) dit que ces nattes ſont d'une beauté exquiſe, & que les Hollandois en achettent un grand nombre.

(26) Le même Auteur dit qu'ils ſe peignent & qu'ils s'ajuſtent les cheveux ſur les genoux de leurs femmes.

(27) Villault fait la même deſcription de leurs lits.

CÔTE DE MALAGUETTE.

toient fort soigneusement. Ils emploient des broches de bois pour rôtir leur viande. Mais ils ont oublié l'art de les faire tourner, quoiqu'ils l'aient appris des François (28). Ils font rôtir un côté de la viande, après quoi ils la tournent pour faire rôtir l'autre (29).

Ancien commerce des Normands au Cap Monte.

Il est certain que les Normands avoient autrefois un commerce reglé sur cette Côte, & qu'en 1626 la Compagnie de Rouen y avoit un Etablissement, quoiqu'il soit incertain aujourd'hui dans quel lieu, & qu'on ne sçache pas mieux pourquoi il fut abandonné. Lorsque la Compagnie Françoise des Indes envoya des Vaisseaux au Cap-Monte, en 1666 & 1669, le Roi du Pays reçut le Commandant avec beaucoup de caresses; & parlant encore assez François pour se faire entendre, il lui accorda la liberté du commerce sans exiger aucun droit. Ce Prince étoit un Vieillard vénérable & de fort haute taille, qui se nommoit *Fallam Bure* (30).

Commerce du Pays.

Les Anglois, les Hollandois, &

(28) Villault dit que de son tems ils tournoient continuellement leur broche, comme on le fait en Europe. Il parle de l'année 1667.

(29) Des Marchais, Vol. I. p. 87 & suiv.

(30) Des Marchais, Vol. I. p. 83.

d'autres Nations qui font le commerce au Cap-Monte, y achettent quantité de belles nattes & de pagnes, & beaucoup d'yvoire, qui ne le cede en rien à celui de Sierra-Léona. Cependant celui que les Habitans du Pays tirent du côté du Nord n'eſt pas ſi blanc. Mais en récompenſe les dents ſont beaucoup plus groſſes. Il s'en trouve qui peſent juſqu'à deux cens livres. Les Négocians de l'Europe achettent ici des peaux de lions, de pantheres, de tigres, & d'autres animaux féroces. On tire du même Pays, douze ou quinze cens Eſclaves: mais ils y ſont amenés par les Marchands Mandingos, des Parties intérieures de l'Afrique; car l'uſage ne permet de vendre ici que les criminels, & cette vente ſe fait au profit du Roi. Le Cap-Monte fournit auſſi de l'or, qui paroît apporté par les mêmes Marchands, & des Marchais juge qu'il ſeroit avantageux d'y établir un Comptoir. Les forêts y ſont remplies de bois propre à la teinture, ſur-tout de bois rouge. Ce bois, auquel les Anglois ont donné le nom de *Cam*, eſt coupé par les Négres, qui l'apportent au rivage en blocs de quatre ou cinq pieds de long. Les Anglois en achettent beaucoup, & le pré-

Côte de Malaguette.

Abondance de bois de teinture.

Côte de Malaguette.

ferent au bois du Bresil, dont on faisoit autrefois tant d'estime (31).

Timidité des habitans.

Atkins observe que les plus hardis des Habitans du Cap venoient quelquefois sur son Vaisseau, avec du riz, de la malaguette & des dents d'éléphans; mais qu'ils y donnoient des marques continuelles d'inquiétude & de défiance. Ils étoient dans des Canots, composés du tronc d'un seul cotonier, dont quelques-uns portoient jusqu'à vingt hommes. Ces Négres rament debout, avec une adresse & une régularité surprenante. S'ils conduisent un Kabaschir, ils chantent sans cesse, pour lui marquer du respect. Il ne venoit point de Kabaschir à bord, qui ne fît voir au Capitaine un certificat de quelqu'Européen, pour lui faire connoître que les Vaisseaux de l'Europe avoient été bien reçus dans le Pays. L'Auteur remarque à cette occasion, que des témoignages de cette nature peuvent être fort utiles lorsqu'ils sont accordés avec discernement; mais que s'ils sont donnés au hazard, ils ne servent que de prétexte aux Négres pour mandier ou pour voler (32).

Avis de l'Auteur aux Capitaines de Vaisseau.

(31) Le même, p. 90 & suiv.

(32) Voyage en Guinée par Atkins, p. 60. Il re-

Le langage des Négres change un peu, à mesure qu'on avance au long de la Côte. Comme les sciences & les arts sont inconnus parmi eux, leur Langue n'est formée que d'un petit nombre de mots, qui expriment les principales nécessités de la vie. C'est du moins ce qu'Atkins a conclu de la taciturnité qui regne dans leurs fêtes mêmes & dans leurs assemblées. Il ajoute que dans leur commerce les mêmes expressions reviennent souvent, & que leurs chansons (33) ne sont qu'une répétition continuelle de cinq ou six mots. Villault dit que de son tems ils parloient une sorte de Portugais bâtard (34).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Langage du Cap Monte.

A l'égard de leur Religion, Villault ne put se procurer d'informations. Un Négre lui dit fort sérieusement que les Blancs adoroient Dieu, mais que les Noirs adorent le Diable. On n'en connoît pas mieux l'idée qu'ils se forment de l'un & de l'autre. Cependant le même Auteur remarque que la plûpart sont circoncis, & qu'ils rendent tous un culte aux Fetiches (35).

Religion.

pete plusieurs fois cette remarque, parce qu'il la croit importante.

(33) Villault, p. 65.

(34) Le même, p. 66.

(35) Des Marchais, Vol. I. p. 92.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Des Marchais observe que sur toute la Côte, où le Mahométisme ne s'est point encore répandu, on trouve un mélange d'idolâtrie, d'ignorance & de superstition. Le Diable y est fort respecté. On lui adresse même des prieres; mais sans l'aimer & sans le reconnoître pour Dieu. Un Négre dit un jour à des Marchais: « Les » Blancs adorent Dieu (36), & nous » prions le Diable; vous êtes plus » heureux que nous. Snock s'imagine, sur divers témoignages, que leur Religion consiste à rendre beaucoup de respect & d'obéissance à leur Roi & aux Gouverneurs qu'il établit sur eux, mais qu'ils s'embarrassent peu, dit-il, de ce qui se passe au-dessus de leur tête (37).

Cap Mesurado. Sa forme, & sa situation.

Le Capitaine Phillips place le Cap-Mesurado à seize lieues du Cap-Monte. Il n'y a point de terre haute dans cet intervalle. Le Cap, ou la Montagne, qui n'est connue aujourd'hui que sous le nom de *Mesurado*, a beaucoup moins de hauteur que le Cap-Monte. Il est rond, & presqu'environné (38) d'eau. Du côté de la mer ses bords sont fort escarpés; mais la pente est

(36) Bosman, p. 474. suiv.
(37) Phillips, p. 190 &
(38) Voyez la Planche.





CÔTE DE MALAGUETTE.

plus douce & l'accès plus facile du côté de la terre. Le ſommet eſt uni, & le fonds du terroir beaucoup meilleur qu'on ne ſe l'imagineroit d'un lieu ſi deſert. A l'Eſt, il a une grande Baye, qui eſt terminée par des terres hautes, & couvertes de fort gros arbres. A l'Oueſt, la riviere forme une autre Baye, dont ſon embouchure eſt le centre. Ces deux Bayes ſont ſéparées par une langue de terre longue & étroite. La ſituation du Cap eſt à ſix degrés trente-quatre minutes de latitude du Nord (39). Du côté qu'il s'avance le plus dans la mer, il regarde le Sud-Eſt. Une riviere venant de l'Eſt, mais moins conſidérable que celle de Meſurado, tombe dans la Baye de l'Oueſt, & reçoit pendant douze ou quinze lieues toutes ſortes de Vaiſſeaux dans les plus hautes marées. L'eau en eſt toujours mêlée, mais elle eſt remplie d'excellent poiſſon (40).

Ses deux Bayes & ſes rivieres.

Le ſommet du Cap eſt une plate-forme naturelle de quatre mille pas de circonférence, revêtue de pluſieurs beaux arbres. Il commande les

(39) Le Mémoire concernant l'Océan méridional, ne met que ſix degrés neuf minutes.

(40) Des Marchais, Vol. I. p. 96.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Ancrage & lieu de l'aiguade.

deux Bayes. Le meilleur endroit pour l'ancrage est dans celle de l'Ouest, au Nord du Cap, à une portée de fusil du rivage, sur huit ou dix brasses (41), entre la pointe du Cap & l'embouchure de la riviere. Il y a une barre à cette embouchure, qui n'est pas sans danger dans quelques endroits, mais qu'on passe aisément quand on a pris la peine de la reconnoître, sur-tout vers le pied du Cap, où l'on trouve un Village, & une source d'excellente eau dont l'approche est facile, & qui se conserve long-tems en mer. Elle forme une cascade naturelle, en sortant d'un rocher qui est sur le rivage même. C'est un lieu célebre pour l'aiguade (42). Phillips le place à près d'un mille dans l'intérieur du Cap, au commencement d'un banc de sable. Il le représente comme un agréable ruisseau de l'eau la plus pure & la plus fraîche du monde, qui distile au-travers des bois & des rochers. Il ajoute que cinquante pas plus loin à l'Est, on trouve deux puits d'eau fraîche, sous deux grandes pierres (43).

(41) Phillips dit que le meilleur ancrage est sur neuf brasses au Sud demi-Ouest, à deux milles de la terre.

(42) Des Marchais, p. 112.

(43) Phillips, p. 191.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Origine du nom de Mefurado.

Le Cap tire fon nom du mot *Mifericordia*, dont les Négres, fuivant des Marchais (44), ont fait par corruption celui de *Mefurado*, en l'entendant prononcer fans çeffe à quelques Matelots François qu'un naufrage avoit jettés fur leur Côte. Villault prétend, au contraire, que les Portugais lui ont donné le nom de *Miferado*, foit à caufe des rocs cachés qui l'environnent, & qui ne permettent point aux Vaiffeaux d'en approcher à plus d'une lieue; foit, dit-il, parce que plufieurs François, qui y furent autrefois maffacrés, répeterent fouvent Miféricorde! Miféricorde (45)! C'eft en mémoire auffi des cruautés qui furent commifes dans cette occafion, que les Portugais ont donné à la riviere de Mefurado, le nom de *Rio Duro* (46). Cette riviere coule d'abord au Nord-Oueft l'efpace de dix-huit ou vingt lieues; après quoi elle fe détourne au Nord-Eft. On ne connoît pas plus loin fon cours. Cependant le Roi du Pays fit paroître devant Barbot plufieurs de fes Sujets, qui rendirent témoignage qu'ayant navigué

Riviere de Mefurado & témoignages fur fon cours.

(44) Des Marchais, p. 94.

(45) Villault, p. 71.

(46) Barbot dit que le *Duro* eft une petite riviere.

Côte de Malaguette.

trois mois en remontant, ils étoi
arrivés dans une grande riviere d'
sort celle-ci, & qui coule de l'Ef
l'Oueft. Les rives, disoient-ils, fc
habitées par un Peuple riche & pu
sant, qui fait un grand commerce d'c
d'yvoire & d'esclaves. Ils ajoutoie
que la riviere de Mesurado coule da
un fort beau Pays, mais qu'elle est
rapide, qu'après avoir mis trois mc
à la remonter, ils n'avoient eu beso
que de dix-huit jours pour revenir
l'embouchure. Les Négres du Ca
donnent au Pays d'où elle vient l
nom d'*Alam* (47), c'est-à-dire terr
d'or.

Deux Isles à l'embouchure du Mesurado.

A peu de distance de l'embouchur
du Mesurado, on apperçoit deux Isles
La plus petite est fort près de la petit
riviere qui tombe dans la même Baye
L'autre est à l'entrée du Mesurad
même, & se nomme *King's-Ile*, ou
*l'Isle du Roi*: non que le Roi du Pays
y fasse sa demeure, mais il y entretient quelques Esclaves, qui prennent soin de ses bestiaux & de sa volaille. Ce Prince fit plusieurs présens à l'Auteur, & le pressa de former un Etablis-

(47) Labat prétend que c'est le Royaume de Galam, que la riviere est le Niger ou le Sénegal, & que ces peuples sont les Mandingos.

ſement dans ſon Iſle, en lui repréſentant qu'elle n'eſt jamais inondée, aux mois mêmes de Juillet, d'Août & de Septembre, qui ſont les tems où la riviere ſe déborde ſur cette Côte. Sa longueur eſt d'environ deux lieues, ſur trois quarts de lieue de largeur. La beauté des arbres fait juger que le terroir eſt riche & fertile. Les vents d'Eſt & de Nord-Nord-Eſt y rendent l'air fort tempéré: Sa ſeule incommodité eſt de manquer d'eau fraîche. Elle en tire du Continent, où les ſources ſont en grand nombre.

Côte de Malaguette.

Au tems des Equinoxes, la marée remonte l'eſpace d'environ vingt lieues dans la riviere de Meſurado. Pendant le reſte de l'année, elle ne s'y fait pas ſentir au delà de huit ou neuf lieues. On a obſervé que pendant les mois pluvieux l'eau n'eſt ſalée que dans l'eſpace de trois lieues au-deſſus de l'Iſle du Roi (48), parce que l'abondance des flots qui deſcendent fait prévaloir leur fraîcheur.

Qualités de cette riviere.

Phillips dit que cette riviere porte dans les Cartes le nom de *Rio de S. Paulo*; qu'elle eſt grande & belle; qu'à un quart de mille de ſon embou-

Elle eſt nommée auſſi *Rio de S. Paulo.*

(48) Des Marchais, p. 96 & ſuiv.

CÔTE DE MALAGUETTE.

chure on trouve une barre, où la profondeur de l'eau est de quatre pieds dans les hautes marées, & de deux pieds & demi dans les basses; que les flots y battent avec violence, surtout lorsque les vents de mer ont un peu de force; ce qui commence ordinairement à neuf ou dix heures du matin, & continue jusqu'à la même heure au soir. Les parties les plus profondes de la riviere sont au long des deux rives.

Dans quelques endroits, continue Phillips, elle n'est pas moins large que la Tamise à Londres. Ses deux rives sont bordées d'arbres toujours verds, qui rendent la perspective charmante. A trois milles dans le Canal, l'Auteur trouva l'eau très-fraîche après le reflux, & la trouva de même, à cinq milles, dans la haute marée (49).

Elle communique à la riviere Junco, & celle ci à Sestos.

Suivant Snock, Rio de S. Paulo se jette dans la mer environ deux lieues au Nord-Ouest du Cap. Elle n'a que cinq ou six pieds de profondeur à l'entrée, mais les Chaloupes y passent aisément. Elle coule d'abord du Nord-Ouest pendant l'espace de douze milles, après quoi elle descend de l'Est depuis la riviere de *Junco*. C'est par

(49) Phillips, p. 191.

ces deux rivieres que les Habitans du Cap-Monte passent continuellement dans celle de Sestos, avec des dents d'éléphans & d'autres marchandises, parce qu'ils y trouvent plus d'avantage pour leur commerce (50).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Etat du Roi de Mesurado.

Quoiqu'on ignore quelle est l'étendue des Etats du Roi de Mesurado dans les terres, au Nord & au Nord-Est, on juge qu'elle doit être considérable par le nombre de troupes qu'il est capable de lever dans l'occasion. Ses limites à l'Est sont la riviere de Junko, à vingt lieues du Cap-Mesurado. A l'Ouest, c'est une petite riviere, qui est à la moitié du chemin entre ce Cap & celui de Monte. Tout ce Pays est très-fertile. On y trouve de l'or, sans qu'on ait pû sçavoir s'il vient du Pays même, ou de quel endroit il y est apporté. Le bois rouge n'y est pas plus rare qu'au Cap-Monte. Il y en a plusieurs autres especes, qui sont très-propres aux petits ouvrages de marqueterie. Les cannes de sucre, l'indigo & le coton y croissent sans culture. Le tabac y seroit excellent, si les Négres entendoient mieux l'art de le préparer. Les lions & les

Ses productions.

(50) Snock, p. 476, & Barbot, p. 110.

Côte de Malaguette.

tigres, qui sont en grand nombre dans le Pays, n'empêchent pas que les bestiaux n'y multiplient prodigieusement; & les arbres y sont chargés de fruit, malgré les ravages continuels des singes. En un mot cette contrée est riche; & le commerce, qui y est déja fort avantageux, pourroit y recevoir beaucoup d'accroissement, si l'on prenoit soin de gagner l'affection des Habitans; car il seroit ridicule, ajoute l'Auteur, de prétendre s'y établir par la force (51).

Volaille singuliere.

On voit dans toutes les parties du Pays une sorte de petite volaille, de la grandeur de nos poulets, que les Habitans nomment *Kokadetos*. Les chevres y sont aussi d'une fort petite espece. Les limons, les oranges & les pommes de pin y croissent en abondance. On y trouve quelques petites dents d'éléphans, mais qui méritent peu l'attention des Marchands de l'Europe (52).

Arbres propres à faire des mâts.

Phillips pese particulierement sur la facilité d'y couper du bois. Le rivage même est couvert d'arbres, & l'embarquement fort commode. Il s'en trouve d'assez grands pour servir de

(51) Des Marchais, Vol. I. p. 10.

(52) Phillips, *ubi sup.*

mâts à des Bâtimens de sept cens tonneaux. L'Auteur en fit couper quelques-uns, d'un bois si solide & si pesant, qu'il fut obligé de les faire transporter sur les Chaloupes, parce qu'ils ne pouvoient se soutenir sur la surface de l'eau (53).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Figure & caractère des habitans.

Les Habitans sont de belle taille, robustes & bien proportionnés. Ils ont l'air naturellement martial, & leur bravoure répond à leur figure, comme leurs voisins & les Européens mêmes l'ont appris par expérience. Mais ils ne pensent point à la guerre lorsqu'ils n'y sont pas forcés par la nécessité de se défendre; car ils sont d'ailleurs doux & humains, ils pensent juste, il expriment fort bien leurs idées, & sur-tout ils entendent merveilleusement leurs intérêts, comme les Normands leurs anciens amis.

Le même Auteur dit (54) que les Anglois, les Hollandois & les Portugais, représentent les Habitans du Cap-Mesurado comme une Nation perfide, artificieuse, vindicative & cruelle. Cependant Phillips, Capitaine Anglois, déclare qu'il les trouva doux & civils. Mais il ajoute qu'ils sont

(53) *Ibid.*
(54) Des Marchais, *ubi sup.* p. 100. 103.

Côte de Malaguette.

incommodes par leur avidité à demander (55) ; & que le Roi même, comme tous ses Kabaschirs, étoient sans cesse à solliciter des *Daschis*. C'est le terme qu'ils emploient pour signifier des présens.

Snock rend témoignage aussi à la douceur de leur naturel. Mais quelques injures, dit-il, qu'ils avoient reçûes depuis peu des Anglois, les avoient rendus si timides qu'ils refusoient de venir à bord, & que s'ils voyoient à terre des Matelots armés, ils prenoient aussi-tôt la fuite. Leur ressentiment venoit de l'injustice de quelque Capitaine, qui avoit enlevé plusieurs Négres, sous ombre de commerce & d'amitié. Ils avoient fait à leur tour quelques prisonniers Anglois, qui faillirent d'être sacrifiés à leur vengeance (56).

Leurs mœurs & leurs usages.

Ils cultivent soigneusement leurs terres, & ne manquent ni d'ordre ni d'intelligence dans leurs affaires domestiques. Bosman les représente infatigables au travail ; mais c'est, dit-il, lorsqu'il leur prend envie de travailler (57). Ils sont capa-

(55) Phillips, p. 191.

(56) Bosman, p. 476.

(57) Snock dit que les hommes ne se mêlent point du travail, & laissent cette peine à leurs femmes.

CÔTE DE MALAGUETTE.

bles de constance dans l'amitié, mais fort jaloux de leurs femmes. Cette délicatesse ne regarde point leurs filles, auxquelles ils laissent au contraire la liberté de disposer d'elles-mêmes (58); ce qui n'empêche point qu'elles ne trouvent facilement des maris. Les hommes seroient même fâchés de prendre une femme qui n'auroit pas donné avant le mariage quelque preuve de fécondité, & qui n'auroit pas acquis quelque bien par la disposition de ses faveurs. Ce qu'elle a gagné par cette voie sert au mari pour l'obtenir de ses parens. Ainsi les femmes en sont plus libres dans leur choix, parce qu'il dépend d'elles de donner ce qu'elles ont acquis à l'homme qui leur plaît. Les peres & les meres aiment leurs enfans avec tant de passion, que la plus sûre voie pour leur plaire est de faire quelques petits présens à leur famille (59).

Licence des filles. Avantage qu'elles en retirent.

Les habits, les animaux & les productions de la terre, sont les mêmes au Cap-Mesurado qu'au Cap-Monte. Les Kabaschirs portent une sorte de

Habits du Pays.

(58) Ainsi c'est des filles qu'il faut entendre ce que dit Snock, qu'elles ont la liberté de gagner ce qu'elles peuvent par le trafic de leurs faveurs.

(59) Des Marchais, p. 103 & suiv.

Côte de Malaguette.

surplis rayé, qui leur tombe jusqu'aux genoux. S'ils peuvent se procurer un vieux chapeau d'Europe, ils croient que rien ne manque à leur parure. Au défaut de cet ornement, ils ont sur la tête un bonnet d'ozier de diverses couleurs. Les Négres du commun ont autour du corps une piece d'étoffe de coton, large d'un pied, dont le bout passe entre leurs cuisses & se releve par-derriere jusqu'à la ceinture. D'autres n'ont même qu'un simple morceau d'étoffe quarrée, d'un pied de grandeur, qui cache leur nudité. L'habillement de leurs femmes est le même qu'à S. Jago.

Armes des habitans.

Pour armes (60), ils ont des lances, d'environ cinq pieds de long, armées de pointes de fer ; de petits arcs, & des fleches aussi minces qu'un roseau, dont la pointe est infectée d'un poison si subtil, que s'il touche au sang, il cause infailliblement la mort, à moins que la partie blessée ne soit coupée sur le champ. Ces fleches ne sont pas garnies de fer. Elles sont sans aîles. Les Négres, en tirant, ne visent pas droit au but. Ils semblent tirer au hazard, ou du moins en demi-cercle, comme nous faisons au jeu

(60) Phillips, p. 192.

des

des volans, & n'en ont pas moins d'adreſſe à toucher fort près du but. Leurs targettes ſont des planches aſſez minces, longues de quatre pieds & larges de deux, avec une anſe intérieure dans laquelle ils paſſent le bras pour les ſoutenir, ſans qu'ils l'ayent moins libre pour ſe ſervir de leur arc.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Le Pays eſt fort peuplé. Si la Carte du Cap, compoſée par l'Auteur, y fait voir un grand nombre de Villages, il nous apprend que le nombre des enfans y eſt incroyable; ce qu'il attribue à la fécondité naturelle des femmes & à la polygamie. D'ailleurs, ſuivant les loix du Pays, il n'y a que les criminels qui puiſſent être vendus pour l'eſclavage (61).

Le Pays eſt fort peuplé.

A deux milles du Cap, du côté de l'Oueſt, il y a trois Villages, compoſés chacun d'environ vingt maiſons, les plus belles que Snock ait vûes dans toute l'Afrique. Chaque maiſon a trois appartemens fort propres, dont le toît reſſemble, dit-il, à celui des mules de foin de Hollande. Il entra dans un de ces édifices, où il vit cinquante ou ſoixante perſonnes, fort commodément logées. Les hommes,

Trois beaux Villages.

(61) Des Marchais, Vol. I. p. 102 & ſuiv.

CÔTE DE MALAGUETTE.

les femmes & les enfans y étoient mêlés sans distinction ; ce qui lui fit juger qu'ils ne composoient qu'une même famille (62).

Forme des édifices.

Des Marchais observe qu'avec peu de simétrie dans les édifices, on ne laisse pas de trouver beaucoup d'agrémens dans les Villages du Cap-Mesurado. Ils sont ordinairement environnés d'un mur de terre, qui a plus de hauteur & d'épaisseur que ceux des maisons. Ce mur est entouré d'un fossé, d'où l'on a tiré la terre qui le compose. Le Palais du Roi n'est distingué des autres bâtimens que par l'étendue & le nombre des chambres, & par une grande salle d'audience où il reçoit les Etrangers.

Théâtre ou lieu public d'assemblée.

Au centre de chaque Village, on voit une sorte de théâtre, couvert comme une halle de Marché, qui s'éleve d'environ six pieds, sur lequel on monte de plusieurs côtés par des échelles. Il porte le nom de *Kaldé*, qui signifie, *Place* ou *Lieu de conversation.* Comme il est ouvert de toutes parts, on y peut entrer à toutes les heures du jour & de la nuit. C'est là que les Négocians s'assemblent pour traiter d'affaires, les Paresseux pour fumer

(62) Bosman, p. 475.

du tabac, & les Politiques pour entendre ou raconter des nouvelles. Les plus riches s'y font apporter, par leurs Esclaves, des nattes, sur lesquelles ils font assis. D'autres en portent eux-mêmes; & d'autres en louent des Officiers du Roi, qui sont établis dans ce lieu pour l'entretien de l'ordre (63).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Phillips eut l'occasion d'aller à la Ville royale (64), dont le nom est *Andrea*. Elle est à sept ou huit milles de l'embouchure de la riviere, sur la rive gauche, à douze ou quinze cens pas du bord. Le lieu du débarquement est entre deux grands arbres, au-delà desquels on traverse un petit bois, qui conduit dans un terrain ouvert où la Ville est située. C'est le seul endroit du Canton qui ne soit pas chargé d'arbres. La salle du Conseil, qui sert aussi de Cour de Justice, est au milieu de la Ville. Ses fondemens, comme sa substance, sont d'argile; c'est-à-dire que c'est une masse informe de cette matiere, élevée de quatre pieds au-dessus de la terre, & couverte de bran-

Andrea, Ville royale.

(63) Des Marchais, *ubi sup.* p. 186.

(64) En 1724 le Roi se nommoit *Petes*, nom qu'il avoit reçu vraisemblablement de quelque Capitaine Hollandois. *Ibid.* p. 99.

Côte de Maguette.

ches de palmier entrelaſſées, qui ſont ſoutenues par un certain nombre de piliers. Comme il n'y a point d'autres murs, l'air & la lumiere y entrent de tous côtés. Cet eſpace n'a pas moins de ſoixante pieds dans ſon plus grand diametre. La ſurface en eſt fort unie, & peut ſervir également pour s'aſſeoir & s'y promener.

Forme & édifices d'Andrea.

La Ville étant environnée de bois, ne peut être apperçue qu'en y entrant. Elle eſt compoſée de quarante ou cinquante maiſons, qui paroiſſent autant de *chenils*. Les murailles ſont d'argile, ou de branches entrelaſſées, & revêtues d'une eſpece de plâtre. Les portes ſont des trous, dont le plus grand n'a pas plus de deux pieds de hauteur. Auſſi n'y entre-t-on qu'en rampant. Dans l'intérieur de l'édifice, on trouve un banc de terre, haut de deux pieds, qui eſt couvert d'une natte & qui ſert de lit aux Habitans. Ils allument rarement du feu, excepté dans la ſaiſon des pluies ; & la cheminée, ou le foyer, eſt au centre de la maiſon. Leurs nattes ſont fort belles, & variées par diverſes figures rouges & blanches. On les recherche beaucoup à la Barbade, où elles tiennent lieu

Belles nattes des Négres.

Côte de Malaguette.

de tapis de pied dans les appartemens (65).

Témoignage de des Marchais sur les édifices du Cap Mesurado.

Les maisons du Cap Mesurado, suivant des Marchais, sont d'une propreté extrême. Elles sont ouvertes du côté qui est le plus à couvert du vent, & murées des trois autres côtés avec des pieux enduits d'argile, qui se soutiennent fort long-tems quoique sans aucun mélange de chaux (66). Les chambres de lit sont élevées de trois pieds au-dessus du rez-de-chaussée, pour les garantir de l'humidité. En général, ces maisons ressemblent beaucoup aux théatres de nos Opérateurs.

Description des maisons.

Le devant est ouvert, & laisse voir un espace de cinq ou six pieds de large, où les Négres passent le jour, assis sur des nattes, avec leurs femmes & leurs enfans. Les murs de cette chambre sont d'argile rougeâtre, de l'épaisseur d'un pied. Le toît, qui s'éleve comme celui d'une tente, est composé de feuilles de palmier, ou de roseaux, si bien entrelassés, que le soleil & la pluie n'y peuvent trouver de passage. A droite & à gauche sont deux estrades, ou deux bancs, d'un pied de hauteur, sur quatre de largeur. Ces

(65) Phillips, p. 191 & suiv.

(66) Voyez la Figure.

bancs ſont couverts de nattes, épaiſſes d'un pied, qui ſont revêtues d'une étoffe de coton ou d'une piece de calico, avec une autre piece de la même matiere qui les environne en forme de rideaux. La place des coffres & des armoires eſt à l'extrémité de la chambre, & les armes ſont ſuſpendues contre le mur (67).

Le plancher eſt formé de groſſes ſolives rondes, fort ſerrées l'une contre l'autre, & fortement liées par les bouts, pour les aſſurer dans leur aſſiette. Ces ſolives ſont couvertes de claies, ſur leſquelles on étend une couche de terre, épaiſſe d'un pied, qui eſt battue avec beaucoup de ſoin, & qui compoſe un fonds très-ferme & très-ſolide, que les femmes entretiennent dans une propreté continuelle. Au centre eſt la cheminée. Elle ne conſiſte qu'en une petite maſſe d'argile de ſix pouces de hauteur, & de forme quarrée, d'environ deux pieds ſur chaque face, ſur laquelle on entretient du feu jour & nuit; le jour pour allumer les pipes; la nuit, pour écarter les mouches & ſe défendre du froid & de l'humidité. Chaque maiſon a générale-

(67) Des Marchais, Vol. I. p. 104.

ment autant de chambres que le maître a de femmes. Il couche successivement avec elles; & celle chez qui il doit passer la nuit, lui tient son souper prêt.

Côte de Malaguette.

Outre les édifices qui sont habités, les Négres ont d'autres bâtimens pour leurs provisions de riz, de millet, de légumes, d'huile de palmier, d'eau-de-vie,& pour leurs autres nécessités. Ces magasins sont de forme ronde, comme nos pigeonniers, & le toît représente un cône. Ils sont fermés avec de bonnes serrures, dont le maître garde la clef. Chaque jour, ou chaque semaine, il distribue à ses femmes ce qu'il croit nécessaire pour la subsistance de toute la famille. On voit regner entr'elles une paix admirable. A l'exception du jour qu'elles attendent leur Seigneur, elles passent le tems au travail, hors de la maison, ou dans l'intérieur du ménage. Elles prennent soin de leurs enfans: elles se rendent des services mutuels. Le vice qu'elles connoissent le moins est la paresse & l'oisiveté. Tous les édifices d'une même famille sont renfermés dans un mur de terre, haut de sept ou huit pieds, revêtu de nattes de roseaux ou de

Magasins de provisions.

Ordre entre les femmes.

CÔTE DE MALAGUETTE.

feuilles de palmier, pour le garantir de l'humidité (68).

Religion du Cap Mesurado.

La Religion du Pays est une idolâtrie confuse & sans principes, qui admet des changemens continuels de Fétiches & de Divinités (69). Cependant l'adoration du Soleil est plus fixe & plus constante. Les Négres offrent à ce bel Astre des sacrifices de vin de palmier, de fruits, & de diverses espèces d'animaux. Autrefois ils lui sacrifioient des victimes humaines; mais ce barbare usage a cessé depuis que la Nation trouve plus de profit à vendre ses prisonniers de guerre aux Etrangers. Les offrandes sont présentées par la main du Grand-Prêtre, ou du Marbut, qui en partage avec le Roi la meilleure portion. Le reste est abandonné au Peuple. Jamais le Mahométisme ne s'est introduit au Cap-Mesurado, quoique le titre de Marbut semble donner lieu de le supposer. Mais il y a beaucoup d'apparence que les Habitans l'ont reçu de quelqu'Européen (70).

Commerce du Pays.

Snock assure que la principale ri-

(68) *Ibid.* p. 104 & suiv.

(69) Les Anglois apporterent un de ces Fetiches à Londres en 1721.

(70) Des Marchais, *ibid.* p. 101.

chesse du Pays est le vin de palmier. Il y est bon & dans une extrême abondance (71). Le riz y tient le second rang du commerce. Les Habitans recherchent en échange des *Bugis*, ou des *Kowris*, le plus précieux de tous les biens dans leur opinion. Ils demandent ensuite des barres de fer, & des étoffes rouges. Mais ils n'ont rien d'ailleurs qui mérite l'attention des Marchands de l'Europe. Leurs dents mêmes d'éléphans sont si petites & en si petit nombre, qu'elles n'inspirent pas beaucoup d'ardeur pour ce commerce (72). Tel est le témoignage de Phillips.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Des Marchais prétend néanmoins que le Cap-Mesurado peut fournir annuellement quinze cens ou deux mille Esclaves, quatre ou cinq cens quintaux d'yvoire, du bois de teinture autant qu'on en desire, & de l'or à proportion de l'intelligence & de l'adresse d'un Chef de Comptoir qui seroit chargé de cette partie du Commerce (73).

Lorsque le même Voyageur eut rejetté les offres du Roi Peter pour un

Cap Mesurado commode pour un Etablissement.

(71) Bosman, p. 476.
(72) Phillips, p. 191.
(73) Des Marchais, *ubi sup.* p. 114.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Etabliſſement dans la grande Iſle de Meſurado, ce Prince lui permit de choiſir un autre lieu pour ſon établiſſement. En examinant la Côte, il ne trouva point d'endroit ſi commode que le Cap même. On voit en effet, par la deſcription, qu'un Fort élevé ſur la plate-forme du ſommet, défendroit parfaitement les Vaiſſeaux qui ſeroient à l'ancre dans la rade, & qu'en ſe faiſant une route par les rocs on ſeroit toujours maître de l'eau, & de la communication par mer, s'il arrivoit que le paſſage fût coupé par terre. Les frais d'un Etabliſſement de cette nature ſeroient d'autant moins conſidérables, que le Pays produit non-ſeulement de l'argile propre à faire des briques, mais de la pierre même & du bois en abondance, & que les vivres y ſont à bon marché. Ainſi, à l'exception du vin, de l'eau-de-vie, & de la farine, le Comptoir n'auroit beſoin d'aucune ſorte de proviſion. Le bœuf & le mouton y ſont communs. Le gibier, la volaille, le poiſſon, & les tortues y foiſonnent. Il n'y a point de riviere qui produiſe tant de chevaux-marins. La chair de ces animaux eſt une fort bonne nour-

Ses commodités.

riture, & leurs dents sont plus blanches & plus estimées que l'yvoire (74).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Riviere de Junco.

Entre le Cap-Mesurado & la riviere de Sestos, on trouve plusieurs autres rivieres. La premiere est celle de *Junco*, qui porte aussi le nom de *Rio del Punto*, à cinq degrés cinquante minutes de latitude du Nord. L'embouchure est au Sud-Sud-Est. On la reconnoît à trois grands arbres, qui se présentent sur une petite élévation (75) à l'opposite de trois montagnes fort éloignées dans les terres. Quelques Voyageurs donnent quatre ou cinq cens pas de largeur à cette embouchure; mais elle a peu d'eau. Les deux rives sont bordées d'arbres (76), qui forment une vûe très-agréable. Tout le Pays des deux côtés est couvert d'orangers, de citronniers, & de palmiers. Les Marchands qui viennent faire ici le Commerce, jettent ordinairement l'ancre à l'embouchure de la riviere, & tirent un coup

(74) Des Marchais, Vol. I. p. 115.

(75) Phillips dit la même cho'e des marques de terre, & place la riviere à quatorze lieues du Cap Mesurado, à cinq degrés cinquante-cinq minutes de latitude du Nord.

(76) La riviere est grande, dit l'Auteur, & commode pour l'eau & le bois, p. 194.

CÔTE DE MALAGUETTE.

de canon, qui attire les Négres ſur la Pointe, avec leurs dents de chevaux-marins, l'yvoire, les Eſclaves, & les autres commodités du Pays.

Baye & riviere de Tabo, où les Normands étoient autre fois établis.

Six lieues à l'Eſt de la riviere de Junco (77), la Côte s'ouvre pour former une Baye conſidérable, qui ſert d'embouchure à la riviere de Tabo. Sur la rive Eſt de cette riviere, on apperçoit un Village, grand & bien peuplé, qui n'eſt pas néanmoins, ſi l'on en croit les Habitans, le lieu où les Normands s'étoient établis. Ils avoient leur Comptoir, qu'ils nommoient *Petit-Dieppe*, dans une petite Iſle au milieu de la riviere. Quoiqu'il y ait un ſiecle que cet Etabliſſement eſt détruit, les Négres en conſervent encore la mémoire; & les Anglois, les Hollandois, & les autres Européens, qui portent leur commerce ſur cette riviere, ne le diſtinguent que par ſon ancien nom. Cette preuve ſemble ſuffire pour ne laiſſer aucun doute que les Normands ne fuſſent établis en Afrique avant que les Portugais l'euſſent découverte (78).

Petit Dieppe.

(77) Barbot donne une vûe de la riviere, & l'appelle *Rio Corſo*, p. 107.

(78) Des Marchais, *ubi ſup.* p. 132.

## CHAPITRE II.

### *Description des Pays intérieurs entre Sierra-Léona & Rio Sestos.*

Pays intérieurs.

Division & noms des Nations.

Les principales Nations connues dans cet espace, sont celles de *Bulm*, de *Silm*, de *Quilliga*, de *Quoja*, de *Hondo*, de *Galas*, de *Karabao*, de *Galaveis*, de *Folgias*, & de *Quabo*. A chacun de ces noms on ajoute ordinairement *Monou*, ou *Berkoma*. Le premier de ces deux mots signifie *Peuple*, & le second *Terre*.

Bulm.

On a déja vû dans la Description de Sierra-Léona, quelques circonstances qui regardent le Pays de *Bulm*. Il est maritime, & voisin de la riviere de Scherbro, ou de Cerbera, que les Portugais appellent *das Palmas*, sur les bords de laquelle on rencontre, à soixante milles de la mer, la Ville de *Baga*, ou *Bogos*, résidence du Roi, jusqu'où les Anglois remontent pour le commerce du bois de teinture.

Silm.

Suivant Dapper (1), Silm est si-

(1) Dans sa description d'Afrique. Tout cet endroit a été copié par Ogilby qu'on ne fait pas difficulté de suivre ici.

PAYS INTERIEURS. tué à quarante milles de la mer au Sud-Eſt. Entre quantité de Villes qu'on y trouve ſur la riviere, il nomme celle de *Quanamora*, qui contient cinq milles familles, mais dont les Habitans paſſent pour une Nation perfide. La riviere de Scherbro (2), qui eſt la principale du Pays, ſe diviſe vers ſon embouchure en deux bras. L'un, qui coule à l'Oueſt, eſt nommé *Torro* par les Habitans. L'autre coule au Sud, & porte le nom de *Rio de S. Anna*, qu'il a reçu des Portugais. *Torro* eſt ſans eau deux ou trois fois l'année, & ſe trouve bouché par un ſi grand nombre d'Iſles, qu'il n'eſt navigable que pour les Chaloupes. L'Iſle que les Anglois nomment *Scherbro*, eſt nommée par les Portugais *Ferula*, ou *Farillons*, à cauſe de ſes délicieux boſquets. Mais elle étoit mieux connue dans le dernier ſiecle, par le nom de *Maſſokoy*, qui étoit celui d'un Prince Négre, Lieutenant du Roi de Quoja.

Quilliga. Le Pays de Quilliga borde la riviere de *Maqualbary*, que les Portugais nomment *das Galinhas*, ou *des Poules*. C'eſt ſur la même riviere qu'eſt ſituée

(2) D'autres écrivent *Scherbora* & *Serbere*.

PAYS INTERIEURS.

la Nation des *Karabados*, à deux cens trente milles de ſon embouchure. Elle prend ſa ſource dans le Pays de Hondo, qui eſt plus au Nord. Toutes ces contrées ſont ſoumiſes au Roi de Quoja (3).

Quoja & ſes deux Nations.

Tout le Pays intérieur, depuis le Cap-Monte, ou *Wakongo*, porte le nom de *Quoja*. Il eſt habité par deux Nations différentes, les *Vey-Berkomas*, & les *Quoja-Berkomas*, qui ont été toutes deux ſubjuguées par les *Karrows*. Les Vey-Berkomas (4), ſont les reſtes des anciens Habitans de la riviere Mava ou Maſſa, & du Cap-Monte, Nation autrefois nombreuſe & guerriere, qui s'étendoit juſqu'au Pays de *Monu* (5), mais qui eſt réduite à préſent preſqu'à rien.

Quoja-Berkoma, c'eſt-à-dire, le Pays de Quoja, s'étend juſqu'au territoire de *Tomvey*, qui touche du côté du Nord & du Nord-Eſt (6) au

(3) Voyez l'Afrique d'Ogilby, p. 377 & ſuiv.

(4) *Vi* ou *vey* ſignifie *demi*, & *Berkoma* terre ou Pays. C'eſt-à-dire par conſéquent *une demi-Nation*.

(5) *Monu* ſignifie Peuple.

(7) Dapper dit que cette Région s'étend depuis la riviere de Maguiba, nommée par les Portugais *Rio-Novo*, juſqu'à *Rio S. Paulo* (au Cap Meſurado) qui la ſepare du Pays de Gabbe. *Voyez* Ogilby, p. 379. Il paroît aſſez clairement que c'eſt de lui que Barbot a tiré tout ce qu'il dit de l'Afrique, ſans l'avoir nommé.

PAYS INTERIEURS.

*Galas*, aux *Galaveys*, aux *Hondos*, aux *Konde-Quojas*, aux *Monus*, aux *Folgias*, aux *Karrows*, ou *Karrow-Monus*. Les Galaveys sont descendus des Galas ; mais ayant été chassés de leur Pays par les Hondos, ils sont aujourd'hui séparés des vrais Galas par une vaste forêt. La Capitale des Galas se nomme *Galla-Falli*. Leur Pays a quantité de Villes & de Villages, dont la plûpart sont situés sur la riviere de Maguiba, qui est une des quatre principales (7) de la région de Quoja. Les trois autres sont la *Mava*, la *Plizoge*, & la *Menob*, qui se nomme aussi l'*Aguada*.

Pays de Hordo.

La contrée de Hondo est un peu au Nord (8) des Galaveys. Elle se divise en quatre Principautés ; *Massilagh*, *Dedouagh*, *Dangyrno* (9) & *Dandy*, dont les Chefs ou les Gouverneurs sont nommés par le Roi de *Quoja*. Ils jouissent d'une égale autorité, en payant à ce Prince un tribut annuel de bassins & de chaudrons de cuivre, d'étoffes de Quaqua, d'étoffe rouge, & de sel (10).

(7) Voyez ci-dessus, chap. I.

(8) Ogilby, p. 379 & suiv. Barbot, p. 111.

(9) Ogilby, p. 380.

(10) Comme il est incertain si Dapper a suivi des Auteurs François ou

Les Konde-Quojas, c'eſt-à-dire les Hauts-Quojas, ſont voiſins des Hondos, & parlent un langage différent de celui des Quojas.

PAYS INTERIEURS.

Konde-Quojas.

Le Pays des Folgias & celui des Monus ſont arroſés par les rivieres de Junco & d'Arvoredo, qui ſéparent les Folgias des Karrows; quoique depuis l'union de ces deux Peuples le Roi des Karrows faſſe ſa réſidence dans le Pays des Folgias (11).

Folgias & Monus.

Les Folgias (12) dépendent de l'Empereur des Monus, comme les Quojas dépendent d'eux. La puiſſance de cet Empereur des Monus s'étend ſur pluſieurs Nations voiſines, qui lui payent annuellement un tribut d'Eſclaves, de barres de fer & d'étoffes: mais en récompenſe, & pour leur marquer ſon affection, il leur donne des étoffes de Quaqua. Les Folgias font la même galanterie aux Folgias, lorſqu'ils reçoivent leur hommage; & les Quojas à leur tour, en uſent de même à l'égard des Bulms & des Hondos qui ſont dans leur dépendan-

Dépendances de ces Peuples.

Hollandois (car à l'exemple des autres Compilateurs, il ne nomme pas ſes ſources) nous marquons les noms d'après Ogilby & Barbot.

(11) Il y a dans l'original *Mendi Manow*, mais c'eſt viſiblement une erreur.

(12) Dapper met *Manow*.

PAYS INTERIEURS.

ce. Les Folgias donnent à l'Empereur des Monus, le nom de *Mandi* (13), qui signifie Seigneur; & aux Quojas, celui de *Mandi-Monu*, c'est-à-dire, Peuple du Seigneur. Ils croient se faire honneur par ces titres, parce qu'ils sont ses Tributaires. Cependant chaque petit Roi jouit d'une autorité absolue dans ses limites, & peut faire la guerre ou la paix sans le consentement de l'Empereur, ou de toute autre Puissance dont il releve.

Il paroît surprenant qu'un Pays aussi mal peuplé & d'aussi peu d'étendue que Monu (14), en ait pû subjuguer tant d'autres, & que son autorité se soutienne sur ceux qu'il a soumis, particulierement sur les Folgias, qui forment une Nation nombreuse & puissante. On n'en trouve point d'autre cause que la situation de ces diverses contrées, & l'excellente politique des Monus.

Pays des Quabes.

Les Quabes habitent les environs de Rio-Sestos. Ils furent conquis autrefois par *Flansire*, Roi des Folgias; mais ayant secoué le joug, ils sont demeurés dans la seule dépendance de l'Empereur des Monus.

(13) Barbot, p. 122. (14) Ou *Monou*.

## §. II.

*Hiſtoire naturelle des mêmes Pays.*

Végetaux & animaux.

DAns toutes ces contrées, ſurtout dans celle de Quoja, les végétaux & les animaux ſont preſque les mêmes que dans la premiere diviſion de cette Côte. Cependant on trouve aux environs du Cap-Monte, & dans les rivieres de Maguiba & de Mava, un grand nombre d'éléphans d'eau. Dans la riviere de Maguiba, ces animaux portent le nom de *Kaumach*; dans l'autre, celui de *Ker-Kamonu*. Ils ſont de la grandeur d'un cheval, mais plus gros. La riviere de Mava produit un autre animal, de la même groſſeur, & de couleur brune, rayée de blanc, avec le col long, la taille courte, les jambes petites, & des cornes ſemblables à celles d'un jeune taureau. Les Prêtres & les Devins du Pays, qui ſe nomment *Sova-Monus*, s'en ſervent pour leurs conjurations, & le reſpectent beaucoup; ce qui ſemble marquer, dit l'Auteur, que cet animal eſt rare. Il eſt fort agile, & ſon pas eſt un trot comme celui du chevreuil (15).

Elephans d'eau.

(15) Barbot, p. 118.

HISTOIRE NATURELLE.

Le Sylla Vandoch.

On voit dans les mêmes régions un animal de la taille du cerf, que les Habitans nomment *Sylla-Vandoch*. Sa couleur eſt jaune, mais rayée de blanc. Il a des cornes, longues d'environ douze pouces ; & dans chacune un trou par lequel il reſpire. Il eſt plus léger que le daim.

Le Porc-épics.

Les Porc-epics, qui ſe nomment ici *Quin-ja*, ſont de deux eſpeces ; la grande & la petite. Ceux de la premiere ſont de la grandeur d'un porc, armés de toutes parts, de pointes longues & dures, qui ſont rayées de blanc & de noir, à des diſtances égales. L'Auteur en apporta quelques-unes en Europe, qui n'étoient pas moins groſſes que des plumes d'oie. Lorſque ces animaux ſont en furie, ils lancent leurs dards avec tant de force, qu'ils entament une planche. Leur morſure eſt terrible. Qu'on les mette dans un tonneau ou dans une cage de bois, ils s'ouvrent un paſſage avec les dents. Ils ſont ſi hardis, qu'ils attaquent le plus dangereux ſerpent. L'Auteur les croit exactement les mêmes que le *Zatta* de Barbarie. Leur chair paſſe pour un mets excellent parmi les Négres.

Le Quoggelo.

Le *Quoggelo*, ou le *Kquoggelo*, eſt un animal amphibie, long de ſix pieds,

taillé & couvert d'écailles dures & impénétrables comme le crocodile. Il se défend contre les autres bêtes en dressant ses écailles, qui sont fort pointues par le bout. Sa langue, qui est fort grande, lui sert à prendre des fourmis. HISTOIRE NATURELLE.

Quatre sortes d'aigles.

On voit ici quatre sortes d'aigles. 1. Le *Kequolantja*, qui se perche dans les forêts sur les plus grands arbres, & qui fait sa principale proie des singes. 2. Le *Kequolantja-Klow*, qui a les serres fort crochues, & qui se nourrit de poissons dans les marais & les étangs. 3. Le *Simbi*, qui n'a point d'autre pâture que la chair des oiseaux. 4. Le *Poy*, qui est armé comme le second. Son séjour ordinaire est le rivage de la mer, où il se nourrit de crabbes & d'autres coquillages.

Perroquets bleus à queue rouge.

Komma.

Les perroquets bleus à queue rouge, qu'on nommè ici *Vosaçy-i*, sont en fort grande abondance. Le *Komma* est un très-bel oiseau. Il a le col vert, les aîles rouges, la queue noire, le bec crochu, & les pattes comme celles du perroquet.

Kosi fou-keghossi.

Le *Kosi-fou-Keghossi*, qui est de la taille d'un moineau, & qui a le plumage noir, est regardé par les Négres comme un oiseau de mauvais augure.

HISTOIRE NATURELLE.

Ils en racontent mille hiſtoires extravagantes. S'ils l'apperçoivent dans un voyage, ou s'ils l'entendent chanter, ils ſe hâtent de revenir ſur leurs pas. Si quelqu'un meurt ſubitement, ils prétendent que c'eſt le Keghoſſi qui l'a tué. Cet oiſeau ſe nourrit de fourmis.

Le fanton.

Le *Fanton* eſt de la groſſeur de l'alouette. C'eſt encore un oiſeau de préſage. On prétend qu'à l'approche des chaſſeurs, ce petit animal va ſe percher ſur l'arbre le plus proche de la bête qu'ils pourſuivent, & qu'il ſe met à chanter fort haut. Les chaſſeurs répondent *tonton-kerre*, c'eſt-à-dire, *nous ſuivrons;* & l'oiſeau vole alors droit à la bête.

Deux ſortes d'hirondelles.

Les Habitans diſtinguent deux ſortes d'hirondelle ; celles de jour, qu'ils nomment *Lelé-Atterenna*, & celles de nuit, qu'ils appellent *Lelé-Serena.* Mais il paroît que la derniere n'eſt que la chauve-ſouris. La *Tonga*, qui eſt une autre eſpece de chauve-ſouris, de la groſſeur d'une tourterelle, paſſe pour un mêt fort délicat. Les arbres en ſont ſi chargés, qu'on voit quelquefois des branches ſe briſer ſous le poids.

Tonga, groſſe chauve-ſouris.

On voit un autre oiſeau, de la groſ-

seur du moineau, qui perce par degrés le tronc des arbres avec son bec, & qui s'y fait un nid, où il pond ses œufs & couve ses petits. HISTOIRE. NATURELLE.

Le *Qsonsu* est une espece de corbeau, qui a le corps noir & le col blanc. Son nid, qu'il fait sur les arbres, est composé de ronces & d'argile. Les Négres racontent que lorsque les petits sont prêts d'éclore, la femelle arrache ses plumes pour les couvrir, & que le mâle commence alors à les nourrir jusqu'à ce qu'ils soient en état de se pourvoir eux-mêmes. Le qsonsu.

On compte trois especes de pigeons sauvages, que les Négres nomment *Papus* : les *Bollandos*, qui ont la tête couronnée, les *Kambgis*, qui l'ont chauve, & les *Duedus*, qui ont le corps noir, tacheté de blanc, & le col d'une blancheur admirable. Pigeons.

Les grues se nomment ici *Figua*. Le *Dorro*, est un gros oiseau, qui fréquente les marais & les rivieres, pour se nourrir de poisson. Le figua. Le dorro.

Le *joua*, qui est de la grosseur de l'alouette, fait ordinairement ses œufs sur les grands chemins & dans les routes frayées. Le scrupule va si loin parmi les Négres pour la conser- Le joüa.

HISTOIRE NATURELLE.

vation de ses petits, qu'ils sont persuadés que celui qui casseroit ses œufs, perdroît bien-tôt tous ses enfans. Ils mangent de toutes sortes d'oiseaux, à l'exception du joua, du fanton & du keghossi, qui passent pour sacrés (16).

Poissons. Monstre inconnu.

On trouve une grande variété de poissons sur toute cette Côte. Le Chevalier des Marchais en pêcha un près du Cap Monte, d'une figure si monstrueuse (17), qu'il ne se trouva personne dans l'équipage qui eût jamais rien vû d'approchant.

Sa description.

Il avoit environ huit pieds de longueur entre la tête & la queue, un pied & demi de diametre, & quatre pieds & demi de circonférence. Il étoit sans écailles. Sa peau étoit épaisse, dure & raboteuse, comme celle du requin. On le prit avec un gros crochet, attaché au bout d'une chaîne de fer. Lorsqu'on l'eut attiré près du Vaisseau, on lui saisit la queue avec un nœud coulant pour le faire arriver en vie sur le tillac. Il avoit le gosier fort grand, armé des deux côtés de six dents pointues, & longues d'environ deux pouces. Son museau s'étendoit d'un demi-pied au-delà de sa mâchoire inférieure, & n'é-

(16) Tout ce qui regarde les animaux précédens, est tiré de Barbot, p. 113 & suiv.

(17) Voyez la figure qui doit être à cette page.

toit qu'un os couvert de la même peau que le corps, c'eſt-à-dire épaiſſe, dure & de couleur griſâtre, quoique les lévres & les chairs intérieures fuſſent d'un rouge fort luiſant. Ses yeux étoient grands, rouges, & comme étincellans. Au lieu d'ouies, il avoit des deux côtés du corps ſix ouvertures, comme autant d'inciſions qui paroiſſoient s'ouvrir & ſe fermer à ſon gré. Immédiatement au-delà commençoit une belle nageoire, de grandeur médiocre. Il en avoit deux autres plus petites ſous le ventre, & une beaucoup plus grande ſur le dos. Sa queue étoit grande, forte, épaiſſe, & couverte de la même peau que le corps. Un requin s'étant approché de lui, lorſqu'il eut avallé l'hameçon, il lui donna de ſa queue un coup qui le fit fuir à l'inſtant (18).

Bécaſſe de mer.

Le même Auteur parle d'un poiſſon qu'il prit aux environs du Cap-Monte, & qu'il nomme *Bécaſſe de mer*, (19). Sa longueur étoit d'environ dix pieds, ſur cinq de circonférence. On crut d'abord le reconnoître pour un *Souffleur* ou un *Grampus*, parce qu'il

Sa deſcription.

(18) Des Marchais, Vol. I. p. 43 & ſuiv.

(19) Voyez la Planche.

avoit sur la tête un canal de respiration, par lequel il jettoit une grande abondance d'eau. Au long de son dos régnoit une grande nageoire. Il en avoit deux autres de la même grandeur au-dessous des ouies. Sa queue étoit grande, dentelée, épaisse, & très-forte; ses yeux pleins, élevés, rouges & remplis de feu; ses ouies très-grandes, avec trois ouvertures de chaque côté, comme trois autres ouies. Sa gueule étoit grande, armée de petites dents fort serrées & fort aigues; & mieux armée encore par un bec d'environ vingt pouces de long, divisé en deux parties qui sortoient de la machoire d'enhaut & de celle d'enbas. Ce bec étoit un os entouré de cartilages, & revêtu d'une peau aussi rude que du chagrin, & de la même dureté que celle du requin. Tout le corps étoit couvert de la même peau. La chair ressembloit à celle du marsouin; c'est-à-dire qu'elle étoit fort grasse, mais entremêlée de maigre, & de fort bon goût (20).

Poissons extraordinaires.

La mer, aux environs du Cap Mesurado, produit quelques poissons extraordinaires. Des-Marchais en décrit

(20) Des Marchais, *ibid.* p. 72 & suiv.

deux. Le premier (21) à seize ou dix-sept pouces de long depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue, sept ou huit d'épaisseur depuis le dos jusqu'au ventre, & quatre ou cinq d'un côté à l'autre. Son museau est court; sa gueule d'une grandeur médiocre, mais armée de dents très-fortes & très-pointues. Il saisit fort avidement l'hameçon. Au-dessus de la gueule, il a deux narines, & des deux côtés une élévation qui a la forme d'un nez. Ses yeux, qui sont sa partie la plus singuliere, se trouvent placés fort loin de sa gueule, près de l'endroit où commence son dos. Ils sont ronds, gros, rouges, vifs, & couverts d'une paupiere qui paroît sans cesse en mouvement. Ces yeux sont au centre d'une étoile à six rayons, de trois ou quatre pouces de longueur, aussi gros à leur insertion qu'une plume d'oie, & terminés en pointe obtuse. Chaque rayon est composé d'un cartilage fort dur, aussi flexible que ceux de la baleine. Le même poisson n'a qu'une seule vertebre, qui s'étend de la tête à la queue. Ses côtes, qui descendent de chaque côté, ne vont pas plus loin

(21) Voyez la figure.

qu'au milieu du dos. Il a cinq petites ouvertures, comme autant de petites ouies, au-dessous de deux plus grandes, qui ont la forme des oreilles humaines, mais sans être bordées. A l'orifice de chaque ouie est une nageoire, dont les bords se terminent en pointe, comme les aîles d'une chauve-souris. Sur le dos, il en regne une autre, qui est divisée en deux parties; la premiere haute de six ou sept pouces; la seconde plus haute, mais toutes deux fort dures & fort pointues. Les pointes de la premiere division, qui est la plus courte, sont alternativement plus basses l'une que l'autre. Celles de la seconde diminuent graduellement jusqu'à la queue. Cette queue est fort grande & divisée aussi en deux parties, dont celle qui touche au corps est charnue, & l'autre n'est qu'une nageoire, semblable à celle du dos. Sous le ventre, il a deux autres nageoires de la même nature. Tout son corps est sans écailles, mais il est couvert d'une peau jaune, tachetée de noir, aussi unie, aussi douce, aussi épaisse & aussi forte que du vélin. La chair est blanche, grasse, ferme & de très-bon goût. Les plus gros de ces poissons ne pesent pas plus

de six ou sept livres (22).



Poisson monstrueux.

L'autre espece, qui est en fort grande abondance autour du Cap & dans les rivieres voisines, est beaucoup plus grande que la premiere. Il s'en trouve de deux pieds de long, qui pesent jusqu'à quinze & dix-huit (23) livres. Les plus gros ont la tête haute d'un pied dans sa plus épaisse partie, car elle est de forme ovale. Elle ressemble beaucoup à celle d'une vieille femme. Le nez est gros, les narines rondes, la lévre d'enhaut fort large, la gueule assez grande, & les dents mal rangées. Le menton s'avance, & laisse un enfoncement assez profond entre lui & la bouche. La peau qui tombe de chaque côté au-dessous, forme un double menton, & se joint à la poitrine. Les yeux sont ronds, grands & rouges. Les ouies fort larges, & défendues par une nageoire qui ressemble à l'aîle d'une chauve-souris. Le corps est rond, mais il diminue par degrés jusqu'à la queue, où il commence à s'applatir, & se termine par une nageoire semblable à celle des ouies. Près de la queue il a deux autres nageoires, l'une dessus,

Sa description.

(22) Des Marc'ais, Vol. I. p. 121 & suiv.

(23) Voyez la figure.

HISTOIRE NATURELLE.

& l'autre deſſous ; longues chacune d'environ huit pouces. Sa peau eſt brune, rude & ſans taches ; armée, de toutes parts, de pointes longues de trois ou quatre pouces, auſſi dures que la corne, & partant de la peau ſans aucun tubercule. L'aminal remue ces pointes à ſon gré. On prétend même que leur bleſſure eſt dangereuſe pendant qu'il eſt en vie. Il nage fort rapidement. On l'écorche pour le manger, & ſa chair eſt excellente. Il ſe nourrit d'herbes de mer, de crabbes, & de petits poiſſons (24).

## §. III.

*Conquêtes des Karrows & des Folgias.*

Union des Folgias & des Karrows à la ſuite d'une guerre.

TANDIS que les Karrows habitoient les bords de Rio Junco & d'Aguada (1), ils avoient des démêlés continuels avec les Folgias ; & la ſuite des années n'ayant fait que les augmenter, on en vit naître enfin des guerres ouvertes. Les Folgias, affoiblis par la perte de quelques batailles, eurent recours aux enchantemens d'un

(24) Des Marchais, *ubi ſup.* p. 122.

(1) Il paroît par les circonſtances de ce récit que l'événement doit être rapporté au milieu du dernier ſiecle.

Sorcier nommé *Jakelmo*, qui leur conseilla de jetter des poissons bouillis avec les écailles, dans un étang voisin du Pays des Karrows. C'étoit une ancienne tradition parmi les Karrows que le premier de leur race étoit tombé du ciel dans cet étang. Ils faisoient sans cesse des offrandes à l'étang & au poisson qu'il contenoit. Mais comme il leur étoit défendu, par une loi non moins ancienne, de faire cuire ou de manger des poissons avec les écailles, ils crurent l'étang profané. Ce stratagême jetta parmi eux tant de division, que les guerres civiles ayant diminué leurs forces, les Folgias en prirent avantage pour les attaquer, les défirent entierement, & tuerent leur Prince qui se nommoit *Sogualla*. *Flonikerri* son fils & son successeur, se soumit aux vainqueurs avec tous ses Sujets. Mais les Folgias qui avoient conçu de l'estime pour la bravoure de leurs ennemis, les traiterent moins en esclaves qu'en alliés. Flansire, leur Roi, épousa *Wavalla*, sœur de Flonikerri, & laissa son beau-frere en possession de ses Etats. Vers le même tems les Quabes, Nation voisine de Rio Sestos, ayant attaqué les Folgias, Flonikerri se hâta de marcher à la défense de ses

PAYS INTERIEURS.

Flonikerri, Prince des Karrows.

Flansire, Roi des Folgias.

PAYS INTERIEURS.

alliés, remporta une victoire signalée; & fit la conquête du Pays de leurs aggresseurs. Pendant cette guerre, *Mendino*, Roi des Monus, dont les Folgias étoient tributaires, mourut d'une maladie suspecte. Manimassa, son frere, accusé d'avoir avancé la fin de ses jours, fut forcé de boire le *Quoni*, ou la liqueur d'épreuve. Il se justifia: mais comme il étoit haï de sa nation, il ne put se faire rétablir dans ses droits; & les Monus ne se bornant point à l'épreuve du Quoni, résolurent de consulter les Devins ou les Sorciers. Manimassa, indigné de ce nouvel outrage, leur déclara que ne pouvant le supporter, il alloit quitter sa Patrie, sous la conduite des *Esprits*, c'est-à-dire, de ses amis morts, & chercher un secours plus digne de son innocence. Il se mit à voyager du côté du Nord. S'étant arrêté dans la région de *Gala*, dont les habitans vivoient sans Chef, il s'y attira tant de considération par sa douceur & sa prudence, qu'ils l'élûrent bien-tôt pour leur Roi. Mais ce respect dura si peu, qu'ayant pris le parti de les quitter, il se rendit à la Cour de Flansire, Roi des Folgias, dont il avoit épousé la fille. Flansire embrassa vivement ses intérêts. Il fit

Manimassa quitte les Monus & devient Roi de Gala.

marcher une armée sous la conduite de Flonikerri, Prince des Karrows, qui conquit la région de Gala, & rétablit Manimassa sur le trône.

*Fesia*, neveu de Flonikerri, avoit souvent parlé à son oncle de la beauté de *Vey-Berkòma*, ou du Pays du Cap Monte, où il avoit voyagé. Il en avoit apporté assez de lumieres, pour juger de la facilité qu'il y auroit à le conquérir. Flonikerri, d'autant plus animé par cette esperance, qu'il desiroit depuis long-tems de soumettre quelques Nations pour en faire ses tributaires, demanda au Roi de Folgias la permission d'entreprendre cette conquête. Elle ne lui fut accordée qu'après de longs débats dans le Conseil; mais la confiance étant bien établie pour ses intentions, il reçut de Flansire un corps de Folgias, qu'il joignit à ses propres troupes. Il marcha au Sud du Cap-Monte vers la Ville de Tombi, & se rendit maître de tout le Pays des Veys : mais ce ne fut pas sans résistance, de la part d'une Nation guerriere & nombreuse. Il livra plusieurs batailles, dont il ne dut l'avantage qu'aux dards empoisonnés des Karrows, qui jetterent la consternation parmi ses ennemis. Ils se rendi-

Conquêtes de Flonikerri.

PAYS INTERIEURS.

rent enfin, le bonnet en tête (2), au Fort de *Quolms*, principal Siége des Karrows, ſur la riviere de Plizoge ; & ſe proſternant le viſage contre terre, ils implorerent la clémence du vainqueur. Flonikerri leur accorda la vie & la liberté ; mais, ſuivant l'uſage du Pays, il les foula aux pieds pour marque de ſa victoire. Enſuite il fit avec eux un traité qui fut ratifié par une cérémonie bien ſinguliere. Les vaincus avallerent quelques goutes du ſang d'un grand nombre de poules, qui furent tuées en leur préſence ; après quoi, les ayant fait bouillir, ils en mangerent la chair, à la réſerve des jambes, qui furent conſervées par le vainqueur comme un gage de leur fidélité, pour leur être repréſentées dans toutes les occaſions où ils manqueroient à leur promeſſe.

Traité qu'il fait avec les vaincus.

Flonikerri, enflé de ſa conquête, forma bien-tôt des projets plus étendus. Mais à peine les Veys eurent commencé à vivre en paix dans leur nouvelle dépendance, que Miminiko, fils de Manimaſſa, oubliant les obligations que ſon pere avoit à Flonikerri, vint attaquer avec une puiſſan-

Il eſt attaqué par les Galas.

(2) Afrique d'Ogilby, p. 407 & ſuiv.

te armée les deux Nations alliées. Les Galas étoient en si grand nombre, qu'ils forcerent les Karrows de se retirer. Flonikerri fit seul face. Il traça sur la terre un cercle, dans lequel il mit le genou en jurant d'y vaincre ou d'y mourir. Sa défense fut longue & opiniâtre. Mais couvert enfin de fleches & de zagaies, il manqua de force & de vie plutôt que de courage. Sa mort devint un aiguillon de vengeance pour des gens accoutumés à vaincre sous ses ordres. Ils se rallierent. Ils revinrent à la charge, avec tant de furie, qu'ils se rendirent bien-tôt maîtres de la campagne.

PAYS INTERIEURS.

Il périt glorieusement.

*Killimanzo*, frere de Flonikerri, ayant succedé au commandement, attaqua l'ennemi dans son camp, le força de prendre la fuite, & s'empara de *Puy-Monu*, dont il abandonna le pillage à son armée. Ensuite s'avançant vers *Quoja-Monu*, qui est situé sur les bords de la riviere de Maguiba, ou Rio Novo, il y trouva les Habitans disposés à la soumission. Ainsi les Karrows, avec le secours des Folgias, étendirent leurs conquêtes dans toutes les contrées voisines, & se rendirent formidables.

Quelque-tems après, Killimanzo

Killimanzo.

Pays intérieurs.

son frere lui succede.

marcha vers la riviere de *Maqualbari*, ou *das Gallinas*, & subjugua les Quilligas. Après tant d'heureux succès, il se retira dans le Palais de Tombi, son ancienne résidence, où il mourut comblé de gloire, mais avec quelque soupçon d'empoisonnement. Il laissa plusieurs fils dans une grande jeunesse, incapables par conséquent de prendre après lui les rênes du Gouvernement.

Il meurt & laisse Flansire pour son successeur.

Cependant l'aîné, qui se nommoit *Flansire*, monta sur le trône, sous la tutelle de *Gemmah* son oncle paternel, qui se chargea de l'administration pendant sa minorité. Flansire héritant de la valeur de son pere, n'eut pas plutôt atteint l'âge de regner par lui-même, qu'il forma le dessein d'étendre ses Etats par de nouvelles conquêtes. Il se mit à la tête de son armée; & passant le Maqualbari, il subjugua tout le Pays à l'Ouest du sien, jusqu'à Sierra-Léona qui ne fut pas long-tems non plus à recevoir le joug. Il établit Quanquadulla dans cette derniere contrée, pour la tenir dans la soumission. Du côté de la riviere das Palmas, il nomma pour son Lieutenant un autre Seigneur de sa Cour nommé *Selbore*, de qui cette riviere prit le nom de *Selbore* ou de *Scherbro*.

Conquêtes de Flansire.

Sitre eut le Gouvernement de tous les Peuples qui ſont aux environs de Rio das Galinhas.

PAYS INTÉRIEURS.

Après avoir mis un ſi bon ordre dans ſes conquêtes, Flanſire retourna dans ſon Palais de Tombi, où il vécut long-tems dans une profonde paix. Mais lorſqu'il s'en défioit le moins, il apprit que Quanquadulla s'étoit laiſſé chaſſer de Sierra-Léona par *Dogo-Falma*, natif de Dogo dans le Pays de Hondo, & qu'il avoit été forcé de chercher une retraite dans les Iſles *Bananas*. Cette diſgrace le réveilla dans le ſein du repos. Il donna ordre aux Seigneurs du Pays de Bulm de raſſembler toutes leurs forces, & de l'attendre au rendez-vous qu'il leur aſſigna. Mais ils avoient déja prêté l'oreille à quelques propoſitions de ſon frere, qui leur firent mépriſer la voix de leur Maître. Flanſire, qui n'avoit aucune défiance de cette conſpiration, laiſſa le Gouvernement dans ſon abſence à ce même frere qui le trahiſſoit ; & ſe faiſant accompagner de Flambure ſon fils aîné, aujourd'hui Roi de Quoja, il ſe hâta d'arriver au rendez-vous. Quoiqu'il n'y vît pas les troupes qu'il s'étoit attendu d'y trouver raſſemblées, il n'attribua ce re-

Flanſire eſt attaqué par Dogo-Falma.

Il marche contre lui.

Pays intérieurs.

tardement qu'à leur lenteur ; & de la riviere de Galinhas il se rendit sur des Canots dans les Isles Bananas. Il y rassura ceux qui s'y étoient retirés de Sierra-Léona. Il les prit sous ses enseignes ; & ne consultant que son courage, il alla débarquer avec eux dans la riviere même de Sierra-Léona, où il entreprit, sans autre secours, de faire tourner le dos à l'usurpateur.

Origine de Dogo-Falma.

*Dogo-Falma* avoit été un des principaux Seigneurs du Pays de Hondo. Mais ayant été surpris avec une des femmes du Roi, ce Prince, au lieu de lui faire payer l'amende ordinaire de quelques marchandises & de quelques esclaves, lui avoit fait couper les oreilles, & l'avoit banni de ses Etats. Cependant le tems qui affoiblit toutes les haines, l'avoit fait rappeller à la Cour. Mais loin de gagner le cœur de son Maître par des soumissions, il ne fut pas long-tems sans l'irriter par de nouvelles insolences. Un jour il eut celle de lui dire que le châtiment qu'il avoit subi, l'ayant rendu méprisable & ridicule aux yeux du Public, il se croyoit en droit d'exiger que tous ceux qui commettroient la même offense fussent condamnés à la même peine ; sans quoi il menaça de faire ses plain-

Insolence de Dogo-Falma.

tes sur les grands chemins & dans les bois, aux *Jannanins* & aux *Bellis*, c'est-à-dire aux Esprits & aux Démons. Malgré ces audacieux propos, le Roi fit regler par son Conseil, qu'un exemple particulier ne deviendroit point une loi pour les autres. Mais pour accorder quelque satisfaction à Dogo-Falma, il lui confia la conduite de ses armes dans l'expédition de Sierra-Léona. Ce Général sans oreilles eut d'abord quelques succès, & balança même assez long-tems la fortune après l'arrivée de Flansire. Mais comme il devoit moins cet avantage à ses qualités militaires qu'au nombre de ses troupes, Flansire, qui apprit enfin à ne pas compter sur les Seigneurs de Bulm, se procura le secours de quelques Blancs, avec lesquels il attaqua la Ville de Falmaba. Il en força les portes à coups de haches, & commença par mettre le feu aux maisons. Dogo-Falma, qui s'y étoit renfermé, n'eut pas d'autre ressource que la fuite. Flansire le poursuivit sans pouvoir le joindre, & n'en mérita pas moins le titre de *Falma-Jundo-Mu*, c'est-à-dire *Vainqueur* ou *Terreur* de Dogo-Falma.

PAYS INTERIEURS.

Il ne laisse pas d'être nommé Général.

Il est vaincu par Flansire.

Après avoir fait rentrer dans la sou-

Revolte de

PAYS INTERIEURS.

Gammana contre Flansire.

mission le Pays de Bolmburre & rétabli Quanquadulla à Sierra-Léona, il hâta sa marche pour aller remédier à d'autres desordres; lorsqu'il fut informé en chemin que *Gammana*, son frere, sur lequel il s'étoit reposé du Gouvernement dans son absence, avoit usurpé l'autorité souveraine, enlevé ses femmes, & tué plusieurs de ses fils. Cette revolte fut suivie de près par l'invasion des *Gebbes-Monus*, Nation qui habite les environs du Cap-Mesurado. Ils étoient entrés dans les Pays de Doualla & du Cap-Monte, où ils avoient brûlé plusieurs Villes, & pris pour l'esclavage tous les Habitans qui étoient tombés entre leurs mains.

Elle finit par la mort de Gammana.

Flansire marcha aussi-tôt vers la riviere de Magualbari, en invoquant, dit l'Auteur, la justice des Jannanins pour la punition des coupables. Il passa cette riviere avec son armée, à la vûe de Gammana, qui s'étoit promis de l'arrêter au passage. Il lui livra bataille, & remporta une victoire complette. Ensuite s'étant campé sur le bord de la riviere pour observer les mouvemens des rebelles, il envoya Flambure, son fils, à la découverte dans les bois voisins. Ce jeune Prince y surprit quelques troupes, qui étoient

occupées des cérémonies d'une sépulture, & qui prirent la fuite, en abandonnant le corps qu'ils étoient prêts d'enterrer. C'étoit celui de Gammana. Trois Esclaves, qui devoient être sacrifiés sur son tombeau, rendirent témoignage que cet Usurpateur avoit été tué dans le combat. Ils furent conduits au Roi, qui, les ayant examinés soigneusement, jugea par leurs récits que la terreur & la consternation étoient répandues parmi les rebelles. Cependant sa modération naturelle lui fit mépriser un avantage qui auroit continué d'ensanglanter ses armes. Il leur offrit généreusement le pardon, qu'ils se crurent trop heureux d'accepter.

PAYS INTÉRIEURS.

Modération du vainqueur.

Flansire, assuré du repentir de ses Sujets, tourna toutes ses forces vers le Cap-Mesurado. Quoique les Gebbes-Monus se fussent préparés à le recevoir, il en fit un furieux carnage & ravagea leur Pays. Ne s'étant proposé que le repos pour fruit de tant de victoires, il retourna aussi-tôt à Tombi. Mais à peine y étoit-il arrivé, que Dogo-Falma rentra sur ses terres avec une armée nombreuse. Comme il avoit congédié la sienne, il se vit forcé dans le premier trouble de chercher une

Flansire est encore attaqué par Dogo-Falma.

Pays intérieurs.

retraite sur la riviere de Plizoge, dans une Isle nommée *Massa*. Ses ennemis crurent sa perte infaillible. Ils assemblerent une flotte de Canots pour le poursuivre. Mais le tems dont ils eurent besoin pour ces préparatifs donna aux Généraux de Flansire celui de rappeller leurs troupes victorieuses. Elles arriverent si promptement au secours d'un Roi dont elles adoroient la valeur & la bonté, qu'elles détruisirent la flotte & l'armée de Dogo-Falma.

Il détruit son armée.

## §. IV.

*Caractere, mœurs, usages, Langues des Habitans de ces Régions, & particulierement des Quojas.*

Vices généraux des Négres.

LEs Négres en général, sont fort livrés à l'incontinence. Leurs femmes, qui ne sont pas moins passionnées pour les plaisirs des sens, emploient des herbes & des écorces pour exciter les forces de leurs maris. Ces vicieux usages regnent ici comme dans les autres Pays dont on a vû la description. Mais les Habitans sont d'ailleurs plus modérés, plus doux, plus sociables que les autres Négres. Ils ne se plaisent point à verser le sang humain, & ne pensent point à la guerre,

Bonnes qualités des Négres de cette division.

s'ils n'y sont forcés par la nécessité de se défendre. Quoiqu'ils aiment beaucoup les liqueurs fortes, sur-tout l'eau-de-vie, il est rare qu'ils en achettent. On ne leur reconnoît ce foible que lorsqu'on leur en présente. Ils vivent entr'eux dans une union parfaite; toujours prêts à s'entre-secourir, à donner à leurs amis dans le besoin une partie de leurs habits & de leurs provisions, & même à prévenir leurs nécessités par des présens volontaires. Si quelqu'un meurt sans laisser dequoi fournir aux frais de ses funérailles, vingt amis du Mort se chargent à l'envi de cette dépense. Le vol est très-rare entr'eux. Mais ils n'ont point à la vérité le même scrupule pour les Etrangers, & sur-tout pour les Marchands de l'Europe.

Pays intérieurs.

La Polygamie est en usage ici comme dans toutes les Régions des Négres. En quelque nombre que soient les femmes, il y en a une qui passe pour la premiere, & qui jouit d'une supériorité réelle sur toutes les autres. Elle est distinguée par le nom de *Makilma*. La cérémonie du mariage est la même que dans les autres lieux, avec cette seule différence, que l'amant doit faire trois présens de noce

Leurs mariages.

PAYS INTERIEURS.

à la fille qu'il veut époufer. Le premier fe nomme *Toglo*: c'eft ordinairement un peu de corail. Le fecond s'appelle *Jafin*: il confifte en quelques pagnes ou d'autres habits. Le troifiéme, nommé *Lafing*, eft un coffre pour renfermer ce qu'une femme a de plus précieux. Le pere de l'époufe donne au mari de fa fille, un ou deux Efclaves, deux habits, un carquois plein de fleches, un cimetere avec le ceinturon, & trois ou quatre paniers de riz. Le foin des enfans mâles regarde les maris. Celui des filles eft le partage des femmes. Les hommes confiderent peu fi l'époufe qu'ils prennent eft vierge, pourvû qu'elle leur apporte une dot honnête. Ils font, comme fur la Gambra, dans l'ufage de ne plus approcher de leurs femmes, au premier figne qu'ils ont de leur groffeffe.

Cérémonie pour nommer les enfans.

Ils nomment leurs enfans deux jours après celui de la naiffance. Pour cette fête, le pere accompagné de fes domeftiques, armés comme lui d'arcs & de fleches, fait le tour de la Ville, en chantant ou pouffant des cris de joie. Tous les Habitans de fa connoiffance fe joignent à lui, avec des inftrumens de mufique. Enfuite une perfonne, chargée de la cérémonie, prend l'en-

...nt d'entre les bras de la mere, le place à terre sur une targette de guerre, au milieu de l'assemblée, & lui met un arc dans la main; après quoi il fait un long discours aux assistans sur l'occasion qui les assemble. Cette harangue n'est pas plûtôt finie, que se tournant vers l'enfant, il en commence une autre. Ce sont des vœux en faveur du nouveau-né. Il souhaite qu'il puisse ressembler quelque jour à son pere; être comme lui industrieux, ami de l'hospitalité, capable de bâtir lui-même sa maison & d'en conduire les affaires; qu'il ne porte pas ses desirs sur les femmes de son voisin; qu'il ne soit pas yvrogne, gourmand, ni sujet à d'autres vices. Enfin, le reprenant dans ses bras, il le nomme, & le rend à sa mere ou à sa nourrice. Alors l'Assemblée se sépare. Une partie des hommes part pour la chasse ou la pêche. Les autres vont faire une provision de vin de palmier. Mais c'est pour se rejoindre à la fin du jour. La mere de l'enfant fait cuire le gibier dans du riz, & le festin dure toute la nuit.

PAYS INTERIEURS.

Harangues du Ministre.

Si c'est une fille qu'on ait à nommer, la mere ou la nourrice la porte dans l'endroit du Village où l'assemblée est la plus nombreuse. Elle la pla-

Cérémonie pour nommer les filles.

PAYS INTERIEURS.

ce à terre ſur une natte, avec un petit bâton à la main ; & quelqu'un l'exhorte à devenir bonne femme de ménage & bonne cuiſiniere ; à vivre chaſte, propre, obéiſſante ; à ſe faire aimer plus tendrement de ſon mari que toutes les autres femmes ; à l'aider dans ſes entrepriſes, & à l'accompagner à la chaſſe (1).

Diſpoſition des héritages.

C'eſt l'aîné d'une famille qui hérite de tous les biens & des femmes de ſon pere. S'il meurt ſans enfans mâles, l'héritage paſſe au plus âgé de ſes freres. Les cadets ſont ordinairement partagés pendant la vie de leur pere, dans la crainte qu'après ſa mort ils ne ſoient réduits à la pauvreté. Mais un homme marié, qui meurt ſans enfans mâles, voit paſſer ſon bien au fils de ſon frere, quoiqu'il ait pluſieurs filles. S'il ne reſte aucun mâle dans la famille, toute la ſucceſſion appartient au Roi, avec la ſeule obligation de pourvoir à l'entretien des filles (2).

Maladie des Négres.

Dans la diviſion dont on traite ici, les hommes & les bêtes ſont ſujets à pluſieurs ſortes de maladies qui ſont inconnues en Europe. La principale eſt l'*Ibatheba*, qui tue quantité d'élé-

(1) Deſcription de la Guinée par Barbot, p. 117 & ſuiv.

(2) *Ibid.* p. 121.

phans, de buffles, de sangliers & de chiens. Mais elle ne cause pas tant de ravages parmi les hommes & les femmes.

PAYS INTÉRIEURS.

La rougeole fait périr beaucoup de monde. On raconte qu'autrefois elle dépeupla presqu'entierement le Pays de Hondo.

Le flux de sang emporte aussi une infinité de Négres. Ils croient que cette maladie leur est envoyée par des Sorciers. Cependant les Quojas assurent qu'elle n'étoit pas connue parmi eux, jusqu'en 1627, qu'elle leur fut apportée de Sierra-Léona par quelques Européens.

La petite-vérole ne fait pas ici moins de ravages. Les cancers y sont fort communs, au nez, aux lévres, aux jambes & aux bras. Le mal de tête y est très-violent. Les Habitans l'appellent *Honde-Doengh*. Les douleurs de dents y sont furieuses & se nomment *Ji-Doengh*. Aux environs de Sierra-Léona & dans le Pays de Quója, les Négres sont sujets à des enflures très-douloureuses au *Scrotum*, qui les privent du commerce des femmes, & qui ne leur permettent pas même de marcher. Le Pays des Folgias & celui des Hondos est beaucoup moins affli-

PAYS INTERIEURS.

gé de cette maladie, qui est d'ailleurs inconnue dans toutes les autres régions des Négres.

Culture des terres.

La principale occupation des Négres, dans toute cette division, est la culture de leurs terres, car ils ont peu de penchant pour le commerce. Les Esclaves dont ils peuvent disposer sont en petit nombre ; & les Vaisseaux Européens, qui passent si souvent au long de leur Côte, ont bien-tôt épuisé l'yvoire, la cire, & le bois de Cam qui se trouve dans le Pays. C'est au mois de Janvier que les Habitans commencent à préparer leurs terres basses, pour y semer le riz, qui est leur principale subsistance. Leur méthode est à peu près la même que celle d'Angleterre pour semer le bled. Celui qui seme est suivi d'un autre, qui couvre légerement le riz de terre à mesure qu'il est semé.

Ce grain commence quelquefois à sortir de terre trois jours après y avoir été renfermé. Alors on environne le champ d'une palissade, pour le défendre contre les éléphans & les buffles, qui aiment beaucoup le riz. On y met une garde, d'enfans ou d'esclaves, auxquels on donne aussi le soin de

Moissons.

chasser les oiseaux. Le riz se coupe au mois

mois de Mai. A peine cette moiſſon eſt-elle finie qu'on recommence le labourage, mais dans des terres plus dures. Cette ſeconde moiſſon ſe fait au commencement de Juillet. Enſuite, on ſe remet au travail pour la troiſiéme, qui ſe fait au commencement de Novembre. Ce troiſiéme labourage regarde les terres hautes. Les pluies, qui durent depuis le mois d'Avril juſqu'au mois de Septembre, rendent le travail aiſé dans les terres les plus dures.

PAYS INTERIEURS.

On les laiſſe repoſer enſuite pendant deux ou trois ans. Les femmes s'emploient beaucoup à l'agriculture. Dans certains Cantons, leur partage eſt de labourer. Dans d'autres, c'eſt de ſemer. Mais, par-tout, les hommes ſe repoſent ſur elles du ſoin de préparer le riz; c'eſt-à-dire, de le broyer, dans de longs & profonds mortiers, qui ſont compoſés d'un tronc d'arbre creux, & de le faire cuire pour la famille.

Emploi des femmes.

Il ſe paſſe beaucoup de tems avant que le riz ſoit renfermé dans les granges ou les magaſins. Il faut du tems pour le ſécher. Il en faut pour le mettre en gerbes, & pour payer les droits au Souverain.

Les contrées de Hondo, de Galas

PAYS INTERIEURS.

& de Gebbe-Monu produisent le meilleur riz de cette division, & plus abondamment que toutes les autres parties.

Pêche & chasse des

Dans l'intervalle des moissons, les Négres de Quoja s'occupent de la pêche, de la chasse & de leurs édifices. Mais pour la chasse du buffle, ils ont besoin d'une permission de leur Roi, qui en tire la moitié, & le tiers de l'autre gibier. Les éléphans d'eau appartiennent uniquement au Roi, ou au Chef du canton. Cependant il marque ordinairement sa reconnoissance au chasseur par quelque présent. Les pêcheurs donnent aussi quelque partie de leur poisson aux Prêtres, pour les *Jannanins* ou les ames de leurs amis morts.

Villes ouvertes.
Villes fortifiées.

La forme des maisons, dans le Pays de Quoja, est ronde comme à Rufisco. On y voit des Villes fortifiées & des Villes ouvertes. Celles-ci s'appellent *Fon-Serab.* Elles sont bâties en cercle, & revêtues d'arbres, l'un fort proche de l'autre. Les Villes fortifiées se nomment *San-Siab.* Leur force consiste dans quatre bastions, qu'on appelle *Koberes*, & qu'on traverse pour entrer & pour sortir. La porte en est si basse & si étroite, qu'il n'y peut passer qu'un homme à la fois. Sur chaque

porte, on place une guérite, composée des branches d'un arbre qui se nomme *Tombo-Bangoela*. Ces Villes sont environnées, au-dehors, d'une palissade de pieux du même arbre. Le bois en est dur; & les pieux, qui sont longs & épais, étant serrés de fort près, & joints par les arbres qui entourent aussi la Ville, la vûe ne peut pénétrer au-travers de cet enclos. Mais on y ménage, par intervalles, de petites ouvertures, qui servent à tirer dans l'occasion, quoiqu'elles soient ordinairement fermées. Les rues sont tirées d'un Kobare à l'autre, & forment ainsi des croix, au centre desquelles est le Marché public. Tous les Habitans des Villages & des lieux ouverts ont des maisons dans quelque San-Siab, où ils se retirent à la premiere nouvelle de la guerre ou de quelqu'irruption de leurs ennemis.

PAYS INTERIEURS.

Les rivieres du Pays des Quojas sont bouchées par tant de chûtes d'eau & de bancs de sable, que les Canots n'y étant d'aucun usage, on fait de distance en distance, une sorte de pont, de pieux de Tombo liés ensemble, avec des cordes de chaque côté pour défendre les passans contre le danger de tomber dans l'eau. Ces cor-

Ponts du Pays.

PAYS INTERIEURS.

des sont composées d'un tissu de diverses racines, & liées à quelques arbres sur les deux rives.

Langage.

Le langage qui a le plus d'étendue dans toutes ces régions, est celui des Quojas. Cependant les *Tims*, les *Hondos*, les *Mendos*, les *Folgias*, les *Galas* & les *Gebbes*, ont leur Langue particuliere. La plus élégante est celle des Folgias, qui se nomme par cette raison, *Mendisko* ou la Langue du Seigneur. Les Langues des Galas & des Gebbes different un peu de celle des Folgias & de celle des Quojas; à peu près comme le haut & le bas Allemand different ensemble. Les Seigneurs Négres se piquent de parler avec élégance, & la font particulierement consister dans les comparaisons & les allégories, qu'ils appliquent assez heureusement.

Comment les Négres connoissent minuit.

Ils ne divisent pas le jour en heures. Ils connoissent le milieu de la nuit à cinq étoiles, qu'ils appellent *Mouja-ding*, & qui paroissent avec les Pléiades à la tête du Taureau.

Circonstances particulieres des funérailles.

Les cérémonies de leurs funérailles ressemblent beaucoup à celles dont on a déja vû la description dans d'autres Pays. Cependant il s'y trouve des circonstances différentes. Lorsque le

corps est bien lavé, & les cheveux tressés fort proprement, ils placent le mort debout, en le soutenant avec des appuis. Ils le revêtent des meilleurs habits qu'il ait eus pendant sa vie, ou dont on lui ait fait présent depuis son trépas. Ils lui mettent son arc dans une main, & dans l'autre une fleche. Alors ses plus proches parens & ses amis font avec leurs fleches une espece d'escarmouche, qui dure assez long-tems. Ensuite ils se mettent à genoux autour du corps, en lui tournant le dos; & d'un air irrité ils tirent leurs fleches devant eux, pour déclarer qu'ils sont prêts à tirer vengeance de tous ceux qui oseroient parler mal de leur ami, ou qui auroient été capables de contribuer à sa mort. Après cette formalité, ils étranglent quelques Esclaves qui lui ont appartenu, en leur recommandant de le servir fidellement dans l'autre monde. On a pris soin auparavant de traiter ces malheureuses victimes avec tout ce que le Pays produit de plus délicat.

PAYS INTERIEURS.

Esclaves sacrifiés.

D'un autre côté, toutes les femmes qui ont eu quelque liaison avec celle du mort, se rendent auprès d'elle, & se jettent à ses pieds en répétant *Buy-*

PAYS INTERIEURS.

*ne*, *Buyne*, c'eſt-à-dire *conſolez-vous* ou *eſſuyez vos larmes.*

Cérémonies de la ſépulture.

Enfin le corps eſt placé ſur une planche ou ſur une petite civiere, & deux hommes le portent ſur leurs épaules au lieu de la ſépulture. On jette avec lui dans la foſſe les eſclaves qui ont été ſacrifiés, les nattes, les chaudrons, les baſſins, & les autres uſtenciles, dont il faiſoit uſage. On le couvre d'une natte ſur laquelle on jette aſſez de terre pour arrêter l'infection de la pourriture. Les parens élevent auſſitôt une petite cabane au-deſſus du tombeau, & plantent au coin du toît une petite verge de fer, à laquelle ils ſuſpendent les armes du mort. Si c'eſt une femme qu'on ait enterrée, ils y attachent au lieu d'armes, les baſſins dont elle ſe ſervoit. Pendant pluſieurs mois, ils apportent chaque jour à ce mauſolée des alimens & des liqueurs pour nourrir le mort dans le monde où ils le croient paſſé.

Lieux qui ſervent de cimetiere.

L'uſage eſt d'enterrer toutes les perſonnes d'une même famille dans le même lieu, à quelque diſtance de leur habitation qu'elles puiſſent mourir. Les cimetieres ſont ordinairement dans quelqu'ancien Village abandonné qui

prend alors le nom de *Tomburoy*. On en trouve un grand nombre ſur la riviere de Plizoge & dans l'Isle de Maſſa derriere le Cap Monte. PAYS INTÉRIEURS.

Ils étranglent les eſclaves qui doivent être enterrés avec les perſonnes de diſtinction, parce qu'ils croyent le ſang humain trop précieux pour être légerement répandu. Ils ſe ſervent d'une corde ; & cette exécution ſe fait en la ſerrant derriere le col des victimes. On brûle auſſi tout ce qui reſte des alimens qu'on leur a fait prendre avant leur mort, parce que les moindres parties de ce feſtin paſſent pour ſacrées. Cependant cette barbare coutume commence à s'affoiblir ; & dans tous les cantons où elle ſe pratique, les peres & les meres cachent leurs enfans, auſſi-tôt que la vie du Roi eſt en danger par quelque maladie violente. A la vérité, ceux qui ont pris cette précaution pour ſe dérober à la mort, reçoivent des reproches à leur retour. On les accuſe d'avoir manqué de cœur ; & cet outrage eſt ſanglant parmi les Négres. On leur repréſente combien il eſt injuſte, après avoir mangé le pain d'un Seigneur ou d'un Maître, de faire difficulté de mourir avec lui.

PAYS INTERIEURS.

Jeûne en usage après les funérailles.

C'est encore l'usage pour les plus proches parens & les amis d'un mort, d'observer une jeûne après les funérailles. Il n'est que de dix jours pour un mort du commun ; mais il en dure trente pour le Roi ou pour une personne de distinction. Ceux qui entreprennent de l'observer, jurent en levant les deux mains au Ciel, qu'ils ne mangeront point de riz dans cet espace de tems ; qu'ils ne boiront pas plus de liqueur qu'il n'en peut tenir dans un trou qu'ils font exprès, & qu'ils se priveront aussi long-tems du commerce des femmes. D'un autre côté, les femmes font vœu de ne porter que des pagnes noirs ou blancs, de laisser pendre leurs cheveux, & de n'avoir pas d'autre lit que la terre. A la fin du jeûne, les pénitens levent encore les mains au Ciel, pour le prendre à témoin qu'ils ont rempli leur engagement. Ensuite les hommes vont à la chasse ; les femmes préparent ce qu'ils ont tué, & tous ensemble passent la nuit à se réjouir. La famille du mort leur fait ensuite présent d'un bassin, d'un chaudron, d'un pagne, d'un panier de sel, & d'une barre de fer.

Si les Quojas conservent leur autorité sur les Pays de Silm, de Bulm &

de Bulmberre, quoique ces régions soient plus étendues & plus peuplées que la leur, ils n'en ont l'obligation qu'à la politique de leur Conseil qui est composé des hommes les plus sages & les plus expérimentés de leur Nation. Pour entretenir leurs vassaux & leurs voisins dans une opinion avantageuse de leurs forces, ils ne permettent jamais à ceux du Nord de traverser leur Pays pour aller du côté de l'Est, ni à ceux de l'Est de prendre le même passage pour se rendre à l'Ouest. Ce reglement invariable sert aussi à leur donner beaucoup plus de part au commerce. Ils servent de Facteurs & de Courtiers à leurs voisins pour faire passer sur leur territoire les marchandises qui vont d'un côté à l'autre. A la vérité ceux du Nord en usent de même avec eux, & ne permettent le transport de marchandises par leurs terres qu'aux Quojas qui sont mariés dans leur Pays.

PAYS INTÉRIEURS.

Politique des Quojas pour soutenir leur autorité.

Quoique les Quojas soient dans la dépendance du Roi des Folgias, ce Prince accorde à leur Roi le titre de *Dondagh* qu'il porte lui-même. Le Roi des Quojas le donne aussi au Roi de Bulmberre, qui lui rend hommage, comme il le rend aux Folgias.

Titre de Dondagh.

PAYS INTERIEURS.
Hommage que le Roi des Quojas rend à celui des Folgias.

Ce titre ne se confere pas sans de grandes cérémonies. Lorsque le Roi des Quojas le reçoit de celui des Folgias, il se prosterne à terre, & demeure dans cette situation jusqu'à ce que le Roi des Folgias lui ait jetté un peu de terre sur le corps, & lui ait demandé quel nom il souhaite de porter. Alors il déclare le nom qu'il choisit. Les assistans le répetent à haute voix, & le Roi des Folgias y joint le titre de Dondagh que toute l'assemblée fait retentir avec de grands applaudissemens. Le nouveau Dondagh reçoit ordre aussi-tôt de se lever. On lui présente un carquois plein de fleches qu'il suspend à son épaule, & un arc qu'il prend entre les mains, pour signifier qu'il est obligé desormais à défendre de toutes ses forces le Pays de ses Souverains. Ensuite il rend hommage au Roi des Folgias par un présent considérable de toile, de chaudrons & de bassins.

Autorité du Roi des Quojas.

Il n'en est pas moins absolu dans ses propres Etats, & sa jalousie est extrême pour ses prérogatives & son autorité. Il fait consister une parti de sa gloire dans le nombre de ses femmes, dont la plûpart lui sont amenées des régions voisines. Lorsqu'il paroît en

public, il est assis ou debout sur un bouclier que ses Sujets nomment *koreda*, pour faire connoître qu'il est le défenseur de ses domaines, le guide de ses troupes, & le protecteur de tous les gens de bien qui sont dans l'oppression. Si quelque Seigneur accusé de mauvaise conduite, tarde à se présenter devant lui, il lui envoie son koreda par deux tambours qui ne doivent pas cesser de battre jusqu'à ce que le coupable soit déterminé à partir. Ils le ramenent en marchant devant lui. Il porte le koreda d'une main, & de l'autre certains présens. S'il est admis à l'audience du Roi, il se prosterne, il se couvre la tête de terre, il demande grace pour son crime, & se reconnoît indigne d'être assis sur le koreda. On ne lui envoie effectivement cette arme que pour le couvrir de honte, & pour lui faire entendre par une raillerie amere, que ne s'étant pas soumis au premier ordre, c'est donc à lui de prendre la place de son Maître & d'exercer l'autorité souveraine.

PAYS INTERIEURS.

Maniere dont il l'exerce à l'égard des Seigneurs coupables.

Lorsqu'un Négre de distinction demande l'audience du Roi, il commence par remettre ses présens au Chef des femmes du Palais, qui les porte à

Audiences.

PAYS INTERIEURS. Comment elles s'obtiennent.

ce Prince, & qui le prie de souffrir que la personne qu'il lui nomme, soit admise à se prosterner devant lui. Si le Roi y consent, les présens sont acceptés, & le Suppliant est introduit. Si la demande est rejettée, on restitue sans bruit les présens à celui qui les offroit. Il se retire, & n'ose reparoître à la Cour jusqu'à ce qu'il ait fait sa paix avec le Roi par l'entremise de quelque ami plus favorisé. Le pardon n'est pas différé long-tems pour des fautes légeres; & le coupable se présentant alors avec les mêmes cérémonies, est sûr d'un meilleur accueil. Mais le Roi n'oublie pas facilement une offense considérable.

Celui qui obtient enfin grace, & la liberté de reparoître devant son Souverain, doit s'avancer lentement vers lui, en s'inclinant de la moitié du corps. Lorsqu'il est près de la natte où le Roi est assis, il doit mettre un genou à terre, baisser la tête jusques sur son bras droit, qu'il étend exprès pour cette cérémonie, & prononcer respectueusement le nom de *Dondagh*. Alors le Roi répond *Namadi*; c'est-à-dire, je vous remercie, & lui ordonne de s'asseoir à quelque distance, sur une sellette de bois ou sur une natte, si

c'eſt une perſonne du plus haut rang.

Pays intérieurs.

Reception des Ambaſſadeurs.

Un Ambaſſadeur de quelque Prince voiſin s'arrête ſur la frontiere, pour faire porter à la Cour la premiere nouvelle de ſon arrivée. On lui dépêche un Officier, qui l'amene dans un Village voiſin de la Cour, où il attend que les préparatifs ſoient faits pour l'audience. Le jour marqué, il eſt conduit par un grand nombre d'Officiers & de Gardes, revêtus de leurs plus beaux habits, l'arc en main & le carquois ſur l'épaule. Cette marche ſe fait au bruit des inſtrumens, avec des danſes & des ſauts continuels. En arrivant près du Palais, l'Ambaſſadeur eſt reçu entre deux lignes de Quojas armés, au long deſquelles il pénetre juſqu'à la ſalle du Conſeil. S'il vient du Pays des Folgias, les gens de ſa propre ſuite ont la liberté de danſer ſur la place-d'armes; mais ce privilége eſt refuſé à toute autre Nation. Auſſi-tôt que la danſe eſt finie, il entre dans la chambre de l'audience. Lorſqu'il arrive près du Simmano, ou du Trône du Roi, il lui tourne le dos, il met un genou à terre; & dans cette poſture il tend ſon arc de toute ſa force, pour déclarer qu'il ſe croiroit heureux s'il trouvoit l'occaſion de s'en

Privilége des Folgias.

PAYS INTERIEURS.

Concert d'éloges à l'audience.

ſervir contre les ennemis du Roi. Pendant cette formalité, les gens de ſa ſuite chantent ou récitent, à voix haute, des vers compoſés à l'honneur du Roi. Les Quojas de l'aſſemblée font de leur côté la même choſe à l'honneur de l'Ambaſſadeur & de ſon Maître. Cette cérémonie ſe nomme *Polo-Polo-Sammah*. Les expreſſions les plus flateuſes, & qui reviennent le plus ſouvent dans ces occaſions, ſont, *Komme, Bolle-Machang*, c'eſt-à-dire, Perſonne ne peut imiter les ouvrages de ſes mains. *Dogo Folmaa Hando Mu*, qui ſignifie; Il eſt le deſtructeur de Dogo-Falma. *Sulle tomba quarriaſch*; Je m'attache, comme la poix, au dos de ceux qui oſent me réſiſter.

Harangue de l'Ambaſſadeur.

Après ces éloges mutuels, l'Ambaſſadeur fait avancer un de ſes Officiers, qui ſe proſterne devant le Roi, ſon caractere l'exemptant lui-même de cette ſoumiſſion. Pendant cette nouvelle ſcêne, tous les aſſiſtans qui ſont autour du Trône, danſent & font mille mouvemens bizarres avec leurs arcs & leurs fleches. L'Ambaſſadeur les interrompt, pour demander que tout le monde prête ſilence. Il prononce alors ſa harangue. Le *Silli*, ou l'Interprete royal, qui eſt ordinairement debout

près du Trône, avec un arc à la main, l'explique mot à mot. Si elle concerne les affaires d'Etat, la réponse est remise après les délibérations du Conseil. Dans tout autre cas, elle se fait sur le champ. Aussi-tôt l'Ambassadeur est reconduit dans son quartier ; & lorsqu'il est sorti, quelques-uns de ses Officiers étalent devant le Roi les présens qui lui sont destinés ; en expliquant à chaque article quelle en est la nature, & les raisons qui les ont fait envoyer.

Maniere dont il est servi.

Le soir, plusieurs Esclaves du Roi se rendent au quartier de l'Ambassadeur, pour servir près de sa personne. Ensuite les femmes mêmes du Roi, vêtues de leurs plus riches habits, lui portent plusieurs plats de riz & de diverses viandes. Le Roi, après avoir soupé, lui envoie de son vin de palmier, & des présens pour son Maître, qui consistent en quelques chaudrons & quelques bassins de cuivre. Si c'est un Ambassadeur Européen qui arrive à la Cour avec des présens de son pays, il a l'honneur de souper à la table du Roi, & la liberté de s'y faire servir suivant les usages de sa propre Nation. Ce qui reste de son souper est réservé pour les femmes de Sa Majesté.

PAYS INTERIEURS.

Il n'y a point de Nation parmi les Négres où les cérémonies & les formalités soient en plus grand nombre que dans celle des Quojas. La méthode la plus sûre pour se concilier leur affection, c'est de marquer du goût pour leurs usages.

Usages singuliers des Quojas.

Ils en ont plusieurs qui font honneur à leur législature. Un femme accusée d'adultere par la seule déposition de son mari, est crue de son innocence sur son serment. Elle jure par *Belli-Paaro* qu'elle n'est pas coupable, en priant cet Esprit de la confondre si elle blesse la vérité. Mais si elle est convaincue après son serment, la Loi ordonne qu'elle soit menée le soir, par son mari, à la place publique, où le Conseil est assis pour la juger. On invoque d'abord les Jannanins. Ensuite on lui couvre les yeux, pour lui dérober la vûe de ces Esprits, qui sont prêts à l'emporter. On la laisse quelques momens dans la frayeur de cette menace. Mais un Vieillard du Conseil prend bien-tôt la parole, pour lui faire honte du déréglement de sa conduite, & pour la menacer d'un sévere châtiment si elle ne rentre point dans elle-même. Après quoi, on lui fait entendre un bruit confus de plusieurs voix,

Punition graduelle de l'adultere.

qui paſſent pour celles des Jannanins, & qui lui déclarent que ſon crime, quoique digne d'une plus rigoureuſe punition, lui eſt pardonné, parce que c'eſt la premiere fois qu'elle s'en eſt rendue coupable. Les mêmes voix lui impoſent quelques jeûnes & quelques mortifications. Elles lui recommandent ſur-tout de vivre avec tant de retenue, qu'on ne puiſſe pas lui reprocher d'avoir reçu même un enfant mâle entre ſes bras, ni d'avoir touché l'habit d'un homme. Juſqu'alors, les Quojas ſont perſuadés que la honte & la crainte ſont des peines qui égalent le crime. Mais ſi la même femme retombe dans le deſordre & ne peut éviter la conviction, le *Bellimo*, c'eſt-à-dire le Grand-Prêtre & quelques-uns des *Soggonos*, qui ſont ſes Miniſtres, ſe rendent le matin à ſa maiſon, accompagnés d'autres Officiers ſubalternes, qui font beaucoup de bruit avec une eſpece de creſſelles. Ils ſe ſaiſiſſent d'elle, & l'amenent à la place publique. Là, ils l'obligent de faire trois tours, au bruit des mêmes inſtrumens. Sans écouter ſes plaintes & ſes promeſſes, ils la conduiſent au bois ſacré des Jannanins; & de ce moment, on n'entend plus jamais parler d'elle. Les

PAYS INTERIEURS.

Le Bellimo ou le Grand-Prêtre.

PAYS INTERIEURS.

Négres s'imaginent qu'elles sont emportées par les Jannanins. Mais, suivant l'Auteur, il y a beaucoup d'apparence qu'elles sont tuées sur le champ dans le bois, & leurs corps enterrés avec beaucoup de précaution.

Epreuves pour les crimes mal vérifiés.

Un homme accusé de vol, ou de meurtre, sans pouvoir être convaincu de l'un ou de l'autre de ces crimes, est condamné à l'épreuve du *Bellin*, mélange d'herbes & d'écorces de la composition du Bellimo, qu'on force l'accusé de recevoir dans sa main. S'il est coupable, les Négres sont persuadés que sa peau portera sur le champ quelques marques de feu, & qu'il ne ressentira aucun mal s'il est innocent.

Quelquefois le Bellimo fait avaller aux accusés un grand verre d'une liqueur qu'il compose lui-même, avec de l'écorce de *Neno* & de *Quoni*, deux arbres qui passent pour un parfait poison. Ceux qui ont la conscience nette vomissent immédiatement, & ne se portent que mieux après cette opération. Les coupables ne jettent que de l'écume par la bouche, & sont reconnus dignes de mort.

Exécution des criminels.

Les criminels convaincus sont exécutés dans quelque bois, ou dans quel-

PAYS INTÉRIEURS.

Partage de ses membres.

que lieu fort éloigné de l'Habitation. On les fait mettre à genoux, la tête baissée, & l'Exécuteur les perce par derriere d'une petite javeline. Aussitôt que le corps est tombé, il coupe la tête avec une hache ou un couteau, & divise le tronc en plusieurs quartiers, qu'il distribue aux femmes du coupable. Elles sont obligées d'assister à l'exécution, pour les recevoir, & pour les aller jetter sur quelque fumier, où ces misérables restes servent de pâture aux oiseaux de proie. Les amis du mort font cuire sa tête, en boivent le bouillon, & cloüent les machoires dans le lieu de leur culte; car les Quojas ont des principes de religion plus développés que les autres Négres.

Idée que les Quojas ont d'un premier Etre.

Ils reconnoissent un Etre suprême, un Créateur de tout ce qui existe; & l'idée qu'ils en ont est d'autant plus relevée, qu'ils n'entreprennent pas de l'expliquer. Ils appellent cet Etre *Kanno*. Ils lui attribuent un pouvoir infini, une connoissance universelle, & l'immensité de nature, qui le rend présent par-tout. Ils croient que tous les biens viennent de lui. Mais ils ne lui accordent pas une durée éternelle. Il aura pour successeur, disent-ils, un

PAYS INTERIEURS.

autre Etre, qui doit punir le vice & récompenser la vertu.

Leur culte pour les Jannanins, ou les esprits des morts.

Ils sont persuadés que les Morts deviennent des Esprits, auxquels ils donnent le nom de *Jannanins*, c'est-à-dire, Patrons & Défenseurs. L'occupation qu'ils attribuent à ces Esprits, est de protéger & de secourir leurs parens & leurs anciens amis. Un Négre, qui évite à la chasse quelque pressant danger, se hâte d'aller au tombeau de son Libérateur, où la reconnoissance lui fait sacrifier un veau avec du riz & du vin de palmier pour offrande, en présence des parens & des autres amis du Jannanin, qui célebrent cette fête par des chants & des danses.

Leur confiance aux Jannanins.

Les Quojas qui reçoivent quelque outrage, se retirent dans les bois, où ils s'imaginent que ces Esprits sont leur résidence. Là, ils demandent vengeance à grands cris, soit à Kanno, soit aux Jannanins. De même, s'ils se trouvent dans quelqu'embarras ou quelque danger, ils invoquent l'Esprit auquel ils ont le plus de confiance. D'autres le consultent sur les événemens futurs. Par exemple, lorsqu'ils ne voient point arriver les Vaisseaux de l'Europe, ils interrogent leur Jannanin pour sçavoir ce qui les arrête,

& s'ils apporteront bien-tôt des marchandises. Enfin leur vénération est extrême pour les Esprits des Morts. Ils ne boivent jamais d'eau ni de vin de palmier, sans commencer par en répandre quelques gouttes à l'honneur des Jannanins. S'ils veulent assurer la vérité, c'est leur Jannanin qu'ils attestent. Le Roi même est soumis à cette superstition ; & quoique toute la Nation paroisse pénétrée de respect pour Kanno, le culte public ne regarde que ces Esprits. Chaque Village a dans quelque bois voisin un lieu fixe pour les invocations. On y porte, dans trois différentes saisons de l'année, une grande abondance de provisions pour la subsistance des Esprits. C'est-là que les personnes affligées vont implorer l'assistance de Kanno & des Jannanins. Les femmes, les filles & les enfans ne peuvent entrer dans ces bois sacrés. Cette hardiesse passeroit pour un sacrilége. On leur fait croire dès l'enfance qu'elle seroit punie sur le champ par une mort tragique.

PAYS INTERIEURS.

Différentes sortes de sorciers parmi les Quojas.

Les Quojas ne sont pas moins persuadés qu'ils ont parmi eux des Magiciens & des Sorciers. Ils croient avoir aussi une espece d'ennemis du genre humain, qu'ils appellent *Savas-Mu-*

PAYS INTERIEURS.

*nusin*, c'est-à-dire, Empoisonneurs & suceurs de sang, qui sont capables de sucer tout le sang d'un homme ou d'un animal, ou du moins de le corrompre, & d'y jetter la semence des plus dangereuses maladies. Ils croient avoir d'autres Enchanteurs, nommés *Billis*, qui peuvent empêcher le riz de croître ou d'arriver à sa maturité. Ils croient que *Sova*, c'est-à-dire le Diable, s'empare de ceux qui se livrent à l'excès de la mélancolie, & que dans cet état il leur apprend à connoître les herbes & les racines qui peuvent servir aux enchantemens; qu'il leur montre les gestes, les paroles, les grimaces, & qu'il leur donne le pouvoir continuel de nuire. Aussi la mort est-elle la punition infaillible de ceux qui sont accusés de ces noires pratiques. Les Quojas ne traverseroient point un bois sans être accompagnés, dans la crainte de rencontrer quelque Billi, occupé à chercher ses racines & ses plantes; ils portent avec eux une certaine composition, à laquelle ils croient la vertu de les préserver contre Sova & tous ses Ministres. Les histoires qu'ils en racontent sont d'une extravagance achevée.

Combien ils les craignent.

Recherches

Si la mort de quelqu'un est soup-

çonnée de violence, on ne lave point le corps sans avoir fait d'exactes recherches. On commence par faire un paquet de quelques morceaux des habits du mort, auxquels on joint les rognures de ses ongles & quelques boucles de ses cheveux. On souffle dessus de la poudre de *Mammon* ou de *Cam rapé*. Le paquet est attaché à la biere du mort, que deux Négres portent sur la place publique. Là, deux Prêtres, qui le précedent, en battant deux haches l'une contre l'autre, demandent au corps, dans quel lieu, dans quel tems, & par la méchanceté de qui il a perdu la vie, & si Kanno l'a pris sous sa protection. Lorsque l'Esprit du mort leur a fait entendre par divers mouvemens qu'ils prétendent ressentir, que c'est un Sova-Munusin qui a causé son malheur, ils lui demandent encore si le Sorcier est mâle ou femelle, & dans quel endroit il fait sa demeure. Alors se prétendant avertis par les mêmes signes, ils se rendent à l'Habitation du Sova-Munusin, se saisissent de lui, le chargent de chaînes, & l'amenent près du cadavre, pour être condamné sur l'accusation de l'Esprit. S'il nie le crime, on le force d'avaller le Koni, liqueur d'une hor-

PAYS INTERIEURS.

sur les morts qu'on soupçonne de violence.

Epreuve des accusés.

PAYS INTERIEURS.

rible amertume. Après en avoir bû trois callebaſſes pleines ; s'il vomit, il eſt abſous. Mais s'il ne paroît qu'un peu d'écume à ſa bouche, il eſt livré ſur le champ au ſupplice. Son corps eſt brûlé, & ſes cendres jettées dans la riviere ou dans la mer, ſans que le rang ou les richeſſes puiſſent le ſauver. Le Koni eſt compoſé de certaines écorces pilées dans un mortier de bois, qu'on fait infuſer dans de l'eau commune. C'eſt un liqueur non-ſeulement fort amere, mais extrêmement dangereuſe. On la fait prendre au priſonnier le matin, pour s'aſſurer qu'il eſt à jeun.

Ce que c'eſt que le quoni.

Circoncision.

Tous les Peuples de cette diviſion circonciſent leurs enfans dès l'âge de ſix mois, ſans autre Loi qu'une tradition immémoriale, dont ils rapportent l'origine à Kanno même. Cependant la tendreſſe de quelques meres fait différer l'opération juſqu'à l'âge de trois ans, parce qu'elle ſe fait alors avec moins de danger. On guérit la bleſſure avec le jus de certaines herbes.

Reſpect des Négres pour la Lune.

Quoiqu'on n'ait jamais remarqué que les Négres adorent le Soleil ou la Lune, ils ont l'uſage, à la campagne & dans les Villes, d'interrompre leur

travail

travail aux nouvelles Lunes, & de ne souffrir pendant ce tems-là aucun Etranger parmi eux. Ils donnent pour raison de cette conduite, que le jour de la nouvelle Lune étant un jour de sang, leur maïz & leur riz deviendroient rouges s'ils en usoient autrement. Ils emploient ordinairement ce jour à la chasse.

PAYS INTERIEURS.

Barbot rapporte deux autres cérémonies fort étranges, qui se pratiquent également parmi tous les Négres de Hondo, de Monu, de Folgias, de Gebbe, de Sestos, de Bulm, de Silm, & jusqu'à Sierra-Léona. Il y a dans toutes ces Nations une sorte de Confrairie, ou de Secte, nommée *Belli*, qui paroît proprement une Ecole ou un Collége, pour l'éducation des enfans. Elle est renouvellée tous les vingt-cinq ans, par un ordre immédiat du Roi. La Jeunesse y apprend à danser & à combattre. Elle y apprend l'art de la pêche & de la chasse, & surtout un certain chant, qui s'appelle *Bellidong*, ou les louanges de Belli. Ce chant n'est qu'une répétition confuse de quelques expressions sales, accompagnées de gestes & de mouvemens fort immodestes. Lorsqu'un jeune Négre est parfaitement instruit, il

Ecole pour les jeunes Négres.

PAYS INTERIEURS.

prend le titre d'associé de Belli, qui le rend capable de posséder toutes sortes d'emplois, & qui lui donne certains privileges. Les *Quolgas*, c'est-à-dire, les Idiots qui n'ont pas reçu cette éducation ou qui n'en ont pas profité, sont exclus de tous ces droits.

Circonstances de cet établissement.

On choisit, par l'ordre du Roi, dans quelque bois où les palmiers croissent heureusement, un espace de huit ou neuf milles de circonférence. On y bâtit des cabanes, & l'on y plante tout ce qui est nécessaire pour la nourriture des Ecoliers. Alors ceux qui ont quelque prétention pour la fortune de leurs enfans, les conduisent à ce Collége; mais ce n'est qu'après une proclamation solemnelle, qui défend à toutes les femmes d'approcher de ce bois sacré pendant tout le cours de l'instruction, qui dure quatre ou cinq ans. On prétend qu'il seroit profané par leur présence; & pour les en éloigner plus certainement, on leur persuade, dès l'enfance, que Belli tueroit sans pitié celles qui violeroient une loi si sainte.

Loix de l'Ecole.

Les *Soggonos*, qui sont les Anciens de la secte de Belli, reçoivent du Roi la commission de présider aux Ecoles. Après avoir pris possession de leurs

places, ils déclarent aux enfans les loix de leur aſſociation. La premiere leur défend de ſortir de l'enceinte, pendant le tems de leurs études, & de converſer avec ceux qui ne portent pas la marque de l'Ecole. Cette marque, qu'on leur donne auſſi-tôt, conſiſte à leur couper quelques éguillettes de chair depuis le col juſqu'à la jointure de l'épaule; opération douloureuſe, mais qui eſt guérie en peu de jours par des ſimples. Les cicatrices reſſemblent enſuite à des têtes de clous, qui ſeroient imprimées dans la chair. Après cette cérémonie, on fait prendre aux Ecoliers un nouveau nom, pour ſignifier comme une nouvelle naiſſance.



Pendant qu'ils vivent dans cette laborieuſe retraite, ils ſont entierement nuds. Ils reçoivent leur nourriture des Soggonos, & de leurs parens, qui ont la liberté de leur apporter du riz, des bananes, & d'autres alimens.

Ce qui ſuccede à cette éducation.

Au jour marqué pour la fin de leurs exercices, ils ſont conduits à quelque diſtance de leur enceinte, dans d'autres cabanes que le Roi fait bâtir exprès, où ils reçoivent la viſite de leurs parens des deux ſexes. On leur apprend dans ce lieu à ſe laver, à s'oin-

PAYS INTERIEURS.

dre le corps, & les autres usages de la société. La retraite où ils ont vécu n'ayant pû servir à leur donner de la politesse, ils sont tous si sauvages qu'ils ont besoin de ces leçons.

Après s'être formés dans l'espace de quelques jours, ils reçoivent de leurs parens des pagnes & d'autres habits propres à leur Nation. On leur met au cou des colliers de verre, entremêlés de dents de léopards. Leurs jambes sont chargées d'anneaux & de grelots de cuivre. Leur tête est couverte d'un bonnet d'osier, qui leur tombe presque sur les yeux, & tout le corps paré d'un grand nombre de plumes. Dans cet équipage on les conduit à la place publique de la Ville royale. Là, se rangeant en fort bel ordre, au milieu d'une foule de peuple, & sur-tout de femmes qui se rassemblent de tous les cantons du Pays, ils commencent par se découvrir la tête & laisser flotter leurs cheveux. Cette cérémonie se fait successivement, pour donner aux spectateurs la facilité d'observer leur figure. Ensuite ils répetent, l'un après l'autre, la danse du Belli, qu'ils ont apprise dans leur Ecole. Ceux qui ne s'acquittent pas bien de cet exercice sont raillés

Preuves publiques que les écoliers donnent de leurs progrès.

par les femmes, qui crient de tous côtés : Il a perdu son tems à manger du riz.

PAYS INTERIEURS.

Lorsque la danse est finie, les Soggonos appellent chaque Ecolier, du nom qu'il a reçu en arrivant à l'Ecole, & le rend à son pere, à sa mere & à sa famille.

Ce que c'est que le Belli.

Le *Belli*, qui donne son nom à la Secte, & qui s'attire tant de respects parmi les Négres, est une matiere composée par le Bellimo ou le Grand-Prêtre, tantôt d'une figure, tantôt d'une autre, suivant que le caprice ou les circonstances en décident. Elle est paîtrie comme un gâteau, & l'Auteur s'imagine qu'on la mange. Mais on auroit peine à se figurer, dit-il, l'impression qu'elle fait sur le Peuple, qui la croit sacrée, & capable de faire tomber les plus affreux châtimens sur ceux qui lui manqueroient de respect. Dans leurs idées néanmoins, le Belli a besoin du consentement du Roi, pour exercer ses punitions; sans quoi il n'auroit aucune vertu. Les Rois & les Prêtres mêmes, qui ont inventé anciennement cette fraude pour contenir le Peuple dans la soumission, se sont accoutumés à la regarder comme un mystere redoutable ; tant les lon-

PAYS INTERIEURS. gues traditions ont de force ſur des imbéciles.

Autre Confrairie des Pays Négres.

L'autre Société des Négres eſt inſtituée pour les femmes. Elle tire ſon origine du Pays de Goulla.

Ecole des femmes.

Dans un certain tems, indiqué par le Roi, on bâtit au centre de quelque bois un nombre de cabanes, pour y recevoir les jeunes filles & les femmes qui veulent être initiées dans la Confrairie. Les Aſſociées ſont diſtinguées par le titre de *Sandi-Simodiſino*, ou *Filles de Sandi*. Auſſi-tôt qu'elles ſont aſſemblées, la Sogouilli, c'eſt-à-dire, la plus ancienne femme de l'Ordre, qui eſt chargée de gouverner l'Ecole par une commiſſion expreſſe du Roi, entre en office par un feſtin qu'elle donne à ſes Diſciples, & qui porte le nom de *Sandi-Lati*, c'eſt-à-dire, Alliance ou Confrairie de la Poule. Elle les exhorte à trouver de l'agrément dans leur retraite, qui dure ordinairement quatre mois. Enſuite elle leur raſe la tête; & leur faiſant quitter leurs habits, pour demeurer nues pendant toute la durée de ce noviciat, elle les conduit au bord d'un ruiſſeau, qui doit ſe trouver dans l'enclos; elle les lave avec beaucoup de ſoin, & les cirçoncit. Cette opération eſt dou-

Elles ſe font circoncire.

loureuse. Mais elles ont des simples qui les guérissent parfaitement dans l'espace de douze jours.

Pays intérieurs.

Depuis ce jour, elles font leur continuelle occupation d'apprendre les danses du Pays, & de réciter les Vers de Sandi. Ces Vers ou ces chants consistent dans quelques termes sales, accompagnés de mouvemens & de gestes aussi indécens que ridicules. Elles ne reçoivent la visite d'aucun homme. Les femmes mêmes, qui viennent les visiter, ne peuvent entrer que nues dans l'enclos, & laissent leurs habits derriere elles dans quelqu'endroit du bois.

Fruit de leurs études.

Lorsque le tems de cette Ecole est fini, les parens envoient à leurs filles des pagnes d'étoffe rouge, des colliers de verre, des grelots de cuivre, des anneaux pour les jambes, & d'autres ornemens dont elles se parent à l'envi. La Sogouilli se met à leur tête, & les ramene à la Ville, où la curiosité assemble une foule de peuple pour les voir. Elles se rangent en fort bel ordre. La vieille Matrone est seule assise; & toutes les filles dansent l'une après l'autre au son d'un petit tambour. Après la danse elles sont ren-

PAYS INTERIEURS.

voyées dans leurs familles, avec des applaudissemens & des éloges.

## §. V.

*Description de Rio Sestos ou Sestro & du Pays qui en dépend.*

CÔTE DE MALAGUETTE. Sa distance du Cap Mesurado.

RIo Sestos, ou la riviere de Sestos, est à quarante lieues du (1) Cap-Mesurado. Phillips n'en compte néanmoins (2) que trente-six; mais on donne la préference au témoignage du Chevalier des Marchais, qui paroît y avoir apporté beaucoup plus d'attention. La Côte s'étend (3) Est quart-Sud-Est. Les Hollandois nomment cette riviere *Sester* ou *Sestere*; les François, *Sestro* ou *Sestre*; les Anglois, *Sisters*; mais c'est autant de corruptions de *Sestos* ou *Sextos*, qui est le véritable nom qu'elle a reçu des Portugais, à cause de six petites pointes qu'ils ont crû trouver au poivre du Pays, nommé *graine du Paradis* ou *Malaguette*.

Ancrage.

Phillips prit la peine de sonder tous les environs de la riviere, & trouva par-tout un excellent fonds, qui rend

(1) Des Marchais, Vol. I. p. 134.

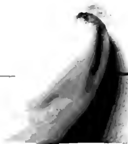
(2) Phillips, p. 195.

(3) Des Marchais, pag. 134 & Villaut, p. 81.

ENE SESTOS

3





de tous côtés le mouillage facile. Cependant le meilleur endroit est sur neuf brasses, à l'embouchure, (4) vis-à-vis la colline qui forme la pointe Est, & qui est la seule dans l'espace de quinze lieues. Des Marchais ajoute que la mer est grosse sur la Côte, & que les courans sont impétueux au Sud-Est & au Nord-Ouest (5).

Côte de Malaguette.

Snock observe qu'avant Rio Sestos la terre est fort basse, & qu'après avoir passé cette riviere on trouve deux collines, dont l'une a l'apparence d'un demi-cercle ou d'un arc-en-ciel ; qu'un mille à l'Ouest, on apperçoit deux grands rochers ; & qu'à la même distance du côté de l'Est, la terre s'avance en pointe dans la mer. Ainsi la riviere de Sestos est facile à connoître.

Marques de terre.

Quoique le fond en soit aussi bon que Phillips le représente, l'entrée du côté de la mer est remplie de rocs. Mais étant couverts de six pieds d'eau, à l'exception de deux, qui se font voir à découvert (6) & qu'il faut éviter soigneusement, le passage est aisé pour les Chaloupes chargées. Suivant des Marchais, l'embouchure de la riviere

(4) Phillips, p. 195.
(5) Des Marchais, Vol. I. p. 136.
(6) Bosman, p. 479.

CÔTE DE MALAGUETTE.

n'a pas moins d'une lieue de largeur ; & ses deux rives sont couvertes de grands arbres. L'eau en est sale. Il y a quelques rocs cachés, & d'autres qui paroissent ; ce qui n'empêche pas, dit le même Voyageur, que les petits Vaisseaux ne puissent passer par le canal Sud, sur trois brasses d'eau, & quelquefois sur cinq, six ou sept brasses. Mais il assure qu'avec les Chaloupes on peut y entrer sans aucun risque (7).

Canal d'entrée.

Le vrai canal, suivant Phillips, est entre la pointe de la rive Est & le rocher qui est au milieu de la riviere. L'entrée est large d'un demi-cable, & sa profondeur, de trente-sept ou trente-huit brasses. Au-delà de ce passage, on trouve une grande & belle riviere, où les Bâtimens de cent tonneaux peuvent être sûrement à l'ancre. Le même Auteur ajoute qu'à une portée de canon de cette pointe Est, & sur la même rive, on trouve un puits d'excellente eau fraîche, d'où les femmes du canton apportent la quantité qu'on leur demande, & remplissent même les tonneaux dans la Chaloupe. Leurs maris, qui sont tous fort bien fournis

Facilités pour l'eau fraiche & le bois.

(7) Des Marchais, *ibid.* p. 135 & suiv.

de haches, coupent du bois, pour quelques Kowris, & l'apportent aussi jusqu'aux Chaloupes. Mais il faut les encourager au travail par quelques bouteilles d'eau-de-vie. Avec cette précaution, il n'y a point de lieu où l'on fasse plus promptement la provision d'eau & de bois qu'à Rio Sestos (8).

CÔTE LAGUET.

La source de cette riviere est fort éloignée dans les terres, vers le Nord-Nord-Est. Quelques Voyageurs prétendent que les Barques peuvent la remonter, l'espace de vingt-cinq lieues; mais que plus haut, elle est bouchée par quantité de rocs & de basses, qui ne laissent de passage que pour les canots (9).

Agrément & qualités du Pays.

Snock fait une description fort agréable de Rio Sestos. Ses rives, dit-il, sont bornées par quantité d'arbres. Les Villages y sont en grand nombre; & l'on voit une multitude de petits ruisseaux, ou de sources d'eau fraîche, qui se déchargent dans la riviere (10).

Le Pays qui la borde est très-fertile. La volaille y est en abondance. Le riz & le millet font la nourriture commune. Les Négres en font du pain, &

(8) Phillips, p. 194. p. 135.
(9) Des Marchais, *ibid.* (10) Bosman, p. 480.

Côte de Maguette.

portent leurs provisions dans les Canots lorsqu'ils vont à la pêche. Le poivre, le riz, & sur-tout l'yvoire, qui est excellent, offrent ici beaucoup d'avantages pour le commerce (11).

La terre est basse, unie, arrosée par quantité de rivieres; de sorte qu'il n'est pas surprenant qu'elle soit riche & qu'elle produise toutes sortes de végétaux. Mais le climat est si malsain pour les Etrangers, qu'il les expose à de longues & dangereuses maladies. Outre les provisions, qui sont à bon marché, le Pays fournit de l'yvoire, des Esclaves, de la poudre d'or (12), & sur-tout du poivre ou de la malaguette.

Ses productions.

On trouve dans la riviere de Sestos une sorte de cailloux, semblables à ceux de Medoc, mais plus durs, plus clairs, & d'un plus beau lustre. Ils coupent mieux que le diamant, & n'ont gueres moins d'éclat lorsqu'ils sont bien taillés.

Cailloux précieux.

A cent pas de l'embouchure, on découvre une Ville de Négres (13), composée de trente ou quarante maisons. Snock lui donne le nom de Vil-

Ville des Negres.

(11) Villault, p. 80.

(12) Des Marchais, *ibid.* p. 150 & suiv.

(13) Des Marchais, p. 145.

lage, & la place ſur le bord de la riviere. Il y compte ſoixante maiſons, fort bien bâties, & ſi hautes, qu'elles peuvent être apperçues de trois milles en mer. Elles ont plus d'étages qu'au Cap-Meſurado (14).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Cette Ville, ſuivant le témoignage d'Atkins, eſt grande, & bâtie dans une autre forme que celles de la même Côte. Les maiſons ſont rondes ou quarrées, ce qui ne les diſtingue pas des autres, mais élevées de quatre pieds au-deſſus du rez-de-chauſſée, ſur des piliers ou des terre-pleins; de ſorte que le premier étage, où les Négres paſſent le jour & la nuit, eſt à couvert de l'humidité & des inſectes de terre. D'ailleurs, ils entretiennent conſtamment, au centre, un feu de charbon. Au-deſſus ils ont des greniers pour leur riz & leur bled d'Inde, qui s'élevent en pyramide juſqu'à trente pieds de hauteur. Comme les maiſons ſont ſéparées l'une de l'autre, on les prendroit de loin pour autant de clochers (15).

Hauteur ſinguliere des maiſons.

Des Marchais s'attache encore plus au détail, ſur la ſituation de Rio Seſtos. A droite, dit-il, en entrant dans

Trois Villages.

(14) Phillips, p. 193. (15) Boſman, p. 480.

CÔTE DE MALAGUETTE.

la riviere, on rencontre trois Villages, fort près l'un de l'autre. Entre le premier & le second, on trouve un étang d'eau fraîche. On en trouve un autre, l'espace d'une lieue & demie plus loin, dans la Péninsule qui forme l'entrée de la riviere. C'est dans le second Village que se fait le principal commerce. Les maisons y ressemblent à celles du Cap-Mesurado. Vis-à-vis le second étang, la riviere fait un coude, & coule du Sud au Nord. Sa largeur jusqu'à la Ville royale est d'environ une lieue, & l'on n'y trouve pas moins de cinq brasses d'eau (16).

Ville royale & sa situation.

Barbot, qui rendit en 1687 une visite au Roi du Pays, le nomme *Barsaw* ou *Peter*. Il dit que sa Ville est sur le bord d'un ruisseau, à trois milles d'une grande riviere où le ruisseau va se perdre : qu'elle contient environ trente cabanes de terre, entourées d'un mur de la même matiere, qui n'a pas plus de cinq pieds de haut : qu'elle est située sur une petite élévation vis-à-vis l'embouchure d'un autre ruisseau qui se joint à celui dont elle est arrosée. Le Pays aux environs est

(16) L'Auteur appelle cette Ville royale *Sesthos* ou *Sestcio*.

couvert de bananiers & de palmiers. Chaque maiſon a deux étages, & quelques-unes trois, fort proprement blanchis dans l'intérieur. Mais ces étages ſont ſi bas, qu'il faut y être aſſis ou couché. Au lieu de planches, le fond eſt de ſolives rondes ou de branches de palmier jointes de fort près; ce qui fait qu'on n'y marche pas ſans difficulté. La voûte eſt compoſée des mêmes matériaux fort ſerrés auſſi, & couverte de grandes feuilles de bananier ou de palmier.



Salle du Conſeil. Idole & ſa figure.

Dans la ſalle du Conſeil, qui eſt bâtie de la même maniere, l'Auteur obſerva une piece de bois quarrée d'environ trois pieds de diametre, ſur laquelle il fut ſurpris de voir en bas-relief la figure d'une femme, accompagnée de celle d'un enfant. A la vérité l'ouvrage étoit digne du Pays; mais il reconnut du moins qu'on avoit voulu repréſenter une figure humaine. Aux deux côtés du bloc on avoit creuſé deux trous quarrés qui ſervoient apparemment à placer la nourriture du Fetiche ou de l'Idole. C'étoit dans cette Salle & devant cette Image que les Négres prononçoient leurs ſermens, pour aſſurer l'exécution de leurs contrats ou de leurs promeſſes.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Caractere du Roi Peter.

Le Roi Peter faisoit sa résidence ordinaire dans ce Village qui n'étoit composé que de ses femmes & de ses enfans. Ce Prince étoit d'un naturel fort doux & d'une figure agréable; mais il avoit l'esprit simple & le jugement borné. J'eus l'occasion, dit Barbot, de le connoître parfaitement, parce qu'il ne me quitta presque point pendant le tems que je passai au Village du Capitaine Jacob (17).

Ses femmes.

Il avoit trente femmes, dont l'Auteur ne put voir que cinq ou six qui servoient de cortége à la principale. Celle-ci n'étoit pas jeune; mais l'âge n'avoit point encore diminué les agrémens de sa figure. Ses bras, ses jambes & d'autres parties du corps étoient ornés de figures imprimées dans la chair avec un fer chaud, qui paroissoient à peu de distance autant de bas-reliefs. Ses compagnes avoient les mêmes ornemens; & rien n'est regardé dans le Pays avec tant d'admiration. Les fils & les gendres du Roi portent, comme leur pere, un grand bonnet d'osier. C'est la seule parure qui les distingue du commun des Négres, & qui soit propre au sang royal. Dans

(17) C'est le Village qui est à gauche en entrant dans la riviere.

tout le reste, & pour le travail même, on n'apperçoit aucune différence entr'eux & les esclaves. Lorsque l'Auteur avoit un voyage à faire par eau, il étoit accompagné de plusieurs de ces Princes qui conduisoient son Canot à la rame (18).

Côte de Malaguette.

Des Marchais dit que le Village ou la Ville du Roi est à trois lieues de la pointe Ouest, & à cinq de l'embouchure de la riviere ; que le terrain entre cette Ville & la mer, est uni & très-fertile, quoiqu'il lui arrive souvent d'être inondé. On y seme du riz qui croît merveilleusement (19).

Témoignage de des Marchais & de Snock.

Suivant Snock, la Ville Royale, en 1702, contenoit trente maisons. Le Roi, qui étoit un Vieillard à cheveux gris, lui déclara que les Habitans descendoient de lui ; ce qui blessoit d'autant moins la vraisemblance, qu'ils étoient en petit nombre. Tous les Rois de cette Côte étant dans l'usage de prendre un nom Européen, il portoit celui de *Peter*, qui lui venoit sans doute de quelque Capitaine Hollandois. Il étoit d'une figure gracieuse, d'un naturel doux & obligeant. Ses Sujets se ressentoient de la civilité

(19) Des Marchais, Vol. I. p. 137.

(18) Barbot, p. 130.

CÔTE DE MALAGUETTE.

de leur Maître, & ne manquoient d'induſtrie, ni pour le travail, ni pour le commerce (20). Quoique l'autorité de ce Prince ſoit abſolue, ſes punitions vont rarement à la mort, parce qu'il trouve plus de profit à vendre les criminels pour l'eſclavage (21).

Caractere de la Nation.

Des Marchais dit que les Négres ſont ici fort civils (22), & que pour un verre d'eau-de-vie il n'y a point de ſervices qu'ils ne ſoient prêts à rendre aux Etrangers. Il ajoute qu'ils ſont d'une haute taille, bien faits, robuſtes; qu'ils ont l'air martial; que leur courage répond à leur air, & qu'ils font quelquefois des incurſions dans les contrées voiſines pour enlever des Eſclaves. Auſſi ne voient-ils gueres de Marchands Négres qui s'expoſent à négocier dans leur Pays; & cette défiance, qui eſt répandue parmi leurs voiſins, les prive du commerce de l'or, qu'ils pourroient partager avec eux.

Son principal exercice.

La plûpart des Négres de Seſtos n'ont pas d'autre exercice que la pêche. Chaque jour, au matin, on voit ſortir de la riviere une petite flotte de

(20) Boſman, p. 480.

(21) Des Marchais, Vol. I. p. 138.

(22) Il dit dans un autre endroit (pag. 135.) qu'ils ſont barbares.

Côte de Malaguette.

Canots, qui se dispersent au long de la Côte. Leur pêche se fait à la ligne, & jamais ils ne reviennent sans être chargés. Le Roi leve certains droits sur ce qu'ils rapportent (23). Snock assure que malgré leur courage naturel, ils vivent en paix avec leurs voisins. Pendant le séjour qu'il fit parmi eux, il n'entendit point parler de guerre; à l'exception de quelques escarmouches avec une Nation plus éloignée dans les terres, qui avoit surpris & brûlé un de leurs Villages. Ils la repousserent vigoureusement, & lui firent quantité de prisonniers, qu'ils vendirent aux Marchands de l'Europe. Snock observe encore, que les animaux & les habits des Négres de Sestos, (Des Marchais ajoute, leur Religion) (24) sont les mêmes qu'aux Caps Monte & Mesurado.

Elle est entierement nue.

Suivant le recit du Chevalier Des Marchais, ils ne se couvrent jamais la tête, & supportent sans peine les plus fortes pluies & les plus excessives chaleurs. Leur nudité surpasse beaucoup celle des autres Habitans de la même Côte. Hommes & femmes, à peine ont-ils un léger haillon

(23) Des Marchais, *ibid.* p. 138.

(24) Bosman, p. 481.

CÔTE DE MALAGUETTE.

fur le devant du corps. Ils nourriffent quantité de beftiaux, & de la volaille de toute efpece ; moins cependant pour leur ufage, que pour l'entretien du commerce avec les Vaiffeaux qui frequentent leur riviere. Leur nourriture confifte prefqu'uniquement dans leurs légumes, leurs fruits, & leur poiffon (25).

Noms chrétiens qui y font en ufage.

Ils ont emprunté des François l'ufage de porter des noms Chrétiens, tels que Pierre, Paul, Jean, André, & ceux de plufieurs autres Saints, aufquels les Chefs & les Seigneurs de la Nation joignent le titre de Capitaine. Si quelqu'Européen gagne leur affection par fes careffes ou par fes vices, ils lui demandent la permiffion de donner fon nom à leurs enfans. Il s'en trouvé même, qui depuis plus d'un fiécle ont des furnoms François héréditaires dans leurs familles (26).

Salutation.

La maniere de faluer varie peu fur toute la Côte. Ils prennent dans leurs mains le pouce & le doigt de ceux à qui ils veulent rendre cet honneur ; & les mettant dans une certaine fituation, ils les font craquer affez fort, en criant *Aquio*, qui eft l'équivalent

(25) *Ibid*, p. 145.
(26) Des Marchais, *ibid*, p. 150.

de, Votre serviteur (27).

Ils apportent peu de formalités à la cérémonie du mariage. Ceux qui sont en état d'acheter une femme, s'adressent aux parens, après s'être accordés avec elle, & conviennent facilement des conditions. On leur livre la femme aussi-tôt qu'ils en ont payé le prix. Le mari, après avoir bû quelques bouteilles d'eau-de-vie avec ses nouveaux alliés, conduit son épouse dans la Cabane qu'il lui destine. Là, elle est reçûe par les autres femmes, qui l'aident à préparer le festin nuptial. Elle passe la nuit suivante avec son mari; & le lendemain, elle se rend au lieu du travail avec ses compagnes, & commence les mêmes exercices, suivant la saison (28).

Côte de Malaguette.

Mariages.

Celle des femmes qui donne à son mari le premier enfant, est regardée comme la favorite & comme la maîtresse de la famille. Mais cet honneur lui coûte bien cher; car elle est obligée de suivre le sort du mari commun, & de se faire enterrer vive dans le même tombeau. L'Auteur fut témoin de cette (29) cérémonie. Le Capitaine ou le Chef du Village étant

Le titre de premiere femme coûte cher à celle qui l'obtient.

Elle est enterrée vive avec son mari.

(27) Villault, p. 85. *sup.* p. 144.
(28) Des Marchais, *ubi* (29) *Ibid.* p. 139 & suiv.

Côte de Malaguette.

mort d'un excès d'eau-de-vie, les cris de toutes ses femmes se firent entendre aussi-tôt dans toute l'étendue de l'Habitation. Toutes les autres femmes se rendirent auprès d'elles, & se mirent à crier aussi comme des furieuses. La favorite se distinguoit par la violence de ses gémissemens. Mais ce n'étoit pas sans raison. Comme il s'en trouve quelquefois, dans les mêmes circonstances, qui prennent sagement le parti de la fuite, les autres femmes, sous prétexte de la consoler, l'observerent de si près, qu'elle se trouva forcée de se soumettre à l'usage. Les parens de son mari vinrent lui faire des complimens de condoléance, & lui dire le dernier adieu. Le Marbut examina le corps, & déclara qu'il étoit mort naturellement. Ensuite l'ayant lavé & soigneusement essuyé, avec le secours de quelques autres Prêtres, il l'oignit d'une composition grasse depuis la tête jusques aux pieds. Dans cet état, il l'étendit au milieu de la maison sur une natte.

Circonstances de cette funeste cérémonie.

Les femmes se placerent autour du cadavre ; & la favorite se mit de bonne grace à la tête, comme au poste d'honneur. D'autres femmes firent un second cercle autour des premieres.

Elles sembloient avoir entrepris toutes ensemble de se surpasser l'une l'autre, par la force de leurs cris, & par la violence avec laquelle chacune arrachoit ses propres cheveux, & se déchiroit le visage. Quelquefois elles interrompoient cette affreuse scène, pour garder un moment le silence. D'autres récitoient alors les vertus & les belles actions du mort; après quoi les cris & les contorsions recommençoient encore plus furieusement. Cette infernale musique dura l'espace de deux heures. Enfin, deux Négres fort robustes entrerent dans la maison, prirent le corps sans prononcer un seul mot, le lierent sur une civiere de branches d'arbres; & l'ayant chargé sur leurs épaules, ils le porterent par toute la Ville, en courant de toutes leurs forces, & contrefaisant les desesperés ou les yvrognes, avec des gestes & des mouvemens si ridicules, qu'ils ne peuvent être comparés qu'à ceux des femmes qui suivoient cette folle & comique procession. Le bruit étoit si étrange dans tout le Village, qu'il n'auroit pas permis d'entendre le tonnerre. Après une marche, qui dura près d'une heure, le corps fut détaché de la civiere, & déposé au lieu de la

CÔTE DE MALAGUETTE.

ſépulture. Alors les cris & les extravagances des femmes recommencerent avec une nouvelle violence.

Pendant que ce bruit continuoit, le Marbut fit une foſſe aſſez grande pour contenir deux corps. Il tua enſuite une chevre, & l'écorcha. Les inteſtins ſervirent à faire un ragoût, dont il mangea avec pluſieurs des aſſiſtans. Il en fit manger auſſi à la Favorite, qui ne marqua pas beaucoup de goût pour le dernier aliment de ſa vie. Cependant elle en avalla quelques morceaux; & pendant ce repas, la chair de l'animal fut coupée en petites pieces, pilée, & diſtribuée à l'Aſſemblée. Les lamentations ſe renouvellerent. Enfin, lorſque le Marbut eut jugé qu'il étoit tems de finir la cérémonie, il prit la Favorite par les deux bras, & la mit entre les mains de deux grands Négres, qui la ſaiſirent rudement, & lui lierent les mains par-derriere. Dans cet état, ils la coucherent ſur le dos; ils lui mirent une piece de bois ſur la poitrine; & montant deſſus, les mains appuyées ſur les épaules l'un de l'autre, ils la foulerent aux pieds, & l'écraſerent bien-tôt. Enſuite ils la jetterent à demimorte dans la foſſe avec les reſtes de la

Mort cruelle de la favorite.

la chevre. Ils jetterent fur elle le corps de fon mari, & remplirent la foffe de terre & de pierres. Les cris cefferent auffi-tôt. Un profond filence regna dans l'affemblée, & chacun fe retira auffi tranquillement que s'il n'étoit rien arrivé d'extraordinaire (30).

Côte de Malaguette.

Langue de Seftos.

La Langue du Pays de Seftos (31) eft la plus difficile de toute la Côte; ce qui réduit les Européens à la néceffité d'y faire le commerce par fignes. Les Négres excellent dans cet art. Ils ont confervé néanmoins quantité de mots François, qui leur ont été tranfmis par leurs ancêtres, mais auffi défigurés qu'on peut fe l'imaginer. Ils ont appris auffi des François l'art de tremper le fer & l'acier, ou plutôt ils l'ont à une perfection dont les Européens n'approchent point. Les Marchands de l'Europe, qui trafiquent fur cette Côte, ne manquent jamais de faire donner leur trempe aux cifeaux dont on fe fert pour couper les barres de fer (32).

Comment les Portugais s'y font établis.

Ce font les Portugais qui ont chaffé la Nation Françoife de tous les Eta-

(30) Des Marchais, p. 139 & fuiv.

(31) Barbot dit que leur dialecte eft *Quabe*, & qu'ils parlent généralement du nez & fort vite.

(32) Barbot, p. 149.

CÔTE DE MALAGUETTE.

bliſſemens qu'elle avoit dans cette contrée. Ils y ont exercé long-tems leur tyrannie ſur les Habitans. Mais les avantages qu'ils tiroient d'un riche commerce ayant excité en 1664, la jalouſie des Anglois & des Hollandois, leur puiſſance commença bien-tôt à décliner. Inſenſiblement ils y ont perdu leurs poſſeſſions & leurs Forts; & s'étant vûs forcés de ſe retirer dans les terres, ils ont pris le parti, pour s'y maintenir, de s'allier par des mariages avec les Naturels du Pays. De-là eſt ſortie cette race de Portugais noirs ou Mulâtres qu'on rencontre ſur toute la Côte. Par politique ou par affectation, les Portugais de l'Europe les reconnoiſſent pour leurs compatriotes, leur donnent le titre de Fidalgos, ou de Gentilshommes, leur accordent l'Ordre de *Chriſt*, les admettent aux Ordres ſacrés, & leur confient le Gouvernement de leurs Forts en Afrique.

Portugais Afriquains & leur commerce.

Ces Portugais Afriquains ſe ſont rendus fort puiſſans dans pluſieurs Cantons éloignés de la mer. Leur couleur & leurs alliances avec les Négres leur fait obtenir de tous côtés la liberté du commerce. Ils ont pénetré fort loin, par le Nord des Royaumes

de Gago & de Benin. Ceux qui sont établis sur les rivieres de Sierra-Léona, de Junco, de Sestos, & de Sanguin, portent leur commerce jusqu'à la Gambra, la Kasamansa, Rio S. Domingo, & Rio Grande. Un de leurs plus riches Négocians, qui faisoit sa résidence à cent lieues de la mer, sur les bords de la riviere de Sierra-Léona, entreprenoit tous les ans, avec les Mandingos, un long voyage au-delà d'une riviere considérable, qu'il prenoit pour la Gambra. Il est certain que tous ces avantages, joints à la considération que les Négres ont pour eux, les mettroient en état de faire un commerce d'immense étendue, s'ils recevoient plus régulierement des marchandises de l'Europe, & s'ils travailloient plus pour eux-mêmes que pour les autres Nations (33).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Combien il pourroit s'étendre.

Les Vaisseaux qui viennent pour la traite des Esclaves, touchent à Sestos pour y prendre du riz. Il leur revient dans les échanges à deux schellings le quintal. Nos Marchands portent à la Salle du *Palaver*, ou du Conseil, leurs chaudrons de cuivre, leurs bassins, leur poudre & leur plomb, leurs

Abondance les provisions à Sestos.

(33) *Ibid*, pag. 146 & suiv.

CÔTE DE MALAGUETTE.

vieux coffres, &c. & reçoivent pour ces marchandises du riz, des chevres, & de la volaille. Deux ou trois pipes, une charge de poudre, & d'autres bagatelles, leur procurent une excellente poule. Un bassin de deux livres est payé par une chevre. Atkins obtint deux chevres pour un vieux coffre, qui, étant armé d'une serrure, passa pour une rareté dans le Pays, & fut visité avec admiration par tous les Négres d'alentour (34).

Le Canton de Sestos produit une si grande abondance de riz, que le plus gros Bâtiment peut en faire promptement sa cargaison, à deux liards la livre. Mais il n'est pas si blanc ni si doux que (35) celui de Milan & de Verone. Les Habitans les plus distingués en font un commerce continuel, auquel ils joignent celui du poivre de Guinée & des dents d'éléphans, quoique la derniere de ces trois marchandises soit assez rare. Elle est néanmoins d'une fort bonne qualité : mais le prix n'en est pas reglé, parce qu'il n'y a point de Comptoir fixe dans le Pays. Le poivre est à si bon marché, que cinquante livres ne reviennent

(34) Atkins, p. 62. (35) Barbot, p. 132.

qu'à cinq sols en marchandises. Le même Auteur ajoute, qu'à l'arrivée d'un Vaisseau de l'Europe, les Négres s'empressent de venir à bord. Si c'est un Vaisseau François, ils font éclater (36) leur joie par des témoignages extraordinaires. Villault prétend qu'ayant conservé un fond d'attachement pour la Nation Françoise, ils n'ont jamais voulu souffrir que les Hollandois ni les Portugais formassent des Etablissemens dans leur Pays. Des Marchais nous apprend (37) que les Anglois n'ont pas laissé d'y établir un Comptoir, dont les ruines subsistent encore (38).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Affection des Habitans pour les François.

On avertit les Européens, qui relâchent à Sestos pour faire leur provision d'eau & de bois, d'éviter l'intempérance dans l'usage des fruits & de l'eau des sources vives. Ces deux excès, joints à la fatigue du travail, & au mauvais air qui s'exhale sans cesse d'un fonds marécageux, ruinent en peu de tems les meilleures constitutions. On commence par sentir de violens maux de tête, accompagnés de vomissemens & de douleurs dans les os, qui tournent en fiévres vio-

Dangers du climat.

(36) Bosman, p 48.
(37) Des Marchais, p. 135.
(38) Villault, p. 56.

Côte de Malaguette.

lentes, avec de fréquens délires, & qui deviennent mortelles en peu de jours (39).

## §. VI.

*Supplément sur le Pays & les Usages de Sestos; tiré de Barbot.*

Etendue du Pays de Sestos.

LE Voyageur dont on emprunte ce Supplément, étoit à Sestos en 1680. Il nous apprend que les terres de cette Contrée s'étendent l'espace d'environ trente-cinq lieues au long de la Côte, depuis la riviere de Saint-Jean ou de *Barsay* jusqu'à *Kro*; & beaucoup plus loin au Nord, s'il faut s'en rapporter au témoignage de plusieurs Officiers du Roi.

Oiseau singulier.

Dans un Bois, éloigné d'un mille de la Ville royale, Barbot & ses compagnons tuerent un oiseau de la grosseur d'un coq-d'Inde, & dont le cri est fort aigu. Sa chair est douce, potelée, d'un goût aussi agréable que celle du faisan. Le tems le plus favorable pour la chasse de cet oiseau, est le soir, lorsqu'il cherche à se placer pour la nuit. Il se perche sur un arbre particulier, où certains petits oiseaux font leur nid en grand nombre, à l'extrémité des branches. Leur grosseur

Autres especes.

(39) Barbot, p. 135.

CÔTE DE MALAGUETTE.

ne furpaffe pas celle du moineau ; mais ils ont le plumage fort agréable. Près du Village, ou de la Ville du Capitaine Jacob, l'Auteur en vit fur un feul arbre plus de mille nids. Le plus habile de tous les artifans n'égaleroit pas l'adreffe de ces petits animaux dans le mélange & l'entrelaffement des joncs & des petites branches dont ces nids font compofés, & ne joindroit pas fi bien la délicateffe à la folidité. Ils y laiffent un petit trou pour entrer & pour fortir.

Les hirondelles font ici fort petites. Elles ont la tête plate & le bec extrêmement petit.

Chiens de Seftos.

On voit ici des chiens, comme dans toutes les parties de la Guinée, mais en petit nombre, parce que les Négres trouvent leur chair excellente, & qu'ils en mangent beaucoup. Ils ont peu de porcs. Leurs moutons font fort différens de ceux de l'Europe. Outre qu'ils n'ont pas la même groffeur, la Nature leur a donné, au lieu de laine (1), du poil comme aux chevres, avec une forte de criniere comme aux lions. Leur chair eft un aliment médiocre. Cependant ils ne fe vendent

(1) Voyez les Figures.

CÔTE DE MALAGUETTE.

pas moins d'une barre de fer (2).

Les Négres de Sestos sont circoncis, sans qu'ils puissent en donner d'autre raison qu'un ancien usage qu'ils ont reçu de leurs ancêtres. Les Médecins du Pays sont les Prêtres. Ils connoissent fort bien la vertu des herbes & des plantes (3). Les femmes ont une maniere fort extraordinaire de donner les clysteres avec des tuyaux de canne, par lesquels elles soufflent la composition hors de leur bouche. L'Auteur en fit l'expérience.

Medecins & clysteres du Pays.

Deux hommes singuliers.

Il vit dans cette contrée deux hommes fort singuliers. L'un, qui étoit grand & robuste, avoit le fond de la peau de la blancheur du lait, mais entremêlé de petites taches noires qui lui donnoient l'apparence d'un tigre. L'autre au contraire, avoit le fond noir, avec de petites taches blanches. Mais ce qui rendoit celui-ci beaucoup plus curieux, c'est qu'il avoit passé la plus grande partie de sa vie dans la même place, sans autre occupation que de fumer continuellement du tabac. Il avoit le scrotum d'une monstrueuse grosseur, & cette incommodité n'avoit fait qu'augmenter depuis sa nais-

(2) Barbot, p. 131.

(3) Le même, p. 135.

ſance. L'Auteur ſoupçonna ces deux hommes d'être attaqués de la lépre, avec d'autant plus de fondement que ce mal eſt aſſez commun dans le Pays. Mais il reconnut ſon erreur, après avoir remarqué qu'on s'approchoit d'eux familierement, quoique les Négres évitent la communication des lépreux.

Côte de Malaguette.

Aux funérailles d'un Négre de diſtinction, tous les habitans du Village s'aſſemblent autour de la maiſon en courant d'un air furieux, & pouſſant des cris qui ne ſont pas plus meſurés. Les femmes ſont aſſiſes autour du corps, tenant à la main quelques feuilles de bananier pour le garantir du ſoleil, quoiqu'il ſoit couvert d'une piece d'étoffe. Le jour de l'enterrement, toute l'aſſemblée redouble ſes cris, ſur-tout au moment que le corps eſt renfermé dans ſon cercueil qui ne conſiſte ordinairement que dans quelques branches entrelaſſées. On y met auſſi le cimetere, la javeline, les colliers, & tous les habits du mort. Lorſque le cercueil eſt dans la foſſe, on force deux eſclaves, un de chaque ſexe, de manger un peu de riz qu'on a préparé pour cette cérémonie, quoique le ſort qui les attend, ne leur laiſ-

Funérailles d'un Négre de diſtinction à Seſtos.

Sacrifice humain.

Côte de Malaguette.

se de goût pour aucune nourriture. On les met ensuite chacun de leur côté debout dans la fosse qui est toujours fort grande & si profonde, qu'on ne leur voit plus que la tête. On prie le corps avec des cris & des hurlemens redoublés d'accepter cette offrande; & les esclaves étant assommés aussitôt, on les place aux deux côtés du cercueil, avec quatre chevaux qui sont tués aussi sur le champ, avec quelques pots de riz & de vin de palmier, avec des bananes & d'autres especes de fruits & de plantes. On recommence ensuite à prier le mort d'user librement de ces provisions, s'il est pressé de soif ou de faim dans son voyage. L'opinion des Négres est que la mort n'est qu'un passage qui les conduit dans un Pays éloigné, où ils doivent jouir de toutes sortes de plaisirs. Pendant cette lugubre exécution, les cris ne cessent pas dans l'assemblée. Mais à peine est-elle finie, qu'on ne pense qu'à la joie. On retourne gaiement à la maison du mort pour y boire & manger, soit aux dépens de la famille, soit à ceux des convives, si le mort n'a pas laissé dequoi fournir aux frais de la fête. Lorsqu'un Etranger se présente dans ces circonstances,

Festin qui suit l'enterrement.

il ne peut se dispenser de faire à l'assemblée quelque gratification en liqueurs ou en alimens, qui surpasse toujours la valeur du somptueux festin des Négres. C'est l'usage ici, comme à Quoja, d'enterrer les Habitans au lieu de leur naissance, à quelque distance qu'ils soient morts. CÔTE DE MALAGUETTE.

Les Négres de Sestos sont des Idolâtres ignorans & grossiers. Un jour que l'Auteur étoit à prendre l'air vers la pointe Sud de la riviere, à cinquante pas du Village, il trouva dans une petite cabane couverte de feuilles une figure imparfaite & grossiere, qui représentoit un corps humain. Elle étoit composée de terre noirâtre, de la hauteur d'environ deux pieds, & de la grosseur ordinaire de la cuisse. Barbot apprit que c'étoit le Fetiche du Village, & que tous les jours au soir, les Habitans & le Roi même, après s'être lavés dans la riviere, alloient se mettre quelques momens à genoux, ou se prosterner devant cette Figure. A quelque distance de la même cabane, on apperçoit certains rochers, ausquels ils rendent aussi un culte religieux, & qu'ils regardent apparemment comme leur Fetiche de mer. Idolâtrie ridicule.

Un autre jour, que l'Auteur se pro- Autre démon-

CÔTE DE MALAGUETTE.

gnage d'idolâtrie.

menoit au long de la riviere, il vit arriver, des lieux voisins, quantité de Négres dans une parure fort étrange. Ils avoient le visage barbouillé de sang, & poudré de farine de riz. Le motif de leur voyage étoit de s'assembler pour un sacrifice public, qu'ils nomment *Sandi-Leté*, c'est-à-dire, *la Poule de l'alliance.* Cette fête se célébroit pour la culture des terres, qui devoit commencer le jour suivant. Elle fut accompagnée de danses & de chants devant l'Idole. Mais on attendit, pour commencer la cérémonie, que l'Auteur fût retourné à bord, parce que la présence d'un Etranger seroit regardée comme une profanation. Deux jours après, Barbot remarqua qu'ils avoient coupé, à trois pieds de la terre, un fort bel oranger. Des deux côtés du tronc, ils avoient planté deux pieux, qui étoient joints au sommet (4) par une autre piece transversale, au-dessus duquel s'élevoit un quatriéme pieu, surmonté d'une petite baguette. Une poule égorgée, qui étoit suspendue par les pieds à cette baguette, descendoit vers le tronc de l'oranger, sur lequel son sang tomboit goute à goute au long du bec, dans

(4) Voyez la Figure.

l'endroit de l'arbre qui avoit été coupé. Elle étoit entourée de branches de palmier & de feuilles de bananier, qui remplissoient l'espace entre les pieux, avec de petites ouvertures néanmoins, qui sembloient ménagées exprès pour laisser du jour au-travers. On apprit à l'Auteur, que le tronc d'oranger étoit le Fetiche, & que le sang de la poule lui étoit offert pour nourriture (5). CÔTE DE MALAGUETTE.

## §. VII.

*Côte de Malaguette ou du Poivre, proprement dite.*

A Parler proprement, la Côte de Malaguette (1) ne s'étend que depuis Rio Sestos jusqu'à *Grova*, un peu au-delà du Cap das Palmas; c'est-à-dire, l'espace d'environ cinquante-cinq lieues. Elle est généralement basse & plate. Le terroir en est humide, gras, couvert de forêts, & fort bien arrosé par quantité de rivieres ou de ruisseaux, à l'embouchure desquels on trouve des Villages qui portent les mêmes noms. Les principaux & les

Etendue & qualités de cette Côte.

(5) Barbot, p. 132 & suiv.

(1) Les gens de mer, corrompant tous les noms, disent indifféremment Malaguette, Maniguette & Malagate. On a déja remarqué que c'est le nom que les François ont donné au poivre du Pays.

Côte de Malaguette.

plus fréquentés, sont le petit *Sestos* ou *Sestre*, ou *Sanguin*, *Bettoüa* ou *Battaway*, *Seno*, *Sestro* ou *Sestra-Kro*, *Kro-Setra*, *Wappo*, *Boto* ou *Bado*, le *Grand-Sestre*, le *Petit-Sestre*, *Goyana* ou *Goyava*, *Garaway* ou *Grova*.

Petit Sestos.

Le Petit-Sestre est à quatre lieues de la riviere (2) au Sud-Est. Dans l'intervalle, on trouve un rocher long & montagneux, sur lequel la nature a placé un fort grand arbre. Il est suivi de cinq autres rochers, au Sud, & précedé d'un seul du côté du Nord. Les Négres de cet espace sont livrés à la pêche, & n'offrent presque rien pour le commerce. Deux lieues plus loin, à l'Est, on rencontre la pointe de *Baxos-Suino*, qui s'avance dans la mer; & près d'elle un grand roc, dont le sommet paroît blanc, avec la figure d'une voile, qu'on découvre, dans le beau tems, de la rade de Sestos.

Baxos-Suino.

Sanguin.

Un peu au-dessous du roc est le Village de Sanguin (3), à l'embouchure d'une riviere du même nom, qui se décharge dans la mer au Sud-Sud-Est,

(2) Barbot confond ce lieu avec le petit Paris qui est beaucoup plus au Sud-Est.

(3) Des Marchais dit qu'il y a douze lieues d'ici à Rio Sestos (Vol. I. pag. 145.) & Snock, qu'on distingue aisément Sanguin à plusieurs grands arbres qui se présentent a l'Est.

& qui reçoit des Vaiſſeaux pendant l'eſpace de douze lieues, quoique ſon embouchure ſoit fort étroite (4), & bordée de grands arbres. Le Village (5) contient environ cent maiſons. Autrefois les Anglois y avoient un Etabliſſement ; mais le mauvais naturel des Habitans les a forcés de l'abandonner. Le Roi du Pays eſt tributaire de celui de Seſtos. Il eſt ordinairement vêtu d'une robbe bleue, à la Moreſque, & prend plaiſir à viſiter ſouvent les Vaiſſeaux qui ſont dans la rade Les Portugais & les Hollandois faiſoient ici le commerce de l'yvoire & du poivre ; mais, dans ces derniers tems, la multitude de Vaiſſeaux qui ſont venus ſur la Côte a fait tellement hauſſer le prix des marchandiſes du Pays, que les profits ſe réduiſent preſqu'à rien. L'Auteur ajoute qu'on ſe reſſent du même mal ſur toutes les Côtes de la Guinée. Dans les occaſions preſſantes, Sanguin eſt un lieu commode pour l'eau, le bois & les proviſions.

CÔTE DE MALAGUETTE.

(4) Des Marchais dit qu'elle eſt navigable l'eſpace de 12 ou 15 lieues ; que l'embouchure a 5 ou 600 pas de large ; & que ſa latitude eſt de 5 degrés 12 minutes du Nord, Vol. I. p. 148.

(5) Près du rivage, dit des Marchais, eſt un aſſez grand Village, ſitué entre de grands arbres. *Ibid.* p. 148.

CÔTE DE MALAGUETTE. Baffa ou Bofo.

*Baffa*, *Bofo*, ou *Bofou*, eſt un Village, éloigné de Sanguin d'une lieue & demie à l'Eſt. On y trouve quelques dents d'éléphans ; mais le poivre y eſt en abondance. On reconnoît aiſément ce lieu à ſa pointe de ſable, qui eſt (6) environnée de rocs. Quelques Négres du Canton parlent la Langue Portugaiſe ou la Lingua Franca.

Seterna ou Setres.

*Seterna*, ou *Setres*, n'eſt qu'à deux lieues de l'Eſt de Baffa. Sa pointe, qui eſt à l'Eſt, préſente auſſi des rocs à quelque diſtance en mer. Le commerce de l'yvoire & du poivre s'y fait avec aſſez d'avantage. Fort près, à l'Eſt, eſt le Village de Taſſe ou Daſſe. On rencontre enſuite *Bottoüa* ou *Battaway*, à la diſtance d'une lieue & demie. Cette Ville ſe reconnoît facilement, à deux grands rochers, dont l'un ſe préſente en mer à la diſtance d'environ deux milles, à l'Oueſt, & ſe nomme *Cabo de Sino* ; l'autre eſt éloigné de la Ville d'environ quatre milles, à l'Eſt. On diſtingue encore ce lieu à pluſieurs grandes collines, qui ſont derriere la Ville. La malaguette y eſt en abondance ; & le goût des Négres, dans les échanges, eſt pour

Bottoüa ou Battaway.

Cabo-Sino.

(6) Snock & Boſman donnent les mêmes marques.

Côte de Malaguette.

les perpétuanes, les chaudrons de cuivre, les barres de fer & les annabasses. Ils se rendent volontiers à bord pour le commerce; mais la plûpart sont des voleurs fort adroits, qui doivent être sans cesse observés (7), & qui se dispensent même, quand ils le peuvent, de payer ce qu'ils achettent.

Le Village de Sino est au Sud-Est de Bottoua, à une lieue & demie de distance, & se reconnoît au grand rocher qui termine une pointe de sable assez avancée dans la mer. Derriere cette pointe, on découvre une belle & grande riviere, qui vient de fort loin dans les terres, & qui n'est point inférieure à celle de Sestos (8).

Souverabo ou Sabrebou.

Sestre-Krou.

Le Village de *Souverabo*, ou de *Sabrebou*, est à une lieue de Sino, au Sud-Est. Celui de *Sestre-Kro*, ou *Krou* (9), à cinq lieues de Sabrebou, est agréable & spacieux. On le reconnoît à son Cap, formé par trois collines & planté d'arbres, qui paroissent, de la mer, comme autant de mâts. Ce Cap, ou cette Pointe, est environnée de rochers, dont quelques-uns s'avancent un peu dans la mer. On a, pour

(7) Bosman, p. 485, & Barbot, p. 136.

(8) Bosman, *ibid.*

(9) Bosman, p. 136 & suiv.

CÔTE DE MA-LAGUETTE. autre marque, deux rochers sur le rivage, à deux milles l'un de l'autre. La terre est basse & plate. Dans un besoin pressant, on peut trouver de l'eau dans un enfoncement du rivage, qui se présente comme une petite Baye, mais sans aucun abri.

Wappo. *Wappo* est à cinq lieues de Sestre-Krou, situé sur une petite riviere. Il est reconnu par une rangée de vingt ou trente arbres, qui paroissent sur un terrain haut, long & uni, à peu de distance du rivage, avec cinq palmistes à l'extrémité. Il est remarquable aussi par une Isle plate, ou plûtôt un rocher, qui est fort près de la Côte, & qui est environné de plusieurs autres petits rocs. Les dents d'éléphans sont fort grosses dans le Village qui est au-dedans la riviere, aussi-bien qu'à Borua & à Sestre-Krou. Le Pays abonde en malaguette, & les Négres l'apportent sur les Vaisseaux dans de grands paniers (*), qui ont la forme d'un pain de sucre.

Drova. Nisso. *Drova-Drue*, ou *Drou*, & Nisso, sont deux autres Villages entre Wappo & le Grand-Sestre. Ils produisent une grosse quantité de malaguette, à si bon marché, que pour une barre

(*) Le même, p. 486.

CÔTE DE MALAGUETTE.

de fer Barbot en acheta trois cens cinquante livres. Les Négres, aux environs de Wappo & dans les Cantons voisins, sont plus doux & plus traitables que du côté de l'Ouest, mais fort importuns à demander leurs daschis, c'est-à-dire, des présens, avant que de commencer le commerce. Leur langage est inintelligible. La mer, au long de toutes ces Côtes, fournit une grande variété de poisson, qui est à peu près le même que sur la Côte d'or.

Le grand Sestre & le petit Sestre, nommés autrement *le grand & le petit Paris.*

Depuis Wappo jusqu'au Grand-Sestre, le rivage s'étend au Sud-Est quart de Sud. La seconde de ces deux Places, qu'on appelle aussi *Sestre-Paris*, est un grand Village sur la riviere nommée *Rio das Escravos*. Il est à deux lieues & demie de Drova, au Sud-Est. Ses marques sont un rocher au Nord-Ouest, & un enfoncement dans la Côte, au-dessus duquel sont trois palmistes dans les terres. Les Hollandois appellent ce lieu *Balletjes-Beck*, du nom d'un Marchand Négre, qui y exerçoit autrefois le commerce. Les Habitans ne s'approchent point d'un Vaisseau dans leurs Canots, sans crier de toutes leurs forces, avec un reste de prononciation Normande : « Ma-» laguette tout plein, Malaguette tout

CÔTE DE MALAGUETTE.

» plein ; tout plein, tout plein ; tant à » terre de Malaguette. Ils reconnoissent ensuite, aux réponses des Matelots, si le Bâtiment est François. Les Dieppois donnerent autrefois à cette Ville le nom de *Sestre-Paris*, parce qu'elle est une des plus grandes & des plus peuplées de cette région. Ils y avoient un Etablissement pour le commerce du poivre & de l'yvoire, deux marchandises que le Pays produit abondamment. Le poivre des Indes n'étoit point encore connu dans l'Europe. Mais les Portugais ayant ensuite conquis l'Isle du Prince, se répandirent sur toutes les Côtes de Guinée & s'établirent sur les ruines des Comptoirs François.

Le Grand-Sestre se nommoit le *Grand-Paris*; comme le Petit-Sestre, qui est quelques lieues plus loin, portoit le nom de *Petit-Paris*. Barbot a placé mal-à-propos celui-ci près de Rio Sestos. Tous ces noms, observe des Marchais, qui subsistent encore dans l'usage des autres Nations & des Négres mêmes, ne peuvent laisser aucun doute que les François n'aient eu d'anciens Etablissemens sur cette Côte. On a remarqué, dans le Tome précédent, qu'ils en font remonter l'ori-

Epoque des Etablissemens Fran-

gine en 1366, & qu'ils l'attribuent aux Marchands de Dieppe en Normandie. Ajoutez, dit le même Auteur, que les Habitans du Pays conservent toujours leur ancienne affection pour la Nation Françoise (10).

çois sur cette Côte.

Goyana.

On compte trois lieues & demie depuis le Grand-Sestre jusqu'au Village de *Goyana* ou *Goyava*; quatre ensuite jusqu'à Garouay, toutes terres basses; & deux de Garouay au Cap das Palmas. Les marques de Goyava sont une haute montagne assez éloignée dans les terres, & une riviere nommée *Rio de S. Clemente*, qui n'est pas navigable pour les Chaloupes, & qui coule intérieurement au long des Côtes. Elle a sur la rive du Sud un petit Village, ou un Hameau, où l'eau fraîche, l'yvoire, & le poivre de Guinée sont en abondance.

Cabo das Palmas.

*Cabo das Palmas*, ou le Cap Palmas, a tiré son nom d'un grand nombre de palmiers qui se présentent dans plusieurs endroits, sur-tout près du rivage, & sur deux collines qui forment le Cap. Sa situation est exactement à quatre degrés cinquante minutes de latitude du Nord (11).

(10) Des Marchais, Vol. I. p. 149.

(11) Comme des Marchais, & Labat après lui,

CÔTE DE MALAGUETTE.

Derriere ce Cap, la Côte forme un enfoncement, où les Vaisseaux trouvent une bonne retraite contre les vents du Sud. A la distance d'une lieue vers l'Est, le rivage est bordé par un grand rocher, à la pointe duquel on trouve une rangée de basses ou de petits rocs, dont la surface est égale à celle de l'eau. Ces écueils, qui ne s'avancent pas moins d'une lieue dans la mer, ont causé anciennement la perte de plusieurs Vaisseaux. On rencontre, deux lieues plus loin en mer, un autre banc, où le courant de la marée est fort impétueux, sur neuf ou dix brasses d'eau.

Grova.

Deux lieues à l'Est du Cap, on trouve *Grova*, qui termine la Côte du Poivre où de Malaguette.

Il manqueroit quelque chose à cette Description, si l'on n'y joignoit un petit nombre d'Observations générales sur la nature du terroir & sur le caractere des Habitans.

Observations générales sur cette Côte.

Les vapeurs continuelles qui s'élevent de tant de rivieres, au long de la Côte, produisent des fiévres malignes, qui ne sont jamais sans danger pour les Européens. Ce mauvais air est si

se trompent souvent pour les latitudes, on ose à peine compter ici sur cette observation.

pernicieux au Cap-Palmas, qu'il se fait quelquefois sentir à trois ou quatre lieues en mer; car, pour peu que le brouillard ait d'épaisseur, il répand jusqu'à cette distance une puanteur insupportable.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Alimens & provisions du Pays.

En général, le Pays a beaucoup de pois, de féves, de courges, de limons, d'oranges, de *Bacchos*, de bananes, & une sorte de noix dont la coque est fort épaisse, & qui est véritablement un fruit délicieux. Il a des bestiaux en abondance, des chevres, des porcs, de la volaille, & plusieurs sortes d'excellens oiseaux à très-bon marché. Le vin de palmier & les dattes, que les Négres aiment passionément, y sont de la meilleure qualité du monde. Mais la principale richesse de la Côte est la malaguette ou le poivre de Guinée, dont l'abondance empêche toujours la cherté. Suivant Barbot (12), les Négres de Sestos l'appellent *Waizanzag*; & ceux du Cap de Palmas, *Emaneghetta* (13).

Origine attribuée au nom de Malaguette.

Quelques Ecrivains, tels que Lemery & Pomey (14), prétendent que

(12) Description de la Guinée, p. 132.

(13) De-là vient le nom de Malaguette parmi les Européens.

(14) Histoire des drogues.

CÔTE DE MALAGUETTE.

la malaguette a tiré son nom de *Melega*, Ville d'Afrique ; mais ils ne nous apprennent point comment ni d'où cette marchandise & le nom sont passés en France.

Description de cette plante & de son fruit.

La Plante qui porte le poivre de Guinée, devient plus ou moins forte, suivant la bonté du terroir, & s'éleve ordinairement à la qualité d'arbrisseau. Quelquefois, faute de cet avantage, elle demeure rampante, du moins si elle n'est soutenue avec soin, ou si elle ne s'attache à quelque tronc d'arbre, qui lui sert d'appui. Alors, comme l'if, elle couvre tout le tronc. Lorsqu'elle rampe, les grains, quoique plus gros, n'ont pas la même bonté. Au contraire, plus les branches s'élevent & sont exposées à l'air, plus le fruit est sec & petit; mais il en est plus chaud & plus picquant, avec toutes les véritables qualités du poivre. La feuille de la malaguette est deux (15) fois aussi longue que large. Elle est étroite à l'extrémité. Elle est douce, & d'un verd agréable dans la saison des pluies. Mais lorsque les pluies cessent, elle se flétrit & perd sa couleur. Brisée entre les doigts, elle rend une odeur aromatique, comme le

(15) Barbot, *ibid.*

clou

Côte de Malaguette.

clou de girofle ; & la pointe des branches a le même effet. Sous la feuille, il sort de petits filamens frisés, par lesquels elle s'attache au tronc des arbres ou à tout ce qu'elle rencontre. On ne peut décrire exactement ses fleurs, parce qu'elles paroissent dans un tems où l'on ne fait pas de commerce sur la Côte. Cependant il est certain que la plante produit des fleurs, ausquelles les fruits succedent en forme de figues angulaires de différentes grosseurs, suivant la qualité ou l'exposition du terroir. Le dehors est une peau fine qui se seche & devient fort cassante. Sa couleur est un brun foncé & rougeâtre. Les Négres prétendent que cette peau est un poison. La graine qu'elle renferme est placée régulierement & divisée par des pellicules fort minces, qui se changent en petits fils d'un goût aussi picquant que le gingembre. Cette graine est ronde, mais angulaire, rougeâtre avant sa maturité, plus foncée, à mesure qu'elle mûrit, & noir enfin, lorsqu'elle a été mouillée. C'est dans cet état qu'on l'emballe pour le transport. Cependant cette humidité produit une fermentation qui diminue beaucoup sa vertu. Pour se bien vendre, il faut

Qualités de la bonne malaguette.

CÔTE DE MALAGUETTE.

qu'elle ait le goût aussi picquant que le poivre de l'Inde.

Sa forme, suivant Barbot.

Barbot représente le fruit presqu'ovale, mais terminé en pointe. Sa peau, dit-il, est fort mince, verte d'abord, & d'un bel écarlate lorsqu'elle est seche ; douce & molle, parce que n'ayant point de poulpe, elle n'est pas tendue. Dans l'intérieur est la malaguette qui croît en quatre ou cinq rangées couvertes de pellicules blanches qui séparent aussi chaque graine l'une de l'autre. Ces pellicules sont plus âcres & plus piquantes que le poivre le plus chaud.

Avant sa maturité, continue le même Voyageur, le fruit est rouge & d'un goût assez agréable. Le meilleur a la couleur d'une chateigne. Il est gros, pesant & fort uni. Le noir est le plus petit. Il prend sa couleur, lorsqu'il est emballé à bord (16), car on le charge verd. La graine n'est ni si grosse ni si ronde que le poivre d'Inde. Elle a plusieurs angles (17). Les rameaux de la plante tirent sur le goût du girofle. Mais il y a une autre sorte de mala-

(16) On vient de lire le contraire. Mais on doit juger que chaque Marchand a sa méthode.

(17) Les Portugais lui en donnent six, & de-là vient le nom de Rio *Sestos* ou *Sextos*.

guette qui croît comme l'herbe à grandes feuilles. Celle qu'on achette depuis le milieu de Novembre jusqu'au mois de Mars, doit être vieille au moins d'une année ; car la nouvelle commence à boutonner au mois de Janvier (18).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Tems de la cueillir.

On cueille le fruit, lorsque l'extrémité des feuilles commence à noircir. Le poivre de Guinée a quelquefois été fort recherché en France & dans les autres Pays de l'Europe, sur-tout lorsque celui de l'Inde y est cher & rare. Les Marchands s'en servent aussi pour augmenter injustement leur profit en le mêlant avec le véritable poivre (19).

La malaguette de Rio Sestos croît sur une sorte d'arbuste, & passe pour la plus grosse de toute la Côte qui en tire son nom. Les plantes y sont si près l'une de l'autre, que dans quelques endroits elles ont l'apparence d'un petit bois (20).

Sorte de cardamome.

Bosman rend témoignage qu'outre la malaguette, on trouve dans le même Pays un autre fruit qui ressemble au cardamome par le goût & la figu-

(18) Barbot, p. 132, & Bosman, p. 305.

(19) Des Marchais, *ubi sup.* p. 155.

(20) Barbot, *ubi sup.*

Côte de Malaguette.

re, & qu'il prend en effet pour le même fruit. Il ajoute qu'à Benin & dans quelques Pays intérieurs, on voit du poivre qui ne differe pas de celui de l'Inde.

Piment de la même Côte.

La derniere espece de poivre qui s'appelle ici *piment*, & qui porte en Europe le nom de *poivre d'Espagne*, croît en abondance sur la Côte. L'arbuste qui le produit, est un peu moins haut que nos groseillers d'Europe. Il y a deux sortes de piment, le grand & le petit, tous deux verds d'abord; mais le petit prend ensuite un fort beau rouge, & le grand tourne sur le noir. Ce fruit est plus estimé que le poivre noir commun, sur-tout la petite espece qui n'a pas le quart de la grosseur de l'autre, mais dont l'arbuste a six fois plus de hauteur & d'étendue dans ses branches. Le piment confit au vinaigre ou au jus de limon, passe pour un excellent stomachique (21).

Commerce du piment abandonné des Européens.

Les Hollandois s'étoient mis autrefois dans l'usage de transporter une grosse quantité de piment. Ils en chargeoient des Vaisseaux entiers. Mais ce goût paroît fort diminué dans leur Nation. L'Auteur se procura trois quintaux de piment à Rio Sestos pour une

(21) Bosman, p. 305.

ſeule barre de fer, dont la valeur ne ſurpaſſoit pas cinq ſchellings. Aujourd'hui les Marchands de l'Europe s'arrêtent fort peu à toutes ces eſpeces de poivre, & ne prennent ſur la Côte de Malaguette que des dents d'éléphans. CÔTE DE MALAGUETTE.

Marmol nous apprend dans ſon Afrique, qu'avant l'arrivée des Portugais, les Marchands de Barbarie traverſoient une grande partie du Continent pour aller chercher le poivre de Guinée, & que de la Barbarie ils le tranſportoient dans toutes les parties de l'Italie, où il ſe nommoit *graine de Paradis*, parce que les Italiens n'en connoiſſoient pas l'origine. Autrefois exercé par les Marchands de Barbarie.

Les Habitans de la Côte du Poivre ſont livrés à tous les excès de l'intempérance & de la luxure. Ils n'entretiennent les Européens, & ne parlent enſemble que des plaiſirs qu'ils prennent avec les femmes. Il s'en trouve, dit-on, qui proſtituent leurs femmes à leurs propres enfans; & lorſque les Marchands de l'Europe leur reprochent cette infamie, ils affectent d'en rire comme d'une bagatelle. Le penchant au larcin eſt une qualité commune à toute la Nation, du moins à l'égard des étrangers. S'ils ſont reçus Debauche des habitans de cette Côte.

CÔTE DE MALAGUETTE.

à bord, ils dérobent adroitement, vivres, marchandises, & tout ce qui tombe sous leurs mains, jusqu'à des pointes de clous & des morceaux de fer brisés ou rouillés. Ils ne sont pas moins insupportables par leur importunité à demander des daschis ou des présens.

Difficultés de leur Langue.

Leur langage est si difficile, que non seulement les Européens n'y peuvent rien comprendre, mais qu'on ne trouve pas même d'Interpretes pour cette région parmi les autres Négres. Aussi le commerce ne se fait-il que par des signes & des gestes. C'est par cette voie qu'ils expriment leur goût pour la débauche & leurs idées de plaisir. Ils sont généralement bien faits & d'une phisionomie agréable. La plûpart ne sont couverts que d'un pagne ou plutôt d'une simple piece d'étoffe au milieu du corps. Ils sont sujets à des hernies fâcheuses. L'Auteur en vit un à qui le scrotum tomboit jusqu'aux genoux. Cependant ils sont robustes & laborieux. Lorsqu'arrivant de différens cantons, ils se rencontrent au rivage ou sur un Vaisseau, ils se prennent mutuellement par les bras fort près de l'épaule, en prononçant le mot *Towa*. Ensuite faisant glisser leur

Leur maniere de s'entresaluer.

main jusqu'au coude, ils repetent *To-wa*. Après quoi, ils se prennent par les doigts, comme les Négres de Sestos, & les font craquer, en prononçant plusieurs fois *Enfanemate*, *Enfanemate*, c'est-à-dire *mon ami, comment vous portez-vous ?*

Côte de Malaguette.

Ils ont d'excellens Forgerons qui entendent parfaitement l'art de la trempe, & qui rendent les armes & tous les instrumens de fer d'une dureté à toute épreuve. Ils ne manquent pas d'ouvriers pour la construction de leurs Canots. L'expérience leur tient lieu de lumieres pour l'agriculture, du moins à l'égard du riz, du millet & de la malaguette, qui sont leur principale ressource pour la nourriture & le commerce. Leur *Taba*, ou leur *Taba-Seyle*, que d'autres appellent *Tabo-Seyle*, c'est-à-dire leur Roi, exerce une autorité arbitraire, & ne paroît en public qu'avec beaucoup de pompe. Ses peuples contribuent à son pouvoir par des sentimens naturels de soumission. Leur simplicité les attache beaucoup au Paganisme. Ils rendent un culte aveugle à leurs Grisgris & aux ames des morts, qu'ils prient de leur accorder dans ce monde une vie paisible. Ils saluent la nouvelle Lune

Leurs artisans.

Leur Roi & leur Religion.

CÔTE DE MALAGUETTE.

avec des chants, des danses & d'autres bouffonneries. Leur superstition est extrême pour les Sorciers.

Tems propre au commerce de cette Côte.

Le tems le plus favorable pour le commerce de cette Côte, est le mois de Février, de Mars & d'Avril. Les petits Vaisseaux donnent plus de facilité que les grands. On commence à sentir les vents Sud-Sud-Est au mois de Mai. Ils amenent les tornados & les grandes pluies qui sont toujours accompagnées de tonnerres & d'éclairs terribles (23).

## CHAPITRE III.

### *Description de la Côte d'Yvoire.*

CÔTE D'YVOIRE. Etendue & division de la Côte d'Yvoire.

Les gens de mer & les Géographes ne s'accordent pas sur l'étendue & la division de la Côte d'Yvoire. Barbot dit que les François & les Hollandois la font commencer à Grova, deux lieues à l'Est du Cap-Palmas, & continuer jusqu'à Rio de Sueiro da Costa, où commence proprement la Côte d'Or. Il la subdivisent en trois parties; la *Côte d'Yvoire*, la Côte de

(23) Barbot, p. 137 & 138.



17

E LA

7 GUINE 7

alme Jusqu'a

Pointes

*ux des Navig*

*le la Marine.*


Biblioteca Nazionale - Napoli -
FONDO
PALATINO

*Male-gentes*, & celle de *Quaqua*. Ils veulent, comme les Portugais, que la Côte d'Yvoire, proprement dite, s'étende depuis Grova jusqu'à la riviere de S. André, Nord-Est & Sud-Ouest; celle de Male-gentes, depuis la riviere de S. André jusqu'à Rio Lagos, Ouest-Sud-Ouest & Est-Nord-Est; & celle de Quaqua, depuis Rio Lagos jusqu'à Rio de Sueiro da Costa, de l'Ouest-Nord-Ouest à l'Est-Sud-Est. Toute cette étendue de Côte est bordée de Villages & de Hameaux (1).

CÔTE D'YVOIRE.

Nom que les Hollandois lui donnent.

Suivant des Marchais & d'autres Voyageurs, toute la Côte, depuis le Cap-Palmas jusqu'au Cap-Très-Puntas, est connue des gens de mer sous le nom de *Côte des Dents*, ou Côte *d'Yvoire*. Les Hollandois la nomment, dans leur Langue, *Tand-Kust*. Elle se divise en deux parties; celle du bon & celle du mauvais Peuple. Ces deux Nations sont séparées par la riviere de Botro. On ignore à quelle occasion la derniere a reçu le titre de mauvaise; mais il est certain, en général, qu'à l'Est du Cap-Palmas les Négres sont méchans, perfides, voleurs & cruels. A l'égard du nom de Côte d'Yvoire, on conçoit, tout d'un coup, qu'il vient

(1) Le même, p. 138.

T v

CÔTE D'YVOIRE.

du grand nombre de dents d'éléphans que les Européens achettent sur cette Côte (2).

Nation des Quaquas. D'où vient ce nom.

Celle du bon Peuple commence au Cap la Hou. Les Hollandois ont donné le nom de *Quaquas* aux Habitans, jusqu'au Cap de Sainte-Apolline, parce qu'en s'approchant des Vaisseaux de l'Europe, ils avoient ce mot sans cesse à la bouche. On a jugé qu'il signifie *bon-jour*, ou, *soyez les bien-venus*. Villault remarque qu'ils le répetent souvent, lorsqu'après avoir mangé ils paroissent contens de s'être bien rempli (3) l'estomac. Cependant Snock, qui étoit Hollandois, semble embarrassé à trouver l'origine & la signification du même mot ; à moins, dit-il, qu'on ne prétende trouver quelque ressemblance entre l'accent de ces Négres, & le chant ou le cri des canards. Mais il ajoute que la Langue de cette Côte ne lui a pas paru fort différente de celle des autres Négres. Il assure d'ailleurs, que les Habitans appellent leur Pays, *Ado*, & qu'ils se nomment eux-mêmes (4) Adosiens. Smith, qui confond Bosman avec Snock, semble lever la difficulté, en

(2) Des Marchais, Vol. I. p. 157.

(3) Villault, p. 117.

(4) Bosman, p. 191.

assurant que le mot de *Quaqua*, dans la Langue de ces Négres, signifie *Dents*: d'où il conclud (5) que Côte de Quaqua & Côte d'Yvoire sont synonimes. Mais il ne produit aucune autorité, & ne dit pas même d'où lui vient cet éclaircissement.

CÔTE D'YVOIRE.

Outre le nom de Quaqua, les Hollandois ont donné à la même Côte celui de *Côte des six bandes*, parce que les pagnes, ou les pieces d'étoffe de coton à raies blanches & bleues, dont les Habitans font usage, sont composés de six largeurs cousues ensemble avec assez d'art & de propreté (6).

Côte de Quaqua nommée *Côte des six bandes*.

Les principaux Villages de la Côte d'Yvoire sont, *Grua* ou *Grova*, *Tabo*, *Petit-Tabo*, *Grand-Drevin*, *Botro*, *Cap-la-Hou*, *Cap-Apollonia* ou Sainte-Apolline, *Vallo*. Toutes ces Places sont situées à l'embouchure d'autant de rivieres dont elles portent les noms. L'intérieur du Pays est peu connu, parce que depuis la retraite des Normands, les Naturels n'ont pas voulu souffrir qu'aucune Nation de l'Europe s'y établît; de sorte que tout le commerce s'y fait à bord, ou sur le riva-

Ses principaux Villages.

(5) Smith, Voyage de Guinée, p. 113.

(6) Des Marchais, *ubi sup.* p. 185.

CÔTE D'YVOIRE.

ge, avec des précautions extrêmes de part & d'autre. On trouve dans chaque Canton les mêmes marchandises, c'est-à-dire, de l'or, de l'yvoire & des Esclaves. Quoiqu'il n'y ait point de tarif reglé, le commerce est considérable.

Leurs distances.

On compte trois lieues du Cap-Palmas à Grova; trente de *Grova* à *Tabo*; quatre de *Tabo* au *Petit-Tabo*; cinq ensuite à Berbi; six de Berbi au Grand-Drevin; deux du Grand-Drevin à Tao; trois de Tao à la riviere S. André; & comptant ainsi de Place en Place, sept à Giron, huit au Petit-Drevin, trois à Botrou, sept au Cap-la-Hou, dix à *Gamo*; ce qui fait, pour toute la Côte, l'espace de quatre-vingt-huit lieues depuis le Cap-Palmas jusqu'à *Gamo*. Quelques Navigateurs l'étendent jusqu'à celle du mauvais Peuple, à l'Est; & d'autres, la terminant à Botrou, réduisent toute la Côte du bon Peuple à vingt-cinq lieues (7).

Bornes de cette Côte.

Dans la Description de cette Côte, qui est continuellement bordée de Villes & de Villages, on ne s'arrêtera qu'à ceux qui sont connus des Européens.

(7) Le même, p. 183.

*Tabo-Dune*, qui suit Grova, est remarquable par un Grand-Cap-Verd qui en est voisin, & qui paroît couvert de bois, comme tout le Pays. Le cours des marées y est ordinairement Est-Nord-Est ; & quelquefois néanmoins Sud, & Sud-Ouest.

CÔTE D'YVOIRE. Tabo-Dune.

Tabo, dix lieues à l'Est de Tabo-Dune, se reconnoît aisément de la mer, au grand rocher qu'on apperçoit dans l'éloignement, à une lieue & demie, Ouest de la Place. Le Cap qui en est voisin, est couvert de grands arbres, dispersés sans ordre, & la Rade n'a pas moins de dix-huit ou vingt brasses de fond. On trouve, près du Village, une petite riviere, nommée par les Portugais *Rio de San Pedro*, qui a, du côté de l'Ouest, quelques montagnes, auxquelles ils ont donné aussi le nom de *Sierra de Santa Apollonia*.

Tabo.

*Petri* ou *Petiero*, autre Village, deux lieues plus loin, à l'Est de Tabo, est distingué par un rocher, qui n'en paroît pas éloigné.

Petri ou Petiero.

*Taho*, deux lieues à l'Est de Petri ; & *Berbi*, autre Village, deux lieues plus loin, se reconnoissent à la hauteur de leur montagne.

Taho.

*Druyn* ou *Drevin-Petri*, nommé

Grand Drevin.

Côte d'Yvoire.

aussi le *Grand-Drevin* (8), est près de la riviere S. André. On le reconnoît à quelques maisons, qui s'apperçoivent de la mer sur un terrain assez élevé & peu éloigné du rivage; à plusieurs grands arbres qu'elles ont à l'Ouest, & à quatre Plaines qui se font voir au milieu des bois, une lieue à l'Ouest de la Ville. Les Portugais appellent ce Cap, *Cabo da Prayaba*; c'est-à-dire, Cap du petit rivage (9). La Ville est située dans une Isle, au milieu d'une riviere, qui vient du Nord entre deux chaînes de montagnes, derriere lesquelles on trouve des prairies agréables, & des pâturages (10) qui s'étendent à perte de vûe. Outre la Ville, on découvre trois Villages, éloignés d'une demi-lieue l'un de l'autre, qui nourrissent une prodigieuse quantité de vaches & d'autres bestiaux.

Caractere des Habitans.

Les Habitans de ce Canton sont les plus sauvages de toute la Côte. On les accuse d'être antropophages. Ils font gloire de porter les dents en pointes, & de les avoir aussi aigues que des ai-

(8) Uring dit qu'il y a sur cette Côte plusieurs Villes qui le nomment *Drevin*, entre lesquelles il nomme *Tabo Drevin*; p. 134.

(9) Barbot, p. 139.

(10) Villault, p. 110, & des Marchais, p. 165.

CÔTE D'YVOIRE.

guilles ou des aleines. Barbot ne conſeille à perſonne de toucher à cette dangereuſe terre. Cependant les Négres apportent à bord de fort belles dents d'éléphans ; mais il ſemble que leur vûe ſoit de les faire ſervir d'amorce pour attirer les Etrangers ſur leur Côte, & peut-être pour les dévorer ; car ils mettent leurs marchandiſes à ſi haut prix, qu'il y a peu de commerce à faire avec eux. D'ailleurs ils demandent avec importunité tout ce qui ſe préſente à leurs yeux, & paroiſſent fort irrités du moindre refus. Leur inquiétude & leur défiance vont ſi loin, qu'au moindre bruit extraordinaire ils ſe précipitent dans la mer, & retournent à leurs Canots. Ils les tiennent exprès à quelque diſtance, pour faciliter continuellement leur fuite (11).

Riviere de S. André.

La riviere de S. André n'eſt éloignée que d'environ une lieue & demie à l'Eſt-Nord-Eſt du Grand-Drevin. Elle ſe diviſe en deux bras, dont l'un coule au Nord-Oueſt quart-d'Oueſt, & l'autre à l'Eſt-Sud-Eſt. Les petits Vaiſſeaux peuvent la remonter l'eſpace de quatre lieues, dans un canal large & profond ; quoiqu'en Eté l'eau

(11) Barbot, p, 139.

Côte d'Yvoire.

soit quelquefois si basse, que l'entrée se trouve bouchée par une barre de sable. Barbot ayant entrepris d'y pénétrer, fut rebuté par la violence du battement des vagues. L'embouchure de la riviere regarde le Sud-Est. Elle a, d'un côté (12), un Cap rond, d'une grande hauteur; & de l'autre, un arbre seul (13).

Vûes de des Marchais pour un Fort.

Des Marchais prétend que la riviere de S. André est de toute la Côte l'endroit le plus favorable pour bâtir un Fort. Elle est grande, avant même qu'elle en reçoive une autre, qui s'y décharge une lieue au-dessus de l'embouchure. Ces deux rivieres sont bordées de grands arbres, de prairies charmantes, & de plaines fort unies. La Nature semble avoir formé celle de S. André pour l'érection d'un Fort, qui n'auroit pas besoin d'autre défense que sa situation. Elle a placé, à cent-cinquante pas au-dessus de l'embouchure, une pointe ou une peninsule, que la riviere environne, & qui n'est jointe au Continent que par un isthme de douze ou quinze brasses de largeur.

Peninsule défendue par sa situation.

Cette peninsule est un rocher plat, qui compose une plate-forme d'envi-

(12) Uring appelle ce Cap *la Pointe noire* ou *Black-Point. Ibid.*

(13) Barbot, *ubi sup.*

ron quatre cens pas de circonférence, assez haute pour commander les environs, sans aucune éminence voisine qui la commande elle-même. Elle est escarpée de toutes parts, & véritablement inaccessible du côté de la mer. De celui de la riviere, c'est-à-dire, à l'Ouest, la descente est plus aisée; mais cette partie est défendue par des rocs en pointe, qui embarrassent le canal à plus de cinquante pas, & dont les uns sont cachés sous l'eau & d'autres à découvert. La mer y bat avec tant de violence, que les Vaisseaux n'osent en approcher, & que les Chaloupes mêmes ne s'y engageroient pas sans péril. La seule voie, pour gagner la plate-forme, est l'isthme, ou le col qui la joint à la terre; mais (14) il seroit facile de le couper.



Source d'eau fraiche.

Villault ajoute, que du pied d'une montagne, qui couvre le roc du côté du Nord, il sort une source d'eau fraîche, & qu'un seul canon du Fort suffiroit pour la défendre. Les Villes du Grand & du Petit-Drevin, de Tabo & de Giron, ne sont gueres à plus d'une lieue. Du sommet de la plateforme on découvre, à l'Est, Giron,

(14) Villault, p. 111, & des Marchais, Vol. I. p. 165.

CÔTE D'YVOIRE.

qui est située au bord d'une grande & belle prairie ; & Tabo, à l'Ouest, qui termine une plaine charmante, entremêlée de bois fort agréables jusqu'au pied d'une grande montagne qu'on apperçoit aussi du même lieu (15).

Marques de terre pour le grand Drevin.

Les marques de terre sont ici très-claires, & rendent le Pays extrêmement facile à reconnoître. Ce sont des arbres fort hauts & fort épais, & trois ou quatre grands Villages qui se présentent d'eux-mêmes, à moins d'un mille l'un de l'autre. Derriere le plus reculé, paroît une haute pointe, à l'Est, où la terre commence à s'élever en promontoire, entre lequel la grande riviere de S. André vient se décharger dans la mer. Elle est assez profonde pour recevoir fort loin les plus grandes Barques, & ne manqueroit d'aucun avantage pour le commerce, si l'on pouvoit prendre un peu plus de confiance aux Habitans ; mais (16) ils sont les plus barbares de toute la Côte.

Fertilité du terroir.

Le terroir, aux environs de la riviere, est arrosé d'un grand nombre de ruisseaux, qui le rendent naturellement fertile, & propre à recevoir

(15) Villault, p. 112, & Barbot, p. 139.

(16) Bosman, p. 88.

toutes sortes de plantes & de grains. Le riz, le millet, le maïz, les pois, les ignames, les patates, les melons y croissent déja merveilleusement. On y voit des bosquets de palmiers, d'orangers, de citroniers, de cotoniers & d'autres arbres, qui produisent d'excellens fruits sans culture; des noyers d'une espece singuliere, qui portent une noix plus petite que la nôtre, du goût des meilleures amandes; des cannes de sucre, qui parviennent naturellement à la perfection de leur espece, & qui sont plus grosses & plus douces que celles de l'Amérique. Elles sont abandonnées aux éléphans, quoiqu'avec peu de soin on en pût (17) faire beaucoup de sucre & de rum. Enfin, les bestiaux sont ici en abondance; vaches, bœufs, chèvres, moutons, porcs, & toute sorte de volaille. Un excellent bœuf s'y donne pour une douzaine de couteaux de deux sols, & le reste à proportion (18).



Habits des hommes & des femmes du Pays.

Barbot observe que le Pays produit assez de malaguette pour sa provision; & Snock assure que la Côte d'Or n'a rien qui ne se trouve ici. Les Habi-

(17) Des Marchais, *ubi sup.* p. 166.

(18) Le même, p. 174.

CÔTE D'YVOIRE.

tans n'y sont pas mieux vêtus que leurs voisins de la Côte du Poivre. Ils n'ont qu'une misérable guenille pour cacher leur nudité. Cependant les riches ne sont jamais sans un pagne ou deux, avec un poignard ou un grand couteau à la ceinture. Les femmes sont généralement petites, mais bien faites. Elles ont les traits réguliers, les yeux vifs & les dents belles. Toute leur figure porte un air d'enjoûment & de coqueterie, qui n'est pas démenti par leur conduite. Les hommes sont robustes & bien faits. Ils ne manquent ni de sens ni de courage. Mais depuis que les Marchands de l'Europe en ont enlevé quelques-uns, leur défiance est extrême. Jamais ils ne hazardent de mettre le pied sur un Vaisseau, avant que le Capitaine ait fait la cérémonie de se mettre dans l'œil quelques goutes d'eau de mer; lorsqu'ils sont à bord, rien (19) ne peut les engager à descendre sous les ponts ou dans les cabines.

Leur passion pour les anneaux, les grelots & la danse.

Tous les Négres de cette contrée, comme leurs voisins, sur-tout ceux de l'Est, sont passionnés pour les anneaux de fer & de cuivre, montés de grelots, dont ils se font un ornement

(19) Le même, *ibid.*

pour les pieds. Les femmes les portent au-dessus de la cheville, aux bras & aux poignets. Le bruit des grelots leur fait trouver plus de plaisir à la danse, qu'elles aiment d'ailleurs si passionnément, qu'après le tems du travail elles donnent chaque jour cinq ou six heures à cet exercice. Chaque canton a ses modes & ses usages. Nos plus habiles Maîtres à danser passeroient ici pour des tortues, & trouveroient peut-être dans l'exemple des Négres, des pas & des figures qui serviroient à perfectionner leur art (20).

D'où leur vient l'or.

Les éléphans doivent être ici d'une étrange grosseur, puisqu'on y achette des dents qui pesent jusqu'à deux cens livres. On s'y procure aussi des Esclaves & de l'or, mais sans pouvoir pénétrer d'où l'or vient aux Habitans. Ils gardent là-dessus un profond secret; ou s'ils sont pressés de s'expliquer, ils montrent du doigt les hautes montagnes qu'ils ont à quinze ou vingt lieues au Nord-Est, en faisant entendre que leur or vient de là. Peut-être le trouvent-ils beaucoup plus près, dans le sable de leur riviere même; ou, peut-être aussi, leur vient-il des Négres de ces montagnes, qui le

(20) Le même, p. 181.

CÔTE D'YVOIRE.

rassemblent en lavant la terre, comme ceux de Bambuck (21). Enfin toutes les parties de cette contrée seroient très-propres au Commerce, si les Habitans étoient d'un caractere moins farouche.

On raconte qu'ils ont massacré, dans plusieurs occasions, un grand nombre d'Européens, qui n'avoient relâché sur leur Côte que pour y faire leur provision d'eau & de bois. En 1677, un Vaisseau Anglois y perdit trois hommes. Un Portugais en perdit neuf, en 1678 ; & depuis peu, un Hollandois en a perdu quatorze. C'est cette inclination sanguinaire qui leur a fait donner par les Portugais le nom de *Malagante ;* car on est persuadé, ajoute l'Auteur, qu'ils sont antropophages ; & loin de se promettre quelqu'avantage de leur commerce on ne doit point approcher de leur Côte, pour y prendre de l'eau ou d'autres provisions, sans armer les Matelots de mousquets, de demi-piques, & de tout ce qui peut servir à leur défense, & la garde doit se faire exactement sur les mâts & sur le promontoire, pour prévenir toutes sortes de surprise (22).

(21) Le même, p. 175. (22) Barbot, p. 140.

A l'Est de la riviere de S. André, on apperçoit une douzaine de petits Monts rouges, qui s'étendent l'espace de trois ou quatre lieues au long de la Côte. Elle est d'ailleurs fort escarpée, & si rouge, que les Portugais lui ont donné le nom de *Barreiras-Vermelhas*, les François celui de *Falaises-rouges*, & les Hollandois, celui de *Roode-Kliftens*. A trois milles de la terre, on trouve douze ou treize brasses d'eau.

Côte d'Yvoire.

Falaises rouges.

Le Village *Dromwa-Petri*, situé entre le septiéme & le huitiéme Mont rouge, est remarquable par deux grands arbres, qui s'apperçoivent d'assez loin. Il est à sept lieues de la riviere de S. André, & les Habitans ne sont pas moins brutaux & moins sauvages. L'Auteur ne remarqua point d'autre Village entre celui-ci & la riviere de Kotro (23); & n'ayant vû paroître aucun Canot dans l'intervalle, il en conclut que le Pays est peu habité. *Botro*, ou *Botrou*, est situé à l'Est de la riviere de Lagos (24), d'où quantité de Canots apportent de l'yvoire sur les Vaisseaux.

Dromwa-Petri.

(23) C'est apparemment celle qu'Uring appelle *Cot-lebo.*

(24) La même que Smith & d'autres appellent *Black River* ou *Riviere noire.*

CÔTE D'YVOIRE.

Lio de Lagos.

Cap Laho.

Le Cap Lahou est à deux lieues de Botro, à l'Est. La terre qui le sépare est basse & couverte de bois. Le Cap même n'est qu'une pointe basse, remplie d'arbres, entre lesquels on en distingue un qui s'éleve au-dessus des autres. De toute la Côte de Quaquas, c'est le Canton le plus favorable au Commerce. Les dents d'éléphans y sont grosses, belles & en (25) abondance. Des Marchais observe que la Côte du bon Peuple commence ici; que le Cap s'avance peu dans la mer, & que sa latitude est de cinq degrés dix minutes du Nord, à distance presqu'égale des Caps Palmas & Tres-Puntas (26).

Ville de Laho.

Barbot représente la Ville de Lahou ou Laho, comme une Place grande & bien peuplée, qui s'étend l'espace d'une lieue au long de la Côte, & dont le rivage est d'un fort beau sable jaune, où la mer bat avec assez de violence. Les Pays voisins offrent toutes sortes de provisions, meilleures & moins cheres que sur la Côte de Saint-André & de Drevin. Les Habitans sont d'un naturel doux & sociable, mais sujets à hausser le prix de leur yvoire,

(25) Barbot, *ubi sup.*
(26) Des Marchais, p. 185.

suivant

suivant le nombre de Vaisseaux qu'ils voyent sur leurs Côtes. Ils sont visités souvent par les Marchands d'Interlope, Anglois & Hollandois, & par toutes sortes de Vaisseaux libres. Un peu plus d'une lieue à l'Ouest de Laho, est une grande riviere, qui se divise en deux bras. Le principal va se rendre dans celle de S. André. L'autre continue de couler à l'Est pendant quelques lieues (27). Snock ajoute que la Ville de Laho est plantée, comme Axim, d'une multitude de cocotiers; que si la terre étoit aussi haute, & le rivage défendu par un Fort, on auroit peine à distinguer ces deux lieux l'un de l'autre; & qu'à trois milles dans les terres, directement derriere la Ville, on voit plusieurs hautes montagnes (28)

CÔTE D'YVOIRE.

Grande riviere.

Après le Cap Laho, la Côte s'enfonce, & s'étend ensuite à l'Est-quart-Sud-Est. C'est dans cet enfoncement qu'on découvre la petite riviere de *Jaque-Leho* (29) ou *das Barbas*, qui vient du Nord, mais qui n'est pas navigable.

Riviere de Jaque Laho.

Le Village de *Wollo*, ou *Vallock*,

Wollo.

(27) Barbot, *ubi sup.* & Bosman, p. 498.

(28) Bosman, *ibid*,

(29) Uring le met à 15 milles de son Cotlebor

CÔTE D'YVOIRE.

ou *Wallatock*, est à sept lieues de la riviere *Jaque-Laho*, Est-quart-Sud-Est. Le commerce de l'yvoire y est fort médiocre. Après Wollo, on rencontre *Jack* & *Jacks* (30), qui est suivi de *Korbi-la-Hou*. Entre ces deux Places, on voit plusieurs petits ruisseaux sur la Côte, & l'on passe l'*Abîme sans fond*, que les Anglois appellent *Bottomlesss-Pit*, & les Hollandois, *Kuyl-Sonder-Grondt*. On a cru long-tems que ce lieu étoit en effet sans fond (31). Il n'est point à plus d'une lieue de Korbi-la-Hou, assez près du rivage. Mais des observations plus exactes ont fait reconnoître qu'il n'a que soixante brasses, à la portée du mousquet de la Côte, quoique plus loin dans la mer la sonde ne puisse trouver de fond. L'Auteur s'imagine qu'elle est emportée par la violence d'un courant qui vient du Sud-Ouest, & conseille de ne quitter *Jaque-la-Hou* qu'avec un vent propre à faire surmonter cet obstacle. Le meilleur parti, dit-il, est de jetter l'ancre au-delà de Gammo (32), qui est située dans le Pays

Jack en Jacks.

Abîme sans fond.

Gammo, Rade commode.

(30) Uring & Smith nomment cet endroit *Jack à Jacks*. Uring le met à douze lieues Est de Jaque-Laho, p. 135.

(31) Atkins dit qu'il est sans fond dans l'espace de trois milles, p. 69.

(32) Uring place aux environs *Barscham*, cinq

CÔTE D'YVOIRE.

d'*Ado*, entre *Korbi Laho* & *Rio de Sueiro da Costa* (33), une lieue & demie à l'Est de Korbi. Cette Rade est également commode aux Habitans de ces trois lieux, pour se rendre à bord avec des étoffes de Quaqua, des dents, un peu d'or, & sur-tout avec quantité de provisions. Les Négres du Pays sont excellens plongeurs. Ils alloient prendre au fond de la rade les moindres bagatelles que l'Auteur se faisoit un amusement d'y jetter, pour les mettre à l'épreuve (34).

Villages entre Rio de Sueiro & le Cap Apollonia.

Depuis Rio de Sueiro da Costa jusqu'au Cap Apollonia, la Côte est basse & unie. Elle s'étend l'espace de douze lieues à l'Est-Sud-Est, continuellement bordée de grands arbres, & remplie de Villages, dont les plus remarquables sont *Boquu*, *Issini-Pequena*, *Issini-Grande*, *Abbiony* ou *Assene*, *Tebbo* & *Akanimina*. Ils appartiennent tous au Pays des Adousiens ou de Soko.

Boquu.

*Boquu* (35) est situé dans les bois, près de l'embouchure de *Rio Sueiro da Costa*. *Issini-Pequena* se présente sur

lieues au delà de Jack & Jack. Smith l'appelle *le grand Bassam*.

(33) Cette riviere est de quelques lieues à l'Ouest d'Issini.

(34) Barbot, p. 140 & suiv.

(35) Uring l'appelle *Abako*, p. 137.

CÔTE D'YVOIRE.

le rivage ; comme Issini-Grande, qui est plus à l'Est. On découvre, entre ces deux Places, trois Villages moins considérables. Issini-Grande est à l'embouchure d'une riviere, qui, se perdant dans les sables pendant une grande partie de l'année, ne va jusqu'à la mer que dans la saison des pluies. Cette Ville fut pillée & brûlée, en 1681, par les Négres de l'intérieur des terres. A l'embouchure, & fort près du rivage, est une petite Isle, où l'on pourroit élever un Fort pour la sûreté du Commerce intérieur. Les François y en bâtirent un en 1701, que d'autres raisons leur firent abandonner en 1704. *Issini-Grande* est célebre par la bonté de son or, qui vient probablement d'Assiente ou de Frita, vers la source de Rio de Sueiro da Costa, Pays riche en or, mais (36) qui n'est connu que depuis peu des Européens.

Albiani & Tabo.

A l'Est d'Issini, on trouve les petits territoires & les Villes d'*Albiani* & de *Tabo ;* la premiere à six lieues d'Issini, la seconde à dix. Les Vaisseaux marchands touchent ordinairement à ces deux Places. Elles sont situées dans des Bois de palmiers, qui se reconnoissent de fort loin en mer.

(36) Barbot, p. 141.

Côte d'Yvoire.

Akanimina.

Akanimina est situé sur une élévation, une demi-lieue à l'Ouest du Cap-Apollonia. Le Pays intérieur, entre Boquu & Akanimina, est montagneux. Il fournit de l'or excellent, de l'yvoire & quelques Esclaves. Le mouillage, devant ces deux Places, (37) est à deux milles du rivage, sur quinze ou seize brasses. Les Négres sçavent mêler, avec tant d'adresse, de la poudre de cuivre à leur or, que la prudence doit toujours faire recourir aux épreuves. L'yvoire & les Esclaves sont à fort bon marché. Le meilleur ancrage, depuis Issini jusqu'au Cap-Apollonia, est sur seize brasses, à trois quarts de lieue du rivage. Près du Cap-Apollonia est le Royaume de Guiomeré, qui, du tems de l'Auteur (38), étoit gouverné par la Reine *Asamouchou*, Princesse respectée de ses voisins & chérie de ses Sujets. Elle avoit succédé à son frere; & son goût ne la portant point au mariage, elle suivoit son humeur active & guerriere, qui lui faisoit prendre elle-même le commandement de ses troupes. La fortune avoit accompagné

Royaume de Guiomeré. Caractere de la Reine.

(37) Le même, p. 147. & des Marchais, Vol. I. p. 219.

(38) Des Marchais, *ibid.* p. 72.

ſi conſtamment ſes armes, que les Européens ni les Négres n'avoient jamais remporté ſur elle le moindre avantage. Elle aimoit paſſionnément les François, & le Chevalier Damon s'étoit lié avec elle par un Traité. Le Royaume de Guiomeré n'a pas beaucoup d'étendue au long de la mer; mais il s'étend fort loin dans les terres : il eſt bien peuplé, riche & renommé par ſon Commerce. L'or y eſt commun, l'yvoire en abondance; & la guerre produit toujours à la Reine un grand nombre d'Eſclaves (39).

Ses richeſſes.

Cap Apollonia ou de Sainte Apolline.

Phillips place le Cap-Apollonia, environ ſeize lieues à l'Eſt d'Iſſini. Il le repréſente compoſé de trois petites montagnes, avec (40) deux ou trois Villages à l'Oueſt. Mais il ne put s'y procurer aucun commerce.

Sa ſituation.

Suivant des Marchais, le Cap-Apollonia, qu'il appelle *Sainte-Apolline*, eſt ſitué à quatre degrés cinquante minutes de latitude du Nord (41), à diſtance égale de la riviere de Sucre & du Cap *Tres-Puntas*. Il eſt remarquable par ſa hauteur & par les grands

(39) Le même, p. 222.

(40) Phillips, p. 200.

(41) Voyez la figure dans des Marchais (pag. 222.) Labat en loue l'exactitude, quoiqu'elle ſoit fort différente de celle de Barbot.

arbres dont il eſt couvert. Ses Habitans vivent dans une eſpece de République, ſous la protection, ou plûtôt ſous la tyrannie des Hollandois, qui ne leur permettent pas d'autre Commerce qu'avec eux. Auſſi cette Côte eſt-elle peu connue des autres Nations de l'Europe (42).

Snock raconte que la Côte, entre Iſſini & le Cap-Apollonia, eſt fort peuplée, & remplie de grands & de petits Villages. Ce Cap, dit-il, a reçu ſon nom des Portugais, pour avoir été découvert le jour de Sainte Apollonia, ou Sainte Apolline. Il s'avance un peu au Sud, & paroît bas & uni vers le rivage. Mais il s'éleve plus loin en trois montagnes ſéparées, qu'on découvre de dix lieues en mer, dans un tems ſerein. Chaque montagne préſente quelques arbres diſperſés, qui rendent la perſpective aſſez agréable. Il y a trois Villages au pied de ces montagnes, & par conſéquent fort près du rivage. Mais l'agitation continuelle des vagues, au long d'une Côte plate & ſabloneuſe, rend le débarquement difficile depuis le Cap-Apollonia juſqu'à Iſſini. Cependant le

(42) Des Marchais, *ubi ſup.*

CÔTE D'YVOIRE.

commerce de l'or y est assez avantageux (43).

Qualités de la Côte depuis Sierra-Léona.

En général, si l'on excepte deux ou trois Caps, & les hauteurs des environs de Drevin, la terre paroît non-seulement basse, depuis Sierra-Léona jusqu'au Cap-Apollonia, mais si droite, avec si peu de Bayes & d'Isles, que les lieux en deviennent fort difficiles à distinguer. L'abordage y est aussi très-dangereux, parce que les vagues qui sont amenées continuellement du vaste Océan méridional, s'y brisent avec beaucoup de violence. Les Négres sont les seuls qui entendent parfaitement cette mer, & qui ayent la hardiesse d'en braver les fureurs dans leurs Canots. Depuis Rio Sestos jusqu'à ce Cap, les flots sont dans une telle agitation contre le rivage, qu'on est forcé d'employer les Canots des Habitans pour y transporter les marchandises. D'un autre côté, le fond est si rude, qu'on y perd souvent ses ancres. Dans le même espace, l'Auteur trouva presque toujours environ quatorze brasses à une lieue du rivage, excepté au-dessous de *Jacks & Jack*, où le fond, dit-il, paroît tout d'un coup sans mesure. Mais il en attribue

Explication du Botromkelspit ou de l'abîme sans fond.

(43) Bosman, p. 423.

la cause à la longueur de la corde qui soutient le plomb, & qui, touchant à l'eau dans un si grand nombre de parties, y trouve plus de force pour l'empêcher de descendre, qu'elle n'en tire de la pesanteur de sa masse; ce qui ne lui permet pas d'aller bien loin vers le fond (44). Sans rejetter cette explication, ne pourroit-on pas croire, avec autant de vraisemblance, que la densité de l'eau sous le poids augmente à mesure qu'il descend & qu'il la presse ; d'où naît une plus forte résistance ?



Terres du Cap Apollonia, & caractere des habitans.

On voit aux environs du Cap-Apollonia quantité de terres défrichées, où les Négres sement du bled-d'Inde. On prétend qu'ils ont reçu des Portugais cette espece de grain. La couleur des Habitans est ici très-noire. L'Auteur la compare au plus beau jais. Ils sont vifs, entreprenans, exercés au commerce. Leurs pagnes, qu'ils appellent *Tomis*, sont plus grands & plus nets que ceux de leurs voisins. Ils portent des colliers d'ambre, des anneaux de cuivre, des Kowris, & d'autres ornemens. Leur chevelure, ou la laine de leur tête, est divisée en une in-

(44) Atkins, p. 69 & suiv.

CÔTE D'YVOIRE.

finité de petites treſſes, mêlées de petits brins d'écaille & de paillettes d'or. Ils ont tous la figure d'un poignard gravée ſur la joue, & ſouvent ſur les autres parties du corps; uſage qui s'eſt communiqué à quelques autres Nations juſqu'à la Côte d'or. Il eſt ici fort ancien, & ſert à diſtinguer les Négres maritimes, des Habitans intérieurs du Pays, que les premiers enlevent quelquefois pour l'eſclavage. La Loi les oblige ſeulement de payer, ſur le prix de la vente, un droit de vingt ſchellings aux Kabaſchirs, & de dix aux Membres du Palaver ou du Conſeil. Atkins en conclud (45) que ces enlevemens ſont ici plus fréquens que dans les Villes précédentes. Les Eſclaves reviennent dans ce Canton à huit livres ſterling.

Trois mets des Quaquas.

Sur toute la Côte, depuis Seſtos, il y a beaucoup de reſſemblance dans les alimens. L'Auteur donne la deſcription de trois (46) mets favoris des Négres. 1. Celui qu'il appelle *Slabberſauce*. C'eſt une compoſition de riz, de volaille, de chevreau, & de chair d'éléphant, qui n'eſt que meilleure lorſqu'elle devient un peu puan-

Slaberſauce.

(45) Le même, p. 73.
(46) Atkins, p. 69 & ſuiv.

te. On fait tout bouillir ensemble, avec un peu d'ocre & d'huile de palmier. Ce ragoût passe pour ce qu'il y a de plus délicieux dans les festins du Pays. La chair de chien flatte beaucoup aussi le goût des Négres. Le Capitaine d'un Vaisseau Anglois, nommé l'*Hirondelle*, obtint un jeune Esclave en échange pour un chien. Dans d'autres lieux, c'est la chair des singes qui a la préference. 2. Le *Bomini* est un plat de poisson seché au Soleil, & souvent à demi pourri, qu'ils font frire, sans sel, dans l'huile de palmier. L'ayant mêlé ensuite avec un peu de riz bouilli, ils le mangent avidement avec leurs doigts. 3. La soupe noire n'est pas moins estimée dans les Comptoirs Anglois que parmi les Négres. Elle se fait d'un mélange de volaille & de quantité d'excellentes herbes, qu'on fait bouillir avec de l'huile de palmier, de l'ocre, & beaucoup de poivre. De-là vient sans doute le *Papper-pot*, ou la Terrine au poivre, qui est fort en usage à la Jamaïque; mais sans huile de palmier, parce qu'elle manque dans cette Isle.

CÔTE D'YVOIRE.

Bomini.

Soupe noire.

On ne rencontre que deux Villages sur la Côte, depuis le Cap-Apollo-

Agumene. Bogio.

nia jufqu'à la riviere (47) Mankou. Ils fe nomment *Agumene* & *Bogio*. Leur fituation eft entre un grand nombre de palmiers & de cocotiers. Mais le commerce y eft négligé. Le rivage fe courbe ici pendant quelques lieues à l'Eft-Nord-Eft, & celui du Fort Hollandois d'Axim reprend à l'Eft-Sud-Eft. Tel eft auffi le cours de la marée depuis le Cap-Apollonia. C'eft près de Bogio que la riviere de Mankou tombe dans la mer. Elle vient d'Iguira, fon canal eft bouché par des rocs & des chûtes d'eau. Les Négres tirent beaucoup d'or de fon fable.

Beau rivage.

On compte neuf lieues depuis le Cap-Apollonia jufqu'au Fort d'Axim, terre baffe & couverte de cocotiers & de palmiers. Le rivage eft fort fpacieux. On le croiroit pavé de briques, tant le fable eft ferme & uni. Il eft extrêmement commode pour les voitures, jufqu'à une lieue d'Axim, où l'agréable riviere de *Cabra*, nommée auffi *Ankrober*, fépare le Pays de *Sako* de celui d'Axim (48).

Rio Cabra, ou riviere d'Ankober.

Bofman dit que Rio Cabra, qui prend auffi le nom d'*Ankober*, du Pays

(47) Smith & d'autres la nomment *Mancha*.

(48) Barbot, p. 148 & Snock, p. 493.

qu'il arrose, est quatre milles au-dessus du Fort Hollandois de S. Antoine. Son embouchure est fort large, & de si peu de profondeur, que l'Auteur doute si les Barques y peuvent passer. Mais, un peu plus loin, elle devient plus profonde en se rétrécissant; & pendant plusieurs milles, elle coule ainsi sans aucun changement. Bosman ignore si elle vient de bien loin dans les terres; mais l'ayant remontée l'espace de trois jours, il trouva le Pays aussi beau qu'aucun autre Canton de la Guinée, sans excepter celui de Juida. Les deux rives sont bordées de grands arbres, sur lesquels on admire continuellement un nombre infini d'oiseaux du plus beau plumage, & quantité de singes qui réjouissent les voyageurs par leurs sauts & leurs grimaces. A quatre ou cinq milles de l'embouchure est le grand Village (49) d'Ankober, sur la rive Ouest.

Barbot, qui fait le même récit, & manifestement d'après Bosman, ajoute que plus haut, vers Iguira, on trouve des rocs & des chûtes d'eau, où les Négres trouvent beaucoup d'or en plongeant. Dans l'intervalle, il nom-

(49) Bosman, p. 111.

CÔTE D'YVOIRE.

Ankober.

Abocro. Iguira.

me trois Villages, habités par autant de Nations différentes : Ankober, qui est le plus proche de l'embouchure ; *Abocro*, qui le suit ; & *Iguira*, près des rochers qui bouchent la riviere. Le premier est la Capitale d'un Royaume. Les deux autres forment deux especes de Républiques. Autrefois (50) les Hollandois avoient un Fort dans le Pays d'Iguira.

## §. II.

*Productions, usages, Langues, & mœurs de la Côte d'Yvoire.*

Abondance de provisions.

TOutes les parties de cette belle Côte produisent une grande abondance de riz, de pois, de féves, de citrons, d'oranges, & de noix de coco. Les Habitans apportent aux Vaisseaux de grosses cannes de sucre. En un mot, c'est un des meilleurs Pays de la Guinée. La perspective des montagnes & des Villages y est charmante. La plûpart des Villages sont plantés de palmiers & de cocotiers. La substance des montagnes est rouge ; ce qui forme, avec la verdure perpétuelle des arbres qui les couvrent, un mélange délicieux pour la vûe. Grand-Drevin & Rio S. André sont les deux

(50) Barbot, p. 148.

meilleurs Cantons. Le coton & l'indigo croiſſent naturellement dans toute l'étendue de cette riche contrée. L'huile de palmier y eſt en abondance. Elle ſe tire du fruit d'une ſorte de palmier, nommé *Tombo*. Le même arbre donne le vin qui s'appelle *Tombo* ou *Bourdon*, que les Négres mêlent ordinairement avec de l'eau, pour modérer la force de l'un, & corriger la crudité de l'autre (1).

CÔTE D'YVOIRE.

Vin de Tombo.

Les beſtiaux, tels que les bœufs, les vaches, les chevres, & les porcs, ſont en ſi grand nombre, qu'ils s'y donnent preſque pour rien. Les daims & les chevreuils n'y ſont pas plus rares (2).

Trois poiſſons monſtrueux.

La Côte abonde en poiſſon. Mais les plus remarquables, ſuivant Des Marchais, ſont le taureau de mer, le marteau, & le diable de mer. Il en prit des trois eſpeces. Le premier, qu'il nomme auſſi le *Poiſſon cornu*, étoit long de huit pieds, ſans y comprendre la queue, qui en avoit trois. Son corps, qui étoit quadrangulaire, & de la même épaiſſeur dans toute ſon étendue, avoit environ cinq pieds de circonférence. Sa peau étoit rude &

Le taureau de mer & ſa deſcription.

(1) Villault, p. 118.

(2) Barbot, *ibid.* p. 143 & ſuiv.

Côte d'Yvoire.

forte, quoique sans écailles, remplie de pointes inégales, marquetée de grandes taches de différentes couleurs, entre blanc, gris, & violet. Son museau ressembloit beaucoup à celui du porc; mais il se terminoit en trompe d'éléphant; & l'animal n'ayant point d'autre gueule, tous ses alimens passoient par cet étroit canal. On ne lui trouva dans le ventre que de l'herbe, de la mousse, & quelques petits poissons. Il avoit les yeux fort gros, & bordés d'une sorte de poil dur & épais. Son front, ou la partie supérieure de sa tête, étoit armée de deux cornes, osseuses, rudes, fortes, & pointues à l'extrémité, de la longueur de quinze ou seize pouces. Elles étoient fort droites, & paralleles à son dos, sur lequel s'élevoient deux excroissances rondes, de trois pouces de largeur, qui regnoient depuis l'insertion des cornes jusqu'à un pied de la queue. Cette queue paroissoit composée de deux parties: l'une, près du corps, charnue & couverte de la même peau; elle n'étoit même qu'une continuation de la vertebre du dos. L'autre partie étoit une grande & épaisse nâgeoire (3), de couleur brune, rayée

(3) L'Auteur l'appelle *empennure*.

de lignes blanches paralleles. Elle n'étoit pas sillonnée, comme dans la plûpart des poissons, mais elle s'élargissoit un peu vers l'extrémité. Elle sembloit servir de défense à l'animal, qui étoit armé aussi, vers le bas du ventre, de deux éperons, longs d'un pied, ronds, osseux, & pointus comme les cornes. Ses ouies étoient grandes, chacune accompagnée d'une nâgeoire, assez petite en comparaison de la masse totale, mais très-forte. Il en avoit une autre sous le ventre, entre les deux éperons. Sur le dos, entre les excroissances qu'on a déja remarquées, il s'élevoit une sorte de bosse, d'où sortoit encore une nâgeoire, d'un demi-pied de diametre, & de la même hauteur, à peu près de la forme d'un éventail. La chair étoit blanche, grasse, & d'assez bon goût (4).

Côte d'Yvoire.

Le zigana ou le marteau. Sa description.

Le *zigana* ou le *marteau*, qui porte en Amérique le nom de *pantouflier*, est un animal du genre vorace. Il a la tête plate, & qui s'étend des deux côtés comme celle d'un marteau. Ses yeux, qui se trouvent placés aux deux extrémités, sont grands, rouges & comme étincellans. Sa gueule a deux ran-

(4) Des Marchais, Vol. I. p. 79.

Côte d'Yvoire.

gées de dents fort tranchantes. Le corps est rond, & se termine par une grosse & forte queue (5), dont l'animal se sert pour seconder la voracité de son gosier. Il n'a point d'écailles; mais sa peau est épaisse & marquetée de taches rudes. Ses nageoires sont grandes & vigoureuses. Il s'élance (6) sur sa proie avec une rapidité extrême. Tout convient à son avidité, surtout la chair humaine. C'est une sorte de requin que les Négres ne laissent pas d'attaquer, & qu'ils tuent fort adroitement.

Le diable de mer. Sa description.

Le monstre que des Marchais appelle *diable de mer*, & qui se trouve sur cette Côte, est une sorte de raie longue de vingt (7) ou vingt-cinq pieds, & large de quinze ou dix-huit sur trois d'épaisseur. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce monstrueux poisson (8), c'est qu'il a de chaque côté des angles saillans d'une substance aussi dure que la corne, & si pointus, que les coups en sont fort dangereux. Sa queue, qui est longue comme un fouet, est armée aussi d'une pointe redoutable. Le dos est couvert de petites bosses

(5) Voyez la figure.

(6) La gueule est placée comme celle du requin.

(7) Des Marchais, *ubi sup.* p. 177.

(8) Voyez la Figure.

CÔTE D'YVOIRE.

rondes, de la hauteur de deux pouces, avec des pointes auſſi aigues que des cloux. La tête eſt groſſe & jointe immédiatement au corps, ſans aucune apparence de col. Elle eſt fort large & garnie de dents plates & tranchantes. La nature a donné quatre yeux à cet animal, deux près du goſier, qui ſont ronds & fort grands ; les deux autres plus hauts, mais plus petits. Des deux côtés du goſier il a trois cornes de longueur & d'épaiſſeur inégale. Des trois qui ſont au côté droit, celle du milieu eſt longue de trois pieds & d'un pouce & demi de diametre à ſon inſertion. La plus grande du côté gauche n'a que deux pieds & demi de long & la groſſeur proportionnée. Ces cornes ſont flexibles, & par conſéquent peu capables de nuire. La chair de l'animal eſt coriaſſe & de mauvais goût. Son foie donne de fort bonne huile. La peau eſt rude & ſeche, comme celle du requin (9).

Figure & caractere des Quaquas.

La taille commune des Négres Quaquas eſt haute & bien proportionnée ; mais leur phiſionomie eſt effrayante au premier coup d'œil. Cependant, malgré le préjugé d'une figure barba-

(9) Des Marchais, *ubi ſup.* p. 177.

CÔTE D'YVOIRE.

re, l'Auteur les donne pour le peuple de toute la Guinée le plus civil & le plus raisonnable. Ils jouissent même de cette réputation parmi leurs voisins (10).

Leur sobrieté. Loi contre l'yvrognerie.

Ils paroissent rudes & sauvages, dit un autre Voyageur ; mais, dans le commerce, on les trouve doux, sociables, de bonne-foi, & les plus honnêtes Négocians de la Côte. Quoiqu'ils aient du vin de palmier en abondance, ils sont fort sobres, & vendent cette liqueur à leurs voisins, qui sont d'insignes yvrognes. Ils boivent une sorte de bierre, qu'ils nomment *Rito*, dans laquelle il entre beaucoup d'eau, & qui est d'un goût fort agréable, mais qui ne (11) laisse pas d'être assez forte pour enyvrer. En général, ils ont tant d'aversion pour l'yvrognerie, que la Loi impose des punitions publiques à ceux qui s'enyvrent jusqu'à perdre la raison. Aussi marquent-ils peu d'empressement pour les liqueurs de l'Europe. Leur maxime est qu'elles alterent la santé ou la raison, & qu'elles rendent l'homme bête ou qu'elles le tuent. S'ils boivent du vin de bourdon, qu'ils appellent *Tombo*,

(10) Villault, p. 115.
(11) Barbot, p. 143.

c'eft en y mêlant toujours de l'eau, quoique ce vin foit foible par lui-même & rafraîchiffant (12).

CÔTE D'YVOIRE.

Portrait différent de la même Nation.

Quelques Voyageurs ont fait des Quaquas un portrait fort différent. Smith les repréfente comme des voleurs & des brutaux, qui n'ont pas leurs pareils au monde. S'ils voyent quelque chofe à bord qu'ils ne puiffent trouver l'occafion de voler, ils ne manquent pas du moins de le demander avec impudence. Les refufe-t-on? ils retournent en colere au rivage, & ne fouffrent point qu'il en vienne d'autres pour le commerce. La Chaloupe de Smith n'alloit jamais acheter fes provifions, fans être bien armée; & le plus fouvent, elle avoit la précaution de jetter l'ancre à cent pas du rivage (13), où elle attendoit les Négres dans leurs Canots.

Ils font accufés d'antropophagie.

Suivant Villault, ils étoient accufés de manger les Blancs. Ce Voyageur ajoute, que depuis moins de treize ou quatorze ans ils avoient tué & mangé quatorze Hollandois, qui prenoient de l'eau fraîche à la riviere de Saint André, & qui ne leur avoient pas donné le moindre fujet de plainte.

(12) Des Marchais, p. 815.

(13) Smith, p. 111.

CÔTE D'YVOIRE.

Cependant, dit-il, il n'y a point de Nation ſur toute la Côte qui craigne tant les armes à feu (14).

Smith les appelle une race maudite de cannibales. Il avoit pris, dit-il, la même idée des autres Nations de Guinée, en leur voyant manger des chiens, des alligators, du poiſſon puant, & d'autres alimens encore plus horribles; mais il ne trouva que les Quaquas aſſez barbares, pour faire l'aveu du goût qu'ils ont pour la chair humaine (15).

Leurs uſages & leurs habits.

Ils ne peuvent ſouffrir l'uſage établi parmi les Européens, de s'embraſſer après une longue abſence ou lorſqu'ils ſont prêts à ſe quitter. Ils regardent les embraſſemens comme un affront. Leurs dents ſont fort pointues, par le ſoin qu'ils prennent ſans ceſſe de les aiguiſer; mais la plûpart les ont crochues & mal rangées. Ils regardent comme un grand ornement de laiſſer croître leurs ongles, & de porter leurs cheveux en treſſes plates, qu'ils enduiſent d'huile de palmier & de terre rouge. Ce ſoin de leur chevelure va juſqu'à leur faire emprunter une partie des cheveux de leurs femmes, qu'ils

Leur chevelure.

(14) Villaut, p. 114 & 119.

(15) Smith, p. 112.

CÔTE D'YVOIRE.

ont l'art d'allonger en les joignant ensemble, & dont ils se font une sorte de perruque. Quelques-uns les relevent autour de leur tête, & leur donnent la forme d'un bonnet. Chaque jour ils s'oignent le corps du même enduit qui sert à leur tête. On leur voit mâcher continuellement (16) du betel, & prendre leur salive qui se teint de cette couleur, pour s'en frotter les joues & le menton. Ils se chargent les jambes de gros anneaux de fer, comme s'ils faisoient gloire de leur pesanteur. Barbot vit au Cap-Laho quantité de Négres qui en portoient soixante livres pesant au long d'une seule jambe. Ils paroissent charmés du bruit qu'ils font en marchant avec cette multitude d'anneaux (17); & les gens de qualité affectent de se distinguer par le poids & par le nombre. En un mot, conclud l'Auteur, c'est une Nation dont la seule vûe est capable d'effrayer, & qui joint à cette figure hideuse beaucoup de puanteur (18).

Ils font usage du betel.

Les gens du commun ne portent qu'une petite piece d'étoffe pour cacher leur nudité. Mais les Grands se

(16) Les Indiens Orientaux ont le même usage.

(17) Villault dit qu'ils joignent des grelots à leurs brasselets, p. 112.

(18) Barbot, p. 141.

CÔTE D'YVOIRE.

diſtinguent par une eſpece de manteau ou de grand ſurplis, dont ils ſont couverts. Ils portent un cimetere au côté. Leurs femmes ſe coupent les cheveux dont les hommes ſe ſervent pour allonger ou groſſir leur chevelure (19).

Beauté de leurs femmes.

Sur la Côte de Giron & du Petit-Drevin les femmes avoient la curioſité de s'approcher du rivage avec leurs filles, & ſembloient regarder les Matelots avec beaucoup de complaiſance, tandis qu'ils faiſoient la proviſion d'eau. Villault rend témoignage qu'à l'exception de la couleur, elles ont les traits ſi réguliers, qu'elles paſſeroient en Europe même pour des beautés parfaites. Il en vit plus de cinquante, entre leſquelles il n'y en avoit pas une qui ne fût d'une taille fine & légere; au lieu que la plûpart des hommes ſont fort gros & fort grands.

Leur parure.

L'habillement des femmes eſt un ſimple morceau d'étoffe ſur le devant du corps. Il n'y a point de Nation où elles ſoient ſi nues dans toute l'étendue de la même Côte (20).

Des Marchais obſerve qu'elles ont les cheveux entrelaſſés de petits brins

(19) Villault, p. 119 & Barbot, p. 142.

(20) Villault, p. 115.

d'or

CÔTE D'YVOIRE.

d'or pur, & que les ouvriers du Pays marquent à l'envi leur habileté dans la forme qu'ils donnent à ces petits ornemens. Ils les confondent tous sous le nom de *Manillas*, terme aussi général parmi les Négres, que celui de joyaux en Europe. Les femmes des Négres riches en ont la tête chargée; & leur parure monte à des sommes considérables. Une jeune & belle fille n'est pas sans agrément dans cet état. Cependant les maris qui ont une autorité absolue (21) sur leurs femmes, ne font pas difficulté de leur enlever quelquefois leurs bijoux pour les échanger contre les marchandises dont ils ont besoin.

Maladie commune dans le Pays.

Les exomphales ou les ruptures du nombril, sont ici des infirmités fort communes. Mais les autres difformités du corps sont fort rares dans toute la Nation. Entre un grand nombre de Négres, l'Auteur n'en vit que deux qui eussent à se plaindre de la nature. L'un étoit né borgne, l'autre sans nez (22).

Leurs salutations.

Leur langage est barbare, & d'autant plus inintelligible, qu'ils parlent fort vîte. Lorsqu'ils se rencontrent les uns les autres, soit au rivage, soit hors

(21) Des Marchais, p. 188.

(22) Atkins, p. 67.

CÔTE D'YVOIRE.

de leur Pays, ils se mettent la main sur l'épaule; & se prenant par les doigts, qu'ils font craquer, suivant l'usage de toute la Côte, ils répetent plusieurs fois, à voix basse, le mot de *Quaqua*. C'est de-là que l'Auteur croit devoir tirer l'origine de leur nom.

Ordre établi dans les conditions.

C'est ici l'usage, pour les enfans, de suivre la profession de leur pere. Le fils d'un Tisserand exerce le même métier, & celui d'un Facteur n'a point d'autre emploi que le Commerce. Cet ordre est si bien établi, qu'on ne souffriroit pas qu'un Négre sortît (23) de sa condition naturelle. Cependant ils ont peu d'arts méchaniques. Atkins dit qu'une serrure passa pour une rareté si précieuse, qu'elle attira tous les Habitans du canton. Nos montres leur paroissoient encore plus admirables. La fabrique du papier, dit le même Auteur, leur paroît un prodige (24).

Rois & Prêtres estimés Magiciens.

Le fond des pratiques religieuses ressemblant à celles de la Côte d'Or, on remet cet article au Chapitre suivant. Si les Quaquas respectent beaucoup leurs Rois & leurs Prêtres, cette sou-

(23) Barbot, *ubi sup.*

(24) Il faut supposer qu'on la leur explique; car on ne conçoit pas qu'ils pussent la connoître autrement.

miſſion vient moins de leur goût pour l'ordre, que de l'opinion qu'ils ſe forment de ces deux dignités. Ils croyent que la magie & les enchantemens ſont des qualités attachées à la Prêtriſe & à la Royauté. Le Roi de *Saka*, Pays voiſin du Cap-Laho, paſſe ſur-tout pour le plus puiſſant Magicien de l'Univers. Il obſerve tous les ans au commencement de Décembre une cérémonie myſtérieuſe à l'honneur de la Mer qui eſt la plus grande Divinité du Pays. Cette cérémonie dure juſqu'au mois d'Avril. Il envoie par intervalles quelques-uns de ſes gens dans un Canot au rivage d'Axim, de Sama, de Commendo, & des autres lieux de la Côte d'Or, pour y offrir à la Mer un ſacrifice de quelques vieux haillons de différentes ſortes de pierres & de pluſieurs cornes de boucs remplies de poivre. Les Prêtres chargés de cette commiſſion, prononcent certains mots à voix baſſe, pour obtenir de la Mer qu'elle daigne être calme pendant la ſaiſon de l'Eté, & favorable par conſéquent à la navigation & au commerce des Habitans. Auſſi-tôt que le premier Canot eſt revenu, il en part un autre, qui va faire à ſon tour les mêmes cérémonies, & qui eſt re-

Pratiques ſuperſtitieuſes.

Côte d'Yvoire.

levé successivement par d'autres jusqu'à la fin de la saison. Le premier part de *Korbi-Laho*. Il est immédiatement suivi des Facteurs Négres de ce Port, qui portent dans plusieurs Canots leurs étoffes pour les vendre dans le même lieu où se fait le sacrifice. A leur retour, d'autres suivent aussi le second, le troisiéme & tous les autres Canots du Roi. Cette méthode s'observe avec un ordre merveilleux ; & chacun trouve ainsi le moyen de vendre ses marchandises. Vers la fin du mois d'Avril, les Canots enchanteurs laissent à la Mer la liberté de s'agiter à son gré ; & les Marchands se hâtent de regagner chacun leur canton (25).

Les Quaquas passionnés pour le commerce.

Quelque jugement qu'on veuille porter des Négres de cette Côte, il est certain qu'ils sont passionnés pour le Commerce. S'ils apperçoivent un Vaisseau sur la Côte, ils commencent par l'observer soigneusement ; & lorsqu'ils croyent leur confiance bien établie, ils s'empressent de porter à bord des provisions, de l'or, de l'yvoire & des Esclaves, pour lesquels ils reçoivent, en échange, des marchandises de l'Europe. Il est toujours plus sûr de

(25) Barbot, p. 143. & suiv.

les attendre, que de transporter des marchandises au rivage; parce qu'avec la précaution de n'en recevoir à la fois qu'un certain nombre sur le tillac, on ne court aucun danger; au lieu qu'à terre ils sont les plus forts, & peuvent aisément succomber à la tentation d'égorger les Marchands, pour se saisir de leurs biens. Mais comme il leur reste toujours de l'inquiétude, ils obligent le Capitaine Européen de se mettre dans l'œil un peu d'eau de mer; serment redoutable dans leurs idées, après lequel ils s'approchent du Vaisseau beaucoup plus librement. Ils sont persuadés que celui qui violeroit sa promesse, après cette cérémonie, perdroit aussi-tôt les yeux. Mais quoique de leur côté ils ne manquent pas de s'engager par le même lien, l'Auteur conseille de ne rien négliger (26) pour se garantir de la fraude & de la surprise. Barbot observe aussi que lorsqu'ils approchent des Vaisseaux, ils trempent la main dans l'eau salée, & s'en font distiler quelques gouttes dans les yeux; ce qui signifie qu'ils aimeroient mieux perdre les yeux (27)

Leurs défiances.

(26) Villault, p. 115. Il dit au contraire dans un autre endroit (p. 187) qu'on peut se fier à eux après cette cérémonie.

(27) Barbot, *ubi sup.*

CÔTE D'YVOIRE.

que de bleſſer la bonne-foi du Commerce (28).

Circonſtances rapportées différemment par Villault.

Villault repréſente cette pratique avec quelques circonſtances différentes. Il raconte qu'à leur arrivée, le Capitaine doit ſe préſenter pour les recevoir ; & qu'alors mettant un pied ſur l'échelle du Vaiſſeau & tenant l'autre ſur leur Canot, ils prennent dans la mer une poignée d'eau, qu'ils jettent au viſage du Capitaine. C'eſt la plus forte aſſurance qu'ils puiſſent donner de leur amitié & de leur bonne-foi. Ils ſont ſi attachés à cette ſuperſtition, qu'ils n'entreroient pas (29) dans un Vaiſſeau ſans l'avoir obſervée ; & lorſqu'ils veulent aſſurer quelque choſe, ou l'atteſter ſolemnellement, ils emploient la même cérémonie. On prétend que depuis pluſieurs années les Habitans de la Côte du mauvais Peuple ont abandonné cette formule de ſerment, & qu'elle ne ſubſiſte plus qu'à la riviere de S. André, au Cap-Apollonia, & au Cap-Laho. Dans les autres Cantons, les Négres ſe contentent d'examiner cu-

(28) Atkins, p. 73. Il ajoute qu'ils prennent auſſi de l'eau dans la bouche, & que ſi le Capitaine du Vaiſſeau n'imite pas leur action, ils ſe retirent, & renoncent au commerce.

(29) Villault, p. 116.

rieusement un Vaisseau qui arrive, d'en faire plusieurs fois le tour dans leurs Canots, en considérant sa fabrique & l'habillement des Matelots ; & s'ils croyent reconnoître qu'on leur réponde en François, ils viennent à bord sans aucune défiance (30).

Amusement pour les Matelots.

C'est un amusement pour les Matelots, au long de cette Côte, de se voir environnés d'un grand nombre de Canots, chargés de Négres, qui crient de toute leur force *Quaqua, Quaqua*, & qui s'éloignent aussi promptement qu'ils se sont approchés. Depuis que les Européens en ont enlevé plusieurs, leur inquiétude est si vive, qu'on ne les engage pas facilement à monter à bord. C'est Barbot (31) qui parle ici. La meilleure méthode, pour les attirer avec leurs marchandises, est de prendre un peu d'eau de mer & de s'en mettre quelques goutes dans les yeux ; parce que la Mer étant leur Divinité, ils regardent cette cérémonie comme un serment. Cependant elle ne réussit pas dans tous les endroits de la Côte, comme l'Auteur en fit l'expérience à Tabo (32).

(30) Des Marchais, *ubi sup.*

(31) Barbot, p. 141.

(32) Smith, p. 111.

CÔTE D'YVOIRE.

Les Anglois prennent pavillon François pour traiter avec les Quaquas.

Les outrages, dit Smith, qu'ils ont souvent reçus des Européens, leur inspirent des soupçons continuels. Le Vaisseau de ce Voyageur s'arrêta plusieurs fois devant différentes Villes & tira quelques coups de canon pour signal, sans voir paroître un Canot, ni même un Négre sur le rivage. Enfin, quelques Bâtimens de la même Nation, qui commerçoient aussi sur la Côte, l'informerent que les Habitans ne s'approchoient gueres des Vaisseaux Anglois, dans la crainte d'être enlevés pour l'esclavage, & qu'ils avoient ordinairement plus de confiance aux François. Cet avis lui devint fort utile. Il prit aussi-tôt le pavillon de France; & faisant le Commerce en Langue Françoise, non-seulement il se procura des échanges très-avantageux, mais il reçut (33) continuellement une grande abondance de rafraîchissemens & de provisions.

Précautions pour le commerce.

Les Quaquas sont ordinairement quatre ou cinq dans un Canot. Mais il est rare qu'on en voye monter plus de deux à la fois sur un Vaisseau. Ils y viennent chacun à leur tour, & n'apportent jamais deux dents ensemble.

(53) Villault, pag. 73. Barbot, p. 142.

Celui qui ſe hazarde le premier, obſerve avec ſoin s'il y a des armes & beaucoup d'hommes ſur le tillac. Il en avertit ſes compagnons; le Commerce ſe fait alors avec aſſez de tranquillité. Mais quoiqu'ils paroiſſent guéris de leur défiance, on leur propoſeroit en vain de deſcendre dans les cabines ou ſous les ponts. Ils appréhendent tellement les armes à feu, que l'Auteur ayant fait tirer un jour ſur un Bâtiment d'Interlope, pluſieurs Négres, qui étoient ſur le tillac, ſe précipiterent dans les flots (34). Il obſerve que s'ils découvrent quelque arme en approchant du Vaiſſeau, ils retournent droit au rivage, ſans que rien puiſſe les rappeller. Auſſi les Anglois, qui vont à terre dans la Chaloupe, prennent-ils ſoin de cacher leurs fuſils & leurs piſtolets.

CÔTE D'YVOIRE.

On auroit peine à ſe figurer de quelle patience on a beſoin pour finir les affaires de Commerce avec des peuples ſi groſſiers. Outre la férocité de leur naturel (35), on a toujours l'obſtacle du langage à ſurmonter; car, s'il eſt impoſſible de les entendre, ils pa-

Difficultés du commerce ſur la Côte d'Yvoire.

(34) Barbot, p. 142. (35) Le même, *ubi ſup.*

Côte d'Yvoire.

roissent encore moins capables d'entendre les Européens. Tout se fait par des gestes, & par des signes de la main ou des doigts, en mettant une certaine quantité de marchandises près de leur or ou de leur yvoire. A *Dromva-Petri*, Barbot, las de perdre quantité de marchandises en daschis ou en présens, fit retenir à bord une dent d'éléphant, qui égaloit à peu près la valeur de ce qu'il avoit donné. Au *Cap-Laho*, il fit retenir deux dents, jusqu'à ce que les daschis fussent restitués. Les Négres se déterminerent enfin à cette restitution ; mais ce fut pas sans une vive querelle, accompagnée de plusieurs coups, entre ceux qui avoient reçu les daschis & celui dont on avoit retenu la marchandise. Dans le trouble, quelques-uns de ceux qui étoient à bord sauterent dans les flots, & plongerent si long-tems, qu'ils ne reparurent que fort loin hors de la portée du mousquet. Lorsqu'ils eurent regagné leurs Canots, ils prirent la fuite à force de rames.

Barbot se fait rendre les présens faits aux Négres.

Importance de ces présens. Leur origine.

Les daschis, qui sont les premiers objets de l'empressement des Négres, ne paroissent pas d'abord d'une grande importance. C'est un couteau de

peu de valeur, un anneau de cuivre, un verre d'eau-de-vie, ou quelques morceaux de biſcuit. Mais ces libéralités, qui ne ceſſent point au long de la Côte, & qui ſe renouvellent quarante ou cinquante fois le jour, emportent à la fin cinq pour cent ſur la cargaiſon du Vaiſſeau. Ce pernicieux uſage vient des Hollandois, qui ſe crurent obligés, en arrivant ſur la Côte de Guinée, d'employer l'apparence d'une générosité extraordinaire pour ruiner les Portugais dans l'eſprit des Négres. Il n'y a point de Nation pour qui leur exemple n'ait pris la force d'une loi. Toute propoſition de Commerce doit commencer par des daſchis. Ainſi ce trait de politique eſt devenu un véritable fardeau pour l'Europe, & pour ceux mêmes qui l'ont inventé.

Le même uſage eſt établi ſur la Côte d'Or, & commence au Cap-Laho; avec cette différence, que les daſchis ne s'accordent qu'après la concluſion du marché, & qu'ils y portent le nom de *Daſſi-mi-Daſſi*. Mais ſur toutes les Côtes inférieures, depuis la riviere de Gambra, les Négres veulent que leurs daſchis ſoient payés d'avance. Ils ne voyent pas plûtôt paroître un

CÔTE D'YVOIRE.

Vaisseau, qu'ils les demandent à grands cris (36).

Marchandises qu'on tire de la Côte d'Yvoire.

Les seules marchandises qui font la matiere du Commerce, dans cette division, sont les étoffes de coton, le sel, l'or & l'yvoire. Suivant Villault, les Négres fabriquent d'assez jolies étoffes, à raies blanches & bleues, d'environ trois quarts de largeur, & longues de deux ou trois aunes. Elles se vendent fort bien sur la Côte d'Or. Les Négres du commun en font des pagnes (37). Des Marchais dit que ces piéces d'étoffe (38) sont composées de six lais, cousus ensemble, chacun d'environ trois aunes de longueur, sur six pouces de largeur. De-là vient le nom de *Côte des six bandes*, que les Hollandois ont donné à la Côte des Quaquas. Leur teinture bleue est fort belle & se soutient long-tems.

Etoffes fabriquées par les Négres.

Barbot s'étend un peu plus sur cet article. Il nous apprend qu'entre Korbi-Laho & la Côte de Quaqua, le Pays produit beaucoup de coton, & que les Habitans des terres intérieures le travaillent avec beaucoup d'industrie. Les étoffes qui se fabriquent au Cap-Laho sont composées de six lais,

(36) Smith, *ubi sup.*
(37) Villault, p. 128.
(38) Des Marchais, p. 135.

ou de six bandes, longues de trois aunes & demie de France. Elles sont très-fines. Celles de Korbi-Laho n'ont que cinq bandes, de trois aunes de long, & sont plus grossieres. Les Négres de la Côte servent de Facteurs à ceux de l'intérieur des terres, pour vendre leurs étoffes aux Européens, sur-tout aux Hollandois, desquels ils tirent en échange une sorte de toile bleue, nommée *Alkori*, dont il se fait un grand commerce sur la Côte d'Or & dans les autres parties de la Guinée méridionale.

CÔTE D'YVOIRE.

Quelques Facteurs Négres, qui parcourent sans cesse le Pays pour acheter des étoffes, raconterent à l'Auteur que les Négres intérieurs en vendent une quantité considérable à certains Peuples blancs qui sont fort éloignés dans les terres, & qui voyagent ordinairement sur des mules ou sur des ânes, armés d'épieux ou de zagaies. Il y a beaucoup d'apparence que ce sont les Arabes de Zara, ou des rives du Niger.

Peuple blanc d'Afrique, avec lequel ils font commerce.

Les Quaquas se font aussi des pagnes d'une sorte de chanvre, ou d'une plante qui lui ressemble beaucoup. La teinture qu'ils lui donnent est fort

CÔTE D'YVOIRE.

belle (39), & le tissu composé avec beaucoup d'art.

Les mêmes Négres font un grand commerce de sel avec leurs voisins au Nord-Est; & ceux-ci le transportent plus loin, dans des régions où sa rareté le rend fort cher. S'il faut s'en rapporter aux Quaquas, ce transport se fait jusqu'au-delà du Niger, dans un Pays dont les Habitans ne sont pas noirs, & qui, suivant la description qu'on en fit à l'Auteur, ne peuvent être que les Mores (40).

Contrées intérieures & leurs productions.

Les contrées intérieures, derriere les Quaquas, fournissent une grosse quantité de dents d'éléphans, qui sont le plus bel yvoire du monde. Elles sont achetées constamment par les Anglois, les Hollandois, & les François, quelquefois aussi par les Danois & les Portugais. Mais depuis que le commerce de la Guinée est ouvert à toutes les Nations, l'Angleterre en tire plus d'avantages que la Hollande. Ce nombreux & perpétuel concours de Vaisseaux Européens, qui visitent annuellement la Côte, a fait hausser aux Négres le prix de leurs

(39) Barbot, p. 143.
(40) Des-Marchais, Vol. I. p. 186.

marchandises, sur-tout celui de leurs grosses dents d'éléphans, dont quelques-unes pesent près (41) de deux cens livres. Le Pays en fournit une si étrange quantité, que, suivant le témoignage de Des Marchais, il s'en est vendu, dans un seul jour, jusqu'à cent quintaux. Les Négres racontent que le Pays intérieur est si rempli d'éléphans, sur-tout dans les parties montagneuses, que les Habitans sont obligés de se creuser des cavernes aux lieux les plus escarpés des montagnes, & d'en rendre les portes fort étroites. Ils ont recours à toutes sortes d'artifices pour chasser de leurs plantations ces incommodes animaux. Ils leur tendent des piéges, dans lesquels ils en prennent un grand nombre. Mais, si l'on doit se fier au récit des Négres, la principale raison qui rend l'yvoire si commun dans le même Pays, est que les éléphans jettent leurs dents tous les trois ans; de sorte qu'on les doit moins à la chasse des Négres qu'au hazard, qui les fait trouver dans les forêts (42).

Prodigieuse quantité d'éléphans.

Villault & Barbot rendent le même témoignage. Suivant Barbot, les élé-

(41) Villault, p. 118.
(42) Des Marchais, *ubi sup.* p. 187.

CÔTE D'YVOIRE.

phans sont en si grand nombre sur toute cette Côte, que malgré la guerre qu'on leur fait continuellement, les Négres sont obligés pour leur sûreté, de bâtir leurs Habitations sous terre. On raconte, dit aussi Barbot, que ces animaux jettent leurs dents tous les trois ans ; & que vivant cent ans & plus, la quantité de dents qui se trouvent ainsi dans les forêts est véritablement innombrable. Cependant on observe qu'elle est fort diminuée, soit que les Négres aient plus de négligence à chercher les dents, soit que les maladies aient emporté une grande partie des éléphans ; & que l'une ou l'autre de ces deux raisons, jointe à la multitude de Vaisseaux qui abordent sur la Côte, a fait hausser le prix de cette marchandise (43).

Diminution des éléphans.

Or de la Côte d'Yvoire.

Villault, après avoir admiré combien les Négres & leurs femmes portent d'or dans leurs cheveux, se croit en droit de conclure que le Pays n'est pas sans quelques mines de ce précieux métal. Cependant il avoue qu'ayant demandé plusieurs fois aux Négres, de quelle source ils le tirent, ils s'accordoient tous à tourner les

Tromperie des Negres, & moyens de l'éviter.

(43) Villault, *ubi sup.* Barbot, *ubi sup.*

yeux & la main vers les montagnes. Mais s'il l'a trouvé fort commun, surtout vers le Cap-Apollonia, il ajoute qu'étant en poudre, ils ont l'art de le falsifier par un mélange de poudre de cuivre. La précaution la plus sûre, lorsque le commerce se fait à bord, c'est de leur demander si leur or est pur, & de les menacer du plus sevére châtiment, tel que la perte de leur liberté. S'ils persistent à soutenir que leur marchandise est de bon alloi, il faut la peser devant eux, & la mettre dans l'eau-forte, qui consume immédiatement le cuivre. Ensuite, la pesant une seconde fois, si l'on s'apperçoit de quelque fraude, on charge les fripons de chaînes, jusqu'à ce qu'ils offrent de payer leur rançon. On comprend ici, dit Villault, combien il y a d'avantage à faire le commerce à bord. Si l'on est trompé à terre, il y a peu de ressource, parce que les Rois & les Seigneurs du Pays sont d'aussi mauvaise-foi que leurs Sujets (44).

Marchandises qu'ils demandent.

Les marchandises de l'Europe qu'on demande en échange, sur la Côte d'yvoire & des Quaquas, sont les mêmes qu'au Cap-Monte & à Rio Sestos, en y ajoutant des *Cantabrodes*, nommés

(44) Villault, p. 119.

CÔTE D'YVOIRE.

aussi *Contacarbes*; c'est-à-dire, des anneaux de fer de la grosseur du doigt, que les Négres portent aux jambes avec des grelots de cuivre, comme ils portent aux bras des anneaux de cuivre ou des brasselets (45).

Facilités pour le commerce.

Pour la facilité du commerce, au long de la Côte, on ne doit employer que des Barques, ou d'autres petits Bâtimens; parce qu'il est souvent nécessaire de s'arrêter à chaque lieu, & de laisser le tems aux Négres, d'apporter leur yvoire de l'intérieur du Pays. La dépense d'ailleurs est plus legere, & les Habitans viennent plus librement à bord lorsque l'Equipage est moins nombreux. Mais il faut alors que la garde se fasse avec soin, & surtout qu'on ne permette jamais aux Négres de s'approcher en trop grand nombre. La facilité du pillage les tente toujours. Combien les Portugais n'en ont-ils pas fourni d'exemples (46)?

Nul Etablissement sur la Côte d'Yvoire.

Villault a trouvé plusieurs Mulâtres sur cette Côte; mais il ne croit pas que les Européens (47) y aient jamais eu d'Etablissement. Smith ob-

(45) Des Marchais, p. 189.

(46) Barbot, p. 142.

(47) Villault, p. 113 & 116.

CÔTE D'YVOIRE.

ſerve que cette Côte auſſi-bien que celle de Malaguette, étant diviſée en pluſieurs petits Royaumes, qui n'ont point entr'eux d'intérêts capables de les diviſer, la guerre y eſt fort rare, & que par conſéquent le commerce des Eſclaves y eſt moins avantageux que ſur la Côte d'Or & ſur celle des Eſclaves (48).

(48) Smith, p. 113.

*Fin du Tome douzième.*





# TABLE

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le IX. Volume.



## *LIVRE IX.*

Voyages au long des Côtes Occidentales d'Afrique, depuis le Cap Blanco jusqu'à Sierra-Léona, contenant l'établissement du commerce des Anglois sur la riviere de Gambra, *vulgairement* la Gambie.

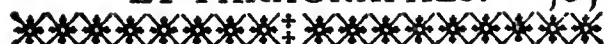


# TABLE

## Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le X. Volume.



TABLE



# TABLE

## Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le XI. Volume.

### *LIVRE VIII.*

Voyages en Guinée à Penin & sur toute la Côte, depuis Sierra-Léona jusqu'au Cap de Lope-Consalvo.



# TABLE

## Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le XII. Volume.

## LIVRE IX.

Description de la Guinée, contenant la Géographie & l'Histoire naturelle & civile du Pays.



Fin de la Table des Chapitres.

De l'Imprimerie de LE BRETON petit-fils D'HOURY, Imprimeur ordinaire DU ROI.

## *AVIS pour placer les Cartes.*

### TOME IX.



### TOME X.



### TOME XI.



### TOME XII.

## *AVIS pour placer les Figures.*

### TOME X.



### TOME XI.

TOME XII.













